★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9328 32 PAGES — SAMEDI 11 JANVIER 1975

M. Chirac pourrait rester plus longtemps que prévu à la tête de l'U.D.R.

Lire page 7 l'article d'ANDRE PASSERON.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

AUX ÉLECTIONS DU 9 JANVIER

Les gains des libéraux danois s'accompagnent d'une poussée de la gauche

Pas de majorité pour M. Hartling

Le scrutin du 9 janvier n'a pas débloqué la situation politique au Danemark. M. Poul Hartling, chef du gouvernement minoritaire libéral, avait, sans démissionner de son poste, dissous le Folketing le 5 décembre dernier. Il jugeait ne pas disposer d'une assise parlementaire suffisante pour faire adopter un plan de stabilisation économique prévoyant notamment le gel des salaires et des prix en 1975.

La répartition des suffrages n'a pas donné d'indication bien précise sur la volonté populaire. Ils se sont portés surtout sur le parti libéral, exprimant par là un soutien au plan d'assainissement de M. Hartling, mais aussi sur les sociaux-démocrates et, à un moindre degré, sur les communistes et les socialistes de gauche, qui avaient mis évidemment l'accent sur la défense des intérêts des masses laborieuses en cette période de crise. Le Parti du progrès, qui a déclaré la guerre aux impôts trop lourds et à la bureaucratie envahissante, a limité les dégâts. Mais le maintien au Parlement de la représentation des dix partis montre que les formations traditionnelles sont loin d'avoir retrouvé l'audience qu'elles avaient perdue en 1971.

Pour pouvoir continuer à gouverner, comme il en a exprimé le désir, M. Hartling va être contraint, puisque son parti, tout en ayant doublé son audience, demeure fortement minoritaire, à rechercher des alliances parlementaires ou à former une coalition avec d'autres partis non socialistes.

Il pourrait trouver les appuis dont il a besoin auprès des partis du centre-droit, qui l'ont soutenu ces derniers mois. Mais, pour prix de leur collaboration, ses partenaires n'exigeront-ils pas des concessions qu'il s'est refusé à faire jusqu'à présent ?

Cet apport serait insuffisant. M. Hartling devrait aussi obtenir le concours du Parti du progrès, véritable arbitre de la situation. Or, si les suffrages des amis de M. Glistrup ont été souvent utiles l'an dernier au gouvernement, le premier ministre voit dans les positions démagogiques de cette formation un danger public. Il a tout fait, jusqu'à présent, pour éviter d'avoir à négocier avec elle.

Le concours du parti radical pourrait bien, de surcroît, faire défaut à M. Hartling. M. Baunsgaard, l'ancien premier ministre, souhaite, lui, une coalition entre sociaux-démocrates et libéraux, les deux premières formations du pays. Les socialistes ont maintes fois déclaré qu'ils pourraient envisager une telle solution, à condition d'obtenir le poste de premier ministre. Mais M. Hartling, après son succès de jeudi, ne consentira sans doute pas à s'effacer. Alors, on voit mal une solution de rechange. Même avec l'appoint éventuel des radicaux, les sociaux-démocrates ne peuvent pas former un gouvernement majoritaire.

En attendant, la situation économique se dégrade : le déficit de la balance des paiements ne cesse de croître ; il y a quelque cent cinquante mille chômeurs pour cinq millions d'habitants ; le taux annuel d'inflation a atteint 16 %, et les pourparlers pour le renouvellement des conventions collectives sont en cours. Il faut un gouvernement fort et stable pour prendre les mesures que la crise exige.

Sur un seul point une majorité claire se dégage pour l'instant au nouveau Parlement. Les chefs du parti social-démocrate et du Parti du progrès ont indiqué que, si la Grande-Bretagne se retire du Marché commun, ils demanderont un nouveau référendum sur le maintien du Danemark dans son sein. Ces vues correspondent à celles des communistes, des socialistes populaires et des socialistes de gauche. Un tel projet serait alors adopté par quatre-vingt-dix-sept des cent soixante-dix-sept députés. C'est une majorité claire, mais négative.

Aux élections anticipées du 9 janvier, M. Poul Hartling, premier ministre danois (libéral), a remporté un succès indéniable puisqu'il a presque doublé le nombre des sièges de son parti. Mais il n'a pas obtenu la clarification qu'il espérait. Depuis un an, il dirigeait un cabinet homogène en s'appuyant sur 22 des 179 membres du Folketing, et en trouvant, tantôt à gauche, tantôt à droite, les suffrages dont il avait besoin. Or jeudi, les groupes de gauche ont progressé au détriment des formations de la droite et du centre sur lesquelles M. Hartling devrait logiquement compter pour constituer une majorité stable.

Les libéraux prennent la deuxième place. Quant aux sociaux-démocrates, non seulement ils conservent, avec cinquante-trois représentants, la première place, mais ils regagnent sept des vingt-quatre sièges qu'ils avaient perdus il y a un an. Le parti du progrès (anti-impôts) de l'avocat Mogens Glistrup, qui était le second parti dans le Parlement dissout, se retrouve en troisième position.

Les électeurs ont, d'une façon générale, donné leur préférence aux grandes formations et ce sont les partis non socialistes qui souffrent le plus de ce mouvement. Les radicaux, les conservateurs, le centre démocrate, enregistrent des pertes sensibles et les Géorgistes (de tendance libérale), disparaissent du Parlement.

Bien qu'ils aient fortement progressé — ils gagnent au total dix sièges — les partis de gauche ne peuvent, à supposer même qu'ils s'entendent, constituer une majorité puisqu'ils ne disposent que de soixante-treize sièges sur cent soixante dix-neuf.

M. Hartling n'avait pas démissionné lorsqu'il avait prononcé la dissolution du précédent Parlement. Il peut continuer à diriger un gouvernement minoritaire composé uniquement de ses amis libéraux. Il peut aussi chercher à constituer avec les autres formations de droite et du centre une coalition qui aura pour tâche première de prendre les mesures qu'impose la situation économique. Il se refuse en tout cas à envisager une alliance des deux plus grands partis, sociaux-démocrates et libéraux, comme certains le lui ont suggéré.

(Lire page 2 l'article de CAMILLE OLSEN)

SILENCIEUX SUR LES PROPOS DE M. KISSINGER

Le gouvernement français montre de plus en plus son désir de conciliation à l'égard des États-Unis

La conférence sur l'énergie ne serait plus trilatérale

La volonté du président Giscard d'Estaing *d'éviter toute friction* avec les États-Unis est de plus en plus manifeste.

La coopération entre la France et l'OTAN — mentionnée dans le communiqué des entretiens Giscard d'Estaing - Ford comme « un *facteur important pour la sécurité en Europe* » — est pratiquée ouvertement. La récente nomination du général Chesnais, un « ancien » du SHAPE, comme chef de la mission française auprès de l'OTAN, est, à cet égard, significative (lire page 5 l'article de Jacques Isnard).

Dans le même esprit, on peut considérer comme une nouvelle concession à M. Kissinger l'abandon de fait de la formule « trilatérale » avancée par M. Giscard d'Estaing au mois d'octobre pour une conférence pétrolière internationale.

Le président de la République avait proposé, le 24 octobre, que les participants représentent les producteurs de pétrole, les consommateurs industrialisés et les consommateurs non industrialisés, c'est-à-dire le tiers-monde pauvre. Le communiqué de la Martinique mentionnait bien « *la proposition faite le 24 octobre par le président de la République française* », mais réduisait celle-ci à « *une conférence des pays exportateurs et importateurs de pétrole* ».

De même, jeudi 9 janvier, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Sauvagnargues n'a parlé que de rencontre, conférence ou dialogue « *entre producteurs et consommateurs* ». Il semble donc bien que la formule « trilatérale » ait été abandonnée.

M. Kissinger *n'était* d'ailleurs pas seul opposé à une représentation séparée des pays consommateurs non industrialisés. Les pays arabes *n'en* voulaient pas non plus, tenant à garder l'intégralité du tiers-monde dans leur camp. Quant aux pays pauvres eux-mêmes, craignant de diviser le tiers-monde, ils n'avaient guère réagi à la suggestion de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République ne se battra donc pas pour faire triompher sa formule à trois composantes, jugeant, comme il l'a dit dans son entretien télévisé du 20 décembre, que « *l'essentiel est que la réunion des producteurs et des consommateurs ait lieu* ». Cependant, une conférence à deux composantes risque beaucoup plus qu'une conférence à trois composantes de dégénérer en confrontation.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5.)

Pour mettre fin à un malaise persistant

M. Pierre Lelong veut réformer le système de rémunération des postiers

Pas de démantèlement du « service public » des P.T.T.

Un comité interministériel s'est réuni, le jeudi 9 janvier, à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre, pour étudier la situation dans les P.T.T. et notamment dans les centres de tri postaux.

Après la longue grève de la fin de l'année dernière le malaise persiste dans plusieurs secteurs des P.T.T. : les centres de tri, mais aussi, par exemple, les chèques postaux. Cinq millions d'opérations sont « en souffrance » à Paris et l'administration reconnaît que des retards dans le règlement des opérations ne pourront être entièrement éliminés avant deux mois.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Pierre Lelong, secrétaire d'État aux P.T.T., après avoir annoncé certaines mesures d'apaisement en faveur des grévistes, confirme son intention de demander un rajeunissement de la grille des salaires dans la fonction publique pour tenir compte des conditions de travail particulières aux P.T.T., notamment dans les centres de tri. Il réaffirme, en outre, son désir de maintenir au sein d'un même « service public » la poste et les télécommunications.

● Pourquoi avez-vous estimé, à la tribune du Sénat, que la grève des P.T.T. n'avait fait que des vaincus ?

— *La grève n'est pas une épreuve de force ou, en tout cas, elle ne l'est pas exclusivement. Et, dans la mesure où elle présente ce caractère, il importe qu'elle laisse le moins possible de traces psychologiques. Toute déclaration de « victoire », en l'occurrence, aurait donc été maladroite, déplaisante, et, de surcroît, parfaitement déplacée. La grève est avant tout une contrainte pour ceux qui la font et pour ceux qui la subissent. La grève des P.T.T., notamment, a été longue et difficile pour tous, de conséquences pour notre économie et, finalement, pour beaucoup de Français et de Françaises.*

● Vous aviez dit, au début du mois de novembre, à l'issue des négociations avec les syndicats, que vous étiez disposé à discuter de la retenue des journées de grève lorsque le travail aurait repris. Pourquoi êtes-vous revenu sur cette déclaration ?

— *Je n'ai jamais pris d'engagement. J'ai toujours souhaité, en revanche, consulter les syndicats sur ce point comme sur bien d'autres. Mais, consulter ne peut pas dire nécessairement s'incliner. Le non-paiement des jours de grève est une règle dont les fondements ne se discutent même pas. Au plus fort de la grève, 50 % des employés des P.T.T. ont continué leur travail et, bien souvent, accru leur effort. Comment pourrait-on les désavouer, en quelque sorte, en les traitant de la même façon que les grévistes ?*

» D'ailleurs, deux décisions importantes ont été prises pour atténuer la rigueur du principe : les retenues ont été étalées sur quatre mois ; une réduction forfaitaire de huit jours, sur le total des retenues subies par chaque gréviste, a été consentie. J'envisage, en outre, d'avancer la date de versement de la prime de résultat du premier semestre 1975 pour permettre au personnel de faire face plus facilement à l'échéance du 15 février.

● Le malaise persiste parmi le personnel des postes comme parmi celui des télécommunications. Quelles mesures comptez-vous prendre pour y remédier ? Croyez-vous que l'application de vos propositions du 5 novembre suffira à rétablir une certaine sérénité dans votre administration ?

— *Le malaise du personnel des postes et télécommunications ne date pas de la grève. Il était évident, à mes yeux, dès le moment où j'ai pris mes fonctions, en juin 1974, et je l'ai fait savoir à l'époque, non seulement au gouvernement mais aussi au public. »*

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 27.)

« L'U.R.S.S. et la Chine sont parmi les meilleurs amis du Congo »

NOUS DÉCLARE LE PRÉSIDENT MARIEN NGOUABI

Le commandant Marien Ngouabi a été réinvesti, jeudi 9 janvier, pour cinq ans, dans les fonctions de président de la République populaire du Congo. D'autre part, un nouveau gouvernement a été constitué à Brazzaville. M. Henri Lopès a été reconduit comme premier ministre et ministre du Plan, et un poste nouveau de vice-premier ministre a été confié à M. Charles Ngouato, qui... MM. les ministres des affaires étrangères et des Ganao et Saturnion Okabe demeurent respectivement ministres des affaires étrangères et des finances. Sept ministres quittent le gouvernement dans lequel entrent sept nouvelles personnalités, dont, pour la première fois, une femme, Mme Emilie Manima, nommée aux affaires sociales.

Jeudi également, un porte-parole du comité central du parti congolais du travail a annoncé l'arrestation, « pour activités subversives », d'anciens putschistes impliqués dans la tentative de coup d'État du 22 février 1972. Il n'a cependant donné aucune précision sur le nombre ou l'identité des personnes appréhendées.

Peu avant son investiture, le commandant Ngouabi avait accordé une interview à notre envoyé spécial à Brazzaville, dans laquelle il évoqua l'expérience socialiste dans son pays et affirma que l'U.R.S.S. et la Chine sont parmi les meilleurs amis du Congo.

« Monsieur le Président, vous avez récemment déclaré : « Nos militants succombent souvent à la tentation de vouloir calquer mécaniquement des réflexions marxistes, valables et scientifiques, certes, mais qui ont pour point de départ une autre réalité que celle de leur société. » *Pouvez-vous préciser ce que représente pour vous le marxisme ?*

— Ce que nous voulons, c'est éviter le gauchisme et le dogmatisme. Le marxisme est une science universelle, une doctrine dont les principes sont universellement connus. Ce qui diffère, c'est l'application dans chaque pays. Chacun a ses particularités. Au Congo, nous avons certaines mœurs et croyances qui ne sont pas celles de l'U.R.S.S., de la Chine, de la Corée, etc. Ce que Marx a écrit reste valable, mais l'application de la doctrine doit obéir aux contingences locales.

» Par exemple, nous ne connaissons pas ici le problème de la distribution des terres. Il ne se pose pas. Nous devons tenir compte aussi de certaines réalités, comme le fétichisme. On ne peut pas imposer, dès le départ, qu'un régime marxiste interdise toute religion et toute croyance. C'est ici qu'intervient le rôle de l'éducation. Il faut proscrire toute forme de connaissance livresque.

Propos recueillis par
OLIVIER POSTEL-VINAY.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Paradis artificiels

Selon Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, le tiercé est l'opium du peuple. Il faut reconnaître que, depuis Napoléon, les riches ayant peu à peu perdu le contrôle du paradis du Bon Dieu, il ne leur restait plus que le tiercé et l'amélioration de la race chevaline pour conserver le monopole du paradis sur terre.

Heureusement, les élections viennent régulièrement promettre au peuple un monde providentiel détaché des paradis artificiels, un monde où l'on ne préférait pas qu'aux riches. Le changement, en quelque sorte.

C'est pourquoi le gouvernement, auquel l'archevêque de Marseille n'a rien à apprendre, va certainement décider de supprimer prochainement le tiercé. On parie ?

BERNARD CHAPUIS.

La mort de Pierre Fresnay

Pierre Fresnay est mort jeudi 9 janvier dans la soirée, à l'hôpital américain de Neuilly, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Une certaine idée du Français...

De l'officier d'opérette à saint Vincent de Paul, du *Neveu de Rameau* à Valéry en personne, ce qui aura marqué la carrière de Pierre Fresnay et sa place privilégiée dans le cœur du public, c'est qu'à tous les âges, dans la séduction et la bonté comme dans le paradoxe et la subtilité, de son visage aristocratique et modeste, de son regard perçant et doux, de son accent teinté d'Est et de Midi, de sa voix si conforme au génie de notre langue, avec le martèlement des dentales et le nasillement charmeur des diphtongues, il aura toujours incarné au plus juste l'idée que le Français se fait de lui-même. Mieux que Charles Boyer et Maurice Chevalier, images d'exportation, il aura renvoyé pendant un demi-siècle au Français moyen — et un peu supérieur — son plus exact reflet, son meilleur profil.

Le goût de l'ordre et des traditions sans quoi le portrait ne serait pas ressemblant, Pierre Laudenbach le tient tout naturellement d'un père alsacien et d'une mère lorraine. Même son pseudonyme, inspiré d'une rue où il est né et d'une baie où il passe ses vacances, a quelque chose de raisonnable, de mesuré. C'est forcément vers le Conservatoire (1915) et vers le Théâtre-Français (1916) que s'oriente d'abord sa carrière. Il joue de préférence les héros romantiques, les Fantasio, les Mario du *Jeu de l'amour et du hasard*. Mais on le voit aussi en Britannicus le soir où De Max débute dans *Néron*. C'est auprès de ces maîtres de diction et de son professeur Georges Berr qu'il acquiert son sens célèbre du phrasé, des temps et des hésitations qui rendent aux périodes les plus savantes l'incertitude palpitante du vécu, de l'improvisé.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 21.)

EUROPE

Danemark

APRÈS LES ÉLECTIONS DU 9 JANVIER

Le premier ministre est en quête d'une majorité parlementaire

De notre correspondante

Copenhague. — Les élections générales anticipées du jeudi 9 janvier au Danemark ont entraîné un déplacement de voix assez important, mais n'ont contribué en aucune façon à clarifier une situation parlementaire dont la complexité et l'extrême fluidité avaient amené M. Poul Hartling, premier ministre libéral, à dissoudre la Chambre unique.

Dix partis ont siégé au Folketing de décembre 1973 à janvier 1975 ; dix partis s'y retrouvent aujourd'hui avec seulement une différence de détail : les Géorgistes (parti libéral anti-Marché commun) disparaissent complètement du tableau, tandis que les socialistes de gauche (formation extrémiste) y font leur réapparition.

Le grand vainqueur de cette consultation est sans conteste M. Hartling, dont le parti libéral agrarien a presque doublé le nombre de ses mandats (42 contre 22). Ce parti plus que centenaire, qui a dominé la vie publique danoise au début de ce siècle, n'avait pas connu un pareil succès depuis 1957. Toutefois, ce triomphe a son revers : il a été uniquement remporté aux dépens des trois formations qui, ces derniers mois, avaient été les alliés les plus loyaux et sûrs du gouvernement : les conservateurs, qui perdent 9 sièges, les radicaux qui en perdent 7 et surtout le Centre démocrate, qui n'a plus aujourd'hui que 4 députés contre 14. Le président de ce dernier parti, M. Erhard Jacobsen, n'a pas caché son amertume en rappelant que c'était lui qui, en décembre 1973, avait aidé M. Hartling à s'installer aux commandes, alors qu'a priori rien ne désignait le dirigeant libéral plus qu'un autre comme premier ministre. C'était lui encore qui avait sauvé le gouvernement in extremis en mai dernier.

Le seul ancien allié du gouvernement qui se maintienne solidement sur ses positions — et marque même une petite avance — est le Parti chrétien populaire (9 sièges contre 7).

Cette formation moralisatrice n'a pas souffert — au contraire — d'avoir au cours de l'automne réclamé avec insistance une révision de la loi sur la libéralisation de l'avortement.

Bref, le groupe des partis non socialistes se trouve amputé d'une de ses formations, alors que les partis qui se réclament du marxisme gagnent des sièges au détriment du centre et de la droite. Ce groupe compte maintenant 102 députés au lieu de 112 sur 179, à condition, bien sûr, qu'on y inclue aussi le Parti du progrès (contre l'impôt sur le revenu), lequel n'a cessé d'affirmer qu'il se considérait comme un parti populaire et même ouvrier. Le Parti du progrès, dont le fondateur est le pittoresque avocat Mogens Glistrup, contre lequel s'est ouvert, en octobre, un procès pour fraude fiscale — a 24 mandats au lieu de 28. Malgré tout on peut dire qu'il a bien limité les dégâts ; aux élections précédentes, il avait présenté des listes de candidats en commun avec le Parti des indépendants ; cette alliance n'a pas été reconduite pour le scrutin du 9 janvier. Notons que c'est plutôt dans les beaux quartiers que dans les zones ouvrières que M. Glistrup a vu légèrement diminuer son avance.

La gauche comprend maintenant quatre formations qui sont très loin d'entretenir entre elles des rapports cordiaux. Le parti social-démocrate, très éprouvé aux élections de décembre 1973 (il avait alors dû abandonner 24 sièges), a reconquis 7 mandats et en totalise maintenant 53. Il demeure par le nombre de ses députés la première des formations du Folketing. Toutefois, cette remontée n'apparaît pas suffisante pour lui permettre de prendre immédiatement le pouvoir aux libéraux, même s'il tente de s'y employer avec zèle.

Les socialistes du peuple (communistes dissidents) ont perdu 2 mandats et n'en ont plus que 9. Vraisemblablement ils ont souffert de la concurrence des deux autres partis d'extrême gauche, les communistes orthodoxes, qui gagnent un siège (ils espéraient davantage), et les socialistes de gauche, qui ont surtout bénéficié du soutien des jeunes dans les agglomérations urbaines.

Le premier ministre, M. Poul Hartling, n'avait pas démissionné à la suite de la dissolution du Parlement, le 5 décembre. Après la proclamation des résultats, il a laissé entendre qu'il comptait rester au pouvoir, puisque le pays lui avait manifesté un regain de confiance. Mais il est évident qu'il ne pourra gouverner en s'appuyant seulement sur quarante-deux mandats sur cent soixante-dix-neuf. Il va donc lui falloir, de nouveau, chercher des alliés. Le porte-parole des radicaux M. Baunsgaard (ancien premier ministre), avait déjà déclaré, la veille des élections, qu'il ferait tout pour essayer de soutenir un cabinet de coalition majoritaire, qui comprendrait les sociaux-démocrates et les libéraux de M. Hartling. Mais M. Hartling, comme le président du parti social-démocrate, M. Anker Joergensen, ne semble guère, pour l'instant du moins, prêts à accepter une telle solution. Les nécessités d'une situation économique très préoccupante les amèneront peut-être à changer d'avis.

En attendant, M. Hartling doit, dès vendredi matin, commencer ses consultations avec les différents partis pour voir de quelles possibilités de manœuvre il dispose.

CAMILLE OLSEN.

Les résultats des élections

PARTIS DE GAUCHE	VOIX %	VOIX Gains (1) ou pertes %	SIÈGES Nombre	SIÈGES Gains (1) ou pertes %
Social-démocrate	30	+ 4,4	53	+ 7
Socialiste populaire	4,9	— 1,1	9	— 2
Socialiste de gauche	2,1	+ 0,6	4	+ 4
Communiste	4,2	+ 0,6	7	+ 1
PARTIS NON SOCIALISTES :				
Libéral	23,3	+ 11	42	+ 20
Progrès (anti-impôts)	13,6	— 2,3	24	— 4
Radical	7,1	— 4,1	13	— 7
Conservateur	5,5	— 3,7	10	— 6
Chrétien populaire	5,3	+ 1,3	9	+ 2
Centre démocrate	2,2	— 5,6	4	— 10
Géorgiste	1,8	— 1,1	0	— 5
Total	100 %	(3)	175 (2)	(3)

(1) Par rapport aux élections de décembre 1973.
(2) A ces cent soixante-quinze députés métropolitains viendront s'adjoindre deux élus des îles Féroé et deux du Groenland.
(3) 17,9 % des votants ont changé leur vote depuis la dernière consultation, modifiant l'attribution de trente-quatre sièges.

Espagne

UN PROJET DE LOI SUR LA RÉORGANISATION DE LA DÉFENSE NATIONALE EST RETIRÉ PAR LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le gouvernement espagnol a retiré le projet de loi présenté l'année dernière par le lieutenant-général Manuel Diez Alegria, alors chef du haut état-major, et qui visait à créer un superministère de la défense nationale, apprend-on le jeudi 9 janvier. Le projet demandait aux forces armées d'être « *l'instrument de la politique extérieure de la nation* » et leur assignait comme rôle « *le soin de veiller à l'observation des dispositions et des accords nationaux et internationaux* ».

Le projet de loi avait suscité des réserves, en raison du rôle prédominant donné au haut état-major. Selon le texte du projet, « *le gouvernement, assisté par le conseil de défense nationale (formé par les chefs d'état-major), détermine la politique de défense et garantit son exécution. C'est au président du gouvernement que revient la direction de cette politique ; il doit assurer la coordination de tous les organes qui y participent ; c'est pourquoi le haut état-major est à sa disposition comme organe de travail* ».

Les généraux « bleus » (phalangistes), majoritaires au sein de la commission de la défense nationale des Cortès, estimaient que le projet favorisait une armée « technique » et « politiquement neutre ». Les pressions exercées sur le gouvernement ont été fortes l'année dernière. Le général Diez Alegria a été limogé et le gouvernement a préféré retirer le projet avant que celui-ci ne soit repoussé en commission par les Cortès. — J.-A. N.

Portugal

Conférence « au sommet » entre dirigeants portugais et angolais dans l'Algarve

Les dirigeants portugais et les leaders des trois mouvements de libération de l'Angola se sont retrouvés, le vendredi 10 janvier, à Portimao, dans l'Algarve, au sud du Portugal, pour définir les modalités de l'accession à l'indépendance de l'Angola et pour mettre au point un gouvernement de transition. Des précautions exceptionnelles de sécurité ont été prises autour de l'hôtel où a lieu cette première conférence « au sommet ».

La délégation portugaise est composée du major Melo Antunes, ministre d'Etat chargé de superviser les questions de décolonisation ; de MM. Mario Soares, ministre des affaires étrangères ; Almeida Santos, ministre de la relation inter-territoriale, et de l'amiral Rosa Coutinho, haut commissaire du Portugal à Luanda.

Les nationalistes angolais sont représentés par les présidents des trois mouvements, M.P.L.A., F.N.L.A. et Unita, c'est-à-dire, respectivement, MM. Agostinho Neto, Holden Roberto et Jonas Savimbi. Le président de la République portugaise, le général Costa Gomes, devait assister à la séance inaugurale. Aucun des dirigeants nationalistes angolais n'a fait de déclaration à son arrivée. Ils ont été accueillis par M. Almeida Santos et immédiatement conduits à leurs lieux de résidence.

Les trois mouvements de libération de l'Angola seraient tombés d'accord sur la formation d'un commandement commun de leurs forces, qui s'élèveraient en tout à trente mille hommes. Le Portugal serait autorisé à maintenir des effectifs en nombre équivalent mais ces effectifs, selon les Angolais, devraient être rapatriés quatre mois avant la proclamation de l'indépendance. Dans les milieux portugais, on manifeste un certain optimisme et l'on exprime l'espoir que l'indépendance de l'Angola pourra être proclamée avant la fin de cette année. — (A.F.P., Reuter.)

● *L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a été officiellement* reconnue jeudi 9 janvier à la 24e session du comité de libération de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine), qui se tient actuellement à Dar-Es-Salaam. L'UNITA était le seul mouvement angolais qui n'ait pas bénéficié, jusqu'à présent, du soutien de l'organisation panafricaine. — (A.F.P., Reuter.)

M. MANUEL SERRA QUITTE LE PARTI SOCIALISTE

Lisbonne (Reuter). — Une fraction du parti socialiste portugais a fait scission jeudi 9 janvier et s'est constituée en formation politique autonome, le Front populaire socialiste. Les militants de cette tendance, dirigée par M. Manuel Serra, accusent la direction du parti de « *s'être compromise avec la classe dirigeante, la social-démocratie européenne et l'aventurisme d'extrême droite* ».

Ils demandent à tous les socialistes de « *rejeter le socialisme du culte de la personnalité enrobé dans de belles phrases marxistes* », une allusion évidente à M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste et ministre des affaires étrangères.

[Le Mouvement socialiste populaire, dirigé par M. Manuel Serra, était un groupe autonome qui s'était rallié au parti socialiste à l'issue du premier congrès national de cette formation, le 14 décembre dernier. Les thèses de gauche défendues par M. Manuel Serra ne l'avaient pas emporté et ce dernier venait de refuser de faire partie du secrétariat du parti socialiste.

Son départ et sa décision de prendre la tête d'un nouveau Front populaire socialiste ne surprennent donc pas réellement mais elles sont de nature à affaiblir sérieusement le parti de M. Mario Soares à la veille des élections de la Constituante. M. Manuel Serra et ses amis pourraient se rapprocher du MES (Mouvement de la gauche socialiste) qui a également connu des scissions depuis son congrès national du 20 décembre.]

Pologne

● *En raison de la hausse du prix du papier* sur le marché mondial, les polonais ne peuvent plus lire le journal le dimanche depuis le début de l'année 1975. Ainsi, *Trybuna Ludu*, organe du comité central du parti ouvrier polonais (tirage : plus d'un million d'exemplaires), qui paraissait sept fois par semaine, n'a plus d'édition dominicale, de même que *Zycie Warszawy*, le grand quotidien d'information de la capitale polonaise, qui paraît désormais le lundi au lieu du dimanche.

Les prix de la majorité des journaux et périodiques polonais ont doublé en deux ans, et l'on s'attend, d'autre part, à des limitations dans le volume des journaux et le tirage des maisons d'édition. — (A.F.P.)

Grande-Bretagne

« La police ne doit pas user de la force plus qu'il n'est nécessaire »

De notre correspondant

Londres. — *Le tribunal de Slough vient d'accorder des dommages et intérêts à deux jeunes gens traités de façon un peu trop rude par la police.*

En août dernier, quelques milliers de hippies avaient organisé un festival de musique « pop » dans le parc de Windsor, dont l'accès leur avait été interdit. Au bout de trois jours, la police les expulsa, non sans heurts.

A la suite de cet affrontement, trois des victimes engagèrent des poursuites contre le « chief constable » de la vallée de la Tamise. Deux d'entre elles ont eu gain de cause, jeudi 9 janvier. M. Albery, un assistant social, qui, devant le tribunal, arborait une fausse barbe de père Noël et portait une robe indienne, a obtenu 70 livres de dommages et intérêts à cause d'un coup de poing au visage que le tribunal a qualifié d'« agression tout à fait injustifiée ». Le même verdict a été rendu en faveur de Miss Senior, une institutrice qui perdit une touffe de cheveux, alors qu'elle « actionnait des clochettes tibétaines d'une manière pacifique ».

Le juge a, certes, reconnu que des « sauvages » se trouvaient parmi les manifestants de Windsor. Mais, selon lui, la police a le devoir « de ne pas user de la force plus qu'il n'est nécessaire ».

Le procès a posé un autre problème. A deux reprises, le juge a exigé de la compagnie indépendante de télévision qu'elle produise l'ensemble du film tourné à Windsor et dont une partie seulement a été montrée au public. La compagnie, estimant que le travail des opérateurs deviendrait impossible s'ils pouvaient être considérés comme rendant service aux policiers, a fermement repoussé cette requête.

Le juge, considérant qu'il s'agissait là d'un « mépris de la Cour », a annoncé qu'il infligerait une amende à la compagnie de télévision. Quant à la B.B.C., elle avait résolu le problème en prenant la précaution de détruire son film quelques jours après les événements.

J. W.

Union soviétique

LA « PRAVDA » REPROCHE AUX CADRES GÉORGIENS DE « MÉPRISER LA DISCIPLINE D'ÉTAT »

Moscou (A.F.P.). — L'appareil du P.C. de Géorgie est critiqué par la *Pravda* pour son rôle dans l'activité économique de la république, son « formalisme » et son « bureaucratisme ».

Le secrétaire du parti du ministère de l'industrie légère de Géorgie reproche, en effet, à ses collègues de ne pas favoriser suffisamment les « fusions » et les « regroupements » d'entreprises au sein des diverses branches industrielles.

Il les accuse également de souvent « *manquer de sens des responsabilités et de mépriser la discipline d'Etat* ».

Surtout, il leur reproche de ne pas « *prêter suffisamment attention au courrier des lecteurs, à la presse et au parti, signalant des irrégularités et des injustices* ».

[En 1972, la direction du P.C. de Géorgie avait été remaniée à la suite de la découverte d'une série de scandales. M. Mjavanadzé est premier secrétaire de cette république depuis 1953 et membre suppléant du bureau politique soviétique depuis 1957.]

LA COUR D'APPEL CONFIRME LA CONDAMNATION A MORT D'UN DIRECTEUR JUIF DE MAGASIN

Moscou (A.F.P.). — La Cour suprême a rejeté un appel de l'ancien directeur juif du magasin de Moscou Tadjikistan, M. Alexandre Leviev, condamné à mort le mois dernier pour avoir touché des pots-de-vin, a déclaré son fils aux journalistes.

Le journal des syndicats, *Troud*, fait état de cette affaire. Le quotidien ne mentionne pas le fait que Leviev est juif, mais il indique qu'il avait été arrêté après avoir demandé à quitter le pays pour Vienne, qui est connu comme le principal point de transit des juifs soviétiques quittant le pays.

La mère de M. Leviev avait déclaré aux journalistes, il y a un mois, que son fils était enfermé dans la prison de la capitale Lefortovo, et qu'il n'était pas coupable d'avoir touché des pots-de-vin. Elle avait néanmoins reconnu que son fils avait été impliqué dans des affaires de spéculation.

PROCHE-ORIENT

Le canal de Suez ne sera pas rouvert tant que la sécurité de la navigation ne sera pas assurée

déclare M. Ismaïl Fahmi

M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré dans une interview publiée jeudi 9 janvier par l'hebdomadaire libanais *Al Hawadess* que le canal de Suez ne serait pas rouvert à la navigation internationale tant que l'Egypte ne sera pas à même d'assurer la sécurité des bâtiments de commerce. M. Fahmi a ajouté qu'en vertu de la convention de Constantinople (1) la sécurité de la navigation incombait à l'Egypte. Cette déclaration confirme l'opinion des milieux diplomatiques du Caire selon laquelle les Egyptiens pourraient retarder la réouverture du canal — qui devrait être techniquement possible au printemps — tant que les Israéliens n'auront pas effectué un nouveau retrait substantiel dans le Sinaï.

Al Hawadess affirme d'autre part que le chah d'Iran aurait récemment informé les Israéliens, par l'intermédiaire de M. Kissinger, qu'il était prêt à leur fournir la quantité de pétrole dont ils ont besoin pour leur consommation s'ils acceptent de se retirer des champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss, dans le Sinaï.

Les divergences égypto-soviétiques

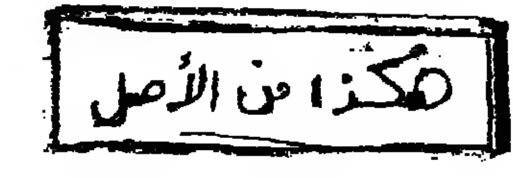
Le quotidien libanais *Al Moharrer* a affirmé jeudi que les divergences égypto-soviétiques avaient atteint un tel degré qu'il semble difficile de les aplanir pour l'instant. Le journal ajoutait que la visite au Caire du chah d'Iran et le prochain voyage du roi Fayçal en Egypte rendront la situation encore plus complexe.

Dans sa récente interview au quotidien libanais *Al Anouar* — dont le texte intégral a été publié jeudi par le journal égyptien *Al Ahram*, — M. Sadate avait exposé en détail les problèmes en suspens entre l'Egypte et l'U.R.S.S. Selon le chef de l'Etat égyptien, il y a, entre Le Caire et Moscou, trois importantes questions en suspens concernant les livraisons d'armes : le remplacement du matériel perdu au cours du dernier conflit, le respect des contrats signés antérieurement avec les Soviétiques, et la mise à jour des livraisons en fonction des progrès réalisés dans le domaine de l'armement depuis la guerre d'octobre 1973. M. Sadate a révélé qu'au cours de la visite des ministres égyptiens des affaires étrangères et de la guerre à Moscou il avait été convenu que l'U.R.S.S. fournirait « *une partie* » des armes demandées par l'Egypte. Il a laissé entendre que ces propositions étaient bien en deçà de ce que souhaitait Le Caire, en ce qui concerne non seulement le remplacement du matériel perdu durant la guerre d'octobre, mais aussi la livraison d'armes nouvelles et modernes, comparables à celles acquises par la Syrie et Israël.

Interrogé sur les raisons qui, à son avis, empêchent l'U.R.S.S. d'avoir la même attitude envers l'Egypte qu'à l'égard de la Syrie, le président Sadate a déclaré : « *Je préfère ne pas traiter ce sujet car je suis soucieux de préserver mes relations avec l'Union soviétique et souhaite ne pas aggraver les malentendus. Nous devons, au contraire, parvenir à une solution, mais sans pour autant cacher la vérité.* »

Rappelant que la situation est « gelée » en attendant la visite de M. Brejnev, prévue initialement pour la mi-janvier, le président Sadate a enfin indiqué que la question des dettes égyptiennes devait être étudiée lors de cette rencontre : « *Nous étions intéressés, a-t-il dit, par la fixation de nouveaux délais pour le remboursement des dettes.* »

(1) Signée le 29 octobre 1888, la convention de Constantinople garantit la liberté et la sécurité de la navigation sur le canal de Suez.



هكذا عن الاصل

AFRIQUE

Maroc

LA VISITE DE M. CHEYSSON A RABAT

Les accords entre la C.E.E. et les pays du Maghreb doivent ouvrir des perspectives au dialogue euro-arabe

De notre correspondant

Rabat. — L'accord d'association que la Communauté économique européenne (C.E.E.) se propose de signer avec le Maroc et l'accord similaire à conclure avec l'Algérie et la Tunisie doivent ouvrir des perspectives concrètes au dialogue euro-arabe. Au-delà des préférences tarifaires ou contingentaires sur le plan des échanges commerciaux, ils peuvent constituer le point de départ d'une « *aventure conjointe* », qui dans le respect des indépendances respectives, peut être exemplaire pour les rapports que l'Europe des Neuf cherche à établir avec le monde arabe. Tels ont été, en substance, les propos tenus par M. Claude Cheysson lors de la conférence de presse que le commissaire chargé des relations avec le tiers-monde à la commission exécutive de la C.E.E. a tenue à Rabat le mercredi 8 janvier.

Auparavant, M. Cheysson avait eu, sur ce thème, des entretiens avec les responsables marocains dont il était l'invité. Il a plaidé, à Rabat, pour le présent et pour l'avenir. Dans l'immédiat, un nouvel accord d'association — plus large que le premier, conclu pour cinq ans en 1969 — doit être, en principe, signé entre la C.E.E. et le Maroc au cours du premier semestre de 1975. Avant tout, un rapprochement des points de vue des partenaires est indispensable pour aplanir les difficultés que rencontre Rabat pour exporter certains produits, telles les oranges et les tomates. En ce qui concerne l'avenir, il faut retenir cette formule de M. Cheysson : « *Votre main-d'œuvre vient à nos usines européennes. Il faut en arriver à amener des usines à votre main-d'œuvre.* » Il faut aussi avoir présent à l'esprit le fait que 40 % du commerce mondial se faisant avec la C.E.E., les pays du Maghreb peuvent, en orientant certaines de leurs productions en fonction des larges besoins européens, trouver des débouchés rémunérateurs. Ce serait le cas, par exemple, pour le soja, que la C.E.E. achète en grandes quantités aux Etats-Unis, à défaut d'autres fournisseurs.

L'accord d'association dont l'élaboration finale est en cours, comprendra des clauses économiques qui apporteront des améliorations aux préférences tarifaires et contingentaires établies en 1969, des clauses financières et des clauses relatives à la main-d'œuvre marocaine dans la C.E.E. Ces deux dernières catégories de dispositions n'existaient pas dans le premier accord. Elles permettront, d'une part, l'octroi de prêts remboursables en quarante ans au taux de 1 % et des possibilités de concours de la Banque européenne d'investissements, d'autre part, une meilleure protection à divers titres des travailleurs migrants.

A cela, pas de contrepartie en faveur des pays de la C.E.E., sauf la clause classique de la nation la plus favorisée. Il ne saurait en effet s'agir, pour la Communauté européenne, d'imposer un pacte néo-colonial. Les perspectives du dialogue euro-arabe ont donné des dimensions et un esprit nouveaux aux démarches de la C.E.E. M. Cheysson pense que le moment est venu de poser des bases d'avenir.

LOUIS GRAVIER.

Algérie

DES « EFFORTS GIGANTESQUES » VONT ÊTRE CONSENTIS DANS LE DOMAINE NUCLÉAIRE

Alger (*Reuter*). — L'Algérie a l'intention de consentir des « *efforts gigantesques* » pour combler son retard dans le domaine nucléaire et être « *présente au rendez-vous de l'histoire* », a déclaré, jeudi 9 janvier, à Alger, M. Mohamed Benyahia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en inaugurant les travaux du Conseil national de la recherche scientifique. La recherche nucléaire, a-t-il ajouté, « *doit désormais être au premier plan des préoccupation* » du pays.

« *Si l'on ne veut point être exclu de ce champ qui aura de profondes répercussions sur le devenir de l'humanité, il nous faut sans plus tarder y accréditer notre présence* », a-t-il dit, en soulignant que le domaine nucléaire « *est le gage de la préservation et du renforcement de notre indépendance économique et politique* ».

[Riche en pétrole, l'Algérie s'est assez peu, jusqu'ici, intéressée à l'énergie nucléaire. La France a créé à Alger un institut de recherches nucléaires il y a une dizaine d'années, mais l'Algérie ne dispose pas encore du réacteur expérimental, seulement d'accélérateurs de particules et d'un séparateur d'isotopes. Elle a aussi commencé à prospecter le Sahara à la recherche d'uranium et a découvert un premier gisement de 12 000 tonnes de métal en 1972.]

République populaire du Congo

Les déclarations de M. Ngouabi

(Suite de la première page.)

— *La nécessité, à laquelle vous croyez, de conserver le système du parti unique vous paraît-elle liée à la situation particulière des pays en voie de développement ?*

— Ce n'est pas le cas du Congo. Mais dans un pays en voie de développement existe le besoin d'une autorité capable, par exemple, de dominer les oppositions tribales.

» Dans un pays comme le nôtre, la démocratie ne peut pas être comprise comme dans les pays occidentaux développés. Par exemple, ce qu'on voit en France, la tolérance, la liberté de la presse, la multiplicité des partis, n'est guère possible ici. On ne voit pas la presse congolaise caricaturant le chef de l'Etat comme le fait *le Canard enchaîné*. La multiplicité des partis politiques peut provoquer en Afrique des problèmes graves, telle la guerre tribale, fratricide, que le Congo a connue en 1959. A l'origine de cette guerre, il y avait l'opposition entre l'U.D.D.I.A. (Union démocratique pour le développement des intérêts africains) de M. Fulbert Youlou, et le M.S.A. (Mouvement socialiste africain) de M. Jacques Opangault.

» Mais, pour nous, la nécessité d'avoir un parti unique est conditionnée par l'option socialiste plus que par le niveau de notre développement économique. Nous estimons qu'il doit y avoir un parti jouant le rôle d'état-major et d'avant-garde, capable de représenter le peuple dans son ensemble. Voyez les autres pays marxistes, vous n'y trouvez pas de partis d'opposition.

» Au Congo, autour du parti, existent des organisations de masse qui disposent d'une certaine latitude. Nous vivons sous le régime du parti unique, mais ce n'est pas une dictature.

Le rôle du secteur privé

— *Malgré l'extension du secteur public, le secteur privé reste, en République populaire du Congo, le premier employeur. Par ailleurs, la liberté du culte est respectée. Ces concessions sont-elles appelées à disparaître ?*

— Effectivement, le secteur privé est peut-être encore le premier employeur. Ainsi, le commerce est aux mains du privé et utilise une main-d'œuvre abondante. C'est aussi vrai des potasses et du pétrole. Mais le Congo vient de nationaliser la distribution des hydrocarbures et de prendre le contrôle du secteur bancaire et des assurances. Il est donc difficile de faire une estimation exacte de l'emploi dans le secteur privé. S'il reste important, il ne s'agit là que d'une étape.

» Lors de ma conférence de presse, à Paris, en 1972, j'avais clairement défini l'option du régime : c'est le socialisme scientifique (qui n'est ni africain, ni bantou, ni congolais). Cette option reste valable. Nous menons une lutte acharnée pour que les secteurs-clés soient dominés par l'Etat. Cependant, nous n'avons pas besoin non plus de faire de l'aventurisme. Les nationalisations ne répondent pas à je ne sais quelle haine envers le secteur privé mais au souci de l'intérêt général. Le secteur privé est donc encore toléré dans une large mesure, mais nous luttons pour que la situation se renverse progressivement.

» En revanche, un secteur privé non dominant peut encore exister pendant longtemps. Nous combattons les monopoles, pas les petites entreprises.

» En ce qui concerne la liberté du culte, elle se justifie par un souci de réalisme. Les cultes, quels qu'ils soient (or ils sont nombreux et ils se multiplient) sont des phénomènes avec lesquels on doit compter. Au Congo, il suffit parfois que quelqu'un fasse une action héroïque pour qu'il devienne un dieu ou un mythe. Il n'y a pas que des catholiques, des protestants ou des musulmans. Il existe aussi, par exemple, une grande religion, le kibanguisme. Simon Kibangu, originaire du Zaïre, a été torturé et a fini par mourir en prison (1). De là est née une religion dont son fils est actuellement le principal prophète. Cette religion regroupe beaucoup de Congolais. On ne peut pas interdire cela. Ce serait faire des martyrs inutiles.

Pour réussir dans notre pays la lutte contre l'impérialisme, nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir beaucoup d'ennemis. Nous demandons seulement aux croyants de respecter le parti. Ils sont libres d'avoir une religion tant que cela ne gêne pas le pouvoir politique. Grâce à l'éducation, ils comprendront sans doute un jour que ce que nous disons est juste et que c'est à eux de venir vers nous.

L'agriculture priorité des priorités

— *L'organe de votre parti,* Etumba, *titrait récemment : « Au Congo l'agriculture constitue la priorité des priorités. » Celle-ci ne représente pourtant qu'une faible partie du produit intérieur brut, et le budget de l'Etat n'y consacre encore que des sommes modestes. Comment expliquez-vous cette apparente contradiction ?*

— Nous avons hérité d'une situation coloniale déplorable, mais il est vrai que, pendant ces dix dernières années, nous n'avons pas suffisamment développé l'agriculture. C'est effectivement une contradiction. La tendance a plutôt consisté à créer des entreprises d'Etat permettant de résoudre certains problèmes de développement ainsi que ceux posés par le chômage.

» C'est pourquoi l'agriculture a été négligée. Mais nous avons mis au point et venons d'adopter un programme triennal dans lequel, au contraire, une place de choix est réservée à l'agriculture. Nous nous proposons de développer l'élevage, car le Congo importe encore la plus grande partie de la viande consommée. Nous devons aussi développer la culture du manioc, qui reste notre nourriture de base. C'est donc à bon droit que nous disons que l'agriculture est la priorité des priorités.

— *Votre pays entretient de fructueuses relations avec la Chine populaire comme avec l'U.R.S.S. Pensez-vous maintenir la balance égale entre ces deux pays ?*

— Nous connaissons la querelle idéologique qui oppose ces deux pays. A nos yeux, ils appartiennent tous deux au camp socialiste. Ce n'est pas simple modestie de notre part, mais nous estimons que notre pays n'est pas encore socialiste. Nous en sommes à l'étape de la libération nationale. Nous avons besoin de vrais amis, capables de nous aider à résoudre nos problèmes. L'U.R.S.S. et la Chine sont parmi les meilleurs amis du Congo. Non seulement en raison de leur option politique, mais aussi de l'aide concrète qu'ils nous prodiguent.

» Il ne nous est pas possible, idéologiquement parlant, de nous ranger du côté de l'un ou de l'autre. Ce serait, d'ailleurs, concourir à affaiblir le camp socialiste. Nous cherchons, au contraire, à les aider à résoudre cette contradiction. Or nous pouvons constater aujourd'hui les progrès de la collaboration américano-soviétique, d'une part, américano-chinoise d'autre part. Cela semble inaugurer un nouvel équilibre dans les relations internationales.

» En fin de compte, c'est à notre peuple que revient le dernier mot. C'est à lui d'apprécier l'aide concrète qu'apportent les uns et les autres dans la lutte contre l'impérialisme.

Une véritable coopération avec la France

— *Vous paraissez vouloir conserver de bonnes relations avec la France, qui demeure votre principal partenaire économique. Vous qualifiez pourtant la politique française de « néo-colonialiste ». Pourriez-vous préciser votre position sur ce point et la manière dont vous envisagez l'avenir des relations franco-congolaises ?*

— Depuis 1972, date de mon voyage en France, où nous avons posé ce problème, nous avons signé de nouveaux accords de coopération, qui respectent la souveraineté de chacun des Etats. C'est dans ce sens-là seulement que nous pouvons entendre une véritable coopération, qui respecte la dignité de chacun.

» Nous qualifions la politique française de « *néo-colonialiste* ». Expliquons-nous. Dans les pays anciennement colonisés par la France, ont été mises en place, après l'indépendance, des structures administratives, militaires ou économiques dominantes, qui favorisaient plus l'ancienne métropole que les jeunes Etats. Certains pays africains se sentent aujourd'hui encore liés à la France dans le cadre d'organisations internationales, telles que l'OCAM (2). Ils seraient obligés de se concerter au sein de ces organismes, qui sont en fait contrôlés par l'ancienne métropole.

C'est pourquoi nous avons, en 1963, renversé un régime qui dépendait complètement de la France. Aujourd'hui, au Congo, la domination néo-coloniale s'exprime surtout dans les domaines économiques et culturel. C'est contre cela que nous luttons, par la formation, notamment, de cadres nationaux. Sur le plan économique, tant que la balance commerciale avec la France restera déficitaire, nous continuerons à lutter. Nous estimons que les entreprises installées chez nous doivent profiter à la fois à ceux qui les ont installées et aux Congolais. Si le gouvernement français manifeste une mauvaise compréhension sur ce point, la coopération ne peut pas être bonne. Le Congo est dans une position de souveraineté nationale. Il ne s'agit pas de haine contre un peuple. Les Français installés ici n'ont d'ailleurs jamais rencontré un sentiment de ce genre. Dans la mesure où la France est capable de comprendre l'orientation anticapitaliste de la politique congolaise, la coopération peut se faire dans des conditions normales et même excellentes.

Propos recueillis par
OLIVIER POSTEL-VINAY.

(1) Fondée en 1921 par un ancien catéchiste baptiste, le « prophète » Simon Kimbangu, et dirigée aujourd'hui par son fils, l'Eglise kimbanguiste compte dans les six pays d'Afrique centrale, où elle s'est implantée, quelque cinq millions de fidèles. Elle a été admise, en 1969, au Conseil œcuménique des Eglises.

(2) Organisation commune africaine et malgache. La République populaire du Congo l'a quittée en 1972.

Sahara espagnol

La Cour de La Haye accepte de donner un « avis consultatif »

La Cour internationale de justice de La Haye a accepté, à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies, de donner son « avis consultatif » dans l'affaire du Sahara occidental dit espagnol. Le 13 décembre 1974, l'Assemblée générale de l'ONU avait entériné, par 88 voix pour et 43 abstentions, une décision de sa commission pour les territoires non autonomes visant à soumettre à la Cour de La Haye la question de savoir si le Sahara espagnol était, au moment de sa colonisation par l'Espagne, un « *territoire sans maître* », et, dans le cas d'une réponse négative, quels étaient les liens juridiques de ce territoire avec le Maroc et la Mauritanie, qui le revendiquent tous deux. La commission invitait en même temps l'Espagne à surseoir à l'organisation du référendum au Sahara occidental, référendum qui avait été annoncé pour le printemps 1975.

Dans un communiqué, le greffe de la Cour internationale de justice déclare que, « *par ordonnance du 3 janvier 1975, le président de la Cour a fixé au 27 mars 1975 la* date d'expiration *du délai dans lequel des exposés écrits peuvent être présentés par les Etats jugés par la Cour susceptibles de fournir des renseignements sur les questions ainsi posées.*

» *Les Etats membres de l'Organisation des Nations unies ont été avisés que, au cas où ils seraient en mesure* de *renseigner utilement la Cour, celle-ci serait prête à recevoir d'eux des exposés écrits dans le délai ci-dessus indiqué. La suite de la procédure a été réservé* ».

Les thèses en présence

Le 17 septembre dernier, le roi du Maroc, Hassan II, avait fait la déclaration suivante : « *L'Espagne prétend que le Sahara est une terre en déshérence, une* e res nullius », *et qu'il n'y avait aucune administration établie lorsqu'elle l'occupa. Nous prétendons le contraire et nous demanderons à La Haye de* sa *prononcer à cet égard. Si cette Cour estime que le Sahara était bien en déshérence, alors nous acceptons le référendum qui y sera organisé avec tous les pays se déclarant concernés. Par contre, si la Cour internationale de La Haye reconnaît au Maroc ses titres de propriété, alors je demanderai à l'ONU d'engager l'Espagne* à *négocier avec nous.* »

Pour sa part, le chef de l'Etat mauritanien, M. Moktar Ould Daddah, a déclaré le 16 novembre 1974 que le recours à la Cour de La Haye « *n'exclut nullement l'autodétermination des populations du territoire* », qui n'aura de valeur, a-t-il ajouté, que si le référendum est organisé par la puissance administrante (l'Espagne) sous le contrôle de l'ONU et en consultation avec les parties intéressées. — (*A.F.P.*).

Rhodésie

LE GOUVERNEMENT SUSPEND LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES AFRICAINS

Salisbury (*A.F.P.*). — M. Desmond Larner-Burke, ministre rhodésien de l'intérieur, a donné, jeudi 9 janvier, l'ordre de suspendre les libérations de détenus africains. Il a justifié cette décision dans une interview publiée par le *Rhodesia Herald* : « *Le terrorisme*, a-t-il dit, *n'a pas cessé, loin s'en faut. C'est pourquoi aucun autre prisonnier ne sera libéré.* »

Environ trois cent vingt prisonniers sont toujours détenus dans les prisons et les camps rhodésiens. Après la libération des leaders nationalistes, en décembre 1974, soixante personnes avaient été relâchées, dont vingt juste avant Noël. Parmi elles se trouvaient d'anciens responsables des mouvements nationalistes africains.

Selon M. Larner-Burke, plusieurs violations du cessez-le-feu se sont produites. Quatre policiers sud-africains ont été tués dans une embuscade le 23 décembre, et des incidents auraient eu lieu récemment dans le nord-est de la Rhodésie.

Mozambique

L'AFRIQUE DU SUD POURRA UTILISER L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE CABORA-BASSA

Johannesburg (*U.P.I.*). — M. Joaquim Chissano, premier ministre du Mozambique, autorisera la fourniture d'électricité à l'Afrique du Sud, a déclaré, jeudi 9 janvier, la radio sud-africaine.

L'énergie électrique du barrage de Cabora-Bassa commencera à être fournie dès l'entrée en fonctionnement du barrage, vers le milieu de l'année. Le barrage fournira à plein régime plus de 18 000 millions de kilowatts-heures par an, soit presque le double de celle du barrage d'Assouan, en Egypte.

Les pylônes et les lignes d'approvisionnement vers l'Afrique du Sud ont déjà été installés. A ce propos, M. Chissano a déclaré que les fournitures aux autres voisins du Mozambique dépendraient des besoins de l'Afrique du Sud. A terme, le Mozambique utilisera lui-même « *la plus grande partie, sinon la totalité* de l'*énergie* », a déclaré le premier ministre.

Construit sur le Zambèze par les Portugais, le barrage de Cabora-Bassa a été depuis 1968, date du début de sa construction, le principal objectif des guérilleros du FRELIMO, dont il fera désormais la richesse. Malgré les attaques, la construction n'avait jamais été interrompue. Il y a deux mois, le barrage proprement dit a été achevé, les eaux retenues par cet énorme ouvrage formeront un lac qui, dans deux ans, couvrira 250 kilomètres de long et 38 kilomètres de large dans sa plus grande amplitude.

Nigéria

- M. JAMES CALLAGHAN, secrétaire au Foreign Office, est arrivé jeudi 9 janvier à Lagos, venant de Nairobi (Kenya), pour une courte visite au Nigéria, dernière étape de sa tournée de douze jours dans sept pays d'Afrique. La presse nigériane a mis l'accent jeudi sur la responsabilité de Londres en ce qui concerne un règlement de l'affaire rhodésienne et souligné qu'aucun compromis n'était possible sur les principe de la règle de la majorité. — (*Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

L'Arabie Saoudite achète aux États-Unis soixante avions de combat

De notre correspondant

Washington. — Le département d'Etat a confirmé, jeudi 9 janvier, la vente à l'Arabie Saoudite de chasseurs bombardiers Northrop F5. Ce marché, évalué à quelque 750 millions de dollars (environ 3 300 millions de francs) porte également sur l'entraînement des pilotes saoudiens et la fourniture de pièces détachées.

Le département d'Etat s'est refusé à indiquer le nombre d'appareils prévus dans le contrat, mais on tient de bonne source que l'Arabie Saoudite recevra quarante F5E et vingt F5F, une version à deux places du F5E pouvant servir de chasseur d'interception. L'Arabie Saoudite a déjà acquis, il y a deux ans, une cinquantaine d'avions de même modèle.

En annonçant cet important marché, les officiels américains ont insisté sur le caractère normal de cette opération commerciale. M. Anderson, porte-parole du département d'Etat, a confirmé l'accord entre Washington et Ryad concernant une expansion des forces armées saoudiennes au cours de la prochaine décennie. Les Etats-Unis, a dit le porte-parole en substance, ont des arrangements de défense permanents avec l'Arabie saoudite depuis plusieurs années, et le marché qui vient d'être conclu doit permettre à l'Arabie saoudite de défendre la région du golfe Persique. Selon le porte-parole, M. Kissinger ne pense pas que la vente de ces appareils doive mener à une course aux armements « *régionale* ». De même, le secrétaire d'Etat considère que les règles en vigueur avec les pays du tiers-monde doivent être appliquées, c'est-à-dire que l'Arabie Saoudite ne saurait remettre ces appareils à un autre pays sans l'accord des Etats-Unis. En fait, les Etats-Unis ne peuvent pratiquement que protester contre un éventuel transfert et refuser de livrer des pièces de rechange.

La vente des chasseurs à l'Arabie Saoudite représente, dit-on, la première phase d'un programme recommandé l'an dernier par le Pentagone, visant à accroître la coopération militaire entre les deux pays, notamment par la fourniture au cours de la prochaine décennie d'avions, de chars et de navires de guerre dont le coût est évalué en milliards de dollars. L'Arabie Saoudite n'en reste pas moins le troisième client des Etats-Unis (1). Ses commandes passées en juin 1974 représentaient 588 millions de dollars, alors que celles de l'Iran et d'Israël s'établissaient respectivement à 3 800 millions et 2 100 millions de dollars.

HENRI PIERRE.

(1) L'Arabie Saoudite a déjà acheté à la France trente-huit Mirage III.

ASIE

Vietnam du Sud

L'octroi de nouveaux crédits américains suscite une vive opposition au Congrès

La situation militaire au Vietnam du Sud, après la chute, au début de la semaine, de Phuoc-Binh, continue de préoccuper vivement Washington. Il se confirme que le président Ford demandera prochainement au Congrès d'approuver l'octroi de crédits militaires supplémentaires à Saigon, sans doute 300 millions de dollars, en plus des 700 millions déjà consentis par le Congrès l'an dernier dans le cadre de la loi sur l'aide à l'étranger. L'exécutif ne ferait ainsi que réitérer sa première demande d'une somme de 1 milliard de dollars, ramenée à 700 millions de dollars par la Chambre des représentants. La nouvelle demande rencontre déjà une forte opposition dans les milieux parlementaires américains. Le sénateur Mansfield, chef de la majorité au Sénat, a déclaré qu'il était absolument opposé à une aide militaire supplémentaire au gouvernement du Vietnam du Sud : *« Ceci signifierait davantage de morts et de combats, et il faut bien que cela cesse d'une manière ou d'une autre »*, a-t-il ajouté.

Analysant les raisons de la chute de Phuoc-Binh, les experts de la Maison Blanche et du Pentagone estiment qu'elle est moins due au manque de combativité des forces sud-vietnamiennes qu'à l'insuffisance des fournitures de guerre, notamment des obus et de l'essence. Un porte-parole américain à Bangkok a annoncé le jeudi 9 janvier qu'une partie des importants stocks de munitions que les Etats-Unis avaient constitués en Thaïlande était actuellement acheminée vers le Vietnam du Sud. Il s'agit, a-t-il précisé, d'une *« redistribution de nos réserves de munitions dans la région du Pacifique »*.

Néanmoins, Washington réaffirme qu'il n'est pas question d'envoyer des forces militaires américaines au secours du Vietnam du Sud. L'information de source japonaise faisant état (*le Monde* du 10 janvier) de la mise en état d'alerte, à Okinawa, de deux régiments de « marines », en raison de la situation au Vietnam du Sud, a été démentie dans la journée de jeudi par le Pentagone.

D'autre part, toujours selon le département américain de la défense, les six navires américains — dont le porte-avions à propulsion nucléaire *Enterprise*, — qui avaient quitté les Philippines lundi, ne se rendraient pas au large du Vietnam du Sud, mais dans l'océan Indien.

La région de Phuoc-Binh bombardée intensément

Sur le plan militaire, l'aviation sud-vietnamienne a intensément bombardé la région de Phuoc-Binh, après la chute de la capitale provinciale. Le représentant du *G.R.P.* à Saigon a *affirmé*, jeudi, que ces bombardements avaient fait des dizaines de victimes civiles. Des quartiers entiers ont été détruits à Loc-Ninh, dans la province voisine de Binh-Long. De durs combats se sont poursuivis, d'autre part, pour la troisième journée consécutive, dans la région de Bong-Son, située à 480 kilomètres au nord-est de Saigon. Les forces du *F.N.L.* ont détruit un pont à une centaine de kilomètres au nord de Bong-Son, coupant ainsi la route stratégique numéro un.

Enfin, au cours d'une manifestation organisée jeudi soir à Saigon, le dirigeant du mouvement contre la corruption a déclaré que le président Thieu devait être tenu pour responsable de la perte de la province de Phuoc-Long. *« Davantage de territoires et de nouveaux chefs-lieux de province et de district tomberont aux mains des communistes tant que ce pays sera dirigé par le président Thieu et ses fonctionnaires corrompus, »* a-t-il souligné.

● AU CAMBODGE, de violents affrontements se sont poursuivis jeudi, au sud-est de Phnom-Penh. Trois roquettes ont été tirées vendredi à proximité de l'ambassade de France, faisant un tué et trois blessés parmi la population khmère.

D'autre part, le prince Norodom Sihanouk a affirmé vendredi, à Pékin, que plusieurs hautes personnalités du gouvernement de Phnom-Penh, dont le premier ministre, M. Long Boret, lui avaient fait savoir qu'elles désiraient se rallier à lui.

CORRESPONDANCE

Le rôle de la presse dans la vie politique au Cambodge

M. Soth Polin, président de l'Association des journalistes khmers, actuellement en exil en France, nous écrit :

J'ai lu avec intérêt un article de l'A.F.P., paru dans votre journal le 21 décembre, concernant la *démission* de M. Thappana Gnin, ministre de la défense de la République khmère. Selon l'agence, cette démission est interprétée par des observateurs comme motivée par des attaques personnelles de la presse locale contre le ministre.

Or, si la presse khmère était réellement capable de chasser un ministre de la défense de son poste, ce serait merveilleux. Depuis le 18 mars 1970, les journalistes ont toujours été des victimes des puissants féodaux du régime, principalement des militaires commandant une unité. La maison du directeur du journal *Nokor Thom* a été plastiquée en janvier 1972 par des hommes de main du général Sosthène Fernandez. Dans le même mois, le directeur du journal *Khmer Ekkareach* a été attaqué par les mêmes hommes qui lui ont donné des coups de hache sur la tête. Le directeur du journal *Vética Cheat* a été meurtri par les coups de hache des hommes du général Chantarainsey. Et, tout récemment, la voiture du rédacteur en chef du journal *Koh Santépheap* a été piégée ; le journaliste est resté infirme, de même que plusieurs membres de sa famille. On ne sait pas jusqu'ici d'où vient le coup. Comment des journalistes ainsi conditionnés peuvent-ils produire quelque exploit que ce soit ?

La presse khmère est d'autant plus impuissante qu'elle est, plus que jamais, muselée par ces pratiques cruelles et lâches, bien sûr, mais aussi par des mesures de *rétorsion économique* : le refus de vendre du papier, par exemple. Il faut donc voir dans la démission du général Thappana Gnin non pas un triomphe douteux du quatrième pouvoir, mais plutôt un effet des intrigues et des luttes de palais. Le repli du ministre de la défense marque plutôt l'effritement du pouvoir du premier ministre Long Boret, qui trouve en Thappana un support appréciable à son gouvernement civil et qui se trouve depuis quelque temps en lutte ouverte contre le pouvoir militaire, dont le véritable détenteur, après Lon Nol, est le général Sosthène Fernandez, commandant en chef.

D'autre part, poussé par l'ambassadeur américain à Phnom-Penh, M. John Gunther Dean, à agir contre les fausses déclarations d'effectifs dans l'armée, le maréchal Lon Nol a demandé (pour la forme ?) des comptes en juin dernier au général Thappana. Mais celui-ci a rétorqué que l'assainissement dans l'armée est impossible puisque le commandant en chef lui-même, et pour son seul profit, vole déjà la solde de deux mille cinq cents soldats

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Elliot Richardson est nommé ambassadeur à Londres

Depuis un mois, le bruit courait à Washington de la nomination imminente de M. Elliott Richardson au poste d'ambassadeur à Londres. L'agrément de la cour de Saint-James fut sollicité et accordé avec empressement. Il aurait même été officiellement transmis avant Noël. Quelles qu'aient pu être les raisons de M. Ford de retarder d'une quinzaine l'annonce des nouvelles responsabilités confiées à cet ancien ministre de la justice de M. Nixon, qui préféra démissionner avec éclat le 20 octobre 1973 plutôt que de cautionner davantage les efforts de son président *pour étouffer par n'importe quel* moyen l'affaire du Watergate, le communiqué de la Maison Blanche se double d'un geste exceptionnel. M. Ford y a fait joindre un hommage personnel d'une quinzaine de lignes, rappelant qu'il a coopéré avec M. Richarson depuis l'époque (1957) où celui-ci occupa un secrétariat d'Etat à la santé, l'éducation et l'assistance sociale (qui forment un seul superministère dans le gouvernement américain). Après avoir énuméré ses états de service successifs, le président conclut : *« J'éprouve le plus grand respect à son égard, pour son intelligence et son dévouement sans réserve au bien public. »*

Un tel éloge, ajoutant à la considération que s'est acquise M. Richardson par la dignité de sa conduite dans la crise du Watergate, devraient faire de sa « confirmation » par le Sénat une formalité chaleureuse. M. Richardson, qui est âgé de cinquante-quatre ans, a derrière lui une carrière aussi brillante que bien remplie. Il fit à Harvard des études de droit si remarquables qu'il eut l'honneur très recherché parmi les jeunes juristes américains, d'être appelé à seconder au premier rang deux éminences de la jurisprudence américaine, « Judge » Learned Hand, et « Justice » (de la Cour suprême) Félix Frankfurter. Il n'est pas non plus un novice en politique : il se fit élire à de hautes fonctions au Massachusetts et eut dans l'administration Nixon, où il entra tout d'abord comme sous-secrétaire d'Etat au département d'Etat (1969-1970), ample occasion de se familiariser avec les arcanes du pouvoir. Issu, par ailleurs, d'une des premières familles de Nouvelle Angleterre, M. Richardson apporte avec lui une compétence et un style qui l'assurent d'un accueil très positif dans la capitale britannique. — A. C.

Le tribunal Bertrand-Russell II examine le rôle des sociétés multinationales en Amérique latine

De notre correspondant

Bruxelles. — La deuxième session du tribunal Bertrand-Russell II, qui se veut l'expression de la conscience universelle, doit se tenir du 11 au 18 janvier au Palais des congrès. Le premier tribunal s'était constitué à l'initiative du philosophe anglais Bertrand Russell pour juger la guerre du Vietnam. Un second tribunal Bertrand-Russell a ensuite été créé à la demande des réfugiés latino-américains. Il comprend vingt-cinq membres effectifs et huit membres honoraires, dont Pablo Neruda à titre posthume.

La première session du tribunal, à Rome, en avril 1974, avait été consacrée aux différentes formes de violation des Droits de l'homme en Amérique latine.

Cette année, à Bruxelles, le tribunal examinera les influences économiques et surtout l'intervention des sociétés multinationales dans la politique latino-américaine. Pour constituer des dossiers, le tribunal a obtenu le soutien de juristes et d'économistes de plusieurs pays, notamment de la Communauté économique européenne et des Etats-Unis. Un dossier a notamment été préparé par la Confédération latino-américaine des travailleurs, affiliée à la C.M.T. (Confédération mondiale des travailleurs).

La veuve du président Allende, Mme Hortensia Allende, participera à un meeting qui aura lieu le jeudi 18 janvier. La séance de clôture, le 18 janvier, sera publique. Les autres débats seront limités aux personnalités participantes et aux journalistes.

PIERRE DE VOS.

DIPLOMATIE

M. Sauvagnargues estime que les « sommets » de décembre ont ouvert la voie à la coopération internationale

« Les voies sont ouvertes pour que la coopération et la concertation prennent la place de comportements qui conduiraient à des conflits », a dit, jeudi 9 janvier, M. Sauvagnargues, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à propos des trois « sommets » de décembre 1974.

Après la rencontre Giscard d'Estaing-Brejnev, le ministre des affaires étrangères estime que, compte tenu des *« quelques progrès qui restent à faire »*, il y a de *« fortes chances »* que la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe aboutisse au cours du présent semestre. Le climat de détente engendrée par la C.S.C.E. favorisera — pense-t-il — la construction de l'Europe occidentale, *« dont nous souhaitons qu'elle soit accueillie avec faveur à l'Est »*.

Les entretiens de Rambouillet — dit-il — ont confirmé la *« convergence »* des vues françaises et soviétiques au Proche-Orient, *« qu'il s'agisse de l'évacuation des territoires occupés, des frontières de 1967, du droit des Palestiniens à une patrie et du droit de tous les Etats, y compris Israël, à des frontières sûres et reconnues. »* M. Sauvagnargues a ajouté que cette position française avait été réaffirmée *« dans les mêmes termes »* à tous les interlocuteurs de la France.

Parlant du « sommet » des Neuf, le ministre a mis l'accent sur la décision de réunir régulièrement les chefs de gouvernement. Les problèmes de la Communauté *« sont si globaux, dit-il, qu'il est normal qu'ils soient évoqués au niveau des plus hauts responsables plusieurs fois par an. »* Le premier de ces « conseils européens » se réunira dans la première quinzaine de mars.

M. Sauvagnargues considère que le plus important résultat des entretiens Giscard d'Estaing-Ford est le « compromis » sur la préparation de *« la conférence entre les producteurs et les consommateurs de pétrole proposée par M. Giscard d'Estaing »*.

A ce propos, le ministre n'a, à aucun moment, rappelé que le président de la République avait, en fait, proposé une conférence à trois composantes où les pays du tiers-monde seraient représentés à part, auprès des producteurs et des consommateurs industrialisés.

Répondant à des questions, M. Sauvagnargues a souligné que ce qui importait était que le « *dialogue avec les producteurs* » commence rapidement.

M. JEAN MONNET APPROUVE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE M. GISCARD D'ESTAING

Interrogé jeudi par Robert Boulay au micro de R.T.L., à la suite de sa visite dans la matinée du même jour au président de la République, *M. Jean Monnet a notamment répondu* par l'affirmative à la question : « Aimez-vous la politique européenne de Giscard d'Estaing ? ». Il a poursuivi : « *Le général de Gaulle avait une politique qui, à son idée, était européenne, mais certainement pas à la mienne. Pompidou a pris une série de mesures pour construire l'Europe, mais Giscard a la conviction que l'Europe doit être faite, et, par conséquent, ce n'est pas seulement une vue de l'esprit, c'est le cœur qui parle.* »

M. FAJON : « Le plan criminel » de M. Kissinger

M. Fajon (communiste) demanda au ministre de *« faire connaître sans détours la position du président de la République et du gouvernement »* sur les déclarations de M. Kissinger à *Business Week*, par lesquelles le secrétaire d'Etat *« envisage la possibilité d'une action militaire des Etats-Unis contre les pays arabes producteurs de pétrole »*. M. Sauvagnargues répondit qu'il ne lui appartenait pas de prendre position publiquement sur les propos du secrétaire d'Etat. M. Fajon manda alors que soit inscrite au procès-verbal une déclaration de son groupe, dénonçant le *« plan criminel »* de M. Kissinger, et ajoutant notamment : *« Le mutisme du pouvoir sur les déclarations scandaleuses de M. Kissinger (...) n'a pas d'autre signification que celle d'un consentement complice. »*

Comme M. Forni (socialiste) lui demandait quelle serait la position de la France si les Etats-Unis employaient la force au Proche-Orient, M. Sauvagnargues affirma que la politique française allait *« à l'inverse d'une telle intervention »*.

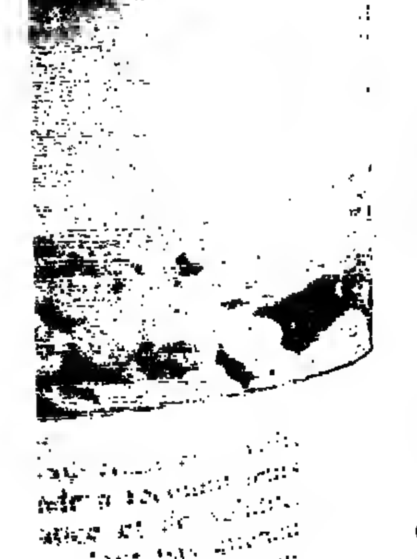
Enfin, répondant à une question de M. V. Barel (communiste) sur le refus de la Bolivie d'extrader Klaus Barbie, M. Sauvagnargues répondit que le gouvernement examinait les moyens à employer, notamment en se référant aux résolutions des Nations unies sur le châtiment des criminels de guerre, afin que la Bolivie revienne sur *« cette décision que nous ne pouvons admettre »*.

هكذا من الاصل

MATIE

...ignargues estime
...mets de décembre
... la coopération internationale

M. FAJON :
« Le plan criminel » de M. Kissinger



...rrivée

...égories"
...e de série"

EUGEOT

DIPLOMATIE

Le désir de conciliation de la France à l'égard des États-Unis

(Suite de la première page.)

L'absence — surprenante — de toute réaction officielle française aux propos de M. Kissinger n'excluant pas, « *en cas d'extrême urgence* », une intervention militaire américaine au Proche-Orient et critiquent vivement les Européens (*le Monde* du 4 janvier), sont également caractéristiques de la diplomatie de M. Giscard d'Estaing. Interrogé avec insistance, jeudi, devant la commission des affaires étrangères, par M. Fajon (communiste), le ministre a refusé de commenter les déclarations du secrétaire d'Etat. Il a fait valoir cependant, en réponse à d'autres questions, que « *toute la politique française* » au Proche-Orient tend à diminuer la tension et « *va à l'inverse* » d'une intervention militaire. Déjà le 8 janvier, M. Marchais avait pris à partie le gouvernement à propos de ce silence. M. Chirac avait qualifié ses accusations de « *dérisoires* ».

Quant aux critiques de M. Kissinger à l'adresse des gouvernements européens, M. Sauvagnargues a indiqué que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Rush, avait pris l'initiative de venir lui dire qu'elles avaient trait « *au passé* » (*le Monde* du 8 janvier).

Il reste que si les alliés des Américains ont évité de répondre à M. Kissinger (le porte-parole de Bonn indiquant seulement que son gouvernement n'était « *intéressé par aucune sorte d'affrontement* »), le président de la Confédération helvétique, M. Graber, a déclaré, quant à lui, dans la *Correspondance politique suisse* : « *Même si l'on tient compte que l'optique d'une grande puissance diffère nécessairement de celle d'une petite nation, j'estime qu'il est opportun même de jouer avec l'idée qu'en rapport avec la crise de l'énergie, la force pourrait être utilisée dans certaines circonstances.* »

MAURICE DELARUE.

Les rapports de la France avec l'OTAN sont devenus « sans complexes »

Entre la France et ses alliés atlantiques ou européens, le climat des relations sur le plan militaire a sensiblement évolué depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Ces relations témoignent d'un style à la fois plus franc et comme dépouillé de la méfiance ou de l'amertume du passé.

La nomination, par les Etats-Unis, d'un nouveau commandant suprême allié en Europe, le général Alexander Haig, qui fut secrétaire général de la Maison Blanche du temps du président Nixon, a été très critiquée outre-Atlantique. Mais aux yeux de militaires européens, le général Haig présente un avantage incontestable : il peut, sans regret, faire table rase des dissensions antérieures entre la France et l'Organisation atlantique. La désignation récente, par la France, du nouveau chef de sa mission militaire auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de division aérienne René Chesnais, va aussi dans le sens d'un apaisement et de certaines retrouvailles : le général Chesnais a été notamment, entre 1951 et 1953, l'aide de camp des généraux Eisenhower et Ridgway successivement placés à la tête du Shape.

Le choix du représentant français n'est pas dénué de signification politique et, à bien des égards, la reconnaissance, dans le communiqué publié aux Antilles après la rencontre Ford-Giscard d'Estaing, qu'il existe une coopération militaire entre la France et l'OTAN, relève du même état d'esprit.

Le chef de l'Etat français peut nier qu'un changement soit intervenu dans cette coopération. Mais, de l'avis de certains des partenaires de la France, cette collaboration se fait davantage à visage découvert, de manière plus réaliste et sans complexe, comme si les militaires français hésitaient moins que par le passé à discuter avec leurs alliés, à échanger des informations et à montrer leurs plans si leurs interlocuteurs le demandent. La coopération avec l'OTAN a cessé d'être cette nécessité dont il ne fallait pas parler publiquement. Aujourd'hui, une certaine hypocrisie est levée. On convient qu'il s'agit pour la France d'entretenir en toute régularité des relations techniques utiles aux parties en présence.

La France participe aussi à la conférence des directeurs nationaux des armements au sein de l'OTAN. Elle a accepté, notamment, de concevoir, avec la plupart de ses alliés, des projets de missiles surface-surface ou anti-aériens perfectionnés à longue portée, comme le Super-Hawk. Un observateur français assiste aux réunions du sous-groupe Eurocom de l'Eurogroupe, où la France est associée à la coopération dans le domaine des systèmes de transmission tactique.

Un ingénieur général de l'armement, mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, cumule les fonctions de chef de la section « armement » de la délégation permanente de la France auprès de l'OTAN et de représentant permanent du directeur national des armements auprès du secrétariat international de l'OTAN, avec les fonctions de représentant français au comité directeur du programme Nadge (réseau allié de surveillance électronique à grande distance) et de représentant permanent de la France au comité permanent des armements de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.). Ces multiples responsabilités placent leur titulaire au centre du dialogue de la France avec ses alliés en matière d'armement.

Il n'en demeure pas moins que de nombreux partenaires atlantiques et européens de la France continuent de regretter qu'elle ne participe pas aux travaux de l'Eurogroupe. Récemment, la France avait suggéré d'établir une procédure d'échanges d'informations entre le comité permanent des armements de l'U.E.O. et l'Eurogroupe. Cette proposition n'avait pas recueilli l'accord des autres membres européens de l'U.E.O. parce que la France insistait, selon un expert néerlandais de l'OTAN, sur un principe, à savoir que, si l'on découvrait un projet auquel la France était intéressée, ce projet devait être conçu dans le cadre de l'U.E.O.

Le « séparatisme » des Français — pour reprendre les accusations de leurs partenaires — est peut-être aussi dicté, en la matière, par le souci de préserver l'important potentiel industriel français de la totale mainmise des alliés.

JACQUES ISNARD.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

Une réponse du général Stehlin

Le général Stehlin nous a adressé une lettre en réponse au Point de vue de M. Jean-Paul Neu, président du Comité national pour l'expansion de l'industrie aéronautique, paru dans le Monde *du 9 janvier :*

L'auteur m'impute implicitement, dans ce texte, l'intention d'avoir voulu nuire à l'expansion de notre industrie aéronautique. Je souhaite que, dans les fonctions qu'il exerce actuellement, il puisse un jour rendre les services que j'ai apportés à celle-ci, tant en ce qui concerne le travail et l'emploi dans les ateliers que les débouchés hors de France. Je ne citerai, à titre d'exemple, que le fait récent de la part qui me revient dans l'autorisation accordée par le gouvernement américain à la General Electric de construire en commun avec la SNECMA le moteur de 10 tonnes de poussée, le CFM 56.

Au demeurant, si cette opération, longtemps mise en balance par les Etats-Unis, a pu être menée à bien, c'est grâce à l'intelligente politique de coopération industrielle franco-américaine pratiquée par l'actuel président-directeur général de la SNECMA, qui est aujourd'hui le meilleur « motoriste » d'Europe occidentale.

Mais l'auteur du Point de vue se borne à l'aspect commercial de l'industrie d'armement. Je lui recommande, pour élever le débat au niveau capital de la défense, de lire le livre que je viens de publier, *la France désarmée*. Il y apprendra, en particulier, que dans l'intérêt de cette défense j'ai toujours préconisé la coopération industrielle à égalité entre pays alliés. Il n'y est nulle part question de réduire notre industrie à une « *fabrique de sous-traitance* », mais je suggère de construire en commun, et à égalité, les matériels les plus avancés réalisables au meilleur prix.

Dans le cas particulier qui est à l'origine de l'« affaire » déclenchée contre moi, j'ai jugé que j'avais le droit, mais surtout le devoir, d'exprimer une opinion sur les choix à faire.

Ma proposition servait les intérêts supérieurs de notre défense, tout en assurant un surcroît de travail et d'emplois à notre industrie aéronautique. Dès lors qu'il n'y a de sécurité possible pour la France que collective, il lui appartient d'utiliser l'argent public au mieux de sa contribution à la défense commune. Quand se pose la question de commande ou de remplacement de matériels à l'intérieur de l'alliance dont nous faisons partie, cela est affaire de gouvernements et ne doit pas être laissé à la compétition entre firmes privées. Ma seule préoccupation a toujours été la défense de la France. Je n'ai pas méconnu pour autant les avantages économiques qu'elle peut tirer de son industrie d'armement. Mais celle-ci doit être au service des forces armées, et non pas l'inverse.

A l'heure où pèse de nouveau sur l'Europe la menace d'une guerre mondiale, il serait dramatique que des considérations commerciales l'emportent sur la volonté de tout mettre en œuvre afin que pareil malheur soit épargné à notre pays.

● *Des unités de « marines »* de la VI[e] flotte américaine en Méditerranée pourront, en 1975, s'entraîner dans le camp de Canjuers (Var), comme elles l'ont fait les années précédentes. Trois séjours d'une dizaine de jours pour des unités ne dépassant pas deux cents hommes leur ont été accordés à des périodes où le plan d'utilisation du camp par l'armée française permet de les recevoir (10 au 30 janvier, 17 au 28 février, 1[er] au 12 mai). L'entraînement de ces unités (tirs et exercices) ne donnera pas lieu à des manœuvres avec des forces françaises.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● LA POPULATION au début de 1975 atteignait 8 706 000 habitants, soit 60 500 de plus qu'à la fin de 1973. Le taux de natalité est passé de 16,2 à 16,3 pour 1 000 habitants, celui de la mortalité est descendu de 9,5 à 9,3 pour 1 000. La population urbaine a atteint 58,8 %, soit une augmentation de 2 % dans l'année. Il est vrai qu'en 1974 plusieurs villages ont été transformés en agglomérations urbaines. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● UN ANCIEN MINISTRE des affaires publiques, M. Mairaj Mohammed Khan, a été condamné, jeudi 9 janvier, à quatre ans de prison par un tribunal spécial. Il avait démissionné de son poste en 1972, puis quitté le parti populaire, au pouvoir, où il était membre du comité central. Il était accusé d'avoir critiqué la politique du gouvernement de M. Bhutto. — *(UPI.)*

Somalie

● LA CONFEDERATION HELVETIQUE ET LA CROIX-ROUGE SUISSE ont décidé d'intervenir pour venir en aide aux quelque deux cent mille Somaliens menacés de mourir de faim. Cette action s'étendra aux soixante-dix mille réfugiés regroupés dans des camps. Un appareil transportant 20 tonnes de lait en poudre, de produits pharmaceutiques de première urgence, et un million de tablettes destinées à purifier l'eau, a quitté Genève pour Mogadiscio. A bord se trouvait un délégué de la Croix-Rouge suisse, qui coordonnera cette opération avec celle qui est déjà entreprise sur place depuis le début de décembre 1974 par la Ligue internationale des sociétés de la Croix-Rouge, dont le siège est à Genève. — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

● LES GOUVERNEMENTS tchécoslovaque et autrichien ont décidé d'élever leurs représentations diplomatiques du rang de légations à celui d'ambassades. Cette décision fait suite à la conclusion d'un accord sur les questions de propriété pendantes entre les deux pays depuis plus de vingt ans, accord paraphé par les deux ministres des affaires étrangères à Vienne le mois dernier. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● POURSUIVANT SON VOYAGE EN EUROPE, M. Gough Whitlam, premier ministre australien, est arrivé, jeudi 9 janvier, en fin d'après-midi, à Belgrade, venant de Rome. Au cours de sa visite officielle de trois jours en Yougoslavie, il sera reçu par le maréchal Tito. — *(A.F.P.)*

OUTRE-MER

Djibouti au seuil de la décolonisation

II — Pourquoi rester ?

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Dans un premier article (« le Monde » du 10 janvier), notre envoyé spécial a indiqué que l'indépendance faisait des progrès constants dans le Territoire français des Afars et des Issas, notamment sous l'influence de l'évolution des pays voisins.

Djibouti. — « *Nous maintenir ici ! Dans quel but ?* demande, avec lassitude, cet Européen qui, au terme de trois années de séjour, boucle ses cantines et s'apprête à céder à un autochtone la place qu'il occupait dans un service public.

En dépit de ce qui a été dit, ou écrit, depuis plus de dix ans, il apparaît à beaucoup d'Européens que le maintien de la présence française dans cette région désolée de la mer Rouge ne se justifie ni politiquement, ni économiquement, ni même stratégiquement.

Evoquant le barrage de fils de fer barbelés qui isole Djibouti du reste du territoire et contribue à donner une mauvaise image de marque de la France à l'étranger, un responsable du maintien de l'ordre nous dit : « *Le barrage est non seulement inutile mais néfaste. Son existence a entraîné la sédentarisation de pasteurs dont la seule raison d'être était la transhumance. Le barrage, qui était, dit-on, destiné à empêcher l'afflux des nomades au chef-lieu, les décourage, en réalité, d'en sortir. Les chameliers qui venaient autrefois visiter leurs parents établis en ville, puis repartaient nomadiser de campement en campement durant l'été, se sont fixés sur place, par crainte de difficultés avec les militaires qui contrôlent l'accès au barrage. La population du Magalla, l'immense quartier autochtone, s'est artificiellement et dangereusement développée et paupérisée. Le nombre des nomades qui y sont établis de façon irrégulière est considérable. Des femmes autochtones acceptent d'être fichées comme prostituées en dépit du mépris qu'elles encourent et des taxes qu'elles doivent acquitter (1), parce que la mise en carte équivaut pour ces malheureuses à une autorisation de résidence...* »

Échecs et abus

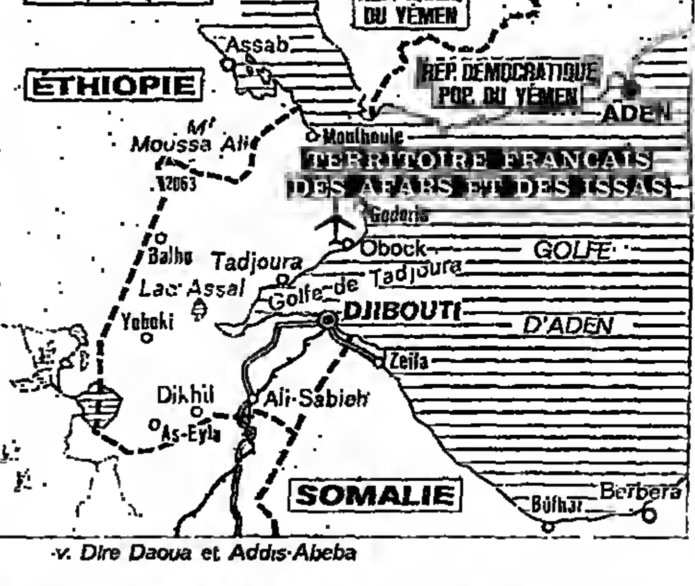
La faillite du système colonial est de plus en plus évidente, à tous les niveaux. Ainsi M. Ahmed Dini, leader de la Ligue populaire africaine, principal parti d'opposition, nous affirme : « *Depuis le mois de juin, les autochtones consomment de l'eau polluée. Nous n'avons pas les moyens d'acheter dans les supermarchés de l'eau d'Aix-en-Provence à 100 francs Djibouti la bouteille. Or, les prélèvements effectués, dès juin, en plusieurs points de la ville africaine prouvent que l'eau n'y est plus potable (2). Avenue 13, on a relevé dix-sept streptocoques fécaux par cent millilitres d'eau, ce qui équivaut pratiquement à une eau de fosse septique. Lorsque nous protestons, on nous répond simplement que la galerie de pompage est souillée...* »

La présence des fonctionnaires européens, en nombre croissant depuis que « l'outre-mer français » s'est rétréci comme une peau de chagrin, est de plus en plus mal supportée. Beaucoup sont d'ailleurs dans une situation délicate : détachés auprès des services territoriaux, ils ont souvent à exécuter ou à cautionner une politique qui est en contradiction avec les véritables intérêts de la France. Il n'est pas rare que des camarades de promotion de l'ancienne « école coloniale » soient en conflit, du seul fait que l'un travaille dans tel ou tel ministère et l'autre au haut commissariat.

M. Ali Aref, chef du gouvernement, mène le territoire avec une fermeté qui révolte ses adversaires et inquiète une partie de l'administration centrale. L'assemblée locale est présidée par un officier français, le général Vatinelle, surnommé par les autochtones « le général Poudrière », parce qu'au moment du référendum de mars 1967 il regroupa sur l'emplacement de la poudrière, à l'extérieur de la ville, plusieurs milliers de personnes soupçonnées de résider « irrégulièrement » en ville, avant de les faire expulser en République de Somalie. C'est un ancien sous-officier de l'armée de l'air, établi ici comme commerçant après sa démobilisation, qui détient le portefeuille de ministre des finances. On affirme que quelques-uns des membres de l'entourage de M. Ali Aref se vantent publiquement de « *faire les élections* », et l'on cite les cas de deux députés, le chauffeur du commandant de cercle de Dikhil et le commandant de cercle de Tadjoura.

On insiste surtout sur la situation diminuée faite aux Issas, fraction de la population que les recensements officiels — largement contestés, parfois même par certains administrateurs qui ont présidé à leur établissement — présentent comme minoritaire. « *Nous sommes comme les Palestiniens*, nous a dit l'un d'entre eux, *parce que considérés partout comme des étrangers. Ici, les Afars détiennent la totalité du pouvoir et contrôlent la vie économique, parce que M. Ali Aref est des leurs. A Mogadiscio, en République de Somalie, notre statut n'est guère meilleur, parce que les Dahrot, les Issaks et autres tribus ne nous considèrent pas sur un véritable pied d'égalité...* »

Si la France reste à Djibouti, c'est pour empêcher un affrontement meurtrier entre Afars et Issas, répètent encore, sans grande conviction, les partisans du *statu quo*. Or, actuellement, les conflits de personnes, les rivalités politiques entre « arefistes » ou « anti-arefistes », qu'ils soient de race afar ou somalie-issa, les querelles entre générations l'emportent en acuité sur les différends de caractère tribal. La compétition entre *Afars et Issas* a perdu une partie de sa vigueur au lendemain du référendum de mars 1967. Cependant, M. Ali Aref continue d'affirmer catégoriquement : « *Il y a autant de différence entre un Afar et un Somali qu'entre un Arabe et un Africain de l'Ouest, et aussi longtemps que le général Barré ne reconnaîtra pas l'existence du peuple afar et l'entité politique que constitue le T.F.A.I., tout dialogue avec la République somalie sera impossible...* »



-v. Dire Daoua et Addis-Abeba

L'économie de Djibouti ne bénéficie guère des soldes des militaires ou des traitements des fonctionnaires. On comprend aisément que les capitaux fuient : les banques consentent un intérêt de 4 % sur les comptes d'épargne, alors que l'inflation a vraisemblablement dépassé 15 % cette année, et elles pratiquent un taux de change scandaleusement plus élevé que celui des changeurs indiens ou yéménites. Cependant, le T.F.A.I. constitue, traditionnellement, un refuge pour les capitaux venus du Yémen du Sud ou d'Ethiopie, qui ont considérablement augmenté cette année, mais ont presque immédiatement gagné le Liban ou la Suisse.

Hardiesse et imagination ont toujours manqué à Djibouti, tandis que persistait ce rêve infantile de faire de la ville « un nouveau Tanger », ou « un second Beyrouth », ce qu'Aden était, peu ou prou, parvenu à devenir à l'époque du colonialisme britannique, parce que les hommes y étaient moins pusillanimes et les méthodes plus modernes. Aujourd'hui, le climat psychologique est défavorable. La modification du statut politique et l'amorce d'un changement du statut fiscal inquiètent ceux que l'on n'ose pas appeler les « financiers ».

M. Ali Aref a semé un début de panique en annonçant, en décembre, diverses mesures destinées à procurer des ressources au budget et « *à instaurer plus de justice dans la répartition des charges entre les habitants du territoire* » : projet de création d'un impôt sur les revenus (3) des personnes physiques et morales, majoration de la surtaxe sur les carburants, projet d'« *impôt général de solidarité* ». Bien qu'il ait pris soin d'annoncer qu'une exonération serait consentie pour vingt ans à toute personne investissant sur place plus de 10 millions de francs Djibouti, le chef du gouvernement local s'est heurté au scepticisme de ceux qui parlent déjà avec nostalgie du « *bon vieux temps* » comme d'une « *époque révolue* ».

Même morosité dans le milieu des transitaires et des agents des compagnies de navigation, auxquels la réouverture prochaine du canal de Suez, fermé depuis juin 1967, n'offre, disent-ils, que des perspectives limitées. La direction du port n'attend pas de « *hausse notable du trafic avant 1976* ». *Quant* aux autorités du chemin de fer franco-éthiopien, elles sont trop prudentes pour se départir d'un mutisme total.

Les statistiques sont éloquentes dans leur modestie. En 1973, 400 000 tonnes de marchandises diverses et 500 000 tonnes d'hydrocarbures ont été manipulées. En 1974, l'acheminement vers l'Ethiopie du « *blé de la famine* », destiné aux victimes de la sécheresse, a permis de maintenir à peu près au même niveau un trafic qui a diminué en ce qui concerne les hydrocarbures, beaucoup de navires préférant relâcher à Djeddah, où les frais sont moins élevés.

La morosité des milieux d'affaires

En dépit de l'extrême discrétion des banquiers de la place, notamment du directeur de la toute-puissante Banque de l'Indochine, à laquelle échappe progressivement le monopole de fait qu'elle avait acquis à Djibouti, l'atmosphère est à la morosité dans le monde des affaires. De même que Djibouti ne fut jamais une véritable capitale, mais reste une minable sous-préfecture des tropiques, une sorte de Clochemerle triste et misérabiliste, elle ne constitua jamais la « *place financière* » qu'avaient rêvé d'en faire quelques administrateurs imaginatifs.

« *Sur les cent quatre-vingt mille à deux cent mille habitants que compte le territoire, quarante mille environ, dont 65 % sont des étrangers, disposent d'un pouvoir d'achat élevé. Le total des dépôts bancaires est de l'ordre de 4 milliards* de *francs Djibouti, c'est-à-dire l'équivalent du montant d'une succursale* de *banque à Roanne par exemple* », admet un expert de ces questions.

Non seulement Djibouti n'a toujours pas attiré de véritables hommes d'affaires, *mais* elle reste un repaire de petits boutiquiers, dont la camelote est écoulée aux plus hauts cours auprès d'une clientèle essentiellement composée de gendarmes, de sous-officiers et de « petits blancs » de toutes catégories. Les bistrots, comme celui du vieil Hôtel de l'Europe, les magasins, les restaurants, tel le célèbre Palmier en zinc, — signe des temps, actuellement en vente, — ne sont, le plus souvent, que des établissements médiocres.

Un expert des questions portuaires nous avoue être passé de janvier à décembre « *d'un optimisme modéré à un pessimisme nuancé* ». Pourtant, des commandes d'engins flottants, de vedettes, de matériels divers, ont été passées à l'extérieur, en dépit des incertitudes qui pèsent sur l'avenir : statut politique du T.F.A.I., concurrence du port éthiopien d'Assab pour le trafic avec Addis-Abeba, concurrence d'Aden, déjà deux *fois plus importan*t que Djibouti, d'Hoddeidah et de Djeddah *pour le soutage* et les approvisionnements.

Les installations portuaires portent encore les traces du séisme de l'année dernière et, sur les quais, des ballots de friperie et de marchandises diverses détruites par un incendie achèvent de pourrir. La seule note d'animation provient d'un enclos où sont entassés des chameaux qui attendent un *caboteur* pour un ultime voyage à destination des abattoirs *saoudiens de Djeddah*.

Aujourd'hui, les quais sont pratiquement déserts. Le *Thunderbird*, cargo panaméen, décharge des balles de jute destinées à une fabrique de sacs éthiopienne. Le *Charente*, ancien pétrolier norvégien modernisé, portant la marque du contre-amiral Schweitzer, *et servant de poste de commandement au commandant de la flotte française de l'océan Indien, est* ancré à côté du *Garonne*, navire atelier de la force Saphir (4), qui croisait récemment dans le golfe d'Aden. Deux dragueurs de mines, de la marine nationale, complètent cette flotte.

Est-ce à dire que le T.F.A.I. conserve un intérêt vital pour les militaires ? En dépit de la discrétion de ces derniers, qui refusent tout contact à ce sujet avec les civils, on serait tenté de le croire. *On estime* à près de six mille hommes les soldats, marins, aviateurs, légionnaires, stationnés sur place. M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, est venu ici en juillet dernier, et des officiers généraux lui ont succédé en tournée d'inspection. Les moyens terrestres et aériens sont considérables au regard de l'exiguïté du territoire : canons tractés de 155 millimètres; batteries de missiles sol-air et sol-sol, chars de *combat* AMX-13, *hélicoptères* de liaison Alouette-II et de transport SA-330; chasseurs à réaction F-100, etc. Pourtant, beaucoup d'experts sont formels : « *En l'état actuel du développement des armements à longue portée, des bases du type de Djibouti ne présentent plus qu'un intérêt stratégique médiocre.* »

Dès lors, on s'étonne de la position du gouvernement français, exprimée tant par M. Giscard d'Estaing que par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, selon lesquels le sort du T.F.A.I. a été scellé par le référendum du 19 mars 1967, sanctionnant son maintien au sein de la République française.

Volonté de changement des uns et immobilisme des autres risquent de conduire à de graves affrontements dans un territoire où la stabilité est à la merci de la première action terroriste de nationalistes résolus, c'est-à-dire apparaît de plus en plus précaire.

FIN

(1) Les prostituées sont astreintes au paiement d'une taxe forfaitaire annuelle de 24 000 francs Djibouti (1 franc Djibouti : 2,6 francs français).

(2) Notamment selon un rapport du 25 juin 1974, signé du docteur Carteron.

(3) Ne seraient imposés que les revenus mensuels supérieurs à 50 000 francs Djibouti.

(4) La force Saphir, composée notamment du porte-avions *Clemenceau*, de la frégate *Tourville*, de l'escorteur d'escadre *Bouvet* et de plusieurs pétroliers ravitailleurs, a mouillé à Djibouti en novembre dernier.

Correspondance

Précisions sur les Comores

A la suite de la publication dans notre numéro daté du 24 décembre 1974 d'un article de Jean-Claude Guillebaud consacré aux Comores, nous avons reçu de M. Th. Flobert les précisions suivantes :

M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores, appartient à l'aristocratie et non à la paysannerie. A la mort de ses parents, il était déjà propriétaire de domaines que, contrairement à beaucoup, il a mis ensuite en valeur.

L'année *1841* ne marque pas l'installation des Français à Mayotte, mais uniquement la signature d'un traité de cession (et non de protectorat). L'île ne fut effectivement occupée que deux ans plus tard, après la ratification royale (février 1843). A ce moment-là, le sultan de Mayotte perdit tout pouvoir, et l'île devint colonie française.

Dans les trois autres îles de l'archipel, par contre, des traités de protectorat furent signés avec *les trois sultans en 1886*. Six ans plus tard, trois nouveaux traités (de protectorat), plus astreignants, furent obtenus par la France. En 1912 enfin, les protectorats disparurent, une loi déclarant les îles d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande-Comore colonies françaises... L'ensemble de l'archipel se trouvait donc dans la *même situation juridique*, et cela pour la première fois.

La population des Comores est estimée en ce début d'année 1975 à plus de 300 000 habitants et non à 287 000, chiffre de 1972.

ASSIGNANT A L'U.D.R. UN ROLE ÉVOLUTIONNISTE

M. Chirac pourrait voir prolonger son mandat de secrétaire général

En réunissant dimanche 12 janvier, à Paris, pour la première fois dans l'histoire du mouvement gaulliste, les quelque sept cents personnes que constituent les secrétaires fédéraux, les présidents de comités fédéraux et les secrétaires de circonscription (ces deux dernières catégories étant élues par les adhérents de base), M. Jacques Chirac veut, en quelque sorte, « prendre le pouls » des militants de l'U.D.R. moins d'un mois après son accession au secrétariat général de cette formation, le 14 décembre dernier.

D'ores et déjà, les réunions de militants qui se sont tenues en province font apparaître que la désapprobation de la manière, pour le moins cavalière, dont le premier ministre s'est emparé de la direction de l'U.D.R. s'estompe vite. La carence totale de ses opposants, l'absence jusqu'à ce jour de riposte organisée, même parmi la trentaine de députés qui ont condamné son initiative, ont laissé le champ libre à M. Chirac. Son attitude déterminée, ses messages aux adhérents, ses projets, ses premières décisions et le renouvellement de l'état-major du mouvement ont produit l'effet souhaité : peu à peu, les militants apprécient qu'après des années de flottement ils soient effectivement dirigés par un homme qui ne cache pas sa résolution. M. Jacques Chirac va donc s'employer à exploiter rapidement cet avantage, en s'assignant deux objectifs afin de mettre en œuvre trois principes, et ce, au moyen d'une procédure.

Deux objectifs

Comme il l'a dit devant le bureau exécutif du 8 janvier, M. Chirac veut relancer le mouvement gaulliste dans la nation et dans la majorité et lui faire occuper le terrain politique. La relance doit tendre à démontrer que, abstraction faite de ses effectifs parlementaires, l'U.D.R. demeure dans le pays le mouvement politique le plus important après le parti communiste. La coopération avec les autres formations de la majorité sera sans doute renforcée et, de l'Hôtel Matignon, le premier ministre se considère comme bien placé pour y œuvrer. Mais s'il souhaite que les républicains indépendants et les centristes réformateurs se développent, M. Chirac préférerait que cela ne se fît point au détriment de l'U.D.R. D'autres dirigeants du mouvement gaulliste ne sont d'ailleurs guère inquiets à ce sujet. Ils estiment même que le moment est propice à leur essor en raison des difficultés que rencontrent les républicains indépendants à étendre leur implantation et les centristes réformateurs à régler leurs problèmes d'organisation.

L'occupation du terrain politique doit, elle, être dirigée surtout contre la gauche. Les dirigeants gaullistes ne veulent plus laisser aux leaders socialistes et communistes ce qu'ils appellent, non sans quelque excès, le « monopole de l'information politique ». C'est pourquoi ils vont à leur tour multiplier les déclarations sur les sujets les plus divers et développer la propagande sur les objectifs de l'U.D.R. et sur sa doctrine.

Trois principes

M. Chirac veut que celle-ci s'articule autour de trois principes essentiels.

● LES OPTIONS FONDAMENTALES DU GAULLISME, c'est-à-dire la stabilité des institutions et le respect de l'indépendance nationale, impliquant une diplomatie et une défense autonomes, constituent une sorte de référence sacramentelle mais, pour des militants qui, depuis dix-sept ans déjà, soutiennent la V[e] République, elles sont aussi le symbole d'une raison d'être toujours bien réelle.

● LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE est, en revanche, un principe actif dont M. Chirac voudrait faire le moteur de l'action des gaullistes pour l'avenir. En voulant redonner au gaullisme son caractère social, le nouveau secrétaire général espère offrir de l'U.D.R. l'image d'une formation essentiellement « évolutionniste ». Pour compenser ce que pourrait avoir de figé le seul respect des « options fondamentales », il assigne à ses amis de reprendre, de transformer et d'élargir les thèmes de la nouvelle société et de la participation. Cette notion devra s'appliquer à tous les domaines de l'action publique et, pour commencer, aux statuts de l'entreprise, à la politique des revenus, à la condition salariale, à l'organisation de la justice et aux structures des collectivités locales. Les secrétaires généraux adjoints et les conseillers nationaux de l'U.D.R. ont été chargés de mettre sur pied des groupes d'étude dont les conclusions seront transmises à M. Chirac qui, pour les approuver, devra peut-être, dans bien des cas, arbitrer lui-même entre sa qualité de secrétaire général et sa fonction de premier ministre. Le choix de ses collaborateurs à la direction de l'U.D.R. par M. Chirac avait été guidé par le souci de donner de son équipe une image libérale. Il attend d'elle désormais qu'elle propose des solutions nouvelles et surtout « progressistes ». Il souhaiterait même, si des revendications habituelles de la gauche venaient à être épousées par l'U.D.R., que les députés de ce groupe les votent en plus grand nombre que ce fut le cas pour la loi sur l'avortement.

● LA NOTION DE RESPONSABILITE, que M. Chirac veut restaurer, doit permettre au gaullisme d'aujourd'hui de retrouver sa vocation historique, qui a longtemps empêché de le classer tout à fait à droite ou vraiment à gauche, et au nouveau secrétaire général d'effacer de ses traits quelques sillons « droitiers » que son action passée et certains de ses comportements y avaient creusés. Aucun procès ne sera instruit, aucune exclusive ne sera lancée, aucune sanction ne sera prise contre ceux qui s'opposent à la nouvelle direction du mouvement. Les membres de l'U.D.R. qui participeront à la tentative de M. Michel Jobert ne devraient en principe, plus être soumis aux foudres de leur parti puisque l'on affecte de ne considérer le succès de l'ancien ministre que comme un simple « phénomène de presse ». Une ouverture pourrait aussi être tentée vers les gaullistes déçus, hésitants ou marginaux pour qu'ils rejoignent le bercail et, vers les citoyens non encore politiquement engagés, des séductions diverses pourraient être déployées.

Président de l'U.D.R. ?

On peut admettre que M. Chirac, s'il veut réellement réaliser ce programme qui, pour les gaullistes, est presque un aggiornamento, doive bénéficier d'un certain délai. La reprise en main de l'U.D.R. par le premier ministre ne sera, en effet, « crédible » que si ses réformes sont vraiment lancées et si des premiers résultats sont obtenus. Au conseil national du 22 février (cette date doit être arrêtée par le comité central du 2 février), M. Jacques Chirac sera donc « contraint » d'être de nouveau candidat, bien qu'il n'ait pas encore fait part de son intention.

Pour éviter d'être en contradiction avec ses propres déclarations du mois dernier, lorsqu'il affirmait que ses fonctions de secrétaire général ne seraient que provisoires, le premier ministre ne devrait donc exercer ses responsabilités « partisanes » que peu de temps encore.

Il pourrait y mettre un terme en donnant sa démission devant les assises nationales qui seraient convoquées au mois de mai, mais une telle procédure risquerait de transformer cette instance en un champ clos de rivalités électorales.

Les polémiques et les querelles auxquelles l'élection de décembre dernier avait mis un terme pourraient, à cette occasion, resurgir. C'est pour éviter cela que des amis du premier ministre imaginent d'ores et déjà que les assises nationales pourraient — comme c'est leur pouvoir — décider la création d'un poste de président de l'U.D.R. et le confier à M. Chirac. Un conseil national convoqué aussitôt après désignerait alors le secrétaire général du mouvement qui deviendrait, en quelque sorte, l'exécutant des choix et des orientations du président et l'administrateur de l'appareil, comme cela se passait il y a peu de temps encore entre MM. Giscard d'Estaing et Poniatowski à la direction des Républicains indépendants.

M. Jacques Chirac n'a évidemment pas encore souscrit — du moins publiquement — à une telle éventualité. Celle-ci ne pourrait d'ailleurs se concrétiser que si elle répondait au souhait quasi unanime des militants rassemblés dans les assises et si aucun concurrent sérieux ne se dressait face au premier ministre.

Les barons

Il ne semble pas, pour le moment, que se dégage du quarteron des barons — pourrait-elle venir d'ailleurs ? — une telle personnalité.

En effet, M. Roger Frey apprécie les commodités de l'éminente fonction de président du Conseil constitutionnel, qui lui permettent d'exercer dans une discrétion feutrée un rôle d'arbitre avant de se muer en oracle occulte mais écouté. M. Michel Debré peut encore veiller à l'orthodoxie d'un culte dans lequel les néophytes supplantent peu à peu les premiers apôtres, et se résigner à une approbation bougonne tant que l'essentiel est sauvegardé. M. Olivier Guichard semble éternellement entravé dans ses velléités militantes par des espérances ministérielles qui brident son dynamisme et retiennent ses enthousiasmes. M. Couve de Murville et M. Messmer ne contestent pas M. Chirac. M. Jacques Foccart demeure silencieux. Toutes ces personnalités bénéficient sans doute de la sympathie un peu sentimentale des militants U.D.R., mais ce sentiment est inspiré davantage par la reconnaissance que par l'espoir.

Seul M. Jacques Chaban-Delmas exerce encore une certaine influence sur des militants U.D.R., dont le volume ne doit toutefois pas dépasser quelque 15 % des effectifs. Ceux-là voient surtout en lui le candidat aux élections présidentielles qui fut pour eux le symbole de l'anti-giscardisme. Son audience ne s'accroîtra pas, cependant, si ses proclamations et résolutions continuent de ne pas être suivies d'effets et si elles ne sont pas préparées avec plus de soin, de minutie et de concertation.

S'il devenait un jour le chef du parti majoritaire, M. Jacques Chirac verrait-il s'obscurcir le « ciel sans nuages » sous lequel se déroulent, paraît-il, en ce moment ses rapports avec le président de la République ? Une telle situations constituerait une nouveauté dans la V[e] République, mais elle n'aurait évidemment aucune incidence sur le fonctionnement juridique des institutions. Néanmoins, le premier ministre devenant le chef suprême direct et statutaire du mouvement le plus important de la majorité, tout en étant en même temps le leader de la majorité parlementaire tout entière, aurait, à ce double titre, un poids politique si important que son accord avec le président de la République n'en serait que plus nécessaire pour éviter tout risque de crise. L'esprit des institutions imaginées par le général de Gaulle connaîtrait en ce cas une certaine mutation. M. Chirac en tiendra compte avant de se déterminer.

ANDRÉ PASSERON.

LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS PRÉPARENT LEUR CONGRÈS

M. Jacques Dominati, député républicain indépendant de Paris a déclaré, jeudi 9 janvier, que son parti devrait être le fer de lance de la majorité. Rendant compte des travaux de la fédération de Paris (dont il est président), avant le congrès national des 31 janvier, 1er et 2 février, M. Dominati a précisé que les républicains indépendants de la capitale déplorent « une certaine attitude attentiste de leur formation ». Ils estiment également nécessaire de transformer leur parti en un mouvement de masse, d'en développer l'implantation locale et de maintenir des relations privilégiées avec les formations de la majorité plus particulièrement avec le Centre démocrate.

M. SÉGARD : l'U.D.R. doit abandonner ses états d'âme.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a exposé jeudi 9 janvier, à Valenciennes, devant les dirigeants U.D.R. du Nord dans quel esprit il compte accomplir la mission que lui a confiée M. Jacques Chirac au sein du mouvement (1). M. Ségard, qui souhaite surtout s'imposer comme le leader de la majorité dans le Nord, affirme qu'il remplirait une telle mission pour tout autre mouvement de la majorité si la demande lui en était faite.

En ce qui concerne l'U.D.R., M. Ségard estime que le renouveau nécessaire après l'élection présidentielle se heurtait à trop d'obstacles et que le parti risquait même de se diluer par l'action des forces centrifuges. « *Un recul de l'U.D.R.*, a-t-il dit, *ne renforcerait aucune des autres composantes de la majorité. Le groupe parlementaire a tenu, le mouvement doit se restructurer et abandonner ses états d'âme. Avant et après de Gaulle, le gaullisme ce n'est pas la même chose. Il n'y a pas d'héritier. C'est le mouvement lui-même qui doit être la base du gaullisme.* »

M. Norbert Ségard a évoqué les prochaines réunions des diverses instances de la formation gaulliste (*le Monde* du 10 janvier), et a ajouté : « *Dans deux ou trois mois l'U.D.R. aura retrouvé tout son dynamisme...* »

Au cours de la même réunion, M. Pierre Carous, maire de Valenciennes et président du groupe U.D.R. du Sénat, a déclaré à propos du scrutin proportionnel : « *Si le gouvernement propose un texte pour la proportionnelle aux municipales, je voterai contre et je me battrai pour son rejet.* » M. Carous justifie sa position en affirmant que « *si l'élection municipale présente un caractère politique, la gestion des villes doit être au contraire dépolitisée* ». — G. S.

(1) M. Ségard, qui était depuis mars 1973 et jusqu'à son entrée au gouvernement en juin 1974 député de la première circonscription du Nord, est l'un des huit « chargés de mission nationaux » désignés par M. Chirac. Sa mission intéresse les région Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardennes et Picardie.

A EUROPE 1

M. Lecanuet envisage la participation des socialistes au gouvernement avant la fin du septennat

La polémique entre le P.C. et le P.S. ne manque pas de faire renaître, dans les milieux centristes, le vieil espoir de voir se reconstituer une coalition de type « troisième force » grâce à laquelle les socialistes, ayant rompu leur alliance avec les communistes, participeraient au gouvernement aux côtés des gaullistes, des républicains indépendants et des centristes. Si M. Lecanuet ne croit guère à une rupture « prochaine » de l'union de la gauche, il n'en a pas moins envisagé, jeudi soir, l'entrée au gouvernement, en cours du septennat de M. Giscard d'Estaing, des représentants du parti socialiste.

L'éventualité d'un retournement de situation à gauche, ou du moins celle de l'apparition de désaccords profonds au sein même du parti de M. Mitterrand, entre modérés et partisans de l'union, conditionne en ce moment la stratégie de toutes les formations modérées. Maître en place, au centre gauche, la fameuse « structure d'accueil » que rejoindraient les socialistes déçus est un rêve que font souvent les responsables centristes. Etre ceux avec lesquels les socialistes discuteront s'ils rompent leurs alliances à gauche est une possibilité qu'ils ne veulent pas écouter. Ainsi M. Lecanuet semble-t-il plus intéressé par cette question-là que par la réalisation — jamais véritablement entreprise — du projet de rapprochement entre son parti et les républicains indépendants. M. Michel Durafour, vice-président du Centre républicain, a sans doute des préoccupations semblables quand il se garde de se lier avec un Jean-Jacques Servan-Schreiber qu'il juge encombrant. Le président du parti radical socialiste, enfin, estime que le changement d'attitude des communistes ne s'explique que par une modification d'analyse des responsables soviétiques et au fait que le P.C. français ne souhaite plus accéder au pouvoir. En conséquence, le député de Meurthe-et-Moselle entend que son parti demeure, lui aussi, accueillant. Et il se demande même s'il n'est pas inopportun d'ôter le mot « socialiste » du titre de son parti pour le remplacer par le mot « réformateur », comme il est question de le faire lors du prochain congrès. — N.-J. B.

M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, était, jeudi soir 9 janvier, l'invité d'Europe 1. A la question : « *Pensez-vous que des socialistes siégeront au gouvernement aux côtés des républicains indépendants et des gaullistes au cours du septennat de M. Giscard d'Estaing ?* » M. Lecanuet a répondu : « *Oui, je l'espère et je le crois.* »

Le président du Centre démocrate a ajouté : « *Un président de la République qui veut fonder une République d'inspiration populaire, qui veut, sans bouleversement, changer la société pour qu'elle soit plus juste et plus égalitaire, c'est là une politique à laquelle, normalement, l'essentiel de l'esprit socialiste doit coopérer. Il y a une logique de la politique présidentielle qui devrait avoir, à un moment donné, les conséquences politiques (que j'ai déjà annoncées il y a un certain temps) qui deviennent plus plausibles. Disons moins invraisemblables qu'au début d'octobre dernier quand j'avais fait ce pari.* »

A propos des rapports entre socialistes et communistes, M. Lecanuet a estimé qu'ils ne devraient pas, « *dans un avenir très rapproché*, » évoluer vers une « *rupture* » ; « *encore moins un affrontement* », a-t-il ajouté, avant de noter : « *On pourra même assister à une réconciliation spectaculaire, mais, cette fois, le cœur n'y sera plus.* »

Le garde des sceaux a ensuite évoqué les conséquences d'une éventuelle réforme de la loi électorale. Il a déclaré : « *Si l'on introduit une certaine forme de représentation proportionnelle, l'autonomie et la personnalité de chaque formation politique réapparaîtront. Les faux accords et les programmes communs, pour inventer une entente qui n'existe pas, disparaîtront ou auront tendance à diminuer d'importance.* [En ce qui concerne l'union de la gauche] *beaucoup de choses pourront changer.* » M. Lecanuet a encore dit : « *Il y aura à examiner, dans les mois qui viennent, l'opportunité, si elle se présente, d'une telle révision de la loi électorale.* »

Une évolution considérable

Jeudi soir également, au cours de la tribune libre du journal télévisé de TF 1, M. Lecanuet a affirmé : « *L'année 1975 sera une année de changement. Les Français, après une période d'interrogation (...) découvrent maintenant que la société est dirigée vers des réformes profondes (...). Nous avons un président de la République qui veut des réformes de justice et de dignité (...). Tous ces événements provoquent des modifications en politique intérieure, et je constate que le désaccord s'approfondit, comme je l'ai toujours pressenti, entre le parti communiste et le parti socialiste. Ils ne sont pas d'accord entre eux dans l'opposition, ils ne l'auraient pas été davantage pour gouverner la France si la majorité leur avait été donnée.*

» *Donc, l'évolution politique doit conduire, non pas immédiatement, mais prochainement, je crois, à une évolution considérable des forces politiques en France pour servir cette politique de réforme.* »

● *M. Jean Lecanuet*, président du Centre démocrate, ministre de la justice, a annoncé jeudi 9 janvier, qu'un colloque étudiera les 23 et 24 janvier prochains à Paris les problèmes des « *ruraux et la société moderne* ». Selon M. Lecanuet, ce débat doit aborder « *en termes politiques* », les différents problèmes de l'évolution du monde paysan.

La réforme de la loi électorale

LE P.C.F. : le scrutin proportionnel est le seul équitable.

Le bureau politique du parti communiste a publié jeudi 9 janvier une déclaration dans laquelle il réclame l'application de la représentation proportionnelle à toutes les élections. Le P.C.F. note :

« *Depuis 1947, tous les gouvernements ont imaginé les systèmes électoraux les plus sordides pour affaiblir la représentation des électeurs du parti communiste, pour éliminer les représentants de la classe ouvrière et des forces démocratiques des assemblées élues. Ce n'est certainement pas Poniatowski qui brisera volontairement cette tradition.* »

En ce qui concerne le projet de réforme de la loi électorale municipale, le bureau politique du parti communiste précise :

« *Les préparatifs des projets gouvernementaux sont comme à l'habitude tenus secrets. C'est pourquoi le parti communiste français en appelle immédiatement à la vigilance et à l'action populaires pour déjouer toute nouvelle manœuvre gouvernementale. Depuis des années, pour les élections municipales comme pour toutes les autres, le parti communiste combat pour l'instauration du seul scrutin clair, honnête, juste, assurant, comme le veut le programme commun, « une représentation démocratique et plus fidèle de la population ». Ce mode d'élection, c'est la représentation proportionnelle.*

» *Le scrutin proportionnel est le seul qui permette une représentation équitable des candidats de chaque formation. Il ne peut desservir la gauche dès l'instant où celle-ci pratique une politique d'unité, loyale et efficace, fondée sur le programme commun et sa mise en œuvre résolue, une politique débarrassée de toute combinaison électoraliste.* »

RAPATRIÉS

LE FRONT NATIONAL VA RÉUNIR SES ASSISES NATIONALES

Le Front national des rapatriés (1), constatant que « *le gouvernement n'a pas tenu compte des revendications des Français spoliés outre-mer et qui, avec une trop grande précipitation, a annoncé le règlement du contentieux franco-algérien, alors que tant de problèmes restent en suspens* », a décidé de réunir ses assises nationales le samedi 11 janvier au C.I.C.L., 25, avenue Tony-Garnier à Lyon (7e arrondissement).

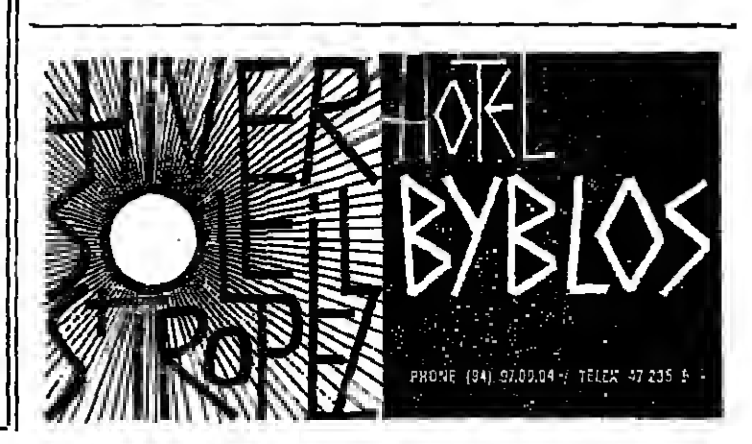
Le lendemain, dimanche 12 janvier, le F.N.R. et d'autres associations se retrouveront aux états généraux pour l'étude d'une charte des rapatriés. De nombreux parlementaires de la majorité et de l'opposition ont été invités à assister aux travaux, qui seront présidés par le général Edmond Jouhaud.

M. Gilbert Causse rendra compte des travaux de la commission de concertation et de la récente réunion avec M. Chirac tandis que les problèmes de la liquidation des dossiers d'indemnisation, de l'amnistie, des retraites, des harkis, du moratoire et de la réinstallation seront exposés respectivement par MM. Curutchet, Trappe, Ferrère, le colonel Garde, MM. Khiari et Laquière.

(1) F.N.R., 24, place Bellecour, 69002 Lyon, tél. (78) 42-06-41.

● *La vente aux enchères des biens d'un rapatrié d'Algérie a été différée*, jeudi 9 janvier, par le tribunal civil de Nice, qui a fixé la vente au 13 mars 1975, et donné ainsi au débiteur, M. Alessandra, promoteur à Menton, un délai pour faire face à ses engagements et couvrir une échéance de 48 000 F.

Une centaine de membres des associations de rapatriés, qui étaient venus à l'audience exprimer leur soutien à M. Alessandra, ont applaudi la décision du tribunal. Dans un communiqué, ces associations « *remercient les autorités préfectorales et la magistrature, qui ont fait preuve de compréhension* », mais ajoutent que « *la carence de la loi d'indemnisation est flagrante* ». — (Corr.)





POLITIQUE

La validité du dernier numéro de « Frontière » est contestée

Lancée en décembre 1973, la revue *Frontière* était née d'un accord entre les *Cahiers du CERES* et la revue *Socialisme aujourd'hui*, animée par M. Gilles Martinet. Le comité de direction de *Frontière* comprend en conséquence sept membres du CERES, dont le rédacteur en chef, M. Didier Motchane, et sept membres de *Socialisme aujourd'hui*, dont le directeur, M. Gilles Martinet.

A la suite de la publication du numéro de janvier de la revue (*le Monde* du 10 janvier), M. Martinet nous précise :

« *Le Monde a publié des extraits d'un numéro de revue portant le titre de* Frontière *et faisant figurer mon nom comme directeur de la publication. Je suis effectivement le directeur de* Frontière, *mais les textes que vous rapportez ont été publiés à mon insu et à l'insu* d'au moins la moitié des membres du comité de direction de Frontière. *Les lecteurs et les abonnés de la revue ne doivent donc pas être abusés à ce sujet et je tiens à faire savoir que les suites appropriées seront données à cette affaire.* »

M. Motchane a répliqué en déclarant :

« *Le mensuel* Frontière *est depuis sa création l'organe* du courant de gauche du parti socialiste. *Gilles Martinet s'est mis de lui-même à l'écart de ce courant à l'occasion de la préparation du congrès de Pau. Il n'a donc pas à s'étonner que des « suites appro- » priées » soient données à son attitude.* »

★ *Frontière*, mensuel, 8 F, 246, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

N.D.L.R. — *Une divergence d'attitude était apparue au sein du CERES entre les fondateurs de ce groupe (MM. Chevènement, Motchane et Sarre) et les amis de M. Martinet. Le CERES a décidé de présenter pour le prochain congrès du P.S. une motion concurrente de celle de M. Mitterand, alors que M. Martinet et ses partisans ont signé le texte du premier secrétaire tout en déposant un amendement. MM. Martinet, Gontcharoff, Pietri, Pontich, Rioux, Rous et Tavernier, membres du comité de direction de* Frontière *refusent de laisser au CERES le monopole* du « courant de gauche ». *Ils contestent non pas l'article sur la controverse P.C.-P.S., dont nous avons cité des extraits dans nos éditions du 10 janvier, mais un autre article consacré au congrès du P.S. et qui exprime le point de vue du CERES. Ils s'étonnent surtout que la revue ait pu sortir sans leur accord.*

Un incident de même nature a directeurs du parti. Or le CERES et la direction du P.S. à propos des motions diffusées pour le congrès de Pau. L'article 5 des statuts du P.S. prévoit qu'aux motions doit être annexée une liste de candidats aux organismes directeur du parti. Or le CERES a refusé de donner sa liste de candidats, car il entend tenir une assemblée générale de sa tendance dans le cadre des assises de Pau pour arrêter la liste de ses futurs représentants au comité directeur du *P.S. La direction du P.S. a en conséquence diffusé dans les sections de cette formation une mise au point qui précise notamment :*

« Il est nécessaire de rappeler qu'il n'y a qu'une seule loi dans le parti, et non deux, qu'il n'y a qu'un parti et non deux, et que le comité directeur a tranché cette question le 21 décembre 1974. »

Une dérogation a toutefois été exceptionnellement consentie au CERES, mais la direction du P.S. indique qu'« elle ne vaut que pour ce congrès et seulement au plan national, et ne saurait en aucun cas être appliquée au niveau des sections et des fédérations, pour quelque courant que ce soit. »

Du 15 au 17 janvier

LE VICE-PREMIER MINISTRE CUBAIN EFFECTUERA UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE

M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre cubain, est attendu à Paris en visite officielle du 15 au 17 janvier. Au cours de son séjour, il signera un accord de coopération entre la France et Cuba.

C'est la première fois depuis 1959 qu'un dirigeant cubain est officiellement invité en France, et l'on notera que M. Carlos Rafael Rodriguez, qui était membre de l'ancien parti communiste cubain, joue actuellement un rôle capital à La Havane.

« L'Humanité » dénonce les « arguments spécieux » de M. Claude Estier

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, note en post-scriptum de son éditorial publié par l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* :

« *Georges Marchais, qui semble lire attentivement, pour en tirer des arguments spécieux contre le parti socialiste et, maintenant, contre son premier secrétaire, des textes qui n'engagent en aucune façon le parti socialiste, ferait mieux d'examiner avec le même soin le texte de la motion par laquelle François Mitterrand et la majorité de la direction actuelle du P.S. s'engagent pour le prochain congrès de Pau devant le parti tout entier et devant l'opinion elle-même. Il y lirait notamment ce qui réduit à néant la nouvelle attaque à laquelle il s'est livrée mardi soir à Europe 1 et dont l'ensemble de la presse hostile à la gauche ne manque évidemment pas de faire ses choux gras.* »

L'hebdomadaire socialiste cite alors un passage de la motion signée par M. Mitterrand (*le Monde* du 9 janvier) dans lequel le premier secrétaire du P.S. répond aux critiques du P.C.

L'Humanité du 10 janvier répond : « *Sans apprécier aujourd'hui le contenu de cette motion, notons que le « post-scriptum » de Claude Estier n'est vraiment pas de nature à modifier en quoi que ce soit l'opinion émise mardi soir par le secrétaire général du parti communiste français : le silence observé par François Mitterrand à propos des déclarations de certains dirigeants socialistes ne peut que conduire à la conclusion que, non seulement il ne désapprouve pas leurs points de vue, mais qu'il les partage.*

» *Loin d'infirmer une telle opinion, la référence que fait Claude Estier à la préparation du congrès socialiste ne peut que la confirmer. En effet, non seulement François Mitterrand garde le silence sur les déclarations en question, mais leurs auteurs sont candidats sur la liste conduite par François Mitterrand pour l'élection aux organismes de direction* du *parti socialiste.*

» *Les arguments spécieux de Claude Estier ne peuvent masquer l'étrangeté* du *silence de François Mitterrand.* »

● *Nouveau sous-préfet à Château-Salins.* — Un décret paru au *Journal officiel* du 9 janvier nomme M. Kamel Khrissate, auparavant sous-préfet de Saint-Martin-Saint-Barthélemy (Guadeloupe), sous-préfet de Château-Salins (Moselle).

La venue de M. Galley à Charleville-Mézières

LA FÉDÉRATION COMMUNISTE DES ARDENNES EXPLIQUE SA POSITION

A la suite de l'article consacré aux relations entre le P.S. et le P.C.F. dans les Ardennes (*le Monde* du 9 janvier), la fédération départementale du parti communiste nous précise :

« *Il n'existe pas de polémique entre nous et la fédération du parti socialiste à propos de la venue du ministre Galley dans le département. Pour deux raisons : d'abord parce que la fédération du parti socialiste n'a fait paraître aucun communiqué sur ce sujet ; ensuite parce que de toute façon nous ne nous adressons pas au parti socialiste mais nous expliquons aux travailleurs notre point de vue sur ce sujet.*

» *En second lieu, l'article fait le silence sur une des questions essentielles posées devant les travailleurs, à savoir que M. André Lebon, député, maire socialiste de Charleville-Mézières, invite à l'inauguration d'une pénétrante urbaine payée à 55 % (avec la T.V.A.) par les habitants de Charleville-Mézières un représentant du gouvernement qui impose l'austérité et les sacrifices aux travailleurs.*

» *Peut-on à la fois inviter un représentant des milliardaires à une cérémonie officielle, lui donner la parole, ainsi qu'au député U.D.R., M. Meunier, et être en position de défendre efficacement les intérêts des travailleurs et des citadins ?*

» *Nous pensons que non, d'autant plus qu'une telle initiative ne peut recevoir le soutien des travailleurs. En témoignent notre réaction et la protestation des syndicats C.G.T.* et *FEN.* »

A La Garenne-Colombes

Les états d'âme d'un conseil municipal

« *Quand on ne s'entend plus, il faut avoir le courage de rompre.* » M. Fabbi a donné le 31 décembre dernier sa démission de maire de La Garenne-Colombes, mais il souhaite que ce divorce entre son équipe municipale et lui ne nuise pas trop aux « enfants », c'est-à-dire à la gestion de la commune et au courant politique qui l'a soutenu. « *Ce qu'il faut maintenant*, explique-t-il, *c'est que ni la majorité à laquelle j'appartiens ni le budget en cours, donc la population de La Garenne, ne souffrent de cette situation.* »

« *Rompre* », pourtant, n'a pas été facile. M. Fabbi est membre du conseil municipal de sa ville depuis vingt-sept ans. Il se flattait d'être « *le seul survivant des élus d'octobre 1947* ». Après les municipales de 1971, c'est à l'unanimité que ses colistiers (14 U.D.R., dont lui-même, 9 modérés favorables à la majorité et 4 Centre démocrate) l'avaient élu maire. Il était encore alors, et depuis 1959, conseiller général.

Pourtant, dès cette époque, l'harmonie de l'équipe municipale de La Garenne-Colombes était quelque peu menacée. M. Fabbi n'entretenait pas les meilleurs rapports avec le député républicain indépendant de la circonscription, M. Charles Deprez, maire de la commune voisine, Courbevoie. « *Il avait suscité la constitution d'une liste contre la nôtre aux élections municipales* de 1965 *et de 1971* », s'indigne aujourd'hui M. Fabbi, en accusant d'une excessive complaisance à l'égard de son homologue certains de ses propres conseillers municipaux. « *Lors de la création du département des Hauts-de-Seine, en 1967, M. Fabbi aurait voulu être le candidat de la majorité aux élections législatives à la place de M. Deprez et ne le lui a jamais pardonné* », répliquent ces derniers.

Malgré une tentative de réconciliation avec le député, reçu solennellement à la mairie le 4 décembre 1972, les relations étaient restées assez tendues, et la majeure partie du conseil municipal rechignait de plus en plus à épouser la querelle de son maire. Les rapports entre le premier magistrat de la commune et ses adjoints s'étaient ensuite rapidement dégradés, et, pour M. Fabbi, « *la vie était devenue impossible à la mairie* », surtout depuis une intervention chirurgicale qui l'avait tenu quelque temps à l'écart de sa charge. « *C'est sans doute à cette époque*, note-t-il avec amertume, *qu'on a décidé de me remplacer. Tout a été fait, depuis pour me dissuader de poursuivre l'exercice de mon mandat, me décourager et m'empêcher de travailler.* » Lui-même avait promis qu'il remettrait sa démission au préfet à la fin de 1974 si le budget communal pour 1975 était voté par ses anciens amis dans les délais voulus. Le 31 décembre, à 15 heures, il a tenu parole, suivi par deux « fidèles », MM. Marty et Sarrazin, également U.D.R.

En attendant les élections municipales partielles, c'est M. Sourbelle, premier adjoint, qui dirige désormais l'action de la municipalité. Le premier tour doit avoir lieu dimanche 26 janvier et le second, éventuellement, une semaine plus tard. Les trois démissionnaires n'y seront pas candidats : « *Les gens ne comprendraient pas.* »

Pour les municipales de 1977, toutefois, « *si nous avons encore quelques forces...* ».

BERNARD BRIGOULEIX.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES DE BERNAY DONNENT LEUR DÉMISSION

Les quatre conseillers municipaux socialistes de Bernay (Eure), MM. Jeumeau, Lachapelle, Latrobe et Rau ont remis leur démission au maire de la ville, M. Gustave Héon, sénateur (gauche démocratique). Les élus socialistes justifient leur décision par leur désaccord avec le budget de 1974 de la ville et le manque de concertation au sein du conseil municipal. Ils ajoutent : « *Les options de la majorité du conseil municipal, si elles ont pu faire illusion pendant un moment, se sont révélées sous leur vrai jour, contraire à nos aspirations.* »

M. Latrobe, adjoint au maire, s'il s'est solidarisé avec ses collègues, a justifié quant à lui sa démission par des raisons de santé.

Bernay fait partie des villes de moins de trente mille habitants.

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

Garenne-Colombes

...e d'un conseil municipal

BERNARD BRIGOULEIX

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES DE BERNAY DONNENT LEUR DÉMISSION

4 450F

... ouvre les portes du Covent Garden ... de Paris

6 200F 4 450F

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DE L'O.C.D.E.

L'enseignement peut-il réduire les inégalités ?

L'éducation peut-elle réduire les inégalités ? Si oui, est-ce souhaitable ? C'est à ces deux questions que se sont efforcés de répondre les participants à un colloque de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), réunis à Paris du 6 au 9 janvier pour débattre de « l'éducation, des inégalités et des chances dans la vie ». *Bien que l'enseignement ait, dans les pays membres (1), fait des progrès considérables, les inégalités demeurent. L'éducation ne semble pas avoir une grande influence ni sur les revenus ni sur la mobilité sociale. Si les incitations financières peuvent avoir, dans ce domaine, des résultats positifs, l'égalité absolue se heurte à l'efficacité économique et à certaines conceptions de la liberté.*

« *La situation de tous les pays membres est loin d'être démocratique.* » Malgré les progrès importants enregistrés entre 1960 et 1970, cette conclusion d'un des participants reflète assez fidèlement le bilan des politiques menées jusqu'ici en matière d'éducation par les *différents gouvernements*. Dans la plupart des pays de l'O.C.D.E., l'élévation du niveau d'instruction a été réelle. Cependant, ce phénomène n'a pas réduit les écarts sociaux existants. Les moins instruits, même s'ils ont accédé plus largement à l'enseignement, sont restés au bas de l'échelle sociale. Sur le diagnostic, comme sur les remèdes, les débats ont révélé d'assez sensibles discordances.

Comment mesurer l'égalité ? Appelés à se pencher au chevet du malade, les médecins ont éprouvé des difficultés à se mettre d'accord sur cette délicate question. Les économistes se réfèrent volontiers aux revenus. Les sociologues s'attachent en revanche au « statut ». L'autonomie, la liberté dans le travail, la considération, rendent à leurs yeux mieux compte du degré d'égalité entre les individus.

Situation sociale ou hérédité ?

Que l'on choisisse l'une ou l'autre unité de mesure, l'influence de l'éducation ne paraît pas toutefois déterminante. Encore que l'O.C.D.E. ne dispose pas de séries statistiques homogènes permettant des comparaisons internationales, il est certain — c'est le cas notamment aux États-Unis — que les écarts de revenus n'ont pas diminué parallèlement à l'essor de l'enseignement. Cette constatation a conduit divers spécialistes à douter de l'action exercée sur les salaires par le niveau d'instruction.

L'étude de la mobilité sociale, c'est-à-dire du changement de statut, pose de son côté de redoutables problèmes méthodologiques. Un certain nombre d'experts ont estimé malgré tout que l'instruction n'avait pas non plus d'influence sur elle. M. Raymond Boudon, sociologue français, a proposé, dans sa communication, une explication de ce phénomène. Selon lui, les efforts consentis en matière d'éducation scolaire dépendent de la position sociale des individus. Désireux de conserver leur rang, ceux qui appartiennent à une classe élevée seront davantage demandeurs d'études. Les parents d'origine modeste se contenteront, en revanche, plus facilement d'un faible niveau d'instruction pour leurs enfants. « *Pour vérifier la théorie de M. Boudon,* a fait remarquer M. Angus Maddison, du secrétariat de l'O.C.D.E. et organisateur du colloque, *il faudrait démontrer que la structure sociale est restée stable au cours d'une période de progression de l'instruction.* » Or cette vérification paraît difficile à réaliser.

Comment expliquer l'impuissance relative de l'éducation devant l'inégalité ? Pour les hommes politiques qui ont institué l'instruction obligatoire et gratuite, l'enseignement était le principal moyen d'améliorer les chances des enfants d'origine modeste. Des progrès ont été accomplis, mais beaucoup d'autres restent à faire. Certains ont conclu qu'il convenait aussi de mettre l'accent sur l'éducation préscolaire. Les dispositions prises en ce domaine n'ayant pas provoqué les résultats attendus, on a cherché à savoir si la clause de l'inégalité ne se situait pas davantage en amont. Le milieu familial — déterminant dans la très petite enfance — est alors apparu comme le grand responsable. L'Anglais Arthur Jensen, souvent cité au cours de ce colloque, a, pour sa part, été *plus loin encore. L'hérédité explique,* selon lui, à 80 % les différences d'aptitude. Dans ces conditions, il ne serait guère raisonnable d'attendre des résultats des modifications de l'environnement familial ou du système scolaire...

Cette théorie, vivement combattue, a trouvé toutefois des opposants au sein du colloque. Sans nier le rôle de l'hérédité, certains préfèrent une explication plus nuancée. Ainsi pour M. Torsten Husén, de l'université de Stockholm, trois facteurs doivent être pris en compte : les dispositions génétiques, le milieu et l'interaction de l'hérédité et de l'environnement.

Dégager une élite

Constat pessimiste sur la démocratisation de l'enseignement, divergences dans le diagnostic, les participants ne pouvaient guère, dans ces conditions, proposer de solutions communes. Pour certains, il s'agit seulement d'ouvrir l'accès de l'enseignement public gratuit au plus grand nombre en plaçant les élèves sur la même ligne de départ. Dans la plupart des pays de l'O.C.D.E., ce résultat est loin d'avoir été atteint. Comme l'a fait remarquer, par exemple, un expert anglais, Mme Maureen Woodhall, « *en dépit des tentatives faites depuis vingt ans pour parvenir à une plus grande égalité dans l'enseignement supérieur, les barrières financières existent encore. Les étudiants sont souvent découragés de poursuivre des études par les coûts directs et indirects de celles-ci.* »

Pour le secrétariat de l'O.C.D.E., d'autre part, la fortune héritée tient encore une certaine place dans la répartition des revenus. Les gouvernements ne se sont pas attaqués non plus de façon sérieuse à l'inégalité des ressources. Or les facilités financières peuvent jouer un rôle important dans la décision de poursuivre des études. Qui plus est, les aides publiques sont concentrées dans l'enseignement supérieur, alors que c'est souvent avant ce stade que se produisent beaucoup d'abandons. Faut-il renforcer ces mesures en offrant des moyens scolaires accrus aux élèves d'origine modeste ? Beaucoup en restent convaincus, bien que le colloque ait démontré l'échec de la plupart des enseignements dits « compensatoires ».

Pour certains participants, l'inadaptation du système scolaire est inévitable, puisqu'il a pour but de dégager une élite. Des spécialistes américains se sont, à cet égard, récemment élevés contre l' « égalitarisme », qui risque sous prétexte d'égalité, d'abaisser les normes et de porter préjudice aux plus « doués ». Selon un participant, un système d'enseignement général non spécialisé au niveau supérieur et à l'accès largement ouvert ne serait pas, à la limite, d'un grand secours dans un pays qui a besoin de techniciens et de cadres suffisamment formés. Une politique laxiste de distribution des diplômes irait, d'autre part, à l'encontre de l'objectif recherché.

Si l'on donnait artificiellement à chacun un même niveau d'instruction, l'enseignement ne serait plus un moyen de s'élever socialement et de réduire les inégalités. Certaines universités américaines ont, par exemple, vu récemment leurs effectifs baisser, les candidats jugeant qu'un diplôme de l'enseignement supérieur ne leur garantissait pas des débouchés à un assez haut niveau ou plus exactement que, compte tenu des efforts consentis, le jeu n'en valait pas la chandelle.

L'égalité peut aussi, comme l'ont fait remarquer plusieurs experts réunis à ce colloque, être un obstacle à une certaine conception de la liberté. Si l'on admet que l'inégalité prend sa source dans la petite enfance, dans un environnement familial défavorable, on peut être amené à décider une séparation précoce des enfants et de leurs parents. Ce système a déjà été pratiqué (2). Il suppose néanmoins une transformation *radicale de l'organisation* sociale.

L'élévation du niveau d'instruction ne s'est pas accompagnée d'une réduction des inégalités sociales. Faut-il, pour y parvenir malgré tout, fermer d'autorité l'accès de certains niveaux d'étude *aux fils de famille* ? « On *pose par le biais de l'éducation des questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre,* a fait observer un participant. *Ces questions s'adressent en réalité aux hommes politiques.* » A ce point du débat, effectivement, la balle était dans le camp des gouvernements.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Allemagne fédérale, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, *Nouvelle-Zélande*, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

(2) En Israël, notamment, dans les kibboutzim. Cette expérience a été relatée par Bruno Bettelheim dans « les Enfants du rêve », Robert Laffont.

LA FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE LANCE UNE CAMPAGNE « BESOINS-VÉRITÉS »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) lance ce mois-ci *une campagne intitulée Besoins-Vérité*, pour évaluer les besoins réels de chaque secteur de l'éducation et de la culture. Ce recensement est mené par les quarante-deux syndicats nationaux de la FEN. Chacun agissant dans son secteur spécifique selon les directives de la Fédération, qui assurera ensuite la coordination au niveau départemental et national.

Les sections syndicales vont établir la liste des besoins quantitatifs et qualitatifs (dans les établissements, les départements, les académies) concernant les locaux, les équipements, le matériel, les crédits de *fonctionnement. Il* sera aussi tenu compte des besoins en personnel d'accueil des élèves, en formation initiale et permanente des personnels, en formation permanente des jeunes et des adultes. L'enquête fera aussi état des heures nécessaires à l'exercice du droit syndical et des mesures sociales comme cantines, bourses. Dans un second temps, la FEN exploitera ces données dans des actions qui seront déterminées au cours de la prochaine réunion de la commission administrative, le 15 janvier.

MANIFESTATION NATIONALE DES ÉLÈVES ÉDUCATEURS A PARIS

Une manifestation nationale des éducateurs spécialisés en formation devait avoir lieu à Paris ce vendredi 10 janvier dans l'après-midi, à l'appel des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. Les élèves éducateurs réclament l'extension des bourses accordées par l'Association pour la gestion des fonds des institutions du secteur sanitaire et social (AGFI 3 S.). Ils réclament aussi le droit syndical dans les écoles et une convention nationale sur les stages qu'ils font en cours d'études.

*Depuis le mois d'*octobre, un mouvement de grève a touché la plupart des écoles d'éducateurs, dont une dizaine sont encore « occupées » aujourd'hui. Après l'occupation du siège de l'AGFI 3 S., le 18 décembre, des négociations entre le ministère de la santé et les syndicats d'employeurs et d'employés n'avaient pas abouti à la signature d'un protocole d'accord (*le Monde* du 24 décembre). Actuellement, le ministère de la santé prévoit mille cinq cents allocations d'études de 850 francs accordées par l'AGFI 3 S. (alors que deux mille *quatre cent* vingt demandes ont été déposées) et cinq cents bourses universitaires de 500 francs.

Les syndicats C.F.D.T., C.G.T et F.O. seront reçus à nouveau ce vendredi au ministère de la santé *pour* fixer un calendrier de négociations pouvant aboutir à une convention nationale des stages. Le nombre et *le* montant des bourses ne devraient pourtant pas y être à nouveau discutés.

Majoritaire dans les premières élections universitaires

L'UNEF (ex-Renouveau) réclame des négociations sur les problèmes des étudiants

« *Nous sommes le premier syndicat étudiant de France. Il faut que cesse l'ostracisme qui nous frappe et aboutit à l'absence de toute négociation réelle avec les étudiants depuis des années* », a déclaré M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau, animée par des étudiants de gauche) au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 9 janvier. Cette organisation estime que ses revendications et ses propositions ne sont jamais entendues au secrétariat d'État aux universités. En présentant les résultats partiels des élections aux conseils d'unité d'enseignement et de recherche portant sur près de la moitié des étudiants inscrits, M. Maurice a précisé que l'UNEF avait doublé ses voix par rapport à *1973-1974*. « *Pour la première fois,* a-t-il ajouté, *l'UNEF est majoritaire en province contre l'ensemble des listes adverses.* »

Forte de ces résultats « *d'autant plus intéressants qu'ils s'accompagnent* d'*une augmentation de 6 %* de la *participation des étudiants,* » l'UNEF « *n'entend laisser aucun répit au secrétariat* d'*État aux universités* », *a poursuivi M. Maurice. Il a ainsi annoncé qu'un collectif national extraordinaire* de l'*UNEF se réunira à Paris les 18 et 19 janvier prochains, suivi d'un rassemblement national des étudiants préparant le CAPES* et *l'agrégation, le 1er février.*

Pour « *sortir l'université et les étudiants* de *l'impasse où la politique gouvernementale les a poussés* », l'UNEF est résolue à « *interpeller M. Soisson* » et à engager avec lui une confrontation publique. Les prochaines élections aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), « *deuxième moment fort de la lutte des étudiants pour l'amélioration de leur condition* », pourraient en être l'occasion. L'UNEF, qui *présente* des *candidats* communs avec la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF) et l'Union des grandes écoles (U.G.E.), veut « *mettre fin au salariat étudiant par la mise en place d'une allocation* d'*études* ». Cette allocation et « *l'abolition de tous les* numerus clausus » *seront les deux axes* d'*une campagne de sensibilisation* de *l'opinion publique, que l'UNEF entend mener avec les grandes centrales syndicales (C.F.D.T., C.G.T. et FEN,* « *parce que l'ensemble des catégories sociales sont touchées par ces problèmes* ».

C'est dans la même perspective que se tiendra à Lyon, du 27 février au 2 mars prochain, le soixante-deuxième congrès de l'UNEF. Ce congrès, qui réunira mille délégués, coïncidera avec « *le trentième anniversaire du début du syndicalisme étudiant tel que nous le connaissons aujourd'hui* », a conclu M. Maurice.

SCIENCES

La physique nucléaire dans les dix prochaines années

A la recherche de noyaux d'atomes de plus en plus complexes

Suivant l'exemple de leurs collègues américains, qui s'efforcent de rédiger un rapport de prospective tous les dix ans environ, une dizaine de physiciens du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules viennent de se pencher sur l'avenir de la physique nucléaire d'ici à 1980-1985. Leur rapport, demandé par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, vient s'ajouter à ceux déjà rédigés en France par des chercheurs d'autres disciplines.

La prospective est un art difficile, et plutôt que de se lancer dans des prévisions hasardeuses, les physiciens français ont préféré faire porter leur réflexion sur l'évolution de la physique nucléaire au cours de ces vingt dernières années et sur le développement prévisible des recherches actuelles.

La physique nucléaire recouvre plusieurs domaines. Elle tente d'abord de mieux connaître les atomes, leurs noyaux et leur comportement, et surtout de mieux évaluer les forces qui relient les constituants de la matière. Mais elle étudie aussi les propriétés mécaniques, électriques, chimiques, lumineuses de la matière, ce qui la conduit à côtoyer la physique des solides et à s'intéresser aux phénomènes observés lorsque la matière est portée à de très basses températures par exemple (supraconductivité).

Certaines des caractéristiques de l'évolution de la physique nucléaire de ces vingt dernières années sont communes à bien d'autres sciences. D'abord, la recherche n'est plus faite par un scientifique isolé, comme ce pouvait encore être le cas jusque vers 1930, mais par des équipes qui s'agrandissent de plus en plus. Une des récentes découvertes (les courants neutres) faites au Centre européen de recherche nucléaire à Genève a, par exemple provoqué la publication d'une communication signée par une cinquantaine de personnes. Il y a encore quelques années, les équipes de chercheurs étaient souvent de sept à dix personnes. Elles ne cessent de devenir plus lourdes, et, pour certains physiciens, cet exercice collectif a souvent cessé d'être amusant.

Une autre caractéristique que partage la physique nucléaire avec d'autres sciences est l'étude d'objets de plus en plus complexes. La notion de taille ou de masse a perdu une grande partie de sa signification en physique des hautes énergies, où l'on est passé de l'étude des constituants du noyau de l'atome (proton, neutron) à celle des constituants du proton et du neutron (parton, quark). Il en est de même en physique nucléaire, où les spécialistes observaient autrefois les noyaux d'atomes proches de leur état normal d'équilibre.

Désormais, on se préoccupe de plus en plus des états anormaux de la matière nucléaire et on cherche à sonder les noyaux lorsqu'ils sont loin de leur état d'équilibre. C'est un peu la même démarche que celle des physiologistes et des médecins, auxquels la pathologie apprend beaucoup sur l'état normal de l'être vivant.

Ainsi les physiciens nucléaires s'intéressent-ils désormais beaucoup à la collision de noyaux complexes et lourds, à leur éventuelle fusion, ou à leur éventuelle tuelle fusion ou à leur éclatement en un grand nombre de morceaux. Ils tentent aussi de bourrer les noyaux de neutrons et d'étudier la désintégration de ces noyaux très instables. Ils s'efforcent, par des collisions appropriées, de voir s'il ne serait pas possible de fabriquer des atomes beaucoup plus lourds que ceux qui existent, mais qui pourraient cependant être stables, à cause du nombre particulier de protons et de neutrons qu'ils contiendraient. Ils essaient de découvrir ce que deviennent les noyaux d'atomes de très haute densité, dans lesquels, pense-t-on, les protons et les neutrons cessent d'exister pour devenir un magma de neutrons, de mésons, de muons, selon la densité.

Ainsi la physique nucléaire rejoint-elle l'astrophysique et la préoccupation des astronomes *pour l'évolution des étoiles* et l'existence de corps célestes très denses, les naines blanches ou les étoiles à neutrons par exemple.

Pour poursuivre leurs travaux, les physiciens nucléaires font appel à des instruments de plus en plus complexes et coûteux, et à des accélérateurs de plus en plus puissants. C'est ainsi que les spécialistes français, que les Américains classent parmi les trois ou quatre grands groupes nationaux apportant une contribution importante à la physique nucléaire, ont proposé de construire un nouvel accélérateur d'*atomes très lourds d'ici à 1980*, Ganil.

Comme l'admettent volontiers les physiciens eux-mêmes, ce n'est pas la préoccupation des applications pratiques qui guide les spécialistes dans leurs recherches. Le choix des thèmes serait plutôt une affaire d'intuition, et de fécondité des concepts. Mais ces recherches ont bien pour but l'acquisition d'un pouvoir d'action ou de prévision, le désir de mieux comprendre les phénomènes naturels pour en devenir maîtres. C'est l'une des raisons fondamentales pour laquelle la recherche *sur la matière finit souvent par* retourner vers le réel et déboucher sur des applications qui n'avaient pas été recherchées.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

LE JAPON ÉTUDIE L'EXTRACTION DE L'URANIUM A PARTIR DE L'EAU DE MER

Le quotidien japonais Asahi *a annoncé jeudi 9 janvier que le ministère des finances avait décidé d'accorder 130 millions de yens (environ 1 700 000 F) à l'étude des technologies permettant* d'*extraire l'uranium de l'eau de mer. Le Japon n'exclut pas la possibilité de construire ultérieurement une unité* d'*extraction.*

Particulièrement touché par la hausse de prix du pétrole, le Japon veut, comme la France, accélérer la construction de centrales nucléaires. Mais il est assez pauvre en ressources uranifères, qui sont évaluées aujourd'hui à 1 000 tonnes d'oxyde seulement. Or, les besoins seront de 2 300 tonnes en 1975 et de 7 800 tonnes en 1980, soit un total cumulé de près de 100 000 tonnes d'ici à 1980.

Pour assurer son approvisionnement, le Japon continue de prospecter son territoire et a entrepris surtout *des recherches à l'étranger*, en Afrique, en collaboration avec la France ; au Canada et aux États-Unis en collaboration avec des sociétés canadiennes et américaines.

Théoriquement, l'océan pourrait être une source considérable d'uranium, puisqu'on évalue les réserves contenues dans l'eau de mer à 4 milliards de tonnes, contre 860 000 tonnes sur terre. La difficulté est que chaque litre d'eau de mer ne contient que 3 millionièmes de gramme d'uranium. Il faut donc un million de tonnes d'eau pour obtenir 3 kilogrammes d'uranium. Encore le rendement des procédés d'extraction est-il *faible*, ce qui augmente la quantité d'eau à traiter.

La société japonaise Japan Monopoly Corp., et l'institut expérimental Shikoku ont étudié depuis plusieurs années une technologie. On estime que chaque livre d'uranium extraite pourrait coûter entre 50 et 65 dollars (230 à 300 francs), soit 4 à 5 fois plus que l'uranium extrait des mines terrestres. Il faudrait que le prix du pétrole augmente encore beaucoup pour que cet uranium devienne compétitif.

La NASA a commencé l'entraînement spatial de quatre femmes

Au centre spatial de Huntsville, dans l'Alabama, quatre femmes s'entraînent depuis six mois en vue d'un vol spatial à bord de la navette américaine à partir de 1980. Elles viennent de terminer un séjour d'une semaine dans un simulateur semblable au laboratoire orbital Spacelab que construit l'Europe et qui sera placé sur orbite par la navette. Le Spacelab pourra abriter à la fois quelques passagers et des instruments scientifiques.

La navette a ainsi été conçue par la NASA pour pouvoir être empruntée par des ingénieurs, ou des scientifiques, qui n'auront reçu qu'un entraînement limité de quelques mois.

Les quatre femmes qui ont commencé leur entraînement sont toutes ingénieurs ou chercheurs au centre spatial Marshall. Une mathématicienne et ingénieur, Doris Chandler, dirigeait l'équipe qui comprenait le docteur Mary Johnston, Ann Whitaker et Carolyn Griner.

La NASA n'a encore pris aucune décision sur le choix des premiers équipages qui voleront à bord du Spacelab ni sur l'éventualité que certains de ces équipages incluent des femmes. Mais il est probable que les premières femmes américaines feront un vol spatial durant la décennie 1980-1990, succédant ainsi à la Soviétique Valentina Tereschkova, qui accomplit un vol de trois jours en 1963.

Le Spacelab donnera leurs premières chances non seulement aux femmes mais aux Européens. Jusqu'ici, aucun scientifique européen n'a commencé à s'entraîner. Mais il est probable que le premier Européen à voler à bord du Spacelab sera allemand, puisque l'Allemagne finance la majeure partie du coût du développement du Spacelab.

MÉDECINE

Variant de 7 à 11 F

LE PRIX DES PILULES CONTRACEPTIVES VA ÊTRE RAMENÉ A 6,25 F LA BOITE

Le prix des pilules contraceptives devrait prochainement être abaissé et uniformisé. Cette décision a été prise le 7 janvier par la commission Coudurier du ministère de la santé chargée de fixer le prix des médicaments.

Actuellement les prix de la boîte varient de 7 à 11 F ; ils seront abaissés uniformément à 6,25 F. Seul le tarif de la marque qui vend la boîte 5,20 F restera inchangé.

Cette mesure prise après d'âpres discussions avec les laboratoires pharmaceutiques, a été motivée par l'adoption de la loi sur la contraception en novembre, qui prévoit le remboursement par la Sécurité sociale des produits contraceptifs.

L'accord de Mme Veil, ministre de la santé, et de M. *Durafour*, ministre du travail, devrait être donné cette semaine, et l'arrêté ministériel portant sur le prix des pilules contraceptives devrait être publié au *Journal officiel* avant la fin de ce mois.

هكذا من الأصل

RELIGION

Au Brésil

Mgr KOOP DEMANDE A L'ÉPISCOPAT DE RÉINTÉGRER LES PRÊTRES MARIÉS DANS LE MINISTÈRE

Mgr. Pedro Paulo Koop, évêque de Lins (Brésil), a demandé devant la conférence épiscopale du Brésil que les deux mille prêtres mariés qui ont dû quitter le ministère puissent à nouveau, s'ils le désirent, exercer leurs fonctions sacerdotales.

Précisons que l'Eglise du Brésil souffre d'une grande pénurie de prêtres : 13 000 pour 90 millions de catholiques. A Vatican II, déjà, Mgr. Koop avait préparé une intervention préconisant un clergé marié : *« Conférer le sacerdoce à des hommes d'âge mûr vivant depuis cinq ans au moins dans le mariage. »*

Mais l'évêque n'avait pas été autorisé à prononcer son intervention devant les Pères du concile, et Paul VI avait officiellement averti de son intention de *« renforcer l'observance »* de la loi du célibat en vigueur dans l'Eglise latine. En 1971, les Pères du synode avaient émis un avis analogue. Depuis, on note une certaine évolution des esprits.

« LE TIERCÉ EST DEVENU UNE DROGUE NATIONALE » déclare Mgr Etchegaray archevêque de Marseille

Sous le titre *« Le tiercé, notre père Noël »*, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, écrivant dans son bulletin diocésain daté du 12 janvier, évoque les récents scandales qui ont défrayé la chronique hippique et demande : *« qui aura profité de ces tristes révélations pour soulever le problème du tiercé ? »*

« Le tiercé, affirme l'archevêque de Marseille, *est devenu une drogue nationale. (...) Que de foyers où le salaire, la retraite du père passe entièrement au P.M.U. Et même les petits parieurs à 3 francs, qui sont encore la majorité, ne se rendent pas compte à quel point ils sont devenus la proie d'un jeu où la géniale alliance du hasard et du calcul fait assoupir en eux toute recherche de vraie solidarité ou d'initiatives sociales. »*

« Le tiercé se présente comme une psychose collective, écrit encore Mgr Etchegaray, *entraînant des familles aux faibles revenus vers une nouvelle forme d'aliénation. »*

DEVANT LA TRENTE-DEUXIÈME CONGRÉGATION A ROME

Le général des jésuites a fait état de « quelques difficultés » avec le Vatican

Rome. — Les relations entre la Compagnie de Jésus et le Saint-Siège sont bonnes sans être excellentes : il y a eu, ces derniers temps, des difficultés, mais elles étaient dues aux initiatives de quelques-uns et, le plus souvent, à des incompréhensions. En exprimant ce point de vue devant les membres de la trente-deuxième congrégation générale des jésuites, réunie à Rome depuis le 1er décembre dernier, et en acceptant qu'il soit rendu public, le Père Pedro Arrupe a pris une initiative sans précédent : jamais un général des jésuites n'avait évoqué aussi ouvertement des difficultés entre le pape et un ordre religieux qui lui doit, en principe, une obéissance absolue.

De notre correspondant

On n'est pas très porté aux applaudissements dans les congrégations générales de la Compagnie de Jésus. Le Père Arrupe a pourtant été longuement applaudi par les deux cent trente-six membres de cette assemblée à la fin de son importante communication. La première partie de celle-ci était consacrée à l'état de la Compagnie, la seconde à ses rapports avec le Vatican. Dans l'une et l'autre, les propos les plus sévères et les plus nets visent une poignée de jésuites ultra-conservateurs qui, non contents de regretter les « déviations » de leur Compagnie, ont pris la mauvaise habitude d'aller se plaindre régulièrement au pape ou à ses collaborateurs. L'essentiel de la communication est empreint cependant d'optimisme et d'une grande modération. A propos du Saint-Siège, en particulier, le Père Arrupe multiplie les *mea culpa* avec une humilité que d'aucuns jugeront excessive, mais qui s'inscrit dans la plus pure tradition ignacienne. Les phrases saillantes qu'on peut relever ici ou là ne donnent donc pas exactement le ton de cette allocution.

Sur les vocations : *« Il faudra reconsidérer la position des jésuites qui conseillent à des jeunes de ne pas entrer dans la Compagnie ou de retarder leur entrée. »* Sur la divulgation de lettres, de conversations privées avec les supérieurs : *« La violation du secret est une des difficultés les plus graves qu'on puisse trouver dans le mode de gouvernement personnel et surnaturel de la Compagnie. »* Une suggestion à la congrégation générale, dont les travaux dureront sans doute jusqu'au 2 février : *« Il faudra déclarer, même brièvement, quelques principes pour un bon gouvernement, qui soient comme le fondement et la condition sine qua non pour que quelques-uns puissent être considérés comme appartenant à la Compagnie. Qu'on le fasse au moins ad praxim si l'unanimité n'est pas réalisable quant au fondement théologique de tels principes. »*

Ou encore cette mise en garde : *« On ne pourra pas tolérer que se reproduise ce qui est arrivé ces dernières années, à savoir que plusieurs ont considéré la trente et unième congrégation générale comme une déviation de l'esprit de saint Ignace et l'ont même dit publiquement, souvent dans des écrits anonymes. Si de tels faits se reproduisaient, le gouvernement de la Compagnie deviendrait impossible. »*

Le Père Arrupe demande du reste aux membres de la congrégation de lui *« donner un programme d'action clair et concret »*, ce qui lui évitera peut-être les critiques dont il a fait l'objet par le passé.

« Simplicité, respect fidélité »

Avec le Vatican, le Père Arrupe a essayé d'établir des relations empreintes de « *grande simplicité, respect et fidélité* ». De ce contact avec Paul VI, il est revenu « *fortifié et encouragé* », même quand le pape a fait allusion aux « *déficiences* » de la Compagnie. « *Cela ne veut pas dire,* précise-t-on au bureau de presse de la congrégation, *que le Père général n'ait été parfois douloureusement affecté en voyant à quel point le Saint-Père ressentait nos défauts, spécialement dans les cas de critiques inconsidérées et injustes faites publiquement par certains jésuites concernant les manières d'agir du pape, de la hiérarchie et de l'Eglise en général.* » Paul VI s'est montré particulièrement soucieux de ce qui se publiait dans certaines revues qu'il n'a pas citées. On peut penser qu'il s'agit notamment d'*Etudes*, en France, et de *America*, aux Etats-Unis. Cependant le Père Arrupe « *n'a pas conscience d'une diversité de pensée* » avec le pape « *sur quelque question fondamentale* » et « *il est évident que les rumeurs qui circulent à l'intérieur et en dehors de la Compagnie concernant une prétendue opposition entre le souverain pontife et le Père général de la Compagnie sont dénuées de tout fondement* ».

A la secrétairerie d'Etat du Vatican, le Père Arrupe a été traité « avec la plus grande courtoisie ». Néanmoins, « *la Compagnie a subi un grave dommage du fait des nombreuses rumeurs qui ont circulé, spécialement ces dernières années et à Rome en particulier, sur un prétendu manque de confiance dans nos relations avec le Saint-Siège. En cette matière, il y a des jésuites qui ne peuvent s'avouer innocents* ».

Quelques religieux romains — d'origine ou d'adoption — sont ici directement visés. Enfin, avec les différents dicastères du Vatican « *l'excellent esprit de collaboration et de compréhension mutuelle n'empêche pas quelques difficultés* ». Elles concernent essentiellement la doctrine, la liturgie, l'enseignement, l'engagement politique, la collaboration de certains jésuites avec des groupes contestataires et les divergences avec quelques évêques sur des méthodes « pastorales ». De mauvaises informations ont amené « *certains membres de ces dicastères à se forger une image trop négative* » de la Compagnie.

En conclusion, le Père Arrupe a remarqué : « *A notre époque de changements et d'adaptation, nous avons à résoudre des problèmes très difficiles dans lesquels il peut nous arriver de commettre des fautes.* » La collaboration de la Compagnie avec le Saint-Siège, et spécialement avec la personne du pape, est « *la condition sine qua non de notre existence et de notre apostolat* ». Beaucoup de jésuites, même parmi les moins conformistes, semblent être d'accord sur ce point. Commentaire de l'un d'eux : « *C'est la prise au sérieux de nos liens particuliers avec le Saint-Siège qui nous fait éprouver plus douloureusement ces difficultés. D'autres pourraient manifester la plus grande indifférence. Nous, nous sommes écorchés.* »

ROBERT SOLÉ.

CORRESPONDANCE

L'Église orthodoxe et l'Année sainte

M. Olivier Clément, théologien orthodoxe, nous adresse le texte suivant :

En écho, semble-t-il, à la proclamation de l'Année sainte, le patriarche de Constantinople et primat d'honneur de l'orthodoxie, Dimitrios Ier, dans ses messages de Noël et de Nouvel An, appelle les hommes « de toutes confessions et religions » à mettre l'accent cette année sur *le service et l'amour de l'homme.*

Le mot employé, *philanthropia*, désigne, dans la liturgie et la spiritualité de l'Orient chrétien, l'amour de Dieu pour l'homme : Dieu, par définition, est en effet « *celui qui aime l'homme* » et qui nous permet de l'aimer. Dans notre monde de désespoir et de puissance, note le patriarche, « *le Christ naît cette année. Réfugié parmi les réfugiés. Apatride parmi les apatrides. Affamé parmi les millions d'affamés de la terre... persécuté parmi tous ceux qui souffrent persécution.* » La réponse de Dieu, « *c'est de s'identifier à l'homme, son image* », c'est la nativité, c'est-à-dire « *une théophanie d'impuissance* ». Mais cette « *faiblesse de Dieu* » permet le jaillissement de l'amour créateur au sein de l'humanité.

En présentant, le 1er janvier, les vœux du clergé et du peuple au patriarche, le métropolite Méliton a souligné que l'appel à la *philanthropia* signifie l'appel à la divino-humanité : ni Dieu contre l'homme ni l'homme contre Dieu, mais une spiritualité créatrice, capable d'introduire dans l'histoire, pour la féconder, un ferment venu d'ailleurs.







JUSTICE

Dans un asile pénitentiaire italien

La mort d'Antonia Bernardini

De notre correspondant

Rome. — *La mort d'une inconnue atteinte d'un mal indéterminé dans un établissement pénitentiaire au statut mal défini est en train de provoquer en Italie une émotion qui eût fort étonné Antonia Bernardini, cette Romaine âgée de quarante et un ans, détenue pour avoir giflé un policier en civil. N'était-elle pas oubliée de Dieu et des hommes depuis quatorze mois dans le sinistre asile de Pozzuoli, près de Naples ? On vient d'apprendre son « suicide » survenu le 27 décembre dernier dans d'horribles circonstances : attachée sur son lit, Antonia Bernardini réclamait depuis plusieurs heures un verre d'eau qui ne venait pas. Quand on s'inquiéta enfin de son sort, elle était morte, brûlée vive.*

Deux enquêtes — l'une judiciaire, l'autre administrative — ont été aussitôt déclenchées, et le ministre de la justice a dû s'expliquer à la télévision, tandis qu'à la Chambre des députés des parlementaires prenaient vivement à partie les autorités.

Pourquoi Antonia Bernardini croupissait-elle en prison depuis plus d'un an pour un motif aussi futile ? Pourquoi l'usage du lit à sangles, interdit par une circulaire ministérielle en février 1974, est-il encore en vigueur à Pozzuoli ? Pourquoi ne s'est-il trouvé personne pour secourir la « criminelle » ? et comment celle-ci a-t-elle pu se procurer des allumettes pour mettre fin à ses jours ou simplement attirer l'attention de ses gardiens ?

Ce ne sont pas des questions sans réponse. Avec stupeur, les Italiens qui lisent les journaux commencent à comprendre le comment et le pourquoi. Ils découvrent l'existence de six asiles de ce type où sont détenues quelque deux mille personnes, dans des conditions aberrantes. Les manicomi giudiziari — mi-asiles psychiatriques, mi-prisons — ont été le théâtre de deux « accidents » de ce genre en 1970 et en 1973.

On y raconte des histoires qui font dresser les cheveux sur la tête. Celle d'un berger sarde, par exemple, auteur d'un crime en 1931, qui n'a été libéré que quarante-trois ans plus tard, car le séjour en manicomio n'est pas déduit de la peine de détention qui sera encourue : c'est un temps d'observation, précise l'article 148 du code pénal. Mais qui observe ? Pour les six établissements de ce type on ne compte que onze médecins. Le personnel manque de qualification et reçoit des salaires de misère.

Attacher un malade à son lit est souvent le seul moyen d'avoir la paix. Même si la raison invoquée, après la mort de Antonia Bernardini, est que « souffrant du délire de la persécution », il fallait l'empêcher de faire du mal à ses compagnes tout en la « défendant contre elle-même ». A Pozzuoli, on en est encore à la préhistoire de la psychiatrie...

Encore faut-il remarquer que tous les pensionnaires ne sont pas forcément des malades mentaux. On y voit aussi des détenus « ordinaires », qui se sont rebellés de manière un peu trop vive contre leurs gardiens. Etablissements hybrides, les manicomi cumulent les inconvénients de l'asile et de la prison. « On y est doublement puni, remarque un médecin, comme malade mental et comme criminel ».

Appuyée par des députés, l'association Psychiatrie démocratique réclame, pour sa part, la fermeture de tous les manicomi d'Italie, estimant, à juste titre, que leurs pensionnaires devraient être orientés soit vers des prisons ordinaires, soit vers des établissements spécialisés. La mort d'Antonia Bernardini aura, au moins, servi à attirer l'attention sur un système « absurde, inhumain, anti-scientifique et contraire aux droits élémentaires de la personne humaine », comme l'affirme un député socialiste. — R. S.

L'arrêt condamnant à mort le meurtrier de trois prostituées a été cassé

Condamné à mort le 25 octobre dernier par la cour d'assises du Gard pour avoir étranglé trois prostituées et tenté de tuer trois autres femmes, dont deux auto-stoppeuses, l'ouvrier agricole Antonio Cabrera sera rejugé par la cour d'assises de l'Hérault : l'arrêt de mort a été annulé jeudi 9 janvier par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu, statuant sur rapport du conseiller Chapar, observations de M[es] Calon et Gallabd et conclusions conformes de M. Boucheron, avocat général.

Selon l'article 40, paragraphe 2 du décret du 6 juillet 1810, modifié par celui du 13 décembre 1965, le premier président de la cour d'appel qui fixe l'ouverture de chaque session d'assises et désigne les membres de la cour, doit, en cas d'empêchement, être suppléé par le plus ancien des présidents de chambre.

Or, l'ordonnance du 12 juillet dernier fixant l'ouverture de la session des assises du Gard pour le quatrième trimestre de l'année 1974, au cours duquel Cabrera a été jugé, a été rendue par M. Perrier, président de chambre à la cour de Nîmes, sans qu'il ait été indiqué qu'il était le plus ancien des présidents de chambre.

« *Dès lors*, déclarent les magistrats suprêmes, *il n'est pas établi que les membres de la cour [d'assises] aient été désignés par le magistrat ayant qualité pour faire cette désignation et que, par voie de conséquence, la cour ait été légalement composée.* »

● *Mise au point.* — M. François Cerjack, qui a pris la parole aux obsèques des victimes de la catastrophe de Liévin, est délégué de la C.F.T.C. (et non de la C.F.D.T.).

● *M. Louis Zollinger*, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, est nommé conseiller à la cour d'appel de Paris par décret publié au *Journal officiel* du 10 janvier.

DEUX OPINIONS APRÈS LE PROCÈS DES TROIS SOLDATS DE DRAGUIGNAN

● **LE FIGARO** : un seul vainqueur, M. Alain Krivine.

« *(...) Le procès de Marseille a été faussé. Il y avait pourtant matière à un débat constructif. Ceux qui connaissent les causes réelles de la crise, le nombre, l'importance et l'urgence des réformes à accomplir pour adapter l'armée à sa mission nationale resteront déçus. (...)*

» *Le seul vainqueur* de cette *joute truquée est M. Alain Krivine. Son programme de défense nationale tient en ces quelques mots : il faut détruire l'armée bourgeoise. Les accusés de Draguignan étaient les trois premières mines placées par son organisation pour faire sauter la base.* »

(JEAN POUGET.)

● **LIBERATION** : la naissance d'un nouvel *officier.*

« Bidasse est mort à Draguignan », *disait, au moment du verdict, un avocat de la défense. Les gauchistes l'ont tué. Un nouveau soldat va naître. Il aura des droits que n'avait pas Bidasse. C'est une victoire incontestable. Il n'en reste pas moins que Giscard utilisera notre victoire pour consolider sa position politique dans l'armée ; l'enjeu pour lui n'étant pas le soldat, mais l'officier. (...)*

» *Dans sa lutte contre une U.D.R. qui a fait faillite, incapable de garder le pouvoir, Giscard a besoin d'alliés. Ses alliés, ce sont les idées nouvelles revues et corrigées par* l'Express *et mises en loi. Elles lui servent à affaiblir les vieux tabous qui faisaient la* droite *d'antan, à s'imposer comme le leader effectif de ces classes dites moyennes, faute d'autre terme, et qui montent à l'assaut du pouvoir dans les entreprises et,* pourquoi *pas ?* dans *l'armée.* »

(SERGE JULY.)

UN DIPLOMATE CONDAMNÉ

M. Gérard L'Hote, cinquante et un ans, diplomate et trafiquant de devises, a été condamné par défaut jeudi 9 janvier à deux ans d'emprisonnement et 5 000 F d'amende pour contrefaçon et usage de faux documents administratifs par la treizième chambre correctionnelle de Paris, qui a délivré contre lui un mandat d'arrêt.

Interpellé le 17 novembre 1973 par des policiers de la D.S.T. à l'aérogare d'Orly, alors qu'il s'apprêtait à se rendre aux Indes, il a reconnu spontanément qu'il avait effectué une quinzaine de voyages pour les besoins d'un trafic de devises entre l'Inde et divers Etats européens, mais non la France. Remis en liberté le lendemain, M. L'Hote a disparu.

[Secrétaire des affaires étrangères, ancien élève de l'ENA, M. L'Hote a été en poste à Damas, Vientiane, Blida et New-Delhi. Il a été en poste à l'administration centrale de 1970 à 1972.]

DEUX MÉDECINS SONT CONDAMNÉS POUR FRAUDE FISCALE

Le tribunal de grande instance de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) a condamné, jeudi 9 janvier, deux médecins de Biarritz, MM. Henri Darasse et Jean Dufau-Cazenabe, à 8 000 francs et 8 000 francs d'amende pour fraude fiscale. Le tribunal a, en outre, ordonné la publication du jugement dans la presse.

Les deux médecins, associés à la tête d'un laboratoire d'analyses, étaient accusés d'avoir fourni des déclarations de revenus incomplètes et d'avoir ainsi dissimulé plus de 50 % de leurs bénéfices. Lors de leur comparution en audience, le 5 décembre 1974, ils avaient argué de leur bonne foi, reconnaissant toutefois que les relevés de la sécurité sociale comportaient des omissions.

L'affaire du prix Bride abattue

M. Jean-Pierre Philipperon dément les accusations de plusieurs témoins

M. Jean-Pierre Philipperon, le jockey écroué depuis le 19 décembre dernier pour infraction à la législation sur les courses, tentative d'escroquerie et corruption d'employés, à propos du prix Bride abattue, s'est défendu avec vigueur, le 8 janvier, dans le cabinet de M. Michaud, premier juge d'instruction, qui l'a confronté avec des témoins accusateurs.

Le principal de ces témoins est M. Daniel Trupin, trente et un ans, qui prétend avoir été chargé par le jockey de parier pour son compte, avec l'aide d'amis jouant avec lui, soit au P.M.U., soit sur les hippodromes : MM. Michel Abitbol, coiffeur — dont MM. Philipperon et Trupin sont ces clients —, Maurice Liwer, directeur commercial d'une société de vente de tissus, Paris textiles ameublement, et Michel Lamour, ancien lad.

Les paris effectués par ces quatre hommes auraient permis, selon lui, de réaliser un gain total de 230 000 francs sur le seul tiercé truqué du prix Bride abattue, et M. Philipperon en aurait perçu la moitié.

Des lingots d'or dans une voiture

M. Liwer, écroué depuis le 4 janvier pour l'une des diverses affaires de « carambouille » dans lesquelles sont impliqués MM. Trupin et Abitbol, entendus l'un et l'autre par le magistrat, ont indiqué qu'ils avaient effectivement joué aux courses pour le compte de M. Trupin. M. Lamour, poursuivi, lui aussi, pour l'une des affaires de carambouille de M. Trupin, n'est pas encore venu témoigner devant M. Michaud.

Pourquoi M. Trupin manifeste-t-il tant de hargne à l'égard du jockey ? Ce dernier, qui conteste formellement ces accusations et qui admet seulement lui avoir donné quelques « tuyaux » innocents sur la forme des chevaux, explique que M. Trupin s'imagine sans doute — à tort — qu'il l'a dénoncé à la police comme étant l'un des organisateurs possibles du racket du prix Bride battue.

En outre, M. Trupin a été fort mécontent de le voir prendre possession de la Mercedes achetée grâce à des traites avalisées par le jockey.

Cette Mercedes aurait-elle été, elle aussi truquée ? La femme de M. Philipperon est venue relater un fait étrange au juge d'instruction : le lundi 30 décembre, un inconnu lui aurait téléphoné de la part de M. Trupin pour lui indiquer que ce dernier serait prêt à se rétracter si son mari restituait les douze lingots d'or refondus qu'il aurait retrouvés dans le véhicule ou s'il acceptait de payer l'équivalent de leur valeur.

Mme Philipperon a mentionné qu'elle a parlé de cet appel téléphonique, au cours d'une visite en prison, à son mari et que celui-ci affirme n'avoir trouvé aucun lingot d'or dans la voiture, bien que M. Trupin ait déjà fait allusion devant lui au mois d'août à ce prétendu trésor caché dans le véhicule. Quant à M. Trupin lui-même, il déclare tout ignorer de cette histoire apparemment rocambolesque.

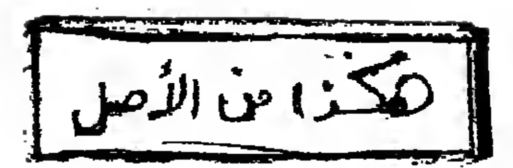
FAITS DIVERS

● *Deux ouvriers* du *centre nucléaire de La Hague,* près de Cherbourg (Manche), ont été grièvement brûlés par l'explosion d'une préparation chimique, et transportés le 9 janvier à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Il s'agit de MM. Georges Hamel, trente-sept ans, et Jean Bourget, trente-six ans. Leurs jours ne sont pas en danger, déclare-t-on au commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui précise, dans un communiqué, que cet accident « *ne présente aucun caractère radioactif* ». Le centre de La Hague, créé par le C.E.A. il y a dix ans, est spécialisé dans le traitement des combustibles irradiés en provenance des centrales nucléaires de l'E.D.F.

● *Menaces de mort contre le maire de Pau.* — M. André Labarrère, maire de Pau (P.S.), a reçu jeudi 9 janvier un paquet-cadeau qui contenait cinq balles de pistolet et un simple billet sur lequel on pouvait lire : « *La prochaine est pour toi.* » Le maire de Pau, ville où se réunira prochainement le congrès du parti socialiste, avait déjà reçu des menaces et avait dû, par mesure de sécurité, reporter il y a quelques mois l'inauguration d'une rue à laquelle la municipalité avait décidé de donner le nom de Salvador-Allende. M. Labarrère a déposé plainte.

● *Deux enfants sont morts asphyxiés dans l'incendie de leur maison,* mercredi 8 janvier, à Carrouges (Orne). Leur mère, Mme Monique Jouvin, vingt-quatre ans, avait laissé ses quatre enfants seuls quelques minutes pour aller faire des achats. A son retour, un incendie provoqué par un poêle à bois surchauffé s'était déclaré dans la cuisine. Les sauveteurs découvrirent les enfants inanimés au premier étage. Deux d'entre *eux* — Loïc, quatre ans, et Frédéric, deux ans, — devaient succomber un peu plus tard dans l'ambulance qui les transportait vers l'hôpital d'Alençon. Les deux autres ont été hospitalisés mais leur état n'inspire pas d'inquiétude.

● *Une explosion s'est produite à Porto (Corse),* le 9 janvier, à proximité d'une vieille tour génoise. Un message retrouvé sur les lieux déclarait : « *C'est trop long. Nous voulons le port. La tour est minée.* » On devait découvrir au pied même de la tour une autre charge d'explosif dont la mèche s'était éteinte. L'allusion contenue dans le message concerne le projet d'un port de plaisance dans le golfe de Porto.



هكذا بين الأصل

Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

D'AUTREFOIS...



LA CUISINE AUX TROIS QUARTS DU SIÈCLE

Le fourneau est aussi un divertissement

« JE veux un canard de Rouen au sang, qu'il soit cuit rose, monsieur ! Vous taillerez les filets en aiguillettes, vous jetterez sur le tout un peu de sel et de poivre, vous presserez la carcasse, vous arroserez dévotement les filets avec l'essence même de l'oiseau, vous me servirez le mets tel quel, bien chaud. Vous placerez près de moi une bouteille de Musigny 1884 ou 1885 et vous me laisserez communier seul. »

Cela se passait au début du siècle, chez Larue. Dire qu'une telle scène est impensable aujourd'hui va de soi. Le regretter est une autre chose.

Sans doute n'y a-t-il plus d'aristocratiques gourmets comme M. de Rougé, mais si les fortunes ont évolué autant que les mœurs et s'il existe encore des gourmets — et même en plus grand nombre, probablement, — ne pourrait-on pas leur prêter d'autres exigences ?

« Je voudrais un poulet rôti, mais qu'il soit de ferme. Que le jus n'en soit pas trop salé, monsieur ! J'y ajouterais du poivre cru du moulin. Et, pour arroser ça, donnez-moi un bourgogne, mais de propriétaire surtout. Je n'en veux point d'autre ! »

Car les temps ont changé, hélas ! Et le gastronome doit chercher son plaisir le moins discutable dans la qualité plutôt que dans la richesse du produit. On ne saurait plus dire qu'il faut « manger pour vivre », mais il faut, pour ne pas mourir, manger bon. On songe au mot de Jean-Louis Vaudoyer : *« Deux races de mangeurs de truffes, l'une qui croit que les truffes sont bonnes parce qu'elles sont chères et l'autre qui sait qu'elles sont chères parce qu'elles sont bonnes. »* Et, en le paraphrasant, on peut dire qu'il est deux sortes de mangeurs de filets de hareng. Ceux qui les mangent n'importe comment parce qu'ils constatent que c'est économique et ceux qui n'ignorent point que de bons filets de harengs peuvent être une merveille et les mangent pour se régaler.

Ainsi la gastronomie, et, pour mieux dire la cuisine, ont elles évolué durant ces trois quarts de siècle. Et les gastronomes également. On imagine le marquis de Rougé comme un vieux monsieur au ventre *« tournant au majestueux »*, riche sans ostentation mais dépensant sans compter, gourmand comme on savait l'être dans sa caste. Les gourmets pauvres alors n'existaient point, ou s'ignoraient eux-mêmes. A moins qu'ils n'aient vergogne comme le cousin Pons.

Les fausses voluptés

A quel âge devient-on gastronome ? Au début de ce siècle, il semble que la vieillesse en marqua l'accès. Il y a une quinzaine d'années, Francis Amunategui le fixait entre trente et quarante, ajoutant : *« Ainsi peu à peu se forme le caractère. On a évité le piège des fausses voluptés, des champignons tournés,* des barquettes, des socles de *pain de mie, des agneaux* que *l'on marine pour faire du gibier, des coquilles saint-jacques surgelées, des fonds d'artichauts en conserve, des lapins à la broche* qui *durcissent, du saumon fumé que l'on colore, du cassoulet en boîte, de l'os de la côte de bœuf et de la carapace de la langouste* que *l'on a vendus au patron avec le matériel de l'établissement.* » A lire les lettres de nombreux lecteurs, il me paraît aujourd'hui que, déjà, entre vingt-cinq et trente ans, nombre d'entre eux ont déjoué tous ces pièges. Ceux des méchants produits et des méchantes cuisines. Et ce ne sont pourtant pas des millionnaires !

Une certaine forme de cuisine est morte, et ce n'est peut-être pas dommage. Mais lorsque j'entends un vieux chef gémir que la cuisine française est morte parce que personne ne prend plus la peine de commander une poularde à la Maréchale, puis que je le vois, l'instant d'après, feuilleter sa pâte impavidement à la margarine, je ne puis m'empêcher de conclure qu'il y a quelque chose de pourri dans son royaume !

Il y a quatre ans, dans ces colonnes, je demandais : *« Où va la cuisine française ? »* Et j'exprimais cet avis que l'alimentation quotidienne et la cuisine avec un grand C se rejoignant ou devraient se rejoindre la recherche du produit honnête et de son accommodement intelligent (sur tous les plans, du diététique au gustatif).

Car, répétons-le avec Raymond Oliver, *« en cuisine, si l'on ne progresse on régresse et on s'enlise »*.

Je me félicitais (quatre ans, cela est proche et paraît si loin !) de ces jeunes chefs qui se veulent et ne veulent plus être que cuisiniers et dont Paul Bocuse fut le chef de file incontestable, citant tout à la fois les frères Troisgros (à Roanne), Claude Peyrot (du *Vivarois*, de l'avenue Victor-Hugo), Pierre Gleize (le *Bonne Étape*, à Château-Arnoux), Guérard en son *Pot-au-Feu* d'Asnières, Jacques Manière, enfin, peut-être le plus éblouissant de tous, installé boulevard Saint-Germain, au *Pactole*. Je n'avais pas encore vraiment découvert Senderens, qui allait s'imposer à *l'Archestrate* de la rue de Varenne, Alain Chapel (*la Mère Charles*, à Mionnay), Vergé du *Moulin de Mougins*, Jacques Lacombe du côté de Genève, Hubert et son *Bistro*, d'autres que j'oublie, sans doute.

On parle quelquefois d'école. Il y a eu celle de Point, celle de Dumaine, celle de Richard, qui fit la grandeur de *Lucas-Carton*, celle plus ancienne de Burtin, apôtre des légumes. Je ne crois pas qu'il y aura une école de Bocuse, concluais-je, mais il y aura une école née de Paul Bocuse.

Où en sommes-nous après quatre ans ? Bocuse a fondé, avec quelques autres, la « Grande Cuisine française », qui n'est qu'une affaire commerciale et où se rejoignent curieusement les meilleurs et les pires. Il investit le Japon (maigre revanche) et l'inonde d'un beaujolais qui, pour porter son nom, reste misérable. Certains chroniqueurs qui ont découvert tardivement cet effort de renouvellement parlent d'une « Nouvelle Cuisine française » avec plus d'enthousiasme que de sérénité et prônent pêle-mêle le poisson cru et le poisson saignant.

Mais tout n'est pas forcément bon dans le nouveau et tout n'est pas nouveau dans le bon. A preuve, le retour aux sources du Moyen Age de Senderens et de quelques autres. A preuve aussi, mais a contrario, la multiplication des élèves de ces jeunes gloires trop vite poussées. En quelques années de pot-au-feu, Michel Guerard, qui n'est point si vieux pourtant, aurait formé, à en croire ce qu'on proclame, des dizaines d'élèves. C'est fou ce que ces petits prodiges prolifèrent dans les mangeoires à la mode où l'on se proclame chef à vingt ans ! On n'y mange pas mieux pour cela, mais il n'importe : Gogo se précipite. C'est la nouvelle combine culinaire française. Celle qui fait croire que Mme Regine y croit ! Restons sérieux.

Prix indécents

Aux trois quarts de ce siècle, la vraie cuisine, celle des ménagères qui savent encore cuisiner et celle des cuisiniers qui respectent encore le client, ne se porte pas si mal. Si elle souffre, c'est des maux du siècle : l'à-peu-près, la facilité, la publicité, qui paie plus sûrement dans l'immédiat que la sagesse et le solide. C'est aussi du manque d'imagination quasi sordide des chefs affirmée et des restaurateurs confirmés. Entre le bluff et la routine, la brèche est étroite. Les jeunes gourmets doivent l'élargir, moins à coup de billets dépensés que de bon sens. Car la crise est là !

Que les prix des restaurants, à Paris notamment, soient devenus indécents personne ne le conteste. Mais la vraie raison n'en est peut-être pas dite, ou, plus exactement : dans l'esprit du client mal informé, la différence entre les prix élevés mais justifiés et les autres n'est pas flagrante.

Que l'addition monte, dans ces grandes maisons où un repas est une fête, où un grand vin l'accompagne, où le service reflète le luxe du décor, nul ne devrait s'en indigner. Qu'elle atteigne les mêmes sommets dans les « temples » du très bien manger (où le cadre s'efface devant le sublime de la préparation artisanale, comme chez *Denis*, par exemple), cela non plus n'est pas inadmissible. Il n'est que de faire un tour au marché pour savoir qu'un poulet peut valoir 5,95 F ou 19 F le kilo selon sa provenance, qu'une queue de langouste congelée coûte dix fois moins qu'un petit homard bleu breton, mais qu'elle fait, pour le non-gourmet, le même effet dans le lobster cocktail !

Non ! Là où les prix relèvent de l'escroquerie, c'est dans toute la classe intermédiaire entre ces bonnes maisons et les snacks (où, d'ailleurs, il est aussi des degrés dans l'honnêteté des prix). Ce vol — car il s'agit bien d'un vol, — ce vol n'est aussi, bien trop souvent, que le résultat de la sottise, de la paresse, de l'incapacité du restaurateur ! Le cher M. Bourdeau, qui en son *Gourmet de l'Isle* (dans l'île Saint-Louis), sert chaque jour plus de cent cinquante couverts à moins de 30 F, d'une très savoureuse et très honnête cuisine, réalisant ainsi le comble de l'équation qualité = prix, sait bien qu'il n'arrive à ce résultat qu'en allant chaque nuit à Rungis (et il a soixante-douze ans !). Il me faisait remarquer l'autre jour, ajoutant que la stabilisation de ses prix jusqu'en mars ne le gênait nullement, que bien peu de ses collègues faisaient l'effort d'aller à Rungis et moins encore avaient appris à savoir acheter. La majorité se contentant de commander par téléphone une marchandise qu'ils ne voient même pas. Edgard Saada (Chez *Edgard*, rue Marbeuf) m'avait fait la même remarque. Chez lui, on trouve un château-beychevelle 1972 à 35 F, ce qui est, au prix où l'on nous vend certains bordeaux, un véritable cadeau. Chez Bourdeau, la carte propose huit vins de pays à 10 F la bouteille, meilleurs et plus francs que le beaujolais 1974 chaptalisé et vendu au prix d'un grand cru un peu partout !

Ainsi, si la cuisine n'est pas en danger de disparaître, bien des restaurants le sont, à Paris. On ne les plaindra point : ils ont tout fait pour ça ! C'est au marché et à ses achats qu'on distingue la bonne ménagère. Et l'on peut dire qu'à bonne ménagère correspond bonne cuisine. Fût-elle simple, modeste, économique. C'est que la cuisine est surtout l'affaire des femmes depuis les temps paléolithiques, comme dirait Delteil.

Il faut revenir à cette cuisine paléolithique et, du drugstore au grand restaurant, refuser la civilisation de l'ouvre-boîte et du sempiternel. Les hommes iront sur Mars qu'il ne leur viendra pas encore à l'idée que la pomme de terre frite n'est pas l'accompagnement idéal du bifteck. Et lorsque viendra le temps des pilules, ce seront des pilules de bifteck-frites qu'exigeront les Français plutôt que des pilules, par exemple, de bifteck-cardons ou mieux de miroton à l'oseille.

Mais, paradoxalement, si la cuisine est l'affaire des femmes, ce sont peut-être les hommes qui la sauveront. Je ne parle pas des chefs (ilotes ou idoles), ni même des cuisiniers en général (les grands cuisiniers d e m e u r e n t indispensables pour déblayer le terrain, ouvrir les horizons), mais des hommes de plus en plus nombreux dont la cuisine est le hobby (qu'on me pardonne l'anglicisme, « mania » me paraissant péjoratif). Ceux de plus en plus nombreux qui m'écrivent en témoignent.

Souvent amenés à la cuisine par des déceptions au restaurant quotidien, par l'inquiétude légitime devant les falsifications et la « chimisation » des produits (que les organes de défense du consommateur ne pourchassent pas assez... Seule la revue du Laboratoire coopératif d'analyses, que tout Français conscient devrait lire attentivement, ose s'attaquer aux lobbies de l'alimentation nocive), par économie domestique enfin, des hommes de tous âges et de toutes conditions décident un jour de mettre la main à la poêle. Ils s'y amusent d'abord. Bien vite ils s'y passionnent, deviennent exigeants pour eux-mêmes, n'hésitent pas à demander conseil aux cuisiniers qu'ils connaissent et chez qui ils ne sauraient manger tous les jours faute de moyens, deviennent enfin de bons servants de la table.

Aucune recherche ne les rebute, aucune expérience ne les choque, ils n'inventent pas (on n'invente plus en cuisine, on retrouve !), mais ils extrapolent et s'enchantent. C'est d'eux, peut-être, que naîtra la nouvelle cuisine française. Celle de la simplicité, de l'économie, de la recherche des produits sains et des régimes intelligents. Cela n'empêchera nullement les grandes maisons et les bons petits restaurants d'exister, au contraire, et ce sera bien. Cela donnera certainement une leçon aux autres et ce sera mieux.

LA REYNIÈRE.

...A AUJOURD'HUI



Etudiants américains à table, à Paris, dans un restaurant de Montparnasse.

Monsieur le président est servi

DONC M. le président ira désormais à l'improviste s'attabler au hasard de la fourchette chez d'anonymes Français moyens. Pour moi, je l'attends d'appétit ferme. Et je lui dis : chiche !

Il aura d'abord, pour commencer, une pomme. Parce que, selon le mot du médecin strasbourgeois Hiéronymus Bock, « les pommes servent dans la cuisine et la pharmacie » et que depuis toujours je débute, quand je puis, chacun de mes repas par une pomme, remerciant le ciel lorsqu'elle n'est pas une golden. Puis il se verra offrir mon plat du jour, et comme je ne sais point le jour qu'il viendra, je ne sais pas encore si ce sera un poisson aux légumes ou une viande également aux légumes (mais qu'il ne compte point, chez moi, trouver de pommes de terre, elles sont à l'index !), herbes ou racines, selon et comme disaient nos anciens.

Ce sera probablement un plat au jus, car le jus est l'essence des choses, et rarement un plat en sauce, car la sauce est tout le contraire de l'innocence des choses.

Mais il ne coupera point à la salade parce qu'elle réjouit le ventre, ainsi que disait le roi-citoyen. Et au fromage. Un seul, fermier, choisi en amitié avec le fromager qui l'aura affiné.

Pour dessert un yaourt fait à la maison, à partir de lait entier non pasteurisé, ainsi qu'il se doit. Ou, en saison, quelques fraises ou framboises. Pas de pain. Un seul verre de vin, mais d'un très bon vin, qu'il se rassure.

Et je défie bien quiconque de prétendre que ce n'est pas là de la gastronomie bien comprise !

Le roi Louis XI, qui allait ainsi dîner chez ses bons bourgeois quelquefois, apportait, dit-on, ses pots de moutarde, de cornichons, de sauce verte. Que M. le président se rassure, point n'en sera besoin chez moi. Mais qu'il en prenne son parti : il mangera comme moi à la cuisine ! Car je suis comme mon bon C u r n o n s k y, dont la ballade célèbre disait :

« Le prince des gastronomes
N'a pas de salle à manger. »

L. R.

tourisme

La Grèce ce printemps



LA Grèce cette année,
la Grèce du tourisme,
n'était pas sous la protection
des dieux.
Les bilans
ne seront pas fameux.
Mais la Grèce
a retrouvé la démocratie
et les casquettes à galons
ne viendront plue
faire de l'ombre au pays.
Il n'est pas trop tôt
pour imaginer déjà
de prochains voyages
chez les Hellènes.
Le Nord : Salonique
et les touches de l'Orient ;
le Mont-Athos tout près,
où le temps s'est arrêté
à la chute de Byzance en 1453,
et dont les servants,
même s'ils refusent toujours
avec la dernière énergie
la présence du beau sexe,
ont su déverrouiller
leur mystérieux
et magique territoire.

L'Orient aux portes de Salonique

ENTRE les arcades de le place Aristotelos, on aperçoit la mer, souvent *grise à cette saison,* mais donnant à toute la ville une douceur perdue dès que l'on gagne les montagnes environnantes. La baie, le soir, s'illumine depuis le port jusqu'à Kalamaria, loin vers le sud. Jeux de lumière horizontaux d'un côté, se doublant dans l'eau sombre de reflets multicolores; jeux de lumière grimpant dans les collines de l'autre, le long des ruelles du vieux Salonique, fermées par la très ancienne limite des remparts. Même délabrés, ils peuvent rivaliser avec ceux de l'antique Byzance. La Sublime *Porte convoitait il est vrai, cet* emplacement privilégié, au fond du golfe de Thermaïque. Le sultan Mourad II, quand il s'empara de la ville — baptisée Thessaloniké par son fondateur Cassandre, du nom de son épouse, sœur d'Alexandre le Grand — ne faisait que reprendre les rêves des Serbes, des Bulgares et des Normands, subjugués par le site, et désireux de s'assurer, an sortir de terres pastorales, un *débouché sur le « mare nostrum »*

Au carrefour de tant d'ambitions, la cité a grandi en se composant des visages tour à tour très différents : maçonneries romaines, palais et églises riches de mosaïques, aiguilles des minarets, bastions féodaux des Vénitiens, dont la tour Blanche est restée le seul vestige.

L'artère de la ville demeure l'Egnetia, comme aux *temps* des conquêtes, et a hérité de sa lointaine sœur, voie stratégique *par excellence,* la même agitation, adaptée seulement aux nécessités modernes. Elle traverse la partie nord-ouest de Thessalonique et mène à l'arc de Galère, dont les bas-reliefs ocrés retracent les victoires de cet empereur cruel qui fit périr Démétrios, le saint patron de la ville.

Le pittoresque ici voisine avec la géométrie constructive actuelle : petites maisons à *encorbellement,* pavoisées de linge, s'égaillant au hasard des rues inégalement pavées, immeubles cosmopolites, sans *style,* rigides et descendant vers la mer, reliés entre eux par les échoppes habituelles en Grèce, véritables petits bazars ouverts sur le trottoir.

L'Orient affleure, et ponctue discrètement la vie. La domination ottomane a marqué en profondeur un style d'existence déjà par lui-même porté au *folklore,* au mouvement de couleurs, à la contemplation des beautés naturelles. A un détour d'avenue, en pantalons bouffants, tels ceux qu'on voyait autrefois aux farouches janissaires, une jeune fille svelte porte sur sa tête un panier d'osier ; accrochés à *sa* taille, partout, tombant des épaules, à la fois croulants et savamment équilibrés, d'autres paniers, de toutes formes, légers, vides, à vendre.

Il faut, pour bien comprendre Salonique, prendre de la hauteur. Du monastère de Vlatadon, bâti au quatorzième siècle sur la falaise où prêcha saint Paul, la vue amplifiée jusqu'au large discerne les croissances successives de la ville, marquées de repères monumentaux. Plus haut encore, dans la montagne, le site de Panorama garantit une étendue à la mesure du nom : *ondulations arides,* coupées de végétation sombre, maisons blanches serties de labours, et au-delà le golfe bleuté, voilé *par* la *distance.* Un autobus, *décoré* au pare-brise de mille objets clinquants, serpente. Il regagne cette métropole, fière d'être capitale de la Grèce du Nord, mais que l'on abrège toujours en Thes/nik. A l'arrière, deux grandes photos de Constantin Caramanlis ont été collées : héritage oublié de la récente campagne électorale, menée ici avec une nonchalante passion...

MANUEL ADÈVE.

Longue marche sur le Mont-Athos

SAINTE MONTAGNE... Cité céleste... Gymnase de la Vertu... Porte du Ciel... Jardin de la Toute Sainte... Maison de Dieu... Vatican de l'Orient... Thibet de l'Occident... *Le dithyrambe hérité de* l'Antique se pratique encore ici à tout va. Même dire bonjour à un *moine rencontré sur* le chemin n'est pas simple quant au fond : « *Evloglié...* » (« *Bénissez-moi, Saint Père.* ») Et le caloyer de répondre en toute modestie : « O *Kyrios...* » Contraction dans laquelle il faut entendre : « *Ce n'est* pas *moi*, pauvre *pécheur*, qui *vous bénis*, mais le *Seigneur.* » Comment, dès lors, aborder le mont Athos sans complexe ?

Parti d'Ouranopolis (en grec, « ville du ciel ») pour joindre le petit port athonite de Daphni, le caïque enfonçait son chargement de pèlerins dans un monde intimidant dont l'architecture torturée des monastères aper*çus au passage renforçait encore* le mystère. Tours carrées au portail grand ouvert pour gober les barques *des* moines-pêcheurs. *Hauts* murs hérissés de passerelles suspendues sur le vide. Bulbes verts ou rouges des coupoles surgissent dans la foisonnante anarchie des constructions poussant les unes sur les autres. Bâtiments aux yeux morts, certains aux toits crevés, d'autres attaqués par la pourriture, rongés par les effondrements, assaillis par les racines, les troncs, la végétation triomphante.

Le « phare de l'orthodoxie » brille cependant encore d'un vif éclat au nord de la Grèce, sur ce long doigt de la Chalcidique brandi dans l'Egée comme l'index du *Seigneur* vers le ciel. Les Grecs, pèlerins convaincus, y viennent assez nombreux. *Nombreux aussi* les *curieux* — peut-on dire touristes ? — attirés ici par ce radeau de l'histoire *où flotte, rescapé de tous les* désastres, miraculeusement intact depuis mille ans, un morceau de la fabuleuse Byzance.

Daphni passage obligatoire. Epaminondas m'attendait devant les trois maisons du minuscule port, à l'arrivée du caïque à remonter le temps. Epaminondas, au nom du général spartiate, soixante-dix-neuf ans, béret noir marqué de l'aigle byzantin bicéphale, bâton à la main, était la garde civil chargé de déplisler une *femme éventuelle* parmi les passagers. Car le territoire autonome du Mont-Athos, république de moines *dédiée* à la *Panaghia*, la *Toute* Sainte Vierge Marie, ne saurait souffrir à son bord d'autre présence féminine que celle de la *mère* de Dieu, et cela depuis la fondation d'un des premiers monastères, la Grande Lavra, en 1063, par saint Athanase. « *Ni femme,* dit la loi, *ni animaux femelles, ni enfants, ni eunuques.* »

Epaminondas et moi bûmes une limonade fraîche sous la glycine de la petite taverne tenue par un nommé Oreste, et je montai dans le bus conduit par saint Christophe déguisé en chauffeur, qui, au bout d'une heure d'escalade sur un chemin dont la description échapperait à l'entendement d'un Occidental, me déposa à la capitale, Karyes.

Ici *siège* la Sainte Epistasie, c'est-à-dire la réunion des vingt pères représentant les vingt monastères de la *presqu'île*, qui *forment* le gouvernement. On vous y accorde ou non le « diamonitirion », le *permis* qui *ouvre* la *porte des communautés* religieuses, avec le lit et la table gratuits, car si l'on reçoit volontiers les visiteurs sincères, on commence à se méfier des pique-assiettes, qui trouvent, dans cette antique tradition d'hospitalité, un moyen commode de passer des vacances « à l'œil ».

Soupe de haricots

D'étape en étape, par des sentiers taillés en tunnel dans la maquis, ou des chemins grossièrement pavés, installé dans la peau d'un pèlerin du Moyen Age, j'en revis sans effort *d'imagination* les *peines* et les *sentiments.* Trois heures de marche depuis Daphni jusqu'au monastère de Simonos-*Pétra perché* sur une aiguille de rocher suspendue à quelques centaines de mètres *au-dessus* de la mer. Bienfait de l'eau fraîche offerte à l'arrivée, du morceau de pain, de la maigre soupe de haricots. On m'avait dit : « *Dépêchez-vous d'aller là-bas pendant* qu'*il* reste encore *quelques moines. Il n'y a plus* que *des vieux* et *personne* pour *les remplacer. Athos est* en pleine décadence, la *mort* guette la *Sainte Montagne* à *brève échéance.* »

Dix à douze mille moines vivaient encore ici au début du siècle. On n'en compte plus guère aujourd'hui que quinze cents : la révolution russe a privé plusieurs monastères de leurs ressources et le million de Grecs *chassés de* Turquie *par* Ataturk *en* 1922 occupent depuis lors les terres des autres communautés. Saint-Pan*téléimon n'est* plus qu'une gigantesque désolation. Saint-André, complètement désert, retourne à la poussière derrière ses portes fermées. Sur la côte nord, les longues façades aristocratiques de Vatopédi et d'Iviron font encore illusion, mais le cholestérol, maladie des vieillards, dévore les bâtiments par pans entiers, et les barbes des vénérables qui les hantent se penchent à la rencontre de l'herbe qui envahit les cours.

La situation est étrange. Pendant que l'on installait le téléphone de monastère en monastère — première concession faite au « progrès » depuis *mille* ans, — *les moines* d'*Esphigménou* enclouaient leur porte, hissaient sur leur tour carrée un drapeau noir fait d'une de *leurs robes* déchirée et attachaient à une haute galerie visible de la mer un slogan peint sur un calicot : « *L'orthodoxie* ou *la mort !* » Motif de la révolte : farouchement hostiles au rapprochement avec les Eglises chrétiennes souhaité par le patriarche œcuménique, ils refusent d'abandonner le calendrier julien pour le calendrier grégorien en vigueur cependant depuis le seizième siècle.

Stavronikita au matin : une petite forteresse moyenâgeuse battue par les vagues, avec tour crénelée, porte bardée de fer. A l'extérieur, une belle terrasse pavée s'ouvre sur la courbe d'une longue baie. La mer et le ciel confondus dans la brume légère qui monte de l'une *pour composer l'autre.*

Stavronikita, le plus petit des monastères, le plus pauvre aussi, était, m'avait-on affirmé, à l'abandon. J'avais trouvé en vérité une merveille de grâce, admirablement restaurée, *occupée* par quinze *jeunes moines,* tous universitaires, dont le plus âgé, trente-cinq ans peut-être, l'higoumène (le supérieur), grand, mince, distingué, avait fait ses études à Paris. Alors que l'ignorance y était autrefois de règle et la science considérée comme vaine curiosité, la Sainte Montagne amorçait-elle un renversement de vapeur ?

« *Nous* ne *sommes* pas un cas *isolé,* me dit l'higoumène. *A Philothéou, à Diochariou,* c'est la même *chose. A Athènes, à Salonique, beaucoup de jeunes Grecs attendent d'avoir terminé leurs études pour venir nous rejoindre... Ce qui nous pousse ici ?... Le monde !... Consommer, toujours consommer !... Dans quel but ? Pour quelle fin ?...* » L'higoumène parlait lentement, prenant ses temps de silence... « *Nos raisons, au départ, sont les mêmes* que celles des *hippies...* »

Ma montre marquait 6 h. 30. Un à un les jeunes moines sortaient de l'église enchâssée dans l'étroite cour, *où l'office durait* depuis 2 *heures du* matin. Dehors, le soleil modelait la coupole d'une petite chapelle flanquée de *maigres* oliviers abritant quelques croix noires mangées de folle avoine. Dans la crypte *ouverte* au vent, des crânes secs tournaient leurs orbites vers l'admirable panorama de la baie et du mont. Une troupe joviale de rondouillards popes crétois « en pèlerinage » dévalait le chemin pour attraper au vol le caïque omnibus ; leur tour de taille *avouait qu'eux* au moins *ne prenaient pas* du tout pour certaine la réalité inférieure et méprisable du corps. *Les cénobites de* Stavronikita *les* avaient déjà oubliés.

« *Quand vous reviendrez*, m'avait dit Epaminondas à Daphni, *je vous ferai lire les Prophètes...* »

Avant mon retour dans le « monde », Epaminondas et moi bûmes une dernière limonade à la terrasse du tavernier Oreste, qui jouait au jacquet derrière un laurier-rose. Epaminondas m'a promis de m'envoyer, avec les Prophéties des Saints Pères, la date exacte du cataclysme final. J'attends sans impatience le facteur.

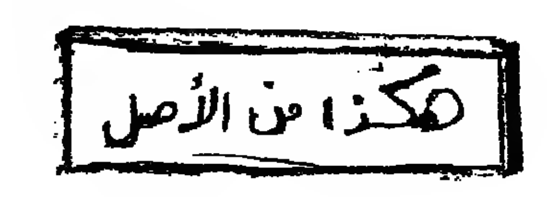
LOUIS DOUCET.

L'autorisation de pénétrer sur le territoire du Mont-Athos doit être demandée au consulat de France de Salonique (Edisson Street). Les formalités à accomplir ensuite dans la ville peuvent être réglées en une matinée. Il convient alors de gagner le petit port d'Ouranopolis en Chalcidique (Halkidiki) d'où un caïque effectue deux fois par jour le trajet jusqu'à Daphni. Le « diamonitirion » est alors accordé à Karyes moyennant la somme de 150 drachmes (environ 27 F).

Il est vivement recommandé de réduire le bagage à un sac de plage, une musette ou un petit sac à dos... avec quelques boites de conserves pour les hommes d'appétit.

★ Office national hellénique de tourisme, 3, avenue de l'Opéra. Tél. : 260-65-75.





Le XIVe Salon de la navigation de plaisance

Pour passer ses vacances sur la mer

COMMENT se présente l'année nouvelle dans le domaine de la plaisance ? A coup sûr chacun y verra plus clair à ce sujet lorsque le XIVe Salon de la plaisance fermera ses portes au soir du 20 janvier. Sur le plan international comme sur le marché intérieur, cette manifestation a pris, peu à peu, au fil des ans, une signification et une importance de premier plan. Au cours de l'exposition, on verra se préciser des tendances qui, pour le moment, n'apparaissent pas toujours de façon très nette et varient beaucoup d'une branche à l'autre.

Dans la plaisance comme dans beaucoup d'autres secteurs, l'activité est en recul par rapport à l'année dernière. Dans l'ensemble le fléchissement peut être évalué à quelque 25 %, mais ce taux global recouvre des réalités très dissemblables. Quelques chantiers ont dû fermer leurs portes alors que d'autres bénéficient de commandes appréciables. Si la situation ne s'améliore pas, plusieurs entreprises pourraient connaître des difficultés sérieuses dans le courant de l'année. Certaines d'entre elles ont déjà sollicité le secours de l'IDI : celui-ci ne devrait évidemment être accordé que lorsque la société a déjà pleinement fait usage de ses ressources propres et a remis de l'ordre dans sa gestion comme dans sa politique commerciale. Mais ces conditions sont-elles toujours respectées ?

EN dépit des circonstances, la profession veut faire preuve d'un optimisme mesuré. En effet, à travers les hauts et les bas de la situation économique, les Français continuent à s'intéresser de plus en plus au bateau sous toutes ses formes. Ils ont toujours aimé passer leurs vacances au bord de la mer ; beaucoup d'entre eux tiennent maintenant à les passer sur la mer. Les perspectives d'expansion demeurent considérables malgré le coup de frein actuel.

Nous avons dit que la situation se présentait de façon très différente d'une branche à l'autre. En effet, la crise affecte plus le moteur que la voile et les vedettes de forte puissance sont plus éprouvées que les embarcations dotées d'un moteur hors bord ; ce dernier est d'ailleurs souvent utilisé comme auxiliaire sur un voilier.

Le couronnement suprême

La voile elle-même présente des aspects très divers. Dans le monde des dériveurs et des quillards de compétition, un petit nombre de modèles font parler d'eux et il est bien difficile à un nouveau monotype de s'imposer à côté de classes bien établies. En cette matière, le succès repose non seulement sur les qualités propres du bateau, mais aussi sur l'organisation interne de la série, le dynamisme de ses adeptes, l'image qu'elle propose.

L'inscription au programme des Jeux olympiques représente évidemment le couronnement suprême, mais une série peut très bien végéter tout en bénéficiant de cette distinction (*Tempest*), alors que d'autres affichent une santé parfaite sans figurer parmi les élues (*420*, *Fireball*, *505*).

Dans le domaine du bateau habitable, la catégorie pêche-promenade, dont on ne parle pas assez, continue à se développer rapidement. Il ne faut jamais oublier que la compétition n'intéresse qu'une très petite minorité de plaisanciers, même parmi ceux qui ont acquis un bateau réputé pour sa vitesse. C'est pourquoi les modèles spacieux, placides, faciles à mener, pratiques attirent de plus en plus les promeneurs. Ceux-ci s'orientent logiquement vers un bateau correspondant à leurs goûts et à leurs besoins et non vers un voilier de course-croisière souvent coûteux et parfois spartiate.

L'influence de la compétition

Cela dit, la compétition exerce une influence certaine sur la construction des voiliers habitables. En particulier on constate une multiplication des modèles correspondant aux grandes coupes internationales disputées sans handicap : quarter, half, three-quarter et one ton cup. Il s'agit d'unités mesurant respectivement 7,50 m, 9 m, 10 m et 11 m environ. L'émulation très vive qui règne dans ce secteur amène les plus grands architectes à concevoir des coques réussies et parfois très logeables, surtout pour les deux dernières catégories. Pour les « quarter », il existe souvent une version croisière, plus spacieuse que le modèle compétition lui-même.

Il est évident, par exemple, que la prochaine Quarter Ton Cup, qui sera disputée à Deauville du 6 au 16 juillet prochain, va susciter l'apparition de plusieurs modèles, dont certains seront construits en série (sous une forme plus habitable) et acquis par des amateurs qui ne songent pas à la compétition, mais qui donnent la préférence à des bateaux bien conçus et qui — inconsciemment peut-être — s'intéressent à des modèles qui ont fait parler d'eux dans une grande épreuve.

Plusieurs types de voiliers dérivés de la compétition sont ainsi visibles au Grand Palais ; ils retiennent l'attention car ils éclairent le visiteur sur les tendances de l'architecture navale. Mais l'immense majorité des acheteurs se tournent, nous l'avons dit, vers des voiliers pratiques, proposés à des prix raisonnables. Parmi les nouveautés du quatorzième Salon, on remarque ainsi le *Jouët-18*, de Yachting-France, qui mesure 5,60 m, le *Gib' Sea-20*, de Gibert Marine (6,05 m), et le *Kelt*, de Kelt Marine (6,20 m). Ces trois petits sloops comportent quatre couchettes. Morin propose l'*Elor-65*, dessiné par Elvström : il mesure 6,50 m, et renferme cinq couchettes. Comme on le voit, le petit bateau habitable continue à bénéficier d'une grande faveur, alors que la progression du dériveur léger s'est beaucoup ralentie.

Parmi les créations de taille plus importante, on s'intéressera au nouveau *Dufour-31*, de 9,40 m de long. Le chantier rochelais, qui est le plus grand d'Europe, utilise ce nouvel atout dans la campagne de vente qu'il organise actuellement aux États-Unis, et qui connaît un succès encourageant. Construit en aluminium, le *Brise-de-Mer*, de 11 m de long (Le Guen et Hémidy), est un one tonner très large (3,80 m) doté de deux cabines arrière doubles, situées de part et d'autre du cockpit.

Nous aurons l'occasion de parler d'autres nouveautés apparues à ce Salon et des enseignements de cette exposition.

YVES ANDRÉ.

MEMENTO DU SALON

● LIEU : Centre national des industries et techniques (C.N.I.T.), rond-point de la Défense, 92800-Puteaux.

● JOURS ET HEURES D'OUVERTURE : les 9 et 10 janvier sont réservés aux professionnels (10 h. à 20 h.).

Du 11 au 20 janvier, tous les jours, de 10 heures à 20 heures et jusqu'à 23 heures le mardi et le vendredi.

● ACCES : métro express R.E.R.

S.N.C.F. : arrêt Défense, ligne de Saint-Lazare.

Autobus : 158, 159, 161, 174, 178.

● PRIX D'ENTREE : 8 F.

Enfants de sept à quatorze ans : 5 F.

Moins de sept ans : gratuit.

Etrangers : entrée gratuite sur présentation du passeport.

UNE ACTIVITÉ DISCIPLINÉE

ALORS que les consommateurs font sentir de façon de plus en plus sensible leur présence, il paraît utile de rappeler que la plaisance demeure plus soumise que bien d'autres activités aux contrôles de l'administration en même temps qu'aux exigences, très diverses, de la clientèle.

Signalons tout d'abord que, depuis 1969, la commission nationale de sécurité (Bureau de la plaisance, secrétariat à la marine marchande) détermine de façon stricte, pour chaque modèle agréé, le nombre maximal de personnes pouvant prendre place à bord et la zone de navigation autorisée. Une distance d'éloignement à partir d'un abri est fixée pour les cinq catégories existantes : jusqu'à 5 milles pour la cinquième catégorie, jusqu'à 20 milles pour la quatrième, jusqu'à 100 milles pour la troisième, jusqu'à 200 milles pour la deuxième, sans limitation pour la première. A titre d'indication, on peut dire que beaucoup de voiliers de plus de 10 m. de long figurent en première catégorie et que ceux qui mesurent entre 8 m. et 10 m. sont souvent rangés en deuxième catégorie.

En fonction de ce classement, un matériel d'armement réglementaire doit se trouver à bord de chaque bateau : compas, feux, boîte de secours, signaux, extincteurs, pompes, etc.

Une charte professionnelle

Sur un tout autre plan, on remarque que, depuis peu, la profession s'efforce d'assainir une activité qui, comme l'automobile et le tourisme, a vu apparaître les entreprises incompétentes et des initiatives douteuses. L'Association nationale des spécialistes du nautisme vient d'édicter une charte professionnelle et de créer le label de qualité de service ANSNA. On trouve dans cet organisme des négociants, des réparateurs, des spécialistes du gardiennage, de la location, des écoles motonautiques et de croisière. Les détenteurs du label (qui doivent exercer leur profession depuis trois ans au moins et être agréés par une commission technique) prennent des engagements sur le matériel et les services, sur les renseignements fournis à la clientèle, sur la publicité, la garantie, l'entretien, ainsi que sur la qualification professionnelle, la sélection du personnel technique et la direction commerciale du personnel de vente.

A titre d'exemple, les entreprises de location doivent disposer d'un atelier d'entretien, d'un service de dépannage et d'un service d'accueil bilingue. Les contrats, les tarifs, l'assurance sont contrôlés.

Un service sérieux

La création de ce label présente un intérêt certain pour l'utilisateur, sollicité par des entreprises de mérites très divers et parfois trop sensible à des argumentations mal fondées. Naturellement, seule l'expérience permettra de vérifier la valeur exacte du sigle ANSNA dont les utilisateurs sont en droit d'attendre beaucoup.

Ajoutons que sur le plan commercial d'autres initiatives paraissent de nature à apporter au plaisancier des satisfactions. Ainsi le label F.Y.L. (France Yachting Location) regroupe cinq sociétés réparties sur les côtes françaises de la Bretagne nord à la Corse, constituant un réseau étendu doté d'une bonne infrastructure, avec personnel permanent, hangars d'hivernage, aire d'entretien, matériel de manutention, camions-ateliers, secrétariat permanent. Si la location de bateaux de plaisance sans équipage bénéficie chez nous d'un développement rapide, elle doit proposer à ses clients des bateaux modernes, bien entretenus, et un service sérieux.

Y. A.

LES ANIMATIONS AU SALON

● 33-Export, *le grand ketch en aluminium qui a participé au tour du monde est exposé pendant toute la durée du Salon et chacun pourra le visiter.*

● *Sur le stand de la Fédération des industries nautiques, la revue* Bateaux *et la société Olivetti ont mis au point un centre de renseignements permanent et gratuit. Les visiteurs peuvent interroger un ordinateur qui répond aux questions concernant : le prix des bateaux d'occasion, le code administratif, le palmarès des championnats et grandes épreuves, les caractéristiques des bateaux en vente, etc.*

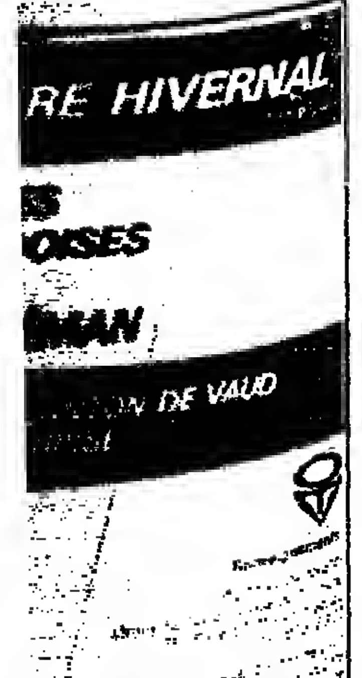
● *Le CNEXO propose aux visiteurs : une zone « spectacle » avec programme audiovisuel sur grand écran, une zone « concours » (jeu : Connaissez-vous la mer ?), une zone « contrôle de connaissances ».*

● *Pour la première fois en France : le simulateur électronique de navigation présenté par l'U.C.P.A. Un servo-système électro-hydraulique dirigé par ordinateur reconstitue les mouvements de la coque ; tous les points de navigation sont inclus dans le programme.*

● *Sur le stand de l'U.C.P.A., un jeu-concours : « La conquête de la mer ».*

● *Un jury de sept personnalités de la plaisance désignera le bateau de l'année en fonction des caractéristiques architecturales, de la construction, de l'esthétique, de la vie à bord, de l'équipement, du rapport qualité/prix et du service après-vente.*





plaisirs de la table

Menus d'ailleurs

J'AI souvent regretté, parlant du Vieux Berlin, l'excellent restaurant de la Maison d'Allemagne, que d'autres pays n'aient pas à Paris de semblables ambassades gourmandes. J'y pensais l'autre midi en me régalant au Copenhague, hélas fort chèrement ! C'est que ce Copenhague n'est pas subventionné par le gouvernement danois et qu'il ne peut être qu'une affaire commerciale. En tout cas, il faut féliciter son directeur, M. Lennart Engstrom : il en a fait la véritable (pour ne pas écrire la seule) ambassade de cuisine nordique à Paris.

Pour chinoiser, je lui reprocherai quelques plats français (et pis, de méchants plats comme cette volaille étuvée aux morilles... séchées ou le gratin de homard !) mais du moins peut-on ici découvrir, avec l'akvavit indispensable aux poissons fumés ou marinés et les bières danoises remarquables, le renne fumé, le canard pré-salé poché, le pâté de foie de porc danois et la table des smöerrebröed. Elle doit nous convaincre de la vérité de la devise des Vikings : « Sans manger ni boire nul ne se couvre de gloire ! »

Le Copenhague est au premier étage, bien dirigé par M. Bernhard. Au rez-de-chaussée, le grill est devenu Flora Danica Grill, en hommage à ce service que la Manufacture royale de porcelaine de Copenhague entreprit de fabriquer en 1790, d'après les premières planches de l'œuvre botanique célèbre. Et là vous trouverez, outre des menus à 22 et 34 francs (sans boisson), un hommage au saumon nordique absolument époustouflant. Seize plats différents qu'il vous faudra découvrir un à un (ou deux par deux si vous avez appétit et monnaie) et dont les sommets sont le gravlax (saumon cru mariné à l'aneth), le saumon fumé chaud au nid d'épinards, le saumon frais grillé « à l'unilatéral », etc.

Oui, je suis sûr qu'une visite à cette Maison du Danemark (142, avenue des Champs-Elysées, tél. 359-20-41) sera une découverte marquée d'une pierre blanche pour ceux qui connaissent mal cette cuisine qui, personnellement, m'enchante. J'ajoute qu'à la Boutique Flora Danica vous pourrez acheter de ces produits. Ne le dites point avec des fleurs, mais avec du flétan fumé, du hareng mariné au curry ou des chocolats Anthon Berg. Ce sera plus original...

* * *

MARIO est revenu ! Oui, Mario, le bon Mario, le jovial Mario, l'intarissable Mario nous manquait rue des Ecoles, car Chez Mario sans Mario ce n'était plus ça ! Le voici donc nous conseillant le même « carello degli antipasti » (15 F) si copieux qu'il ne doit précéder qu'une portion savoureuse de « pasta asciutta » (et on a le choix entre la farandole des tagliarini, spaghetti, cannelloni, tagliatelle, lasagne, ravioli, à la bolognese, à la napoletana, à la carbonara, à la salvia, que sais-je...).

Le voici coupant en zéphir l'admirable san-daniel (20 F), vantant ses scampi en beignets, en brochettes, grillés, ou son osso buco « pépéronata » (18 F). Bref nous revoici, nous, Chez Mario (7, rue des Ecoles - tél. 326-83-59) avec le plaisir retrouvé de la fantaisie, de l'amitié, du plaisir de vivre et de se régaler, de vider bonnement son verre de vin italien dans la bouteille pansue qu'il a fallu déshabiller pour la plonger dans le seau à rafraîchir, de regarder monter le zabaglione... Enfin, de passer une bonne soirée.

* * *

TROP court séjour à Bruxelles. C'était la Saint-Nicolas, mais à peine ai-je eu le temps de passer chez Dandoy acheter les fameux « spéculoos » de tradition.

Bon dîner, qui n'étonnera personne, à l'Ecailler du Palais-Royal (18, rue Bodenbroek - tél. 512-87-51 - fermé dimanche), où l'on honore suffisamment le poisson pour lui trouver un autre accompagnement que les insipides pommes de terre : endives ou purées de légumes avec le turbot, lentilles à la crème avec la barbue, poireaux avec la lotte, etc. Un petit reproche : le chocolat nappant les profiterolles eût gagné à être plus chaud, brûlant !

Passage aussi aux Provençaux (22, rue Grétry - tél. 218-20-91), que M. Beyrath a « remis », comme on dit là-bas (et également en Suisse). Le successeur, un cuisinier qui fut au Vieux Dieleghem garde la même carte un peu sophistiquée, un peu « vieille cuisine », où le pintadeau est en salmis, le caneton au chambertin et les crêpes flambées. Mais il a de la patte. Et une bien belle cave pour escorter sa cuisine, celle-ci fût-elle un peu trop française.

Passage chez Pierre Romeyer (à Hoeilaart, près Bruxelles, 109, chaussée de Groenendaal - tél. 57-05-81) pour un admirable repas belgissime avec l'escavèche à la namuroise et des choesels où il y en avait vraiment ! (Les choesels sont ce que Montherlant appelait les honneurs du taureau). Il ajoute à ce plat du pancréas, de la queue de bœuf, des chipolatas, du ris de veau, dans une sauce au madère succulente. Nous bûmes un romanée saint vivant et un nuits saint-georges 1911, et une discussion s'engagea entre Jacques Kother, Robert Goffard, Romeyer et l'ami Jacques du Chatelet qui, gardant un œil sur ses Sofitel (il devrait bien en jeter deux sur la cuisine déficiente du Sofitel Sèvres !), mérite le prochain succès des Sogetel. Pour moi, et contrairement à mes amis, je pense le nuits saint-georges, de moindre prolongement en bouche, plus séduisant cependant que le romanée. Ce n'était point leur avis. Nous goûtions alors, pour amuser ces vins, un peu de cramique. Je mâchais des regrets de herve, ce merveilleux fromage dont les restaurateurs de Bruxelles semblent avoir honte !

Enfin, j'ai découvert un nouveau restaurant et qui sera, je crois, une découverte pour de nombreux Bruxellois.

Dans une maison particulière de la chaussée de Bruxelles (numéro 326-228), en tombant une cloison, Roland de Reu a fait une salle intime (vingt-cinq couverts au maximum). Seul dans sa cuisine donnant sur un jardin paisible et vivifiant, ce cuisinier, qui n'hésite pas à venir deux fois par semaine faire son marché à Rungis, prépare une précieuse cuisine qui va du foie gras « maison » aux truffes fraîches du Périgord en chausson, ou au champagne, ou en garniture d'une volaille sautée, en passant par une soupe de poissons ou les écrevisses, à la nage, en croustade, etc.

Sur commande, et en saison, il propose la « vraie » sole normande (650 F.B.), suggère que le chateaubriand soit escorté de champignons de forêt et de nouilles fraîches (300 F.B.), mais n'hésite pas à trousser le waterzooi ou l'anguille au vert. Je me régalai, de reste, d'une anguille au vert préparée à la bière (ce qui donne une tonalité acide assez heureuse), suivie du plat du jour, une somptueuse choucroute heureusement garnie accompagnée d'une purée de pommes de terre très souple et sage à la fois. La carte des vins m'a paru belle. Lorsque Roland De Reu aura un peu plus de clients sa carte ne sera pas trop importante, ainsi qu'elle m'a paru, et il donnera toute sa mesure pour le plein bonheur des gourmets. (Chez Roland De Reu, tél. 43-54-60).

L. R.

SAINT-MÉDOC

ON eût dit une scène de Rembrandt, l'autre jour, au château Mouton-Rothschild. Dans la fraîcheur et le clair-obscur du chai aux mille barriques neuves, autour d'une table tendue de blanc, sept hommes en pardessus auscultent cinq médoc : mouton-baron-philippe, cos d'estournel, clerc-milon, ducru-beaucaillou, mouton-rothschild. Epreuve inhabituelle : les vins soumis à l'essai sont des « 74 », à peine nés, des vins « encore emmaillottés, tripés », et si peu « faits » à ce moment de l'année qu'il est tenu pour proprement insensé par les bons usages bordelais de les soumettre en l'état à la question. « Nous prenons un risque, concède M. Cottin, un des adjoints de Philippe de Rothschild. Seulement, on a tant dit que le bordeaux « 74 » est mauvais, que nous avons voulu prouver le contraire. »

Mouton-baron-philippe sera jugé « léger, déjà plaisant », et clerc-milon « vigoureux » ; ducru-beaucaillou sera remarqué pour sa « finesse et sa longueur en bouche » ; mouton-rothschild, pour son « tanin, sa rondeur et son fruit ». Quant à l'année — toujours cette manie savante, un peu précieuse des comparaisons dans le temps ! — le millésime 74 rappellerait 67, ce qui le classerait dans une honnête moyenne.

Peut-être... Mais pour quels propriétaires ? Tout le monde, ou seulement quelques-uns ? Il faut savoir que les cinq « châteaux » mis à l'épreuve avaient envoyé à la vinaigrerie environ le... tiers de leur récolte 74, celle-ci ayant été gâtée sur le tard, comme dans presque tout le vignoble français, par un automne pluvieux. Comment croire que tous les petits viticulteurs bordelais aient pu se résoudre à pareil sacrifice ? En avaient-ils seulement les moyens après avoir vendu leur récolte 73 au prix du gros rouge ? — P.-M. D.

animaux

Maigret chez les bêtes

« MADAME B..., demeurant 14, rue de la République à F..., nous signale que des gémissements de chiens s'échappent d'une fenêtre du troisième étage du n° 13 de la même rue. Pouvez-vous vous rendre sur les lieux et enquêter ? »

Tel est le genre de lettre que reçoivent constamment, dans leur pavillon de la banlieue parisienne, M. et Mme Serieys-Lacaine : ils sont enquêteurs de la D.P.A. (Défense et protection des animaux) (1), très active société de protection animale. Les messages reçus sont ensuite transmis par la D.P.A. à ses « enquêteurs », c'est-à-dire à ceux de ses membres qui se portent volontaires pour vérifier le bien-fondé des accusations.

Très souvent, en effet, celles-ci sont mensongères et ne relèvent que de mauvais voisinages. Mais il en est d'exactes, et c'est alors que l'enquêteur doit agir avec tact et perspicacité.

Le plus souvent, il s'agit d'un chien attaché trop court, ou maltraité, ou enfermé dans une cave. D'autres fois, c'est à des chats ou à des oiseaux que de mauvais traitements sont appliqués. Les animaux découverts sont alors enlevés par les enquêteurs, qui les confient à un refuge de la D.P.A. La police donne, en général, son accord à l'opération.

Des affaires d'empoisonnement ne sont pas rares : pour élucider l'une d'elles, dans la Sarthe, M. et Mme Serieys-Lacaine durent jouer les inspecteurs Maigret. Plusieurs chiens étaient morts mystérieusement, après avoir manifesté les mêmes symptômes. Un voisin était soupçonné de les avoir empoisonnés. En examinant l'herbe de sa propriété, les enquêteurs découvrirent un produit verdâtre suspect. Mais, surtout, l'estomac de l'une des victimes fut adressé à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, où l'analyse confirma l'hypothèse d'une intoxication par la strychnine.

Certaines affaires gardent longtemps leur mystère. A l'automne dernier, des habitants de Sannois (Val-d'Oise) alertèrent la D.P.A. : sur un terrain vague, un curieux personnage hébergeait des dizaines de chiens faméliques. M. et Mme Serieys-Lacaine furent chargés d'enquêter. Le spectacle était lamentable : les animaux étaient logés dans des baraquements, des niches sordides. Faute d'un ordre préfectoral, qui risquait de se faire attendre longtemps, l'administration et la police ne pouvaient agir, mais elles donnèrent carte blanche à la D.P.A.

Des opérations de commandos permirent de prendre peu à peu tous les chiens. Mais l'énigme demeure. D'où venaient les bêtes ? A qui étaient-elles destinées ? Sans doute, ce bidonville pour chiens était-il « approvisionné » par des voleurs d'animaux opérant en province, aucune disparition n'ayant été signalée dans la région. Les chiens devaient être vendus ensuite à l'un de ces multiples laboratoires pharmaceutiques, qui en « consomment » de grandes quantités, dans des buts bien plus commerciaux que scientifiques.

Les enquêteurs sont parfois chargés d'investigations dans des magasins d'animaux : tout récemment, dans la banlieue parisienne, M. et Mme Serieys-Lacaine furent alertés au sujet d'une telle boutique qui avait été abandonnée par les commerçants : les singes, affamés, avaient dévoré les cochons d'Inde...

Le couple héberge chez lui certains des animaux qu'il a arrachés à la cruauté et à la bêtise humaines. Les chats ont droit à une pièce spéciale et... à une musique douce, qui a, paraît-il, un effet bénéfique sur eux et les aide à oublier les mauvais moments qu'ils ont passés.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 25, rue Bergère, 75009 Paris.

philatélie

N° 1363

FRANCE :

Château de Rochechouart.

Le premier timbre du programme de l'année appartiendra à la série touristique d'usage courant et représente le château de Rochechouart, en vente générale le 13 janvier.




1,40 F, bleu hirondelle, brun et vert.

Dessiné et gravé par Claude Durrens.

Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

— Les 11 et 12 janvier, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert dans la salle d'honneur du château de Rochechouart. — Oblitération « premier jour » spéciale au timbre.

— Le 11 janvier, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Rochechouart, avec boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour. »

Saint-Pol-de-Léon.

Le second timbre d'usage courant, dans la série touristique, sera dédié à une ville du Finistère, Saint-Pol-de-Léon. En vente générale le 20 janvier.



1,20 F, brun Van Dyck, bistre et bleu.

Dessin et gravure de René Quillivic.

Impression taille-douce de l'Atelier du timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 18 et 19 janvier, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé au Syndicat d'initiative, place de l'Evêché, à Saint-Pol-de-Léon. — Oblitération « premier jour » attitrée au timbre.

— Le 18 janvier, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Saint-Pol-de-Léon, où se trouvera une boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

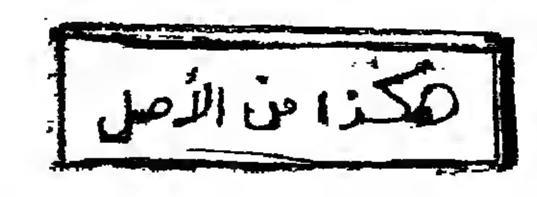
CONGO : Locomotive à vapeur.

Un timbre, avec l'effigie de Stephenson (1781-1848) dans le coin à gauche et une locomotive à vapeur, a été émis par les postes de la République populaire du Congo.



75 francs C.F.A., vert et bleu-vert. Dessiné et gravé par Pierre Forget. Impression taille-douce, Atelier du timbre de France.

ADALBERT VITALYOS.



hippisme

RECORDS ET DEUILS

JOURNÉE record à Vincennes : il s'est joué dimanche sur le tiercé prix de Lille 91 044 603 F. L'événement peut étonner : le nombre des compétiteurs ne dépassait pas dix-neuf et par conséquent ne prêtait pas à une envolée des enjeux ; par ailleurs, on sortait d'une série de cinq tiercés (à l'occasion des fêtes de fin d'année) qui avait déjà dû épuiser le compartiment turfiste de nombre de bourses. Pourtant, le fait est là : Vincennes ravit, en matière de tiercé, le premier rang des hippodromes à Auteuil (90 555 330 francs joués sur le tiercé prix du Président de la République, le 31 mars 1974).

Dans le passé, les records d'enjeux ont presque toujours été battus à la veille d'une dévaluation, ou au début d'un nouveau bond inflationniste, comme si une sorte d'instinct populaire précédait les décisions des gouvernements ou les réalités économiques dans le discrédit des monnaies. L'horizon immédiat ne semble pas comporter de projet de dévaluation. Est-ce une nouvelle fièvre des prix qu'annoncent les 9 milliards légers portés aux guichets du tiercé, ou bien le baromètre hippique, cette fois, est-il détraqué ?

Sur la piste, un autre record : à l'occasion du prix de Lille, *Clissa* trotte en 1 min. 17 sec. 2/10 au kilomètre. C'est 2/10 de seconde plus vite qu'elle n'avait jamais fait, et son *précédent record* individuel avait été établi à Enghien, dont la piste se prête mieux aux réductions kilométriques sensationnelles. La jument est meilleure que jamais. On se lance dans des supputations : elle a réalisé 1 min. 17 sec. 2/10 sur un parcours certes inférieur de 300 mètres à celui du prix d'Amérique ; mais elle aurait probablement trotté plus vite encore si des adversaires dignes d'elle l'avaient obligée à le faire ; partant 50 mètres derrière ceux de ses concurrents les plus avantagés, elle a eu à contourner une partie du peloton, ce qui a été un handicap supplémentaire ; cette course, qui n'était que sa troisième de la saison, après une longue absence, devrait la faire encore progresser d'un degré. Conclusion : *Clissa* peut gagner le prix d'Amérique, ce qui lui paraissait promis voilà trois ans et lui avait depuis été toujours interdit par la fragilité de ses jambes.

Un personnage mystérieux

Elle n'est pas seule à sentir approcher les grands événements. Ses vacances à l'attelage étant achevées, un certain *Bellino II*, de retour au « monté » dans le prix de l'Ile-de-France, met, lui aussi, les foulées doubles. Devançant *Aigle Noir* après lui avoir rendu 25 mètres et approchant *Cette Histoire*, également avantagée de 25 mètres, à un dixième de seconde, on ne voit pas qui pourrait le battre, le 19 janvier, dans le prix de Cornulier.

Le grand vainqueur du jour : *Edo-merica*, qui, aux premiers jours de ses cinq ans, paraît avoir atteint l'âge de raison, et par conséquent celui des réussites trotteuses.

Mais la semaine hippique comporte autant de faire-part de deuil que de bulletins de satisfaction.

Le premier est venu de Londres. Il annonçait la mort d'Arpad Plesch, le propriétaire de *Sassafras*, *Sareca*, *Psidium*, pour ne citer que quelques-uns des chevaux qui, dans la décennie 60 avaient hissé sa casaque aux tout premiers rangs européens.

Le personnage était mystérieux à maints égards. L'origine de sa fortune, déjà, était entourée d'ombre. L'une des légendes qui circulaient l'attribuait à un trésor de guerre parvenu à lui par Dieu sait quels détours... Atteint d'une maladie incurable qui faisait de lui, depuis quinze ans, un mort en sursis, Arpad Plesch ne venait aux courses que très exceptionnellement. Nous ne nous souvenons même pas qu'il eût été présent le jour où sa casaque avait atteint à la gloire hippique suprême : celle d'une victoire dans l'Arc de Triomphe (avec *Sassafras*). Par contre, nous le revoyons à l'entour d'un autre événement mémorable, le duel *Sassafras*-*Crepellana*, dans le prix Vermeille 1969. Nous avions alors bavardé avec lui. Nous avions découvert chez ce petit homme à la marche incertaine, à la silhouette comme évanescente — en vérité, un souffle, une ombre d'homme, — un esprit encore aigu, pénétrant et non dénué de séduction.

La véritable passion de cet homme, qui avait probablement traversé des tempêtes, était les fleurs. Il passait des heures, dans les serres de sa propriété de la Côte d'Azur à les contempler, dans l'extase de qui va mourir pour ce qui naît. Et c'étaient des noms de fleurs qu'il donnait à ces autres magnifiques expressions de vie : les pur-sang.

Si l'on connaissait peu Arpad Plesch pour ne le voir presque jamais, sa femme, vive, enjouée — autre tourbillon de vie — était jusqu'à une date récente, correspondant sans doute au dernier stade de la maladie de son mari, de tous les grands événements hippiques. Il est peu probable pourtant qu'elle assure la survivance de l'écurie : la majeure partie des effectifs avait déjà été vendue l'automne passé, dans la perspective de l'inéluctable échéance. Les pages se tournent vite, aux courses. Du moins celle qu'a écrite l'écurie Plesch laissera-t-elle, à côté de l'image étonnante de son auteur, le souvenir d'une grande réussite sportive.

Qui pouvait prévoir que l'athlétique, le robuste Alex Berger ne suivrait que de quelques jours le diaphane Arpad Plesch ? Voilà quelques semaines encore, on l'avait entendu exprimer mille projets — que tout paraissait justifier — pour son épouse, Maria Félix, et lui-même, pour *Nonoalco*, leur champion de l'année, et pour les futurs fils, voire les petits-fils de *Nonoalco*.

Alex Berger faisait partie du petit groupe de riches propriétaires itinérants qui suivent les courses, de saison en saison, à travers le monde, à Newmarket et à Epsom au printemps, à Deauville l'été, à Longchamp l'automne, en Floride l'hiver. Mais, à l'inverse d'autres, il avait la fortune et la chance pudiques, et il s'efforçait — avec succès — à ce que son affabilité leur fût proportionnelle.

Il avait été, au sein des courses françaises, l'un des grands « découvreurs » du sang américain. C'est d'Amérique qu'il avait ramené ses trois grandes vedettes des dernières années : *Zapoteco*, *Nonoalco* et *Caracolero*. Il disparaît au moment où les deux derniers nommés, après leurs victoires dans les Guinées et le Jockey-Club, valent à l'écurie de *son épouse* la seconde place au classement français, derrière celle de Daniel Wildenstein. Encore une page très vite — trop vite — tournée.

LOUIS DÉNIEL.

N.-B. — Réponse à un lecteur à propos de notre dernière chronique : triste ne signifie pas inférieur, résigné non plus. On voit des vainqueurs tristes. A l'inverse, il est des nullités qui ne se résignent pas à l'être.

chronique sportive

Formule I et sexe faible

UN JUPON SUR LES CIRCUITS

POUR la première fois, une femme pilote prendra part régulièrement aux épreuves de formule I comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Cheveux courts, silhouette fine, visage agréable, l'Italienne Lella Lombardi est tombée d'accord avec le constructeur britannique March pour conduire l'une de ses monoplaces en 1975. La signature du contrat (7 janvier) est toutefois intervenue trop tard pour que Lella Lombardi ait la possibilité de participer au premier grand prix de l'année, qui aura lieu le 12 janvier en Argentine, et aux deux suivants.

Lella Lombardi fera ses grands débuts au mois de mars. S'il n'est pas question qu'elle se pose en rivale de Fittipaldi, Peterson, Lauda, Scheckter, Regazzoni ou Reutemann, pour la conquête du titre de champion du monde, elle a annoncé son intention de tout faire pour démontrer qu'une femme peut fort bien obtenir des résultats comparables à ceux d'une certaine catégorie de pilotes. Son ambition est donc, pour l'instant, limitée à concurrencer ses adversaires masculins le moins en vue ou qui disposent des moins bonnes voitures. Sur ce plan, Lella Lombardi ne sera guère favorisée. Sa voiture, une March, n'a jamais vraiment compté, dans le passé, parmi les monoplaces les plus compétitives et rien n'indique qu'il en sera autrement en 1975.

Affaire de force

La première difficulté qu'elle aura à surmonter sera de se qualifier pour la course proprement dite. Selon la configuration des circuits et le nombre de voitures admises au départ pour des raisons de sécurité, quelques pilotes, les moins rapides au cours des essais, sont écartés des grands prix. Il en a été souvent ainsi en 1974, et Lella Lombardi elle-même en a fait une fois l'expérience au cours de la dernière saison. Il est vrai qu'il s'agissait de sa première tentative en formule 1 et que la qualité de la voiture qu'elle avait louée pour la circonstance n'était pas de nature à favoriser son entreprise. Même si sa March n'est pas, comme on l'a dit, l'une des meilleures monoplaces de formule 1, elle aura cette année l'avantage de disposer d'une organisation convenable et, le cas échéant, la possibilité de faire appel d'un échec, pour la bonne raison que son engagement couvre la plus grande partie du championnat mondial, soit une douzaine de grands prix.

Lella Lombardi a, bien entendu, été déjà invitée à donner son avis sur l'éventuel handicap de la femme pilote dans une discipline réservée jusqu'à présent au sexe fort. C'est précisément, selon elle, une affaire de force, de résistance, d'audace, de réflexes de confiance en soi, toutes choses qui font souvent défaut aux femmes, du moins quand elles sont directement confrontées, à égalité complète, avec les hommes. Le reste — l'acceptation du risque, le goût de la lutte, la volonté de réussir — est mieux partagé entre les deux sexes, quelquefois même à l'avantage de celui qui a la réputation d'être le plus faible.

La dent dure

Il n'est pas facile de savoir — et c'est pourtant l'un des points les plus importants de « l'arrivée » de Lella Lombardi dans le cirque des grands prix — quel accueil elle recevra auprès de ses compagnons. L'année dernière, son test avait été interprété par beaucoup comme une aimable fantaisie devant rester sans lendemain et, à ce titre, fort bien supporté. Voilà que tout change avec son intention de devenir membre à part entière de cette confrérie d'élite à la dent dure. Il en est qui acceptent sans trop rechigner d'être jugés par comparaison avec leurs adversaires masculins, mais qui voient d'un fort mauvais œil ce petit bout de femme s'introduire dans la bergerie. On imagine ce que sera la position de tel ou tel pilote vis-à-vis de son constructeur si, par exemple, Lella Lombardi se qualifie et que lui reste sur la touche. Les commentaires iront plus grand train que la plus rapide des voitures.

Rien de tout cela n'a échappé à Lella Lombardi et c'est sans doute un attrait supplémentaire pour l'expérience qu'elle va tenter dès le mois de mars. Elle sait bien qu'elle n'a aucune galanterie à attendre de la compagnie — « Je vous en prie, après vous, chère amie » — et qu'elle deviendra même, en cas de réussite, l'ennemi public numéro un, celle par qui le ridicule arrive. Du moins sera-ce l'analyse de ceux qui ont l'esprit mal tourné. On se souvient d'une réflexion bougonne, l'année dernière, d'un pilote un peu misogyne : « Elle devrait peindre sa voiture aux couleurs du M.L.F. » C'est sans doute inutile, Lella Lombardi semble, en tout point, libérée.

FRANÇOIS JANIN.

échecs

N° 589

LA PAIRE DE FOUS

(42e championnat de l'U.R.S.S., Leningrad, décembre 1974.)
Blancs : E. VASSIOUKOV.
Noirs : O. ROMANITCHINE
Partie espagnole.

1. é4	é5		21. Cf2	Ta-ç8 (l)
2. Cf3	Cç6		22. Fh6 ! (m)	f6
3. Fb5	a6		23. Te-ç1	Cç5
4. Fa4	Cf6		24. Fb1 (n)	Ca-b7 (o)
5. 0-0	Fé7		25. Fé3	a5
6. Té1	b5		26. Ch4 ! (p)	Cd3 (q)
7. Fb3	d6		27. Txç8	Fxç8 (r)
8. ç3	0-0		28. Tf1 (s)	Dç7
9. d4 (a)	Fg4 (g)		29. Rh2	Cb-ç5 (t)
10. d5 (ç)	Ca5		30. Fxç5 !! (u)	Cxç5 (v)
11. Fç2 (d)	ç6		31. Tç1 !	Fé6 (w)
12. h3 (é)	Fd7 (f)		32. Dé3 !	Tç8
13. Cxé5 ! (g)	dxé5		33. Fd3 ! (x)	g5 (y)
14. d6	Fé6		34. Fa6	Ta6 (z)
15. dxé7	Dxé7		35. Txç5	Dé7 (aa)
16. Df3 (h)	Ffd6		36. Tç6.	abandon (ab)
17. Dg3	Cd7			
18. b3 !!!	ç5			
19. Cd2	b4 (j)			
20. çxb4 (k)	çxb4			

NOTES

a) Dans la défense fermée de la partie espagnole, il est courant, sinon automatique, d'éviter le clouage 9..., Fg4 en prenant la mesure prophylactique qui coûte un temps (9. h3). L'avance immédiate du pion d de deux pas a cependant peu de partisans, en raison de la réplique des Noirs (9..., Fg4) qui exerce rapidement une pression sur le pion d4. Malgré cela, cette variante fait partie depuis plusieurs années du répertoire du grand maître E. Vassioukov.

b) La suite 9..., éxd4 ; 10. çxd4, Fg4 paraît moins précise que celle du texte, à cause de la réponse 11. Cç3 ! ; par exemple, 11..., Ca5 ; 12. Fç2, ç5 ; 13. dxç5, dxç5 ; 14. é5 !, Dxd1 ; 15. Txd1, Cd7 ; 16. h3, Fé6 (si 16..., Fxf3 ; 17. Txd7) ; 17. Cd5 avec avantage aux Blancs (Lasker-Bogoljoubov, Mahrisch-Ostrau, 1923) ou 11..., Fxf3 ; 12. gxf3, Ca5 ; 13. Fç2, b4 ; 14. Cé2, ç5 ; 15. d5, Cé8 et les Blancs ont un meilleur jeu (Karpinsky-Pillsbury, Buffalo, 1901).

c) Vassioukov préfère cette continuation à la suite connue 10. Fé3 qui conserve la tension au centre : 10..., éxd4 ; 11. éxd4, Ca5 ; 12. Fç2, ç5 ; 13. Cb-d2, çxd4 ; 14. Fxd4, Cç6 ; 15. Fé3, d5 mais aboutit à l'égalité après 16. éxd5, Cb4 ; 17. b3, Fh5 ; 18. Fg5, Dd7 ; 19. Fb3, Cfxd5 (Unzicker-Keres, match de 1956). Après 10. Fxé3, la prise 10..., Cxé4 est douteuse : 11. Fd5, Dd7 ; 12. Fxé4, d5 ; 13. Fxh7+ !, Rxh7 ; 14. dxé5. D'autres idées ont été expérimentées : 10. Fd5, Cxd5 ; 11. éxd5, Ca5 ; 12. dxé5, dxé5 ; 13. Txé5, Cç4 ; 14. Té1, Cb6 avec avantage aux Noirs (Yates-Alekhine, Scheveningue, 1923) ou 10. Dd3 ou 10. a4, laissant généralement aux Noirs un jeu au moins égal.

d) Contre Matanovic (Skopje, 1970), Vassioukov tenta 11. h3 et obtint une excellente partie après 11..., Fh5 (11..., Cxb3 ; 12. axb3 ou 11..., Fd7 valaient mieux) ; 12. Fg2, ç6 ; 13. dxç6, Dç7 ; 14. Cb-d2, Dxç6 ; 15. Cf1, Té8 ; 16. Cg3, Fg6 ; 17. Ch4, Ff8 ; 18. a4 ! et gagna brillamment : 18..., Cd7 ; 19. Ch-f5, Cb6 ; 20. axb5, axb5 ; 21. h4, f6 ; 22. b5, Ff7 ; 23. Dg4, Rh8 ; 24. Ch4, Cb3 ; 25. Fxb3, Fxb3 ; 26. Cg6+, Rg8 ; 27. Cf5, Dç7 ; 28. Fé3, Txa1 ; 29. Txa1, Ca4 ; 30. ç4 !, Fxç4 ; 31. Tç1, Cxb2 ; 32. Fb6 !!, Db7 ; 33. Txç4 !, Cxç4 ; 34. Ch8+, gxh6 ; 35. Cé7+, Rf7 ; 36. Dg8+, Rxé7 ; 37. Dxh7+, Ré6 ; 38. Dxb7, Cxb6 ; 39. Dxb6, f5 ; 40. Dxb5, Td8 ; 41. Dd5+, Rf6 ; 42. éxf5, Rxf5 ; 43. Df7+, Ré4 ; 44. Dç7, abandon.

e) Restant fidèle à son système. Après 12. dxç6, Dç7 ; 13. Cb-d2, Cxç6 ; 14. h3, Fh5 ; 15. Cf1, Tf-ç8 ; 16. Cg3, Fg6 ; 17. Ch4, b4 ; 18. Ch-f5, Ff8 les chances sont égales (Boleslavsky-Kotov, Moscou, 1949).

f) Contre Yates (Hasting, 1922), Rubinstein joua simplement 12..., Fxf3 et prit un léger avantage : 13. Fxf3, çxd5 ; 14. éxd5, Cç4 ; 15. Cd2, Tç8.

g) Ce pseudo-sacrifice, déjà joué dans la partie Vassioukov-Ostojic (Reykjavik, 1968) donne aux Blancs un certain avantage positionnel et la paire de F.

h) Bien que les Blancs préfèrent leur position, on peut discuter de l'importance de leur avantage, le F-R ç2 n'ayant pour le moment qu'un rôle limité.

i) Interdit au C-D noir l'accès de la case ç4.

j) Au lieu de cette simplification du jeu, on pouvait également envisager pour les Noirs la formation f6 - Cb6 - Cç8 - Td7 et Ta-d8.

k) Et non 20. ç4 qui abandonnerait la case d4. Cç6 !

l) Posant au F un problème : si 22. Fd3, Cç5 ; 22. Fb1 enfermerait la T-D.

m) Les Blancs ont ainsi terminé leur développement.

n) Conservant précieusement la paire de F.

o) Et non 24..., Cd3 ; 25. Txç8, Cxé1 ; 26. Txd8+, Dxd8 ; 27. Dxg7 mat ni 25..., Txç6 ; 26. Fxd3.

p) Manœuvre typique de Vassioukov ; sur f5, le C fera peser une forte menace sur le R noir ; l'échange Fé6xf5 donnera une activité supérieure au Fb1.

q) Au lieu de cette sortie bien séduisante, la variante 26..., a4 était à considérer également. Vassioukov prévoyait, dans ce cas, la suite 27. Cf5, Fxf5 ; 28. éxf5, axb3 ; 29. éxb3, Df7 (si 29..., Cxb3 ; 30. Fa2) ; 30. Tç4 !, Cxb3 ; 31. Txb4, Cd4 ; 32. Fxd4 !, éxd4 ; 33. Fa2 !, Dxa2 ; 34. Txb7 avec gain. On aperçoit dans cette variante que l'ouverture du jeu favorise la tactique des Blancs et démontre la force notamment du Fb1 (33. Fa2).

r) 27..., Cxé1 était aussi jouable : 28. Tç1, Cd3 ; 29. Tf1.

s) Une position apparemment simple : les Blancs ont les deux F, les Noirs tiennent les colonnes ouvertes et l'aile-D.

t) Ce renfort du Cd3 menace également 30..., Cxé4 ; la défense 30. f3 couperait entièrement de l'aile - D la D blanche. Dans ces situations équilibrées, les retournements sont fréquents. Les Blancs paraissent en danger.

u) Mais cet échange, qui abandonne au bon moment la paire F, transforme remarquablement les données et aboutit à un désagréable clouage.

v) Si 30..., Dxç5? ; 31. Fxd3.

w) Cloués sur la colonne ç, les Noirs doivent conserver le F sur la diagonale ç8 - h3, afin d'éviter l'entrée du C sur f5. Si 31..., Da7 ; 32. Dé3 ! ; si 31..., Db6 ; 32. Dé3, Cd7 ; 33. Dxb6, Cxb6 ; 34. Tç6, Cd7 ; 35. Cf5 ! ou 34..., Ca8 ; 35. Fd3 ! ; si 31..., Dé7 ; 32. Dé3, Cé6 ; 33. Cf5, Db7 ; 34. Fd3.

x) Sortant enfin de sa retraite, le F-R trouve la superbe diagonale f1-a6.

y) En difficulté, les Noirs commettent une faute irréparable en tentant de chasser ce C gênant, dont la menace sur f5 est comme une épée de Damoclès. La situation est cependant très compromise ; par exemple, 33..., Dd6 ; 34. Fç4, Fxç4 ; 35. Cf5 ! enfin, Df8 ; 36. Txç4 conservant le clouage puisque 36..., Cé6 perd après 37. Txç8, Dxç8 ; 38. Cé7+ avec gain de la D. Si 36..., g6 ; 37. Ch6+, Rg7 (ou 37..., Rh8 ; 38. Dç1 !) ; 38. Cg4 ! et les Blancs gagnent : 38..., Cé6 ; 39. Dh6+, Rh8 ; 40. Txç8, Dxf8 ; 41. Cxf6.

z) Si 34..., gxh4 ; 35. Fxç8 et 36. Txç5.

aa) Si 35..., Db8 ; 36. Tç8+.

ab) Car si 36..., gxh4 ; 37. Txé6 !, Dxé6 ; 38. Fç4.

ÉTUDE
A. KORANI
(1960)

BLANCS (4) : Rd8, Tg6, Fb7 et h6.

NOIRS (4) : Rh5, Tb1, Pé3 et h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME N° 588
W. WOHLERS, « Schwalbe », avril 73
(Blancs : Rg1, Db4, Tg8, Fé1, Cf3 et d8. Noirs : Rh4, Tç7 et d4, Fç4, Cb3 et b1, Pé7, g2 et h5. Mat en trois coups.)

Une fois reconnu le clouage Fé1 Cf2 - Rh4, on peut essayer 1. Rxg2 mais sans succès après 1..., Td2 ! clouant le Cf2.

1. Cé6 ! menace 2. Cé4+, Rh3 ; 3. Cf4 mat.

..., Fxé6 ; 2. Rxg2 !, Tç2 reclouage ! ; 3. Dxé7 mat.

A nouveau le joli thème de Dresde.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 584

LA DÉFAITE D'ALBION

La chute du chelem à carreau contribua à la défaite des Anglais contre les Italiens au championnat d'Europe que les Français ont remporté cette année.

	♠ R 10 6 ♥ - - - ♦ A 5 3 ♣ A R V 8 6 5 2	
♠ D 8 5 3 2 ♥ D V 9 6 4 ♦ 10 2 ♣ 9	N O E S	♠ V ♥ A 10 5 3 2 ♦ R 8 7 ♣ 10 7 4 3
	♠ A 9 7 4 ♥ R 8 7 ♦ D V 9 6 4 ♣ D	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Priday	Bellant	Rodrigue	Brescia
1 ♦	passe	3 ♣	passe
3 ♦	passe	4 ♥	passe
4 ♠	passe	5 SA	passe
6 ♣	passe	6 ♦	passe...

Ouest ayant entamé la dame de cœur, *comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

La ligne de jeu gagnante est de couper avec le 3 de carreau, puis de *rejouer l'autre petit atout du mort* (sous l'as) en espérant le roi second ou troisième en Est. Si Est met le roi et continue avec l'as de cœur, le déclarant coupe avec l'as d'atout, reprend la main avec l'as de pique, et tire dame et valet de carreau en espérant que le 10 de carreau est second, ce qui était le cas...

Priday a choisi cependant une autre solution. Elle aurait réussi si Ouest avait eu plusieurs trèfles. Il coupa l'entame à cœur, tira la dame de trèfle, *coupa un second cœur* avec le 5 de carreau et réalisa l'as de carreau et l'as de trèfle pour défausser son dernier cœur. Son intention était ensuite de couper un trèfle et de battre atout...

La chute de ce chelem coûta 16 IMPS à l'Angleterre. En effet, voici le déroulement du coup à l'autre table :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Matteucci	Sheehan	Bianchi	Rose
1 ♣	passe	1 ♠	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 ♦	passe	6 ♣	passe...

Système : carreau de Livourne, où l'ouverture de 1 trèfle est une annonce « passe partout ». La réponse de 1 pique est l'amorce d'un canapé, « 3 trèfles » demande la qualité des trèfles et « 3 carreaux » montre qu'il n'y a ni l'as ni le roi...

Quelle que soit l'entame, *le petit chelem à TREFLE n'offre aucune difficulté*. Sur l'entame à pique, le déclarant prend avec le roi de pique, puis il joue la dame de trèfle, reprend la main en coupant un cœur, bat atout et joue carreau...

LA DOUBLE VOIE DE TRAANE

Sans être difficile, ce problème de l'Américain Nyls Traane obligera le lecteur à de sérieuses recherches.

	♠ 5 4 3 2 ♥ A 4 ♦ A D 6 ♣ D 10 3 2	
♠ 9 8 7 6 ♥ R 10 9 8 7 ♦ R V 3 ♣ V	N O E S	♠ R ♥ 6 5 ♦ 8 7 5 2 ♣ R 9 8 7 6 5
	♠ A D V 10 ♥ D V 3 2 ♦ 10 9 4 ♣ A 4	

Ouest entame le valet de trèfle. *Comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Il faudrait un accident dans les annonces pour arriver au chelem ! En effet, même si Nord ouvre, le contrat final ne devrait pas dépasser le palier de « 4 piques »

Nord	*Sud*
1 ♣	1 ♥
1 ♠	3 ♦
3 SA	4 ♠

On a un exemple ici des enchères naturelles modernes. Malgré son horrible couleur à pique, Nord doit faire la redemande de « 1 pique » sur « 1 cœur ». Sur « 1 pique », Sud pourrait dire « 4 piques », mais il préfère montrer une main un peu plus forte en faisant un saut discutable à « 3 carreaux », sur lesquels Nord freine les enchères en disant « 3 SA »...

PHILIPPE BRUGNON.

maison

CLIN D'ŒIL

On est dans de beaux draps !

COMME le salsifi ou le chou de Bruxelles, le « blanc » a sa saison. Plus ponctuel que le melon de Cavaillon, ou la fraise des bois, insensible il est vrai aux caprices météorologiques, il apparaît en janvier, un peu avant le terme.

A peine évacués les reliefs des réveillons et les cadeaux de fin d'année qui n'ont pas trouvé preneurs, le linge de maison s'empile dans les magasins tandis que la publicité annonce les arrivages, comme si l'on ne pouvait décemment acheter une serviette de bain et une nappe en juillet ou en octobre. Il semble que pendant onze mois les commerçants dissimulent soigneusement les tissus domestiques pour ne les livrer à la convoitise des consommateurs qu'au moment par eux choisi, et qui coïncide, on l'a constaté, avec le fameux creux des affaires.

Quand on considère la densité de la clientèle aux rayons spécialisés des grands magasins et l'ardeur acheteuse des maîtresses de maison on est en droit de se demander si les Français ne dormaient pas jusque-là à même leurs matelas et ne s'essuyaient pas après leur toilette avec des serpillières...

S'il est un domaine où l'homme se sent étranger, voire même indésirable, c'est bien le rayon du « blanc ». Voilà un secteur où le M.L.F. ne trouvera pas à contester. C'est la femme qui, sollicitée, conseillée, guidée, par d'autres femmes, choisit le linge de maison, qu'il soit destiné à la table, à la toilette ou au lit. L'homme ne peut qu'apprécier a posteriori, et l'expression « elle m'a mis dans de beaux draps » prend, au moment de la présentation de la facture — généralement le soir entre le fromage et la télévision — une signification concrète.

Aussi dans les magasins de « blanc » voit-on peu de représentants du sexe masculin : quelques célibataires ennuyés hésitant entre le tergal et le coton longue fibre, entre l'éponge molle et le nid d'abeilles rugueux, ou des esthètes, à pochettes exubérantes, ayant choisi d'assumer jusqu'au bout leurs ambiguïtés ménagères et le plus souvent amateurs de fleurettes et de tons incertains.

Car, en dépit du terme générique de cette campagne annuelle, le « blanc » se fait de plus en plus rare. Notre temps étant celui de la couleur, on dort maintenant dans des draps ardoise — sur lesquels s'épanouissent si bien les chairs pâles — et qui auraient plu à des Esseintes ; dans des draps lie-de-vin pour ivrognes repentis ; dans des draps rouges, verts, jaunes ou orange qui stimulent les rêves ; dans des draps fleuris : champs de pâquerettes, de pivoines ou d'hortensias (l'orchidée ne coûte d'ailleurs pas plus cher). Certains portent imprimés les portraits des héros de Walt Disney : « Dormez tranquilles avec le grand méchant loup ou mieux, avec Blanche Neige ! » S'il existe des taies d'oreiller lançant des slogans encourageants du genre « Love is for sharing », on en découvre d'autres occupées, sur fond de jungle, par la noire Bagheera : « Mettez un tigre dans votre moteur et une panthère dans votre lit. »

Certains proposent des paysages romantiques comme on en voit sur les porcelaines anglaises : lacs, bosquets, prairies, cascades, que l'on doit pouvoir assortir au papier peint des murs. Il y a encore des ramages style « rétro », des dessins cubistes, des petits pois, des tartans écossais, des broderies hongroises, des oiseaux et des rayures aux tons agressifs, propres sans aucun doute à provoquer le cauchemar cellulaire.

Quant aux nappes, elles ressemblent aux draps, les peignoirs aux rideaux, les serviettes aux mouchoirs, ce qui crée de redoutables confusions, d'autant plus que l'humble torchon de cuisine reproduit parfois une toile de maître : la Joconde ou l'Angélus du soir !

En cherchant bien, on découvre tout de même en des lieux écartés des draps de lit blancs, des nappes de lin et des serviettes de table damassées de taille acceptable pour d'honnêtes convives.

Méprisées par les « designers », qui nous en font voir de toutes les couleurs, sur le point d'être enlevées par les antiquaires, ces pièces rescapées des trousseaux de grand-mères nous viennent, désuètes et reposantes, de l'heureux temps du « blanc de blanc ».

MAURICE DENUZIÈRE.

Il y a encore des bassinoires

EN ces temps d'économie de combustible où les chambres risquent d'être peu chauffées, se glisser dans un lit chaud est appréciable. Les couvertures chauffantes assurent ce confort pour une dépense minime de courant, leurs puissances n'étant que de 150 à 200 watts pour un lit de deux personnes.

La sécurité est garantie par l'utilisation d'éléments chauffants revêtus d'une gaine isolante et protégés contre une surchauffe éventuelle par des thermostats. Quelques précautions pourtant : ne pas brancher une couverture pliée, ne pas déposer dessus des objets lourds ou des animaux familiers, ne pas border une couverture si elle n'est pas dotée d'un rabat non chauffant.

● LES COUVERTURES DE PRÉCHAUFFAGE sont destinées à réchauffer le lit avant le coucher. Elles se branchent environ une demi-heure avant celui-ci pour éviter la désagréable sensation des draps froids ou humides, avantage appréciable dans les maisons de campagne. Ces couvertures, version moderne de la bassinoire d'antan, existent pour lits d'une ou deux personnes et coûtent, en grande taille, aux environs de 120 F (*Calor ; Vedette*).

● LES COUVERTURES D'AMBIANCE sont conçues pour rester branchées toute la nuit. Outre le préchauffage du lit, elles procurent une chaleur réglable par un commutateur placé à portée de main. Ces couvertures valent entre 170 et 250 F environ pour un grand lit. Certaines sont munies d'un réglage à huit températures (*Calor*) ou permettant de réchauffer l'un des deux dormeurs seulement (*Chromex*). Deux couvertures ont un rabat non chauffant pour border aux pieds, l'une dotée d'un boîtier de réglage thermostatique assurant une chaleur constante quelle que soit la température de la chambre (*Jidé*). L'autre peut chauffer à volonté la partie supérieure ou inférieure du lit (*Vedette*).

Pour renforcer la sécurité des couvertures chauffantes, certains fabricants utilisent des tissus ininflammables (*Chromex ; « Sécurex » Jidé ; « Universal stop fire » Vedette*).

Les surmatelas

● LE « SURMATELAS », formule plus récente, est un tissu chauffant à placer entre le matelas et le drap de dessous. D'une très faible puissance, il consomme 48 watts/heure à l'allure maximum et 12 watts en position minimum. Après un préchauffage du lit, le surmatelas peut rester branché toute la nuit à allure modérée, diffusant une chaleur douce sous le corps.

Il existe deux modèles de surmatelas chauffants. L'un est constitué de résistances sous gaine étanche, disposées entre deux couches de mousse de polyuréthane, avec dessus en finette de coton (« Motlacho », *Chromex*, 0,70 × 1,50, 135 F ; peut se jumeler pour un grand lit). L'autre est un filet chauffant et existe pour lits d'une ou deux personnes (*Jidé*, 131 F et 206 F).

JANY AUJAME.

POUR ÉCONOMISER LE FUEL

Voici deux systèmes remis en vedette par la crise de l'énergie :

Le premier est un régulateur automatique de tirage qui se monte sur le conduit d'évacuation de fumée d'un appareil de chauffage au mazout, au charbon ou au bois. Ce coupe-tirage agit par équilibrage entre la pression atmosphérique et la dépression de la chaudière et améliore le rendement de l'installation (« Dosair », 300 F, Sofac, 7 ter, rue Edouard-Vaillant, 92803-Puteaux).

Le second est un additif à mélanger au mazout pour obtenir une meilleure combustion. Ce liquide très concentré (à ajouter au combustible dans la proportion de 1/1 000) assure une protection contre l'encrassement du brûleur et des tuyaux. En maintenant ainsi l'installation en état de propreté, le rendement thermique est meilleur. (« Zip », 10,80 F le bidon d'un demi-litre ; 18,45 F le litre. Vendu en droguerie.) — J. A.

CHER OUBLI

La vente par correspondance a beaucoup d'avantages mais aussi quelques inconvénients. A preuve, cet incident récent.

Un porte-revues, commandé par téléphone, est livré quelques jours plus tard. Le carton, hélas ! ne contenait que la carcasse métallique, l'enveloppe s'y accrochant ayant été oubliée.

A la lettre de réclamation envoyée répondait une circulaire dont je doute que les clients apprécient l'humour ou la désinvolture. « Nous devinons votre empressement à découvrir le colis que nous venons de vous expédier. Une surprise vous attendait. La marchandise telle qu'elle est ne peut vous rendre les services que vous en escomptez (...). Veuillez nous retourner l'article complet, un nouvel envoi sera effectué. (...) Vous avez fait confiance aux Trois Suisses et vous ne le regretterez pas, quelles que soient vos difficultés. »

Ces désagréments qu'on vous inflige cavalièrement se traduisent par du temps (il faut aller porter le colis à la gare) et de l'argent perdus. Une somme de 25 F est réclamée pour le retour... alors que le porte-revues en coûte 40 ! Voilà un cher oubli (pour le client) qui fait frémir en pensant à ce que pourrait coûter le retour d'une armoire dont il manquerait un tiroir. — J. A.

mode

LE TEMPS DES RAYURES

LES premiers tricots de printemps sont placés sous le signe des rayures, des formes confortables et des ensembles coordonnés aussi bien au féminin qu'au masculin. Les mélanges de matières abondent, soit à base de laine, soit de coton ou de lin, avec des fils acryliques ou synthétiques. Au toucher, ils paraissent souvent plus estivaux que printaniers, surtout pour les nouveautés.

Il semble que les bonnetiers renoncent de plus en plus souvent à présenter des articles d'avant ou d'arrière saison. Une fois les soldes terminés, ils sautent directement dans la saison suivante, ce qui fait qu'en janvier on trouve déjà les vêtements de l'été. Il n'y a plus de printemps.

Il est vrai que les soldes durent de plus en plus longtemps et que le prêt-à-porter s'est très mal vendu cet hiver.

Les coloris 75, dans les tricots qui seront dans les boutiques entre le 15 janvier et la fin du mois, pour la plupart, évoluent en douceur dans des harmonies de vert anis, de saumon, de melon et de bleu-gris, destinées à ressortir sur des fonds écrus. La vague des tons naturels n'en est pas à sa première saison, mais on peut d'ores et déjà prévoir que la mode « écologique » fera parler d'elle longtemps. D'où une effervescence de fils paraissant venir droit du rouet, pleins de bourres et d'irrégularités soigneusement laissées en évidence... par l'ordinateur. Autre volet du retour à la nature, le style sport pour amateurs de tennis ou de voile. Les premiers se verront offrir ce blanc qui n'est plus de rigueur à Wimbledon, en sets classiques de polos et de chandails avec jupes, shorts ou pantalons assortis. Les plaisanciers de l'été, vrais ou supposés, retrouveront le style marin tricolore, en uni avec de fines rayures soulignant le col, le plastron ou les poignets. Les débardeurs, pour leur part, se renouvellent par l'apport de cardigans filetés sans manches à porter sur un polo ou un gilet, uni ou à rayures contrastées.

Toujours dans le même esprit, le jersey de coton molletonné des survêtements d'entraînement s'adapte, pour la ville, en chandails à bords côtes, en blousons à glissières sur pantalons, tout en se propageant en velours de tons sombres pour l'intérieur ou le soir.

Après avoir conquis le marché féminin et celui de l'enfant, bonnetiers et confectionneurs rivalisent d'ingéniosité pour séduire les hommes avec des gammes de modèles : chemises gilets sans manches, chandails, vestes et blousons en tons coordonnés, à des prix raisonnables, destinés à prendre le relais du costume dès la sortie du bureau. Légers, chauds et bien coupés, ils offrent un aspect décontracté, sans laisser-aller.

Ainsi les chemises et les chemisettes ont-elles perdu leur silhouette étriquée en faveur d'emmanchures larges, de manches courtes, de formes sportives, à cols souples. En fins jerseys ou en mélanges de coton et de polyester, elles sont imprimées de minuscules fleurs naïves ou de dessins géométriques : rayures chevrons et diagonales.

Les chandails arrivent à la pointe des hanches, avec des encolures en V ou largement arrondies, comme les polos à manches courtes tandis que les cardigans et les vestes sont plus enveloppants et toujours à poches. Les matières comprennent la laine, le coton, parfois mercerisé, ou le lin, souvent en mélange avec des synthétiques divers.

Les dessins de tricots comprennent des points fantaisie, dont de nombreux jacquards ton sur ton, des rayures de toutes sortes et des losanges.

Comme pour les chemises, les chaussettes et les cravates, les coloris masculins du printemps mettent en vedette le grège, le marine, le bleu acier, le rouge tomette et le vert lichen.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

LA SQUADRA : robe à manches courtes et veste bord à bord en coton flammé beige et rose saumon. 450 F env. à partir de fin janvier à la Gaminerie, 137, boulevard Saint-Germain ; Charvy, 33-35, rue Tronchet ; Monaco-Bell, place des Moulins ; Saint-Jean-de-Luz, MG 8, 8, rue Gambetta.

TRICOS... : ensemble en jersey de laine à veste unie marine ou beige côtelée, aux poignets et au col reprenant les rayures de la jupe à panneaux en chevrons de tons vifs. 695 F, à Grenoble, Madeleine-Jacqueline, 1, rue Soult ; à Strasbourg, Gervais boutique, 6, rue Frédéric-Piton, et, à la mi-février, aux Trois Quartiers et aux Dames de France.

PULS : veste à manches au-dessus du coude resserrée à la taille par un coulissé et un bouton, dans un mélange de courtelle et de lin noir sur fond naturel. 89 F, dans les boutiques de la marque à travers la France.

RODIER : veste blanche en mohair et laine à col chemisier rapporté, deux poches au point fantaisie et fines rayures rose saumon. Existe en cinq coloris. 250 F, 15, avenue Victor-Hugo ; 27, rue Tronchet ; Lyon, 78, rue du Président-Herriot ; Aix-en-Provence, 8, rue Clemenceau.

RODIER MONSIEUR : chandail à manches longues en laine et acrylique au devant rayé à la verticale coordonné à un blouson à découpes et deux poches en grosse laine. 130 F et 190 F, centre Saint-Didier, rue des Belles-Feuilles, aux Galeries Lafayette et au Printemps.

● *A propos de « bagagerie ».* — A l'occasion de la réouverture du Drugstore Publicis des Champs-Elysées, nous avions signalé l'existence dans ce complexe commercial d'une « bagagerie » (voir le *Monde* du 5 décembre 1974).

Ce nom, si commode pour désigner une boutique vendant des bagages, n'appartient pas à la langue française mais à une société anonyme, dont M. J.J. Marlaix est le président-directeur général. La Bagagerie est une raison sociale qui a été déposée comme telle le 23 mai 1962. On ne peut donc en user comme d'un nom commun.









E DES LOISIRS

DES RAYURES

NATHALIE MONT-SERVAN



ulleur d'abord.

HUMEX

Polémiques autour du livre

A la suite des déclarations de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé d'une mission interministérielle de coordination dans le domaine du livre, parues dans « le Monde » du 17 décembre 1974, et relatives à l'abandon du blocage des prix, à l'amélioration du statut social des écrivains, à une politique d'aide à la librairie et à l'édition et à un programme de développement de la lecture publique, nous avons reçu de M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste français, le texte que nous reproduisons ci-dessous.

Nous avons également reçu des mises au point émanant, l'une du Syndicat national des bibliothèques (Fédération de l'éducation nationale), la seconde de l'Association de l'Ecole nationale supérieure des bibliothécaires. Enfin, la section des bibliothèques publiques de l'Association des bibliothécaires français nous a aussi fait parvenir un « plan de développement des bibliothèques publiques françaises ».

Sans vouloir anticiper sur ce que pourra être la réponse de M. Paul Granet à ces critiques ni entrer dans le fond du débat, signalons toutefois deux équivoques dans les prises de position de nos correspondants. M. Paul Granet, dans ses déclarations, ne présente pas le bénévolat comme devant se substituer à la compétence des bibliothécaires qualifiés, mais la compléter pour des actions promotionnelles et ponctuelles, telles que l'organisation de colloques, débats, expositions, etc.

Sur le problème des stocks, il semble qu'une confusion s'établisse entre le fait qu'un livre soit invendu et son absence d'intérêt. Cela reviendrait à dire que seuls ont les honneurs et les avantages du succès les livres qui portent la marque du talent. Ce qui est loin d'être le cas.

Il y a des trésors méconnus dans les cent cinquante millions de volumes en stock dans les réserves des éditeurs et dont les bibliothèques, entre autres structures, pourraient bénéficier.

P. M.

Croissance zéro ou essor

M. Granet parle longuement de l'édition, mais il esquive le fond des problèmes.

Pas un mot sur le fait que si tant de Français n'achètent pas de livres, ne lisent pas, ne fréquentent pas les bibliothèques, c'est que, pour l'essentiel, la politique du pouvoir en place ne leur donne ni le temps, ni les moyens, ni des raisons de lire.

Pas un mot non plus sur les conséquences du processus de concentration et d'industrialisation de l'édition française qui, dans les conditions d'un marché du livre nécessairement réduit, soumet encore davantage auteurs, éditeurs et libraires à la loi du profit, à la domination de quelques puissants groupes financiers.

Ce mutisme a une raison. C'est que la crise du livre n'est pas un phénomène isolé, mais une composante et un facteur d'aggravation de la crise qui affecte la société française tout entière.

M. Granet feint de l'ignorer. Il se place dans la position du médecin qui prescrit des remèdes, mais en refusant d'établir le diagnostic de la maladie qu'il prétend guérir.

Il ne propose évidemment aucune mesure véritable pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, qu'il s'agisse de la sélection sociale à l'école ou des conditions de travail et d'existence de la masse des Français.

Il avoue son impuissance à faire quoi que ce soit pour s'opposer à la mainmise des grands groupes financiers sur l'édition et la diffusion du livre.

Plus généralement il demande beaucoup : des subventions aux municipalités, des investissements aux libraires, et même leurs stocks de livres aux éditeurs. En revanche, il abonde en projets qui ne coûtent rien : appel au volontariat pour les bibliothèques, dont le nombre et les moyens sont notoirement insuffisants, label officiel donné au Festival de Nice, et bien d'autres vœux pieux pour l'avenir.

En vérité, la seule mesure concrète est l'annonce que le blocage des collections à prix unique (livres de poche) va être abandonné. Sans doute l'augmentation brutale des prix de revient, la spéculation sur le prix du papier, compromettent-elles les chances de survie de nombreux éditeurs. Mais une telle décision, prise isolément, ne peut conduire qu'à une hausse accélérée du prix des livres, que certains proposent déjà de porter à cinquante ou soixante-dix francs.

S'engager dans cette voie c'est creuser l'écart entre le livre et son public, accentuer la tendance à la baisse des ventes, accroître les difficultés des petits et moyens éditeurs, des libraires, accélérer leur disparition. En quelque sorte la « croissance zéro de l'édition française », afin de favoriser la politique de restructuration préconisée par le VIᵉ plan.

M. Granet a donc raison de dire qu'il n'a pas été désigné « seulement pour gérer la crise », puisque ses projets ont pour conséquence de l'aggraver.

Les propositions du parti communiste français visent au contraire à sortir l'édition et le livre de la crise.

Dans l'immédiat, des mesures urgentes s'imposent. Sur un plan général pour combattre l'inflation et assurer le niveau de vie et l'emploi des Français, comme dans le domaine de l'édition pour préserver et élargir le marché du livre, le protéger contre les effets de la spéculation et la recherche du profit maximum.

Il s'agit, par exemple, de supprimer les 7 % de T.V.A. sur les livres ; de prendre des mesures énergiques contre la spéculation sur le prix du papier ; d'octroyer des crédits à des taux avantageux pour les petits et moyens éditeurs ; d'aligner les tarifs de transport sur ceux actuellement consentis à la presse ; d'accroître substantiellement l'aide aux bibliothèques d'Etat comme à celles des municipalités ; de relever les subventions patronales aux comités d'entreprise.

Ces solutions, pour urgentes et nécessaires qu'elles soient, ne sauraient cependant suffire pour résoudre la crise de l'édition française. Il faut définir une grande politique nationale du livre et de la lecture. Les fondements d'une telle politique existent. Ce sont les profondes réformes sociales, économiques, politiques, et les mesures spécifiques que préconise le programme commun de la gauche. Pour sa part, le parti communiste français tiendra au début de 1975 une journée d'étude pour contribuer à l'approfondissement de ces propositions.

Situant enfin le cadre de son action, M. Granet n'hésite pas à affirmer que, *« dans notre société libérale, une totale liberté de publication est nécessaire »*.

Mais la réalité est tout autre. La politique actuelle, qui fait du livre une marchandise et un luxe, établit une véritable censure par l'argent en écartant le plus grand nombre de la lecture. Elle conduit des éditeurs, comme Garnier, à renoncer à l'édition ou à la réimpression de grands textes de la littérature classique française. Des milliers de livres ne verront pas le jour qui auraient mérité d'être édités, sans parler de l'autocensure et des mesures d'interdiction. M. Granet est donc mal placé pour parler de liberté de publication quand, dans les faits, il refuse les moyens d'exercer cette liberté.

C'est pourquoi il tente une diversion anticommuniste qui lui fait curieusement affirmer que, « contrairement à ce qu'en a dit M. Georges Marchais, pour qui *« tout écrivain pourrait être édité » à condition de trouver un éditeur »*, nous affirmons que Soljenitsyne doit être publié sans aucune condition. » Mais alors, cela signifie-t-il que M. Granet a dorénavant l'intention de dicter aux maisons d'édition ce qu'elles doivent éditer ? Et si tel est le cas, au lieu de s'enflammer pour Soljenitsyne, qui ne manque pas d'éditeur, pourquoi n'a-t-il pas la même fermeté quand il s'agit d'auteurs qui, dans le système actuel, ne peuvent être édités ?

En ce qui le concerne, le parti communiste français, comme le souligne Georges Marchais dans *le Défi démocratique*, se prononce pour la confrontation des idées, des tendances et des œuvres, pour la liberté de création et de pensée et par conséquent pour la liberté de leur expression et de leur diffusion. Demain, le programme commun et au-delà le socialisme créeront les conditions d'exercice de ces libertés en mettant notamment en œuvre une grande politique d'essor du livre et de la lecture. Dans ce cadre existera une pluralité de maisons d'édition qui disposeront d'une pleine liberté d'initiative. Et nous sommes d'autant plus attachés à cette conception que nous revendiquons pour nous-mêmes la liberté de critiquer tel ou tel livre, et que nous déployons nos efforts pour développer notre propre capacité éditoriale.

On le voit, c'est entre les mains des forces de changement qu'est l'avenir du livre et de l'édition française.

GUY HERMIER.

Membre du bureau politique du Parti communiste français ; professeur de droit.

● *M. François Maspero* vend sa librairie, « La joie de lire », 40, rue Saint-Séverin, à Paris, pour ne conserver que sa maison d'édition. Il se réserve d'exposer les motifs de cette décision.

Cette librairie avait subi, ces dernières années, de nombreux vols (voir *le Monde* du 19 décembre 1973). Des milliers de volumes y étaient dérobés tous les mois. On estime à 500 000 francs environ, par an, les pertes ainsi enregistrées par « La joie de lire ». Sans parler des nombreuses amendes qui ont frappé François Maspero, ces vols représentaient une menace permanente pour sa librairie.

Le retard des bibliothèques françaises

Certaines des phrases de M. Granet sur les bibliothèques ont soulevé dans les milieux professionnels une très grande inquiétude, et le Syndicat national des bibliothèques ne peut s'abstenir de réagir à des déclarations qui émanent d'une personnalité très proche du chef du gouvernement.

Notons, pour mémoire seulement, un lapsus mettant les bibliothèques sous la tutelle du ministère de l'éducation, alors qu'elles ont été placées depuis juin dernier sous celle du secrétariat d'Etat aux universités.

Nous ne pourrions qu'applaudir M. Granet quand il souligne à son tour le faible pourcentage de lecteurs et de fréquentation des bibliothèques en France par rapport aux grands pays étrangers (et l'on pourrait aussi en citer de petits, tel le Danemark), et quand il déclare : *« C'est ce retard qu'il faut réduire par une grande politique de bibliothèques. »* Mais le contexte nous fait frémir quant au contenu de cette politique.

En effet, il semble ressortir de ces propos que les bibliothèques seraient alimentées par des livres ou collections de prestige distribuées dix ans après leur parution, et par les stocks d'invendus dont les éditeurs se débarrasseraient ainsi. On y trouverait moins que jamais les nouveautés. Elles fonctionneraient mieux grâce à une innovation : le développement du bénévolat. Quant aux bibliothèques municipales, l'aide de l'Etat consisterait à inciter les communes de plus de mille habitants à réserver un millième de leur budget à la lecture publique, à leur donner des conseils et peut-être à centraliser leurs achats. Pourquoi ce seuil de mille habitants et ce pourcentage ? Cette grande politique des bibliothèques paraît surtout marquée par un grand souci d'économie des deniers de l'Etat.

En même temps, un certain nombre de librairies sélectionnées « joueraient le rôle de foyer culturel, entretiendraient autour d'elles dans leur secteur de rayonnement un climat de curiosité et de stimulation intellectuelle ». C'est là un des rôles de la bibliothèque publique. Pourquoi en charger des établissements commerciaux ?

***

Nous voulons croire que ce n'est pas là la grande politique des bibliothèques qu'a évoquée le secrétaire d'Etat aux universités, M. Soisson. Il n'en reste pas moins que les propos de M. Granet, même s'ils ne sont pas le reflet exact des projets gouvernementaux, correspondent à une conception des bibliothèques et de lecture publique que nous croyions, hélas à tort, dépassée. Les bibliothèques, pour certains, sont encore considérées comme de bonnes œuvres auxquelles les âmes charitables consacrent généreusement leurs loisirs, collectant des invendus sans intérêt chez les éditeurs comme ailleurs des vêtements démodés.

C'est grâce à cette conception trop longtemps répandue que notre pays a conquis, parmi les grandes nations développées, le titre peu flatteur de champion de la non-lecture.

Nous n'avons cessé, depuis des années, de dénoncer le péril et de réclamer l'expansion des bibliothèques, condition indispensable au développement de la lecture.

Encore qu'il fallait préciser aussi ce que l'on entend par lecture publique. Trop souvent on n'en voit que l'aspect ludique et divertissant, voilant par contre de poussière et d'ennui les bibliothèques dites d'études. On oublie le rôle essentiel et éminemment vivant des bibliothèques comme réservoir de documentation dans tous les domaines de la science, de la technologie, de la vie pratique professionnelle ou privée, comme stimulant intellectuel et centre de vie culturelle. Est-ce un hasard si le nombre d'ouvrages édités en France est en diminution au lieu de la progression constatée ailleurs ? Et ce chiffre n'est-il pas l'indice incontestable de l'activité intellectuelle d'un pays ?

En fait, les bibliothèques constituent l'infrastructure indispensable à cette activité. La Bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques des grands établissements scientifiques, si tragiquement dépourvues de moyens, sont les chaînons du réseau documentaire sans lequel toute recherche scientifique est paralysée.

Comment, d'autre part, concevoir l'éducation permanente, de plus en plus indispensable au progrès de l'ensemble de la nation, sans des bibliothèques largement ouvertes, offrant à tous le dernier état des problèmes scientifiques, techniques, culturels ?

***

Pour cela, la bonne volonté ne suffit pas : il faut un personnel hautement qualifié, rompu aux techniques de recherche bibliographique et documentaire, aux moyens modernes de catalogage et de gestion des fonds, aux techniques d'animation culturelle. Quant aux invendus, on ne saurait qu'en faire, alors que l'important est de tenir à jour les collections de livres et de documents souvent très vite dépassés.

C'est à la réalisation de ce réseau documentaire coordonné que devrait tendre la grande politique de bibliothèques que nous réclamons depuis si longtemps. Le VIᵉ Plan avait donné au groupe de travail Bibliothèque et Lecture publique l'occasion de dresser un bilan impressionnant de la situation. Il aurait fallu en cinq ans doubler le personnel, on l'a augmenté d'environ 25 %. Les augmentations de crédits de fonctionnement ne couvrent pas l'augmentation des prix, et les quelques constructions nouvelles sont bien loin de réaliser le programme prévu.

Les bibliothèques universitaires ont réduit, parfois arrêté leurs achats de livres, suspendu tout ou partie de leurs abonnements de périodiques. Professeurs, étudiants, chercheurs ne peuvent plus y trouver la documentation récente dont ils ont un besoin absolu.

La Bibliothèque nationale étouffe dans des locaux trop petits ; les travaux prévus ne se font pas, et en juillet 1975 on ne saura plus où ranger les quatre mille fascicules de périodiques qui arrivent chaque jour par le dépôt légal.

Les bibliothèques centrales de prêt, créées en 1945, ne sont encore qu'au nombre de soixante-neuf, au lieu des quatre-vingt-treize prévues par le VIᵉ Plan pour 1975. On en a ouvert douze depuis 1970, et le budget de 1975 ne prévoit aucune création.

Le fonctionnement des bibliothèques municipales reste à la charge presque entière des municipalités, la participation de l'Etat variant entre 4 et 6 %. Le personnel est communal, sauf pour les cinquante-quatre bibliothèques classées dont les conservateurs sont fonctionnaires de l'Etat et en partie payés par lui. Ces bibliothèques étaient au nombre de cinquante en 1970, il en était prévu quatre-vingt-sept en 1975. Pour le moment on en compte seulement cinquante-quatre.

***

Si « la part de l'Etat se traduit par une politique d'achat de livres, de création de postes de bibliothécaires et de documentalistes » il faut préciser que, pour 1975, le nombre total de postes créés pour la direction des bibliothèques est de cent neuf, du magasinier au conservateur, dont trente pour la bibliothèque du centre Beaubourg. Les crédits de fonctionnement nouveaux sont de 20 800 000 francs, pour un budget de 255 millions.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples. Un énorme effort reste à faire en ce qui concerne à la fois les moyens (crédits d'équipement, de fonctionnement, de personnel) et les structures (coordination, définition des rôles, planification du réseau).

Ce n'est qu'ainsi que l'on développera les bibliothèques et la lecture publique et que l'on donnera par là à notre pays son autonomie scientifique et la place qui lui revient parmi les grandes nations.

FRANCE PASCAL
Secrétaire générale du Syndicat national des bibliothèques FEN.

Loin du bénévolat

L'interview de M. Paul Granet a suscité de la part de l'association de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, qui regroupe la majorité des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, titulaires du diplôme supérieur de bibliothécaire, de nombreuses réactions touchant notamment l'absence de qualification professionnelle du personnel des bibliothèques et le recours au bénévolat.

Contrairement à ce que préconise M. Granet, l'appel aux bénévoles pour faire fonctionner les bibliothèques n'est pas une idée neuve. C'est une solution à laquelle on a recouru si souvent dans le passé qu'elle a conduit au retard, que l'on sait des bibliothèques françaises ! En effet, l'organisation d'une bibliothèque, la mise à la disposition des lecteurs d'une documentation préalablement collectée, classée, posent des problèmes complexes et requièrent un personnel qualifié.

Certes, un effort de formation professionnelle a été entrepris ces dernières années, mais de nombreux jeunes diplômés ne trouvent pas d'emploi, toute de création de postes. D'autre part, le nombre de postes offerts au concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires (1) se réduit sensiblement chaque année (90 postes en 1969, 75 en 1970, 60 en 1971, 50 en 1972 et 1973, 44 en 1974) alors que tant dans les bibliothèques publiques que dans les bibliothèques d'étude et de recherche, il y a un grand besoin d'un personnel compétent, apte à répondre aux demandes des usagers.

Conscient de la nécessité d'une formation de base commune à tous les professionnels du monde des bibliothèques et de la documentation, un groupe de travail représentant les organismes et les associations professionnels a entrepris d'étudier un programme commun à tous les enseignements des écoles de bibliothèques et de science de l'information. On est donc loin du bénévolat !

L'association de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires manifeste le souci que les efforts entrepris par les bibliothécaires et la direction des bibliothèques et de la lecture publique ne soient pas réduits à néant par l'orientation que semble retenir M. Granet pour l'organisation des bibliothèques.

M.-T. POUILLIAS
présidente de l'Association de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires.

(1) Maintenant installée à Lyon, 17-21, boulevard du 11-Novembre-1918, 69621, Villeurbanne.

PRESSE

RENONÇANT A L'AIDE SPÉCIALE

Le « Quotidien de Paris » augmente son prix de vente

M. Philippe Tesson, directeur-fondateur du *Quotidien de Paris*, a décidé de porter le prix de son journal de 1 F à 1,20 F à partir du lundi 13 janvier. De ce fait, il renonce à bénéficier de l'aide spéciale aux quotidiens d'opinion que reçoivent depuis 1974 *la Croix* et *l'Humanité*.

Dans son éditorial de vendredi matin, M. Tesson écrit : *« L'aide directe à la presse — à la presse dite d'opinion ? — est une imposture, un grand mot pour une petite chose. Une imposture dans son principe, ou en tout cas un principe éminemment contestable même s'il était appliqué dans un esprit de justice. Il s'agit d'une aumône qui lave la conscience de l'exécutif et du législatif. Ceux-ci savent parfaitement que les aides indirectes — fisc, papier, etc — privilégient depuis longtemps les « grands » journaux aux dépens des petits.*

» Une imposture dans son application. Si le Quotidien de Paris acceptait l'aide, il devrait s'engager à bloquer son prix de vente jusqu'au 1ᵉʳ juillet 1975. Telle est la condition posée. Que l'Etat ne montre-t-il donc l'exemple par sa politique des prix des services publics ? »

La direction du *Quotidien de Paris* a dû calculer que cette aide (on parle de 150 000 F) ne compenserait pas le « manque à gagner » qu'entraîne le blocage du prix de vente. Ajoutons que la situation du journal — qui vend entre 17 000 et 37 000 exemplaires, pour un tirage de 40 000 à 50 000 — demeure précaire, en raison aussi de la faiblesse des recettes publicitaires (20 % du total).

« L'Imprévu » sortira le 27 janvier

Le quotidien *l'Imprévu* fera en principe paraître son premier numéro le lundi 27 janvier. MM. Henri-Bernard Lévy et Michel Butel, les promoteurs de ce nouveau quotidien du matin ont fait partie de « l'équipe Tesson », l'un pendant six mois, l'autre pendant quatre ans.

Le premier numéro de *l'Imprévu* devrait comprendre seize pages en offset et être tiré à 120 000 exemplaires. Son équilibre financier serait atteint sur la base de 40 000 exemplaires vendus. Rappelons que sa sortie avait été primitivement annoncée pour la première quinzaine de janvier (*le Monde* du 21 décembre 1974).

s gnerdeocãoJcd,-

SOCIÉTÉ

Manifestation à Montpellier en faveur des travailleurs immigrés qui font la grève de la faim

Montpellier. — Les travailleurs immigrés saisonniers continuent à Montpellier la grève de la faim qu'ils ont commencée dimanche 5 janvier pour protester « contre le refus des autorités de régulariser leur situation ». Leur nombre est passé de quatre-vingts à un peu plus d'une centaine. Pour des raisons pratiques uniquement, ils se sont installés au temple protestant de la rue Maguelone, au cœur de Montpellier, après avoir quitté le centre Lacordaire.

D'autre part, le conseil général de l'Hérault, saisi par les syndicats et les partis de gauche, a voté, en faveur des travailleurs marocains dépourvus de contrat de travail, un crédit de 80 000 F. Au cours de la discussion, M. Marcel Blanc, préfet de l'Hérault, a déclaré qu'un logement convenable avait été offert aux vingt autres Marocains réfugiés dans une bergerie (*le Monde* du 8 janvier), mais que ces derniers avaient préféré, selon l'entrepreneur, s'installer sur leur lieu de travail.

Les services administratifs ont ouvert une enquête sur les conditions de cet hébergement, notamment sur le plan sanitaire.

De notre correspondant

Le préfet a renouvelé les conditions proposées par l'administration : rapatriement payé avec un pécule de 800 F, ou recrutement par priorité pour les travaux saisonniers agricoles. Le bureau d'aide sociale de Montpellier a mis à la disposition de ces travailleurs une quarantaine de places au foyer des travailleurs migrants de La Paillade et au foyer de l'Armée du salut.

Le crédit de 80 000 F voté par le conseil général, en attendant les contrats prévus en février, correspond à une indemnité forfaitaire de 20 F par jour (6 F pour le logement et 7 F pour chacun des deux repas). Cette indemnité serait versée par les bureaux d'aide sociale de Montpellier et de Béziers, chacun prenant en charge cent travailleurs. De son côté, le maire de Montpellier a offert un hébergement provisoire dans deux foyers sociaux. Les travailleurs n'ont pas encore fait connaître leur réponse, mais quatre cents personnes se sont rendues jeudi 9 janvier, à 18 heures, devant la préfecture, pour participer à une manifestation de soutien qui s'est déroulée sans incident. Une délégation composée d'ouvriers marocains et de représentants syndicaux a été reçue par M. Marcel Blanc, qui a confirmé qu'il ne pouvait envisager de nouvelle solution.

Il a demandé aux responsables de la délégation de faire comprendre aux ouvriers immigrés où était leur véritable intérêt.

Dans un communiqué, la préfecture précise qu'à « l'occasion *des vendanges huit cent quatre-vingt-onze contrats saisonniers avaient été ouverts dans l'Hérault en raison de la pénurie de main-d'œuvre locale. Cinq cent trente-sept travailleurs marocains ont été introduits effectivement sous contrat de deux mois. L'Office national de l'immigration confirme que lors de l'embauche, les stipulations du contrat, portant notamment sur son caractère temporaire et sur le fait qu'à son expiration le voyage de retour est assuré aux frais de l'employeur, sont lues en arabe aux travailleurs »*. La préfecture ajoute : *« Soixante-quatorze de ces Marocains ont demandé à bénéficier de cette disposition et sont rentrés chez eux. D'autres, au contraire, réclament un contrat de travail dans le bâtiment et les travaux publics et même un titre de résidence en France. La situation du marché du travail, notamment dans l'Hérault, ne permet pas d'accéder à cette requête. »*

ROGER BECRIAUX.

CARNET

Naissances

— M. Erick Woillez et Mme, née Véronique Jacquet, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Tatiana.

Paris, le 3 janvier 1975.

— Mag du Cheyron a la joie d'annoncer la naissance de son fils

Raphaël.

Paris, le 1er janvier 1975.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Bénédicte de Margerie,
fille de M. Henri de Margerie et de Mme, née *Annie Morane*, avec
M. Jean-Félix Biosse Duplan,
fils de M. Jacques Biosse Duplan et de Mme, née Anne-Marie de Sèze.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles d'

Ariane Morin,
fille de M. Jean Morin et de Mme, née Sonia Velten, avec
Yves-Bernard André,
fils de M. Charles André et de Mme, née Suzanne Vix.
49, avenue Georges-Clemenceau, Stavold.
60, boulevard Saint-Marcel, Paris.

Décès

— Mme Roger Bigonnet, née Mollaret,
M. Robert Bigonnet,
M. Marc Bigonnet,
Mme Jules Mollaret,
M. et Mme Maurice Guteu, née Bigonnet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Victor Genin, née Bigonnet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Mollaret, leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Max Mollaret et leurs enfants,
Mme Franc Bigonnet,
Dr et Mme J. Poisson et leurs enfants,
Les petits-enfants de feu Auguste Donnadieu,
Et les familles Mollaret, Martin, Rieunau, Bourdy et Vincent,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Roger BIGONNET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
officier des Arts et Lettres,
officier du Mérite touristique,
survenu le 2 janvier 1975, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en la chapelle de Puyricard (B.-du-R.).
La famille ne reçoit pas.
« Le Prieuré »,
1, avenue Marius-Jouveau,
13100 Aix-en-Provence.

(*« Le Monde »* a publié le 9 janvier la biographie de M. Bigonnet.)

— Nous apprenons la mort du peintre

Maurice CAHOURS.

[*Maurice Cahours, qui était âgé de quatre-vingt-cinq ans, exposait dans les salons traditionnels, notamment aux Artistes français et à la Nationale, des paysages et scènes de genre, où la Bretagne occupait souvent une place privilégiée.*]

— Pour le décès de

Mme Madeleine CARPENTIER,
née Flalip,
une messe sera célébrée le jeudi 23 janvier 1975, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Claude COULON,
le 9 janvier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
De la part de
Mme Jean-Claude Coulon,
M. et Mme Serge Vallette.
8, rue du Val-de-Grâce,
Paris (5e).

— Le docteur et Mme Jacques Xiran ainsi que leurs enfants, ont la *douleur de faire part* du décès de

Mme Jeanne DANIELS,
leur grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 8 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Son inhumation aura *lieu dans* la plus stricte intimité, le 10 janvier 1975, à Paris, au cimetière Montmartre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22 bis, boulevard Gambetta,
52000 Chaumont.

— L'Association française des volontaires du progrès a le regret de faire part de la disparition de son directeur administratif,

M. Maurice HERSEN,
décédé à son domicile le 3 janvier.
L'inhumation a eu lieu le 7 janvier à Angers, dans la plus stricte intimité.
B.P. 2,
91310 Montlhéry.

— M. René Janson
M. et Mme Jean-Marie Janson et leur fille Cécile,
M. et Mme René Py et leurs enfants,
Mme Marcel Garaboux et ses enfants,
M. et Mme Marc Trancart et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme René JANSON,
née Marie-Rose Moutte,
présidente nationale
de l'Union des femmes rapatriées (UFRANA),
cantatrice soliste
des grands concerts internationaux,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée tragiquement le 12 décembre 1974, à Yaoundé (Cameroun).

Les obsèques auront lieu le mardi 14 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, 2, rue de l'Eglise, Boulogne-sur-Seine (92).
L'inhumation aura lieu ultérieurement, au cimetière de Mougins (Alpes-Maritimes).
2, rue *Lazare-Hoche*,
92 Boulogne-sur-Seine.
13, avenue du *Maréchal-Foch*,
92 Bagneux.

[*Mme Janson, qui appartenait à une ancienne famille française d'Algérie, s'était installée à Boulogne-sur-Seine dès son arrivée en France, en 1962. Elle avait aussitôt constitué l'Union des femmes rapatriées et s'était consacrée, avec beaucoup de dévouement, à aider ses compatriotes en difficulté. Elle avait été conseillère municipale de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) de 1965 à 1971.*]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Constantin KYTICAS.
De la part de son épouse, sa sœur, ses neveux et nièces et de tous ses amis.

Les obsèques auront lieu en l'église de *La Membrolle (37)*, le *11 janvier* à 8 heures, où l'on se réunira.
Une cérémonie religieuse aura lieu à Paris ultérieurement.
« Les Plantes »,
La Membrolle, 37390 Mettray.
26, rue Daubigny,
75017 Paris.

— M. Henri Lubek
M. et Mme Pierre Lubek,
M. et Mme François Gelbert,
M. et Mme Lucien Karpiner,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri LUBEK,
née Paula Karpiner,
leur *épouse*, *mère* et *sœur*, survenu le 4 janvier, dans sa soixantième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Le pasteur et Mme Jacques Rigaud et leurs enfants font part de la mort de

David RIGAUD,
à l'âge de dix-huit ans.

L'Evangile de la Résurrection sera annoncé lors d'un culte célébré le samedi 11 janvier à 11 heures, au temple de Meudon-Bellevue, 14, rue du Bassin.
Ni fleurs ni couronnes.
11, rue Maurice-Berteaux,
92310 Sèvres.

Messes

— L'association Rhin et Danube annonce qu'en cette année du trentième anniversaire de la victoire de 1945, une messe à la mémoire du maréchal de Lattre de Tassigny et des soldats de la 1re Armée morts pour la France sera célébrée le dimanche 12 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du rappel à Dieu du

médecin général - inspecteur
Raymond DEBÉNEDETTI,
une prière est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe célébrée le vendredi 24 janvier, à 18 h. 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277, rue Saint-Jacques.

Soutenances de thèses

— Lundi 6 janvier, M. Guy Véninger a soutenu sa thèse de doctorat de sciences économiques (troisième cycle d'histoire économique), intitulée « L'Administration américaine et les milieux d'affaires », devant le département d'économie politique de l'université de Paris-VIII (MM. Beaud, Damon, Herzog membres du jury).

Bienfaisance

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du *séisme du Pakistan, la* Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quentin-Bauchart, à Paris-8e, ou au C.C.P. Croix-Rouge française *800-00 (Mission Pakistan-Paris)*.

Communications diverses

— A.P.F.D.U. :
La *réception* du 16 janvier *est* annulée.

— Jean Munier annonce l'ouverture de l'exposition Tapisseries de Chauche et Bijoux de Borovi.
Du 10 janvier au 10 février.
87, avenue Niel, Paris-17e.

— Un grand voyage d'amitié et de soutien moral pour le peuple d'Israël aura lieu du 28 janvier au 5 février 1975, sous la conduite du professeur Georges Wellers.
Voyage avec El-Al.
Prix Paris-Paris en hôtel 4 *étoiles* : 1 400 F.
Tél. : 266-43-00 (*LIC. 59 A.*).

— L'association *Présence* de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un *foyer* de rayonnement et un centre de rencontres, organise en première manifestation publique le lundi 13 *janvier*, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Bernard de la gare Montparnasse. *Cette* manifestation débutera par une messe au cours de laquelle le Père Tilliette prononcera l'homélie. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., MM. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, Emmanuel Levinas, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gustave Thibon.

Visites et conférences

SAMEDI 11 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, 31, quai Voltaire, Mme Lamy-Lassalle : « Connaissance du faubourg Saint-Germain, hôtel de Mailly-Nesle ». — 11 h., Hôtel des monnaies, 11, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg : « Louis XV, un monument de la perfection française ». — 15 h., 28, rue des Tournelles, Mme Carcy : « L'hôtel Mansart de Sagonne ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « hôtel de Sully ». — 15 h., 27, avenue de Friedland, Mme Lamy-Lassalle : « hôtel *Potocki* ». — 15 h., métro Monceau, Mme Vermeersch : « parc *Monceau* ». — 15 h., entrée du musée, place du Trocadéro, Mme Zujovic « Fresques romanes ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 30, Grand Palais : « De David à Delacroix » (Mme Aagot). — 14 h. 30, 126, rue de l'Université : « Le Palais-Bourbon » (L'art pour tous). — 15 h., 15, rue de Vaugirard : « Le palais du Sénat » (A travers Paris). — 15 h., place de la Nation : « Le cimetière de Picpus » (M. Banassat). — 15 h. 15, 10, impasse Berthaud : « Le Marais » (Mme Barbier). — 15 h., métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis dans le détail » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., métro Abbesses, M. Pierre Sadron : « Montmartre » (Connaissance de Paris). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (*Mme Porrand*) (Entrées limitées). — 11 h., Grand Palais : « Exposition de David à Delacroix » (Mme Hager). — 15 h., métro Chaussée-d'Antin : « Styles Empire et Restauration » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. Claude Labarraque : « Quatre vents et marées » : général Ingold et M.A. Ingold : « Terres malgaches » : M. J. Nantet : « Soljenitsyne, Les communistes et la liberté » (Club du Faubourg). — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Ivan Peychès : « Vers une civilisation de l'hydrogène ». — 18 h., 26, rue Bergère, Emmanuel : « Métempsycose et réincarnation : finesses du Karma » (L'Homme et la Connaissance). — 15 h. 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Macdonald : « L'art de l'Inde ». — 17 h., 19, avenue d'Iéna, Mme Francine Tissot : « L'art et les monastères en Afghanistan » (*Association française des amis de l'Orient*).

DIMANCHE 12 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, — 10 h. 30, 27, rue Vieille-du-Temple, Mme Zujovic : « Exposition Louis-Philippe ». — 14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Vermeersch : « *Espaces* verts à Paris ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, hôtel de Sully, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 11, place Marcelin-Berthelot, Mme Lamy-Lassalle : « Collège de France ». — 15 h., 110, *rue de* Grenelle, Mme Lemarchand : « Hôtel de Rochechouart ». — 15 h., métro Louvre, Mme Oswald : « Le Louvre des empereurs ». — 15 h., entrée, rue Fénelon, Mme Pennec : « Saint-Vincent-de-Paul ». — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Zujovic : « Mobilier du dix-huitième siècle au musée Nissim de Camondo ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 17 h. 15, palais de Chaillot, côté théâtre, Mme Saint-Girons : « En pays d'Auge ».

9 h. 45, rue Pavée : « L'hôtel de Lamoignon » (Association pour le Paris historique). — 10 h., métro Sablons : « Musée *national* des arts et traditions populaires » (L'art pour tous). — 16 h., 9, rue *Mahler* : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 10 h., place Denfert-Rochereau : « *Les catacombes et l'ossuaire de Paris* » (M. Banassat). — 15 h., 292, rue Saint-Martin : « *De la plus vieille maison de Paris aux arts et métiers dans* l'ex-abbaye de Saint-Martin-des-Champs » (Mme Barbier). — 15 h., 70, rue de Vaugirard : « Couvent et massacres des Carmes » (Mme Camus). — 10 h. 30, devant les grilles, place *du Palais-Royal* : « Le Palais-Royal, aujourd'hui Conseil d'Etat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 14, rue Saint-Dominique, M. Paul Elby-Heeeind : « L'hôtel de Brienne et les salons de Mme Laetitia » (*Connaissance de Paris*). — 15 h., grille d'honneur, place *du* Palais-Royal : « Les salles du Conseil d'Etat » (Mme Ferrand) (*entrées limitées*). — 15 h. 10, rue de Tournon, Mme Just : « Le Sénat *et le palais du Luxembourg* » (Mme Hager). — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « L'hôtel de Soubise » (Histoire et archéologie). — 15 h., métro Trinité : « Le musée Gustave-Moreau et la nouvelle Athènes » (*Paris Inconnu*). — 10 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Les salons *du ministère* des finances » (*Paris et son histoire*). — 15, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, le souk, le café maure » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mr *François* Villaret : « La Crète, terre des Dieux » (Les artisans de l'esprit). — 16 h., salle Albert-le-Grand, 226, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mlle B. Gavalda : « Y a-t-il un mystère des troubadours ? » (Foyers de culture). — 17 h. 15, palais de Chaillot, côté théâtre, Mme Saint-Girons : « L'art normand et son rayonnement de Guillaume le Conquérant à nos jours. En pays d'Auge ». — 20 h. 30, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Chercheurs de vérité » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 12. - *Bons* meubles. Tableaux. Me Robert.

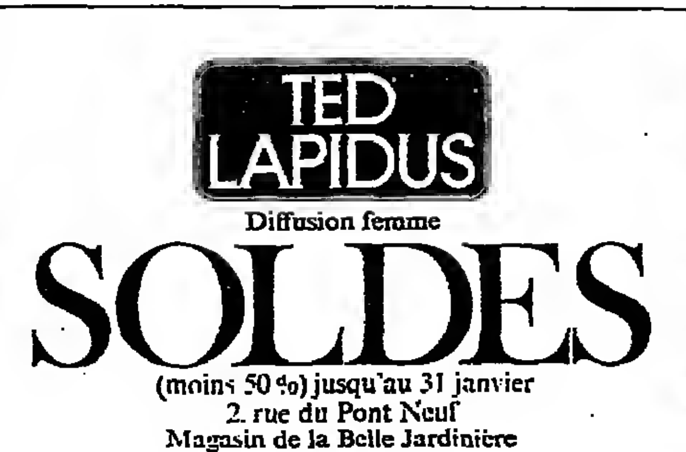
S. 14. - Bons meubl. Me Pescheteau.

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, c.-pris. ass., tél. 950-58-08
DIMANCHE 12 JANVIER à 14 h. 15
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
8 bis, *avenue de Sceaux*
TABLEAUX MODERNES
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, impasse des Chevau-Legers,
160 VUES D'OPTIQUES
Exposition vendredi et samedi.







SPECTACLES

Musique

« OBERTO », DE VERDI

Un nouveau Verdi avait attiré, jeudi soir, la grande foule au Studio 104 de la Maison de la radio : son premier opéra, Oberto, comte de San Bonifacio *(1839), jamais joué en France. L'atmosphère était joyeuse. Le public riait aux péripéties invraisemblables du livret, applaudissait en connaisseur à tous les airs et ensembles, découvrait avec bonheur ce Verdi inconnu mais si ressemblant, conquis par l'entrain de tous les interprètes, entraînés par un chef pétaradant et italianissime, Maurizio Arena, aux gestes vastes et infaillibles, modulant les cavatines avec une élégance sans mollesse, mettant le feu aux crescendos vifs comme la poudre, faisant claquer les fanfares d'effroi et les déflagrations hurlantes des petites flûtes. Jour de gloire pour l'orchestre lyrique de la radio menacé dans son existence.*

Verdi a vingt-six ans et la musique lui gicle entre les doigts, pimpante, juvénile, fière, sans modèle ni complexe. Ce qui nous paraît poncif ne l'est que parce que Verdi, plus tard, aura abusé de certains procédés, mais ici la musique dramatique chante et roule dans toute sa fraîcheur, plus ou moins réussie selon son inspiration ou sa maladresse, jamais indifférente.

Les sentiments sont simples, les situations conventionnelles : Oberto, *une basse à la voix d'airain, impitoyable (Rudolf Constantin), jure de venger sa fille, séduite et abandonnée ; celle-ci, Leonora (Ann Edwards, au beau soprano d'une virtuosité pleine d'aisance, riche et puissante), aime encore son séducteur et tente de s'interposer ; Riccardo (Francesco Ortiz, ténor vaillant, assez sombre et corsé, un peu criard dans l'aigu) refuse d'abord le duel contre un vieillard, mais, poussé à bout, le tue et s'exile, désespéré, poursuivi par la malédiction de son adversaire. Sa fiancée, Cunizo (Elvira d'Albani, un mezzo fragile, mais d'une couleur et d'un lyrisme émouvants), n'a plus qu'à se jeter dans les bras de sa rivale avant d'entrer au couvent.*

Les chœurs excellents de Jean-Paul Kreder expriment les sentiments de pitié d'une foule impuissante et vient doucement envelopper les solistes dans ces beaux ensembles si caractéristiques du génie et de l'humanité de Verdi. Dès ce premier opéra, en effet, les personnages parlent le langage du cœur. Sans doute est-ce pour cela que le public était si heureux.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Un congrès des chefs de chœur et une assemblée générale du mouvement « A cœur joie » auront lieu les 25 et 26 janvier à Orléans. Quatre cents chefs de chœur y représenteront les vingt mille membres du mouvement. Une soirée musicale se déroulera à la salle polyvalente du lycée mixte de La Source, avec un conteur du Berry, un groupe folklorique, un ensemble de cuivres et cinq cents choristes sous la direction d'Yvon Marty.

CORRESPONDANCE

A propos d'André Jolivet

A la suite *de* notre article (*le Monde* du 21 décembre) sur la mort du compositeur André Jolivet, le fils de celui-ci, M. Pierre-Alain Jolivet, nous écrit : « *Jamais depuis dix ans le nombre d'exécutions d'œuvres de mon père n'a cessé de croître. Il suffit pour le vérifier de consulter les sociétés d'auteurs. Jamais depuis dix ans, il n'a été plus entouré, plus écouté, plus apprécié de publics et d'étudiants de plus en plus nombreux.* »

Danse

LA VOIE ÉTROITE DE JOSEPH RUSSILLO

Entre la tradition classique et la « modern dance », Joseph Russillo a choisi une voie étroite qui lui laisse une faible marge de manœuvre, déroute les faiseurs de catégories mais ravit ceux qui aiment tout simplement la danse.

Parce qu'il vient des Etats-Unis, où il fut l'élève de Martha Graham et de Matt Mattox et qu'il possède une manière instinctive et libérée d'investir l'espace, on le situe parmi les jeunes danseurs modernes. Parce qu'il s'est révélé comme un virtuose aux attitudes harmonieuses, on a voulu le rattacher à un certain néo-classicisme dont il réactualiserait les charmes « rétro ». Mais les danseurs classiques qui se sont aventurés à son cours de la *rue du Bac* trouvent dans ses enchaînements de pas une difficulté à la fois redoutable et fascinante.

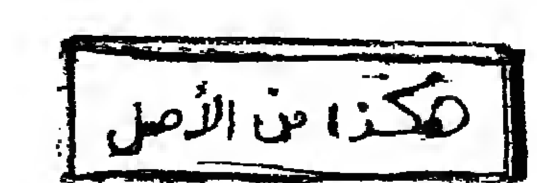
Merveilleux pédagogue, Russillo a modelé peu à peu une troupe homogène super-entraînée, dans un travail de création axé sur le monde de l'inconscient, de la perception et du rêve. Elaborés lentement, ses ballets ont la saveur des fruits mûris au rythme des saisons.

Dans « Mémoires pour demain », une *femme au seuil de la mort* revit des moments de son existence. Ce ballet du temps retrouvé, créé en juillet dernier au Châtelet, est repris aujourd'hui au Nouveau Carré. A la scène à l'italienne succède une sorte de fosse aux lions qui change complètement l'optique du public. Le spectacle remonté en conséquence conserve sa belle qualité ; mais la première partie paraît écrasée sous son décor de filets : le tableau raffiné du bal masqué, les évolutions guerrières, y perdent leur perspective théâtrale tandis que les évocations de l'enfance privées de leur velum blanc n'ont plus leur fraîcheur immatérielle. Cependant, sous l'éclairage cru des projecteurs, chaque geste, chaque pas, prend toute sa valeur. Pas de tricherie possible. Comme à la représentation du cirque qui a précédé et dont l'odeur forte persiste encore, les artistes travaillent là tout près. La sueur des visages, la contraction des muscles nous sont perceptibles, et l'on en apprécie que mieux les frémissements et la beauté plastique d'une danse difficile, épurée à l'extrême.

La « Symphonie fantastique » de Berlioz sert de support somptueux du ballet, mais une symphonie de plus en plus dénaturée par les images sonores qu'y intercale Jacques Lejeune. Seuls quelques lambeaux de la valse *subsistent* encore dans le dernier tableau où un monde aristocratique — ombrelles et canotiers — subit les accélérations et les contractions d'un temps décomposé et s'anéantit dans une éternité retrouvée. On a là le climat proustien qui manquait tant aux « Intermittences du cœur ».

MARCELLE MICHEL.

★ Nouveau Carré, 20 h. 30, jusqu'au 2 février.



ARTS ET SPECTACLES

Télévision

Première « Apostrophe » sur Antenne 2

● Bernard Pivot présente, à 20 h 30, sur Antenne 2, ce vendredi, « Apostrophes », un magazine conçu à partir des livres.

« S'apostropher » est un verbe que Mme Françoise Giroud avait employé, un jour, au cours d'un débat. Et Bernard Pivot a tout de suite décidé de choisir ce titre pour son nouveau magazine. « Toutes les semaines, dit-il, je vais proposer un thème, regrouper quelques ouvrages qui s'y rapportent et inviter des auteurs n'appartenant pas à une même « famille politique » à débattre d'un sujet. Quelquefois je consacrerai une heure à un grand écrivain, vivant ou disparu. Je songe à un « spécial Malraux », à un « spécial Aragon ». Je pense à Mauriac. Il y a cinq ans qu'il est mort. Alors Mauriac, aujourd'hui ? Et puis j'ai l'intention de recevoir une personnalité politique, artistique, qui — entourée d'auteurs, de spécialistes — évoquerait les écrivains qui lui sont chers. A ce propos, j'attends toujours M. Valéry Giscard d'Estaing. Il m'avait promis de venir, un jour, parler de Maupassant, de Tolstoï. »

***

● Restent les ouvrages qui ne traitent pas forcément un sujet précis. « J'ai chaque jour dix minutes sur Antenne 2, à 18 h 45, pour présenter un auteur et son livre, explique Bernard Pivot. Il y a donc une complémentarité entre « Apostrophes » et « Le livre du jour ». D'autre part, un soir par semaine, à la fin du journal télévisé, je disposerai d'une minute pour désigner « le livre de la semaine ». C'est une intervention qualitative. On a comme projet de décerner un prix littéraire annuel. »

Selon quels critères ? « Notre rôle, dit Bernard Pivot, n'est pas de détecter les chefs-d'œuvre du vingtième siècle, mais de signaler les livres « passe-temps » et de dire : voilà ce que vous pouvez lire si telle ou telle chose vous intéresse. » — M.-F. L.

● *M. Marcel Jullian*, président de la société Antenne 2, à l'issue d'un long entretien avec le président de la République, a déclaré, jeudi, qu'il sortait de cette audience avec la conviction qu'une liberté complète d'information serait laissée aux dirigeants des chaînes de télévision. M. Jullian, qui était accompagné de Jacques Chancel, a encore précisé que l'entretien avait porté sur « *l'avenir des télévisions et non plus de la télévision* ».

M. Jullian a confirmé que le chef de l'Etat s'apprêtait à envoyer une lettre à chacun des présidents, portant sur les rapports entre les pouvoirs publics et les organismes qui ont succédé à l'O.R.T.F.

Le président d'Antenne 2 a démenti, d'autre part, les informations selon lesquelles il aurait payé, pour leur collaboration, 300 000 francs à Brigitte Bardot et 2 millions au peintre Mathieu.

A LA RECHERCHE DES BALOUTCHES

Combien sommes-nous à avoir suivi de près les démêlés des Pachtous et des Baloutches avec les Pakistanais ? Et à combien de nous s'adresse Satellite, *le nouveau magazine de Jean-François Chauvel sur TF 1 ? Il se propose, et il a raison, de donner la parole aux témoins de l'événement, en l'occurrence la dissolution, en février 1973, du gouvernement provincial du Baloutchistan par M. Ali Bhutto, premier ministre du Pakistan et la guérilla qui s'est instaurée depuis.*

Compte tenu de notre ignorance et de notre intérêt — ne nous a-t-on pas dit, d'entrée de jeu, qu'il pourrait s'agir d'un nouveau Vietnam — on ne devait pas craindre, je crois, de se montrer plus didactique. Il fallait souligner, règle en main, sur la carte les grands axes du pays, l'emplacement et l'orthographe de ses grandes villes — M. météo le faisait bien et la Normandie n'est pas loin — et résumer une situation incroyablement embrouillée, à la façon d'Alain Decaux racontant l'affaire Philby sur la chaîne à côté et non sur le ton impersonnel et pressé de qui dresse un inventaire.

Il nous aura fallu dix bonnes minutes d'efforts concertés (Qu'est-ce qu'il a dit ? Combien de rebelles dans les montagnes ? Quel ultimatum ? Où ça ? A Quetta ?) pour entrer dans les raisons d'une résistance à laquelle M. Daoud, le président afghan, apporte son soutien fraternel. Un sujet à reprendre. Et à suivre.

Excellent reportage sur la catastrophe de Liévin, parlant, chaleureux, imagé, parlant. Des puits, des bistrots, des gens. Le sourire résigné et éclairé d'un silicosé à 40 %, déjà incapable de se déplacer, et qui sait ce qui l'attend. Et la visite terrible de ce cimetière où la mort — cailloux, maladies professionnelles ou coups de grisou — n'est jamais naturelle.

Un peu long, par contre, les exercices de débarquement de la VIe flotte en Sardaigne. Bonne interview de son commandant.

Satellite est sur orbite. Il est difficile de satisfaire et le profane et le spécialiste. C'est pourtant ce qu'on espère d'un grand magazine de télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

Formes

HOMMAGES

Cher George Besson ! N'importe quel salut à sa mémoire nous va droit au cœur et, dans son ensemble, l'hommage que lui rendent quarante artistes, tous vivants (1), ne lui aurait sans doute pas déplu. Beaucoup des exposants l'ont connu, ont été guidés, soutenus par celui qui fut un de nos critiques les plus clairvoyants, les plus courageux, et cela dès avant 1914. Il n'était pas question de montrer à nouveau, en tout ou partie, sa célèbre collection qui eut les honneurs du Louvre en 1964-1965, sept ans avant sa mort (c'étaient alors uniquement des œuvres d'auteurs disparus, et Picasso n'était pas encore du nombre). Cette donation est maintenant répartie entre les musées de Besançon et de Bagnols-sur-Cèze. Il suffit de faire le voyage, qui le mérite.

On ne verra donc pas cette fois, rue de la Paix, les Bonnard, Maillol, Marquet, Matisse, Signac et autres merveilles, mais des envois de sculpteurs qu'il admirait beaucoup, et à bon escient : un nu puissant de Salendre taillé dans le granit marbré des Alpes, un bronze de Salmon, un buste de Jean Carton, qui au cours de longues séances de pose, modela pour la Monnaie son rude profil. Carton avait su traduire les traits volontaires d'un franc-comtois dont l'intransigeance, les exclusives, la dent dure, le caractère bourru, dissimulaient une sensibilité et une gentillesse réelles. J'en peux témoigner.

Ses traits, on les retrouve de face dans la peinture de Jacqueline Bret-Endré. C'est le George Besson de 1964, concentré, appliqué sur sa page d'écriture, qui revit. Pour les autres peintres, de taille fort inégale (ont-ils toujours besoin de lui ?) mais qui semblent travailler dans le sens de ses préférences, qu'on nous épargne une énumération fastidieuse. Soyons injustes. Si on retient Taslitzky, c'est parce que Besson l'encouragea à son retour de déportation ; Hélène Girod de l'Ain (visages d'enfants) ou Ginette Signac (paysage ruisselant de couleurs) parce qu'il les aimait bien ; Tal Coat (ici un monochrome tout noir très beau) parce qu'il avait tôt misé sur lui. Sur beaucoup d'autres aussi : Despierres (ses bateaux l'eussent enchanté), Baboulène, Brianchon, Cottavoz, Fusaro, Genis, Guiramand, André Masson, Minaux, Toppi... Et qu'il eût félicité Truphemus pour ses progrès, pour la lumière adoucie de ses quais. Car il y avait, il y a pas mal de Lyonnais dans l'entourage proche ou lointain de George Besson. A commencer, et à finir, par le grand Salendre.

On a choisi avec raison la meilleure période de Papazoff pour le tirer de vingt mois de limbes : entre la rencontre en Suisse de Paul Klee (automne 1923) et le silence relatif, et provisoire, de 1932, qui a suivi le séjour agité et fécond à Paris de ce Bulgare venant de se frotter à tous les mouvements, de côtoyer toutes les tendances de la Mitteleuropa. Voici donc le dessus du panier (2) qui suffit à démontrer sa « prodigieuse diversité » (Philippe Soupault *dixit*). Car Georges Papazoff, « franc-tireur » (cette fois c'est de Jacques Baron) du dadaïsme-surréalisme des poètes et des peintres, un peu caméléonesque, a continué à se lier avec les célébrités présentes ou à venir, depuis Derain, « son copain », jusqu'à Marcel Duchamp. Mais trêve de détails documentaires — qui permettent au moins de mesurer l'importance historique de notre bougre dans le bouillon de culture de l'entre-deux-guerres.

Bah ! Cueillons notre plaisir où il se trouve, et la variété du menu le renouvelle. Dans le chromatisme violent de *Peinture*, étagement de rouges, d'orange, de jaunes, de blancs. Dans la fantasmagorie de traits blancs rayant les fonds fauves de *la Tribu*, par exemple. Dans l'architecture de volumes allant des bleus les plus profonds aux bleus les plus lumineux d'*Eclaireur*. Dans les schémas ocres des jambes des *Joueurs*. Est-ce possible que ces toiles aient été peintes autour de 1925 ? Le barbare portrait de Maria Lani, qu'on a dit inspiré par les statues de l'île de Pâques, masque pourpre à gueule béante, avec l'iris de l'œil devenu croissant où le vert se dégrade en bleu, qu'a-t-il de commun avec le projet d'affiche très élaboré pour les Ballets suédois ou avec les *Paysages de Dordogne* aux rameaux stylisés, aux larges bandes noires ?

Un suiveur, Papazoff ? Plutôt un Protée parallèle. Un précurseur aussi, avec les têtes audacieusement simplifiées, les aplats du *Couple*, avec l'ectoplasme couleur chair de *l'Ame du poète*, avec l'arabesque dénodée des *Joueurs de football*... et les dessins-frottages dont l'un, *Eclaireur* (encore), pourrait être tombé de la dernière ploie de nos graphistes les plus aigus.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix. Jusqu'au 1er février.

(2) Galerie de Seine, 18, rue de Seine. Jusqu'au 31 janvier.

LA MORT DE PIERRE FRESNAY

L'interprète du cinéma d'acteur

Il avait commencé sa carrière d'acteur de cinéma dans les années 30 ; c'est *Marius* qui lui valut, en 1931, son premier grand succès populaire. *Marius*, réalisé par Alexandre Korda, et *Fanny* (réalisé par Marc Allégret, 1932), où il était un acteur à accent au milieu d'acteurs marseillais, allaient le définir comme acteur — très doué — de composition. Il avait alors passé la trentaine et il ne fut jamais un « jeune premier », même dans les films romantiques ou romanesques : *la Dame aux camélias*, *Adrienne Lecouvreur*, *Trois Valses* (titre de l'opérette qui avait triomphé au théâtre), où il formait, avec Yvonne Printemps, un « couple idéal » de l'écran. Les spectateurs de cinéma ont toujours apprécié chez Pierre Fresnay la part du métier théâtral. Pourtant, il n'était pas seulement pour eux un acteur de théâtre — comme Jouvet, — mais un interprète de l'écran capable de se glisser dans la peau de personnages divers (*le Roman d'un jeune homme pauvre*, *Kœnigsmark*, *Sous les yeux d'Occident*, *Mademoiselle Docteur*, *la Bataille silencieuse*, *le Puritain*, *Chéri-Bibi*, *Alerte en Méditerranée*). Mais c'est dans le rôle du capitaine de Boïeldieu de *la Grande Illusion* (Jean Renoir, 1937) qu'il fit sa création la plus remarquable et la plus humaine.

En 1939, Pierre Fresnay s'était essayé à la mise en scène de cinéma en réalisant *le Duel*, où il jouait avec Yvonne Printemps et Raymond Rouleau. Il ne parvint pas à moderniser la pièce poussiéreuse d'Henri Lavedan. Pendant l'occupation, il devint, dans *le Dernier des six* et *L'assassin habite au 21*, un pittoresque commissaire Wens, policier de cinéma comme on les aimait alors. C'est dans *le Corbeau* (H.-G. Clouzot 1943) qu'il atteignit, à cette époque, le sommet de sa carrière. Mais Fresnay marquait tous ses rôles, même dans les films purement commerciaux.

Et puis, en 1947, son interprétation de Vincent de Paul dans *Monsieur Vincent* (réalisé par Maurice Cloche) en fit le spécialiste des « grandes figures ». Désormais, toutes les ressources de son métier théâtral allaient l'emporter : Offenbach dans *la Valse de Paris*, l'aviateur meneur d'homme d'*Au grand balcon*, *Monsieur Fabre* l'entomologiste et le docteur Schweitzer composent une galerie de portraits où l'acteur est roi, par son jeu, son art du grimage aussi, sa présence. Les distinctions consacrent le prestige de Pierre Fresnay : Prix du meilleur acteur pour *Monsieur Vincent* (Biennale de Venise 1947), Victoire du meilleur acteur français 1947, Prix féminin du cinéma 1949 pour le meilleur interprète français, Victoire du meilleur acteur français 1949 et 1950, Prix d'interprétation pour *Monsieur Fabre* au Festival de Karlovy-Vary 1952.

Alors que montait au cinéma une nouvelle génération qui, elle, se débarrassait du jeu théâtral, de la composition, des emplois et de la performance, Pierre Fresnay devait rester égal, fidèle à lui-même, pendant les années 1955-1956, dans les films de Jean Delannoy, de Léo Joannon, de Gilles Grangier, de Denys de La Patellière. Plus de surprises, un travail parfait, empreint à la longue d'une certaine emphase. Et c'est finalement à la télévision qu'il trouva, avec une sérénité malicieuse, les rôles de sa vieillesse : *Tête d'horloge* (Jean-Paul Sassy), *le Jardinier* (Antoine Léonardi). Il fit aussi, à la télévision, une dernière démonstration d'un talent auquel le public restait sensible avec un entretien recomposé de *Réalité-Fiction* (Claude Lévi-Strauss répondant à Jacques Chancel).

JACQUES SICLIER.

Une certaine idée du Français...

(Suite de la première page.)

En compagnie de pensionnaires ou Français qui se nomment Marie Bell, Pierre Bertin et Ledoux, il triomphe dans Perdican, dans Octave des *Caprices*, jusqu'à ce qu'un décret modifiant le recrutement du Théâtre lui inspire, en 1927, une démission fracassante.

Le Boulevard lui tend les bras. Il crée *Un miracle*, de Sacha Guitry, et surtout *Marius*, de Marcel Pagnol, en 1929. La chose a bien failli ne pas se faire. Jusqu'à quelques jours de la générale, il n'avait pas réussi à prendre l' « assent », et il avait proposé à l'auteur, ainsi qu'à Raimu, d'abandonner le rôle. Mais il a profité d'un bref congé pour gagner Marseille en cachette et passer ses journées dans les bistrots du Vieux-Port. Au retour, sa diction avait assimilé le petit rebondissement voulu... et n'allait plus s'en séparer.

C'est ensuite la création de *Noé*, d'Obey, de *L'Hermine*, d'Anouilh, et la rencontre, dans *Margot*, d'Edouard Bourdet, avec Yvonne Printemps, bientôt sa partenaire dans *les Trois valses* — le triomphe des années 1937-1938, — sa compagne dans la vie et son associée à la direction du Théâtre de la Michodière. C'est dans ce temple du Boulevard et du style « nouille » que, en compagnie de Victor Boucher, puis, après la guerre, de François Périer, Pierre Fresnay va se consacrer à un répertoire de divertissement estimable : *Léocadia*, d'Anouilh (1940) ; *Père*, de Bourdet (1942) ; *Auprès de ma blonde*, d'Achard (1946) ; *les Œufs de l'autruche* et *Bobosse*, de Roussin (1948-1950) ; *la Preuve par quatre*, de Marceau...

Le directeur a la main moins heureuse que l'interprète. Dès qu'il s'aventure dans des pièces qu'il croit expérimentales, c'est le désastre, même et surtout s'il y risque son prestige de comédien à la mémoire fragile. Mais son goût très sûr pour le théâtre de texte le sauve de ces erreurs. Toute la fin de sa carrière aura été illuminée par sa résurrection, avec le metteur en scène Pierre Franck, de *Mon Faust*, de Valéry (1962), de *l'Idée fixe*, du même Valéry (1964) et du *Neveu de Rameau*, d'après Diderot. L'œil en vrille, la voix plus déliée et fresseulante que jamais, c'était un régal unique de voir Fresnay improviser littéralement sous nos yeux tous les méandres de proses parmi les plus aiguës de notre littérature.

Par chance, ces prodigieuses démonstrations de lecture vivante ont été conservées par le disque et la pellicule. La télévision pourra nous les resituer chaque fois que la confiance dans le théâtre de langage se perdra, c'est-à-dire sans doute de plus en plus souvent. Au cinéma, les reprises seront probablement moins convaincantes. Mais ce sera l'occasion de revoir à tous les âges et sous tous ses aspects le rêve du Français bien-pensant : valseur en 1937, officier à monocle dans *la Grande Illusion*, de 1938, prêtre obscur, saint, grand chirurgien...

Avec la disparition de Pierre Fresnay, c'est l'idéal même de l'honnête homme et de l'homme de cœur qui perd de sa vraisemblance.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

***

[Pierre. Jules Laudenbach, qui prit pour sa carrière de comédien le pseudonyme de Pierre Fresnay, était né à Paris le 4 avril 1897. Il fit ses débuts au théâtre avec Réjane en 1911, puis entra à la Comédie-Française en 1915. Il en devint sociétaire en 1923.

A la Comédie-Française, Pierre Fresnay fut l'interprète de Molière et de Musset, de François Coppée, Georges de Porto-Riche, François Porché, Paul Géraldy, Henri Bataille. Il démissionna en 1927. Il devint ensuite, au Boulevard, l'interprète de Sacha Guitry, Marcel Pagnol, Jean Anouilh, Edouard Bourdet, Marcel Achard, André Roussin. Conseiller artistique du Théâtre de la Michodière à partir de 1937 — où il monta, dans les années 60, des œuvres de Paul Valéry, Diderot et Montherlant, — il fut, dans ce théâtre, à la fois interprète et metteur en scène.

Parallèlement à sa carrière théâtrale, Pierre Fresnay avait mené au cinéma une carrière que le rendit, à partir de *Marius*, extrêmement populaire. Trois ou quatre films par an dans les années 30-40 (outre la trilogie marseillaise de Marcel Pagnol, il faut retenir ses créations dans *la Grande Illusion* et *le Corbeau*), puis, à partir de *Monsieur Vincent* (1947), des performances remarquées dans de nombreux rôles de composition. Pierre Fresnay avait également, sur la fin de sa vie, fait une brillante entrée à la télévision.

Marié successivement aux actrices Rachel Berendt et Berthe Bovy, il avait épousé, en troisièmes noces, en 1934, Yvonne Printemps (divorcée de Sacha Guitry, avec laquelle il joua souvent, tant au théâtre qu'au cinéma.]

Théâtre

« EN REV'NANT D'L'EXPO » à l'Odéon

Cette pièce de Jean-Claude Grumberg, auteur d'un *Dreyfus*, qui fut joué l'an dernier, débute par deux tableaux de l'Exposition universelle de 1900 à Paris.

Dans le pavillon de l'électricité, puis dans celui de l'armée de terre, quelques visiteurs d'une bassesse étudiée disent des sottises, se chamaillent. Racistes, belliqueux, obsédés sexuels. Ils ont jolie figure. Vrai jeu de massacre, qui convaincrait plus s'il était moins gros.

L'un des visiteurs, particulièrement trivial, est « serveur-chanteur » dans un café-concert, Le Bouchon de Clichy. Il va nous conduire à la vraie charpente de la pièce : Grumberg entrecroise, pendant six grandes scènes échelonnées de 1903 à 1914, chansons de comiques troupiers et discours de syndicalistes révolutionnaires.

Il n'y a pas de montée dramatique proprement dite, juste l'approche de la guerre. C'est articulé librement, comme une opérette. Grumberg a réuni une documentation sérieuse sur les luttes syndicales et le caf'conc' de cette période, et a pratiqué un montage de textes.

Ce montage n'est pas d'un ton net. L'information politique, quoiqu'un peu puérile, a de l'intérêt. Ces faits sont bons à rappeler. Mais nous perdons des quarts d'heure à écoper des chansonnettes et des propos de brasserie qui manquent de tenue. Et, surtout, une correspondance vicieuse s'installe entre les gugusses qui, debout sur l'estrade, chantent des âneries, et les ouvriers qui, debout sur les tables, rabâchent des leçons.

Caf'conc' ou local de la C.G.T., le dispositif est le même : quelque part un homme pérore à la barbe d'une poignée de gens, et cela donne une impression de dérisoire. De dérisoire avant tout.

Il est difficile de distinguer si le doute et l'aversion que provoque alors *En rev'nant d'l'Expo* sont imputables au texte de Grumberg, d'une francophobie trop naïve, ou à la mise en scène de Vincent, trop « au pied de la lettre » et qui ne cherche pas à corriger par une réfraction quelconque la crudité du propos.

Les décors et les costumes de Yannis Kokkos sont épatants, mais le parti pris de coincer souvent une troupe de gens déguisés dans un coin de très grand décor est à la longue déconcertant : on dirait que le théâtre a des embolies successives, que l'action ne circule pas. Ce qui accentue le sentiment de caricature, de spécimens empaillés. D'infirmité chronique, qui affecte bizarrement un spectacle après tout bon enfant, pas racoleur mais presque.

Les acteurs, compétents, jouent avec chien, comme on jouait *Sidonie Panache* au Châtelet vers 1930. Ne pouvait-on leur demander, aujourd'hui, quelque chose d'un peu moins gaillard ?

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

Petites nouvelles

■ Le Premier Concours international de violon juniors de Paris oppose jusqu'au 12 janvier dix violonistes de quatorze à dix-huit ans (Britanniques, Polonais, Bulgares et Français) ; finales le 12 janvier à 13 h. 30 à la Maison de la radio.

■ Le Théâtre du Lucernaire (18, rue d'Odessa) organise des concerts chaque lundi à 20 h. 30. Le programme du 27 janvier sera consacré à des œuvres pour percussion de D. Probst et de N. Vassiljew.

■ Des erreurs ont été commises dans l'annonce des prochains concerts du collectif de Champigny. L'Ensemble 2e2m se fera entendre le 13 au Théâtre de l'Odéon, sous les directions successives de Jean Koerner (18 h. 30) et de Gilbert Amy (21 h.).

■ Le Centre d'information et d'action musicales (6, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris) publie une liste de stages destinés aux enseignants, éducateurs et animateurs musicaux pour le premier trimestre : stages de pédagogie musicale (méthodes Orff, Martenot, Kodaly, Willems, etc.), musicothérapie, instruments (guitare, flûte à bec, percussion, chœurs, etc.), danse et expression corporelle, expression musicale. (Renseignements au CIAM et par téléphone : 720-83-19 ou 720-43-73.)

■ Le Théâtre de Boulogne-Billancourt, qui affiche actuellement « la Guérite », d'Audiberti, ne porte plus l'appellation Théâtre de l'Ouest Parisien ainsi que nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde » du 10 janvier. Le TOP, dirigé par Pierre Vielhescaze, est provisoirement installé à Suresnes dans le Théâtre Gérard-Philipe.

■ Les prix de l'Association française de la critique de cinéma pour 1974 ont été décernés à « Lacombe Lucien », de Louis Malle (prix Méliès, qui récompense le meilleur film français de l'année) et à « Amarcord », de Federico Fellini (prix Moussinac du meilleur film étranger).

■ L'association des critiques de cinéma belges a désigné « Delitto d'amore », de Luigi Comencini comme meilleur film de l'année 1974.

■ Le programme de courts métrages d'animation français et suisses, qui a été projeté au Ciné-Halles sous le titre « Dessins animés et compagnie », est présenté au Studio République depuis le 8 janvier.

■ Une exposition archéologique englobant dix ans de recherches en Sicile sud-orientale est actuellement ouverte à Turin. Elle a été organisée avec la collaboration de l'Ecole française de Rome et du centre Jean-Bérard, qui en publie le catalogue.



SPECTACLES







THEATRE OBLIQUE

EX-CYRANO-THÉATRE 76, rue de la Roquette PARIS 11e - 805 78-51

en coproduction avec le GERM

du 14 au 19 janvier

Pierre MARIETAN

LA DOUBLURE

Raymond ROUSSEL

dramaturgie et mise en scène Henri RONSE

Lecture publique, textuelle et musicale

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

SOUSCRIPTION :

Date(s) de votre réservation à cocher :

- 1re lecture : 3 fois 1 h. 30 — 14, 15, 16 janvier à 21 heures ☐
- 2me lecture : 2 fois 2 h. 30 — 17, 18 janvier à 21 heures ☐
- 3me lecture : 5 h. — 19 janvier à 16 heures ☐

Prix pour l'une ou l'autre lecture : 60 F. (étudiants de moins de 25 ans : 25 F.)

à retourner au CYRANO THÉATRE OBLIQUE
76, rue de la Roquette, 75011 PARIS - TÉL. : 805-78-51

MERCURY - ABC - MONTPARNASSE 83 - CLICHY PATHÉ
QUINTETTE - CONVENTION GAUMONT - FAUVETTE VICTOR-HUGO
périphérie : PATHÉ MULTICINE (Champigny) • BELLE ÉPINE (Thiais) • VELIZY II
FLANADES (Sarcelles) • PARLY II • GAMMA (Argenteuil) • PARINOR (Aulnay s/Bois)



AVENTURE DES HOMMES

présente un film inédit en couleurs de Jérôme PONCET et Gérard JANICHON

DAMIEN

ICEBERGS ET MERS AUSTRALES

Salle de la Mutualité, 13, 14, 18, 19 janvier, à 21 heures

VILLE DE CHAMPIGNY

COLLECTIF MUSICAL INTERNATIONAL DE CHAMPIGNY

THÉATRE DE L'ODÉON

LUNDI 13 JANVIER 1975

18 h. 30

CLAIS
Quintette pour cuivres et piano
KESSLER
Piano Control pour piano et dispositif
SHINOHARA
Personnage pour mime et bande
KOERNER
Lamentins II pour 2 pianos et petit ensemble
W. BARTSCHI, J. KOERNER
C. LAVOIX, piano
F.J. DE GRAAS, mime
J.P. BRIZEMUR, dispositif scénique
ENSEMBLE 2e 2m

21 h.

AMY
Sonata pian'e forte
BERIO
Points on the curve to find... à Paris
BERG
Kammerkonzert
K. LABEQUE, B. RINGEISSEN, piano
E. KRIVINE, violon
Anne-Marie RODDE, soprano
Anna BARTELLONI, mezzo soprano
ENSEMBLE 2e 2m
Direction GILBERT AMY

Renseignements et location : THEATRE DE L'ODEON
8 jours à l'avance au Théâtre, place de l'Odéon de 11 à 18 h. (tous les jours, dimanche compris) - Téléphone : 325-70-32.

Prix des places : 18 h. 30 : 12 F. prix unique ; 21 h. : 25, 19, 13 et 7 F
JMF, Etudiants : 12 F - Collectivités (10 min.) : 19, 14 et 9 F.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra-Studio, 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Marigny
Petit Odéon, 18 h. 30 : Monsieur Teste
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de Quat'Sous ; Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Rosa Duran et le Cuadro Flamenco de Zambra ; 20 h. 30 : Turcaret.
Chaillot : voir Renaissance.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Avron et Evrard.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point ; Atelier de l'Epée-de-bois, 20 h. 45 : le Chevalier à la charrette.
Comédie - Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pour l'amour du ciel, où tous ces gens peuvent-ils bien aller ? 22 h. 30 : V comme Viou.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Légère en août
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit
Gymnase, 20 h. 30 : Cher Menteur
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : Docteur Hero
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bonheur ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou méfiez-vous des autobus
Michodière, 21 h. : les Diablogues
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Renaissance, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche.
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Divertissement et carnaval des animaux.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Comédie imaginaire ; Chansons vécues.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres, par Jean Bois
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les enfants au pouvoir ; 20 h. 30 : la Haute Colline de Dunsinane ; 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite
Théâtre Oblique (petite salle), 20 h. : Grimm, contes ; (grande salle), 21 h. : la Danse macabre.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude ; Petit-Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Ile de la raison
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée ; 22 h. 30 : Délivrance.
Troglodyte, 22 h. : Xabat
Variétés, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.

Vendredi 10 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des *programmes* ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) *et* 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin - Gémier, 20 h. 45 : Musique pop.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : la Guérite
Clichy, A.R.C., 20 h. 30 : Mime Claude Kichky.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : Crime et Châtiment.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Précepteur.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Grand Standing.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : les Colombaïoni.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Station Champbaudet ; (petite salle), 21 h. : Hamlet.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 20 h. 45 : Un couple pour l'hiver.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux - Ânes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Souriez ou je tire
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Chorus débile ; 22 h. 15 : les Bancs ; 23 h. 45 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 20 h. : Just a quick sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles ; 23 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Mr Barnett ; 22 h. 45 : *Délire à deux.*
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : Ch. Monsset, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 24 h. : J.-C. Abadie.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.
Le Pétrin, 19 h. 30 : Choco, ça va, écrase.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Quatre Vents ; 22 h. 30 : De la mer et des hommes.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.
Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux.
La Vieille Grille, 21 h. : Cyglamour et le pape ; 23 h. : Double seuil.

Les comédies musicales

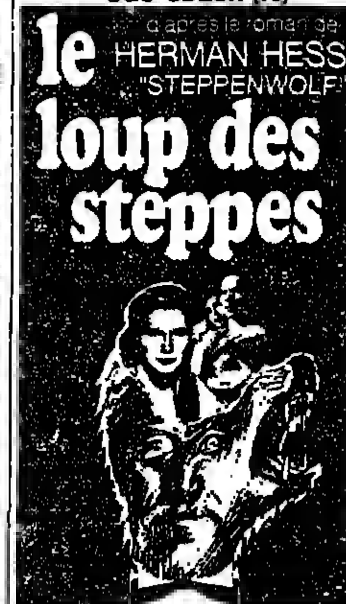
Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.

Les concerts

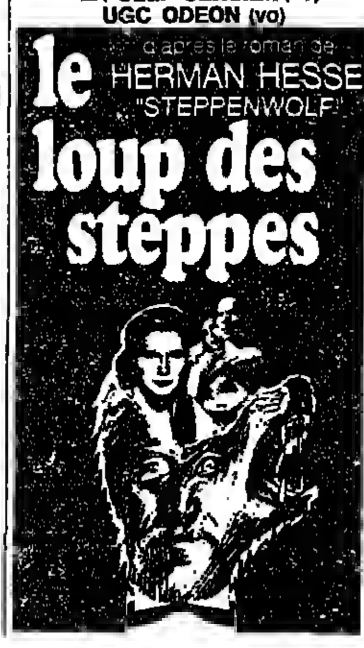
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Maison de la radio, 20 h. 30 : H. Puig-Roget, piano ; J. Castagnier, flûte ; E. Selig, soprano ; B. Chojnacka, clavecin (Dallapicola, Petrassi).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : SEM, ensemble de Buffalo, dir. P. Kolik (musique contemporaine).



DERNIÈRES



NORMANDIE (vo)
MONTPARNASSE BIENVENUE (vo)
LA CLEF CENSIER (vo)
UGC ODEON (vo)



SERVICE CONTINU MIDI 4 H. DU MATIN — **NAVY-CLUB-RESTAURANT**
HUITRES - COQUILLAGES - SPÉCIALITÉS - FRUITS DE MER
DISCOTHÈQUE 22 H. à l'aube avec ses Gogos Girls
SPÉCIALISTE RÉUNIONS PROFESSIONNELLES • BUFFET CAMPAGNARD
AUX FROMAGES DE FERME • LUNCH • COCKTAIL • 300 à 500 personnes
SALLES CLIMATISÉES • 58, Bd de l'Hôpital • 75013 / 535.91.94 – 535.99.88
FERMÉ LE LUNDI SAUF JOURS FÉRIÉS

AXIS, 27, boulevard de Clichy
CINÉ HALLES, 72 rue Saint-Denis

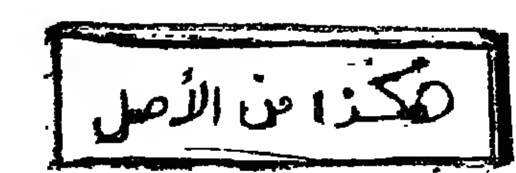


GAUMONT CHAMPS-ELYSÉES VO - IMPERIAL PATHÉ VF
GAUMONT RIVE GAUCHE VF - HAUTEFEUILLE VO
MULTICINÉ PATHÉ Champigny VO



ELYSEES-LINCOLN - ST-LAZARE PASQUIER
QUARTIER LATIN - 14 JUILLET





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Fin de Saint-Pétersbourg ; la Mère, de V. Poudovkine ; 18 h. 30, le Général Della Rovere, de R. Rossellini ; 20 h. 30, la Dernière Chance, de J. Huston ; 22 h. 30 : De sang-froid, de R. Brooks.

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; 21 h. : Eclairage intime, d'I. Passer.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LES AVENTURES DE TITI ET DE SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), jusqu'au 9.

LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

BORSALINO AND CO (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29), jusqu'au 9 ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Gramont, 2e (742-95-82).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), jusqu'au 9 ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).

LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

DE LA CHAIR FRAICHE POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr., v.f.), relief : Méry, 17e (522-59-54).

LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).

DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Caméo, 9e (770-20-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'EROTISME D'HOLLYWOOD (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).

LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (033-72-71).

LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Gîtlande, 5e (033-72-71).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h 30.

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LES FILMS NOUVEAUX

MECANICA NATIONAL, film mexicain de Luis Alcoriza, avec M. Pabregas, L. Villa et Hector Suarez. — V.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

TERREUR SUR LE BRITANNIC, film américain de R. Lester, avec R. Harris, O. Sharif et Shirley Knight. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LA COURSE AUTOUR DU MONDE, film français de J.-P. Daniel Millet. — Publicis-Défense (Puteaux) (788-29-34).

PAOLO IL CALDO, film italien de Mario Vicario, avec G.-C. Giannini et R. Podesta. — V.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36).

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33).

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; la Clef, 5e (337-90-90).

MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).

MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-43-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-18) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).

LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52).

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).

PARADE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 9 ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'au 8, à partir du 10 au Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; Nation, 12e (343-04-67).

MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Clichy-Palace, 18e (387-77-29).

717 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Gramont, 2e (742-95-82).

UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

Les festivals

ELIA KAZAN. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Fleuve sauvage.

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Mystérieux Dr Clitterhouse.

JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Cendrillon aux grands pieds.

ACTION MUSIC. — V.o., Action-République, 11e (700-51-33) : Soul to soul.

PAGNOL. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Angèle.

POLANSKY. — V.o., Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : le Couteau dans l'eau.

HITCHCOCK. — V.o., Ranelagh, 16e (224-14-08) : les Trente-neuf marches (à 20 h., sam., dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30) : la Mort aux trousses (à 22 h., sam., dim. à 17 h. et 22 h.).

BEATLES POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Pink Floyd à Pompéi ; 15 h. 45 : The Yellow Submarine ; 17 h. 30 : Let it be ; 18 h. : Gimme Shelter ; 20 h. 40 : Concert pour le Bangla Desh ;

KID BLUE AND CO. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50) : 14 h. 20 : Butch Cassidy et le Kid ; 16 h. : Kid Blue ; 18 h., 22 h. : Easy Rider.

STUDIO 28. — (606-36-07) : Un justicier dans la ville.

NUIT DU FANTASTIQUE. — V.o., New-Yorker, (770-63-40), le 11 de 24 h. à l'aube : Crimes au musée des horreurs, le Cirque des horreurs ; Valérie au pays des merveilles ; le Sang du vampire.

SACHA GUITRY. — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Ils étaient neuf célibataires.

VISCONTI. — V.o., Olympic, 14e (783-67-42) : Mort à Venise.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

BLOW UP (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h 30.

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

EASY RIDER (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

FAUST (All.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.f.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac-Séverin, 5e (033-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; New-Yorker, 9e (770-63-40), el Ma soir, 20 h., 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-43-34).



« Une merveille »
J. de Baroncelli







INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 10 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 La caméra de l'histoire « Khartoum » (1966), de B. Dearden, avec Ch. Heston, L. Olivier, R. Richardson.

L'antagonisme, au Soudan anglo-égyptien, dans les années 1880, du général Gordon et du Madhi, chef arabe menant ses hommes à la guerre sainte. Imagerie héroïque — et mystique — de l'impérialisme britannique, dont les fastes ne sont perceptibles qu'en couleurs et sur écran large.

22 h. 15 Débat : Le colonialisme, dirigé par J.-F. Chiappe. Les rapports entre l'Europe et le monde musulman, avec Benoist-Méchin et Raoul Girardet.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

20 h. 35 Bouvard en liberté, émission animée par Ph. Bouvard.

Premier invité : Charles Aznavour.

21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot, A. Bourin, G. Lapouge, Cl. Barma. « Les avocats n'ont-ils pas facilement bonne conscience ? »

Avec la participation de Me Floriot, Me Pollack, auteur de La parole est à la défense, Me Libman, auteur de Justice impossible, de Claude Charmes, auteur du Maximum, et de Paul Lefèvre, auteur des Serviteurs de la justice.

22 h. 50 Ciné-club : « le Mystère du musée de cire », de M. Curtiz (1933), avec L. Atwill, F. Wray, G. Farrell, A. Vincent (v.o. sous-titrée).

Un des plus beaux, un des plus envoûtants — grâce, en particulier, au technicolor — films d'épouvante des années 30. Un sculpteur invalide, amoureux de l'image de Marie-Antoinette, et des mannequins de cire qui ont — pourquoi ? — l'apparence de la vie.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. 35 Westerns, aventures, films policiers : « les Cent Fusils », de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds, F. Lamas.

Un policier noir américain est converti à la cause des Indiens Yaquis révoltés (Mexique, 1912) par un métis qui a dévalisé une banque pour leur fournir des armes, et par les charmes de Raquel Welch, amazone de la guérilla. Des intentions anti-racistes, ce qui est bien, une violence très calculée, à la manière des westerns italiens, ce qui est, surtout, « commercial ».

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, Deux cents minutes : « Une année au féminin », 20 h., Patrice Galbeau reçoit... Michel Jobert en compagnie de P. Rouanet, S. Mesnil, M. Grégoire, M. Oliver ; 21 h., Entretien avec M. Bélart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, Demain la paix ? par J. Loisy ; 23 h. 30, Les machines à musique : Radio-Canada.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du studio 105 : Musique à découvrir. Avec le concours de H. Puig-Roget, pianiste ; J. Castagner, flûtiste ; E. Selig, soprano ; E. Chojnacka, claveciniste ; « Quaderna di Anna Libera », « Mélodies » (L. Dallapiccola), « Aie pour flûte et clavecin », « Mélodies », « Invenzioni pour piano » (G. Petrassi) ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (FR 3) : 19 h. 40, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière ; (A 2) 21 h. 40, Les avocats ; (TF 1) 22 h. 15, Le colonialisme.

EUROPE I : 19 h. 20, le générale de Boissieu ; FRANCE-CULTURE : 20 h., Mme Simone Veil, ministre de la santé.

SAMEDI 11 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, avec R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. Réal. M. Fergusson. « Les Invaincus » (première partie), avec E. Hardwicke, J. Golightly, M. Sheard.

Après la défaite de Dunkerque, en 1940, le capitaine Pat Grent est interné en plein cœur du Reich. Il ne peut s'échapper qu'en creusant un tunnel sous sa prison.

22 h. 25 Danse : Portrait d'une étoile, d'A. Mortimer. Christiane Vlassy.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 55 Sports : Ski.

Descente hommes en direct de Wengen.

14 h. 30 Les après-midi de Michel Lancelot.

Films d'animation, reportage sur le premier festival mondial de Super-8 à l'Espace Cardin ; série américaine : « l'Homme qui valait trois milliards » ; « Le personnage et la vie », H.-P. Lovecraft à travers des documents ; Le journal fait par des jeunes.

20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

Un candidat possède une lettre et des objets : il doit trouver le nom de l'expéditeur et du destinataire. Les téléspectateurs pourront lui téléphoner pour lui donner des informations — qui, si elles sont retenues, leur seront payées par le candidat disposant d'une somme de 5.000 F.

22 h. 35 Magazine : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

Avec Yves Montand, Bob Castella, Jacques Prévert, Stéphane Grappelli.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
20 h. Courts métrages : « Visages de rapaces », de François Bel et Gérard Vienne, et « la Bleue », de Gérard Zimmermann.
20 h. 30 Dramatique : « les Ailes de la colombe », de Ch. Taylor, d'après H. James. Adapt. J.-L. Curtis, avec N. Borgeaud. Réal. D. Georgeot.

A Venise, en 1900, un jeune journaliste sans fortune accepte de faire croire à une Américaine, condamnée par les médecins, qu'il est amoureux d'elle afin de l'aider à lutter contre sa maladie.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Les samedis de France-Culture : Centenaire de Pierre Larousse « Dictionnaire, Encyclopédie », par G. Charbonnier ;
20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « le Geôlier du vent », de D. Solamons (réal. J.-P. Coles) ; vers 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. ; 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : le désert, par L. Bérimont ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, dir. D. Chorafas (Bartok).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1896 : « Sites auriculaires » (Ravel), par J. Février et G. Tacchino, « Sainte » (Ravel), par B. Kruysen et N. Lee, « Dolly » (Fauré), par W. et S. Klien, « Poème pour violon et orchestre » (Chausson), avec P. Zukermann ; 21 h. 30 (S.), « Votre Faust », opéra de H. Pousseur et M. Butor, présenté par R. Koering, avec la participation des auditeurs ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Varèse ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 12 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

13 h. 15 Variétés : Dimanche Martin.
14 h. Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 55 Film : « Picnic » (1954), de J. Logan, avec W. Holden, K. Novak et S. Strasberg.

Quand J. Logan renouvelait le romanesque hollywoodien par une peinture psychologique et sociale de la classe moyenne américaine. William Holden vient bouleverser la vie, apparemment calme, d'une petite ville du Kansas. Les passions éclatent pendant la kermesse locale. Charmes et talent de Kim Novak et Susan Strasberg.

20 h. 30 Film : « Z », de Costa-Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : M. Cinéma.
14 h. 30 Film : « les Quatre Filles du docteur March » (1949), avec J. Allyson, M. O'Brien, E. Taylor, J. Leigh.

Les rêves, les joies et les peines de quatre adolescentes d'une famille du Massachusetts qui connaît bien des épreuves pendant la guerre de Sécession.

16 h. 10 Le dimanche illustré (suite).
19 h. 30 Variétés : Bring Parade et Système 2, de G. Lux.

Présentation de la nouvelle émission et anthologie Guy Lux.

21 h. 30 Émission artistique : L'impressionnisme, de M. Pol-Fouchet. Van Gogh.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : « la Juive du château Trompette ».
20 h. Documentaire cinéma : Rudolph Valentino.

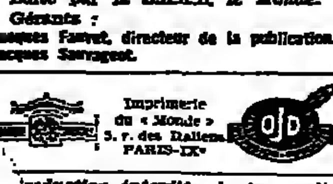
● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « Monsieur Teste », de P. Valéry, par les comédiens-français ;
20 h. (S.), « les Noces d'ombre », de T. Nikiprowetski, par l'orchestre lyrique de la radio, dir. J.-P. Kreder ; 21 h., Mises en scène par G. Dumur ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Vian (1).

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « le Messie », de Haendel ;
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Sonate pour violoncelle et piano n° 3 en la majeur (Beethoven) ; « Valses opus 39 » (Brahms) ; « Intermezzo », (Wolf) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

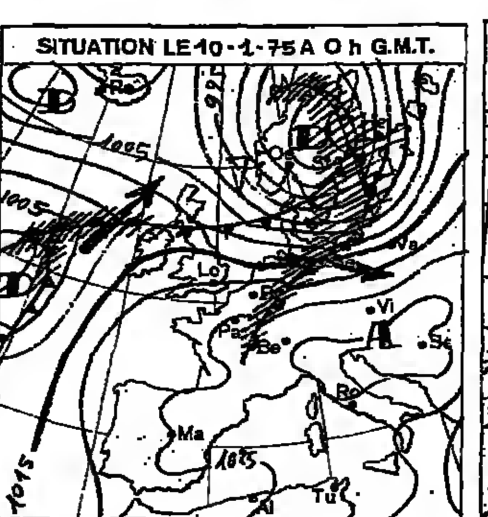
Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

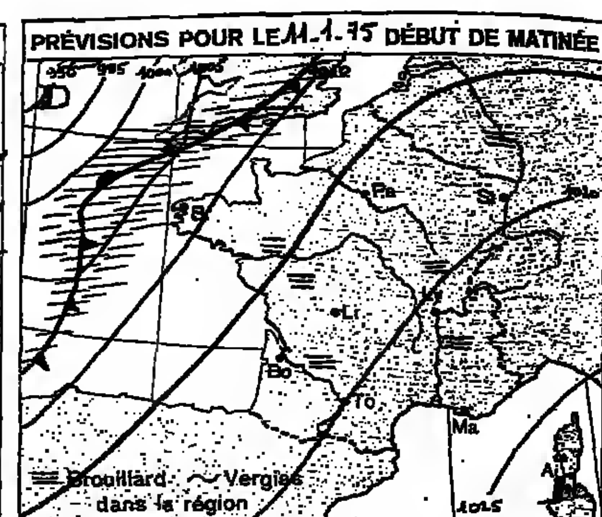


Circulation

● PANNEAUX JAUNES POUR LES CHANTIERS. — La direction des routes et de la circulation routière du ministère de l'équipement annonce que la signalisation temporaire des chantiers va être modifiée progressivement d'ici au 1er janvier 1978. Ainsi le fond de tous les panneaux de signalisation temporaire sera jaune ; des bandes de couleur orange collées sur le sol guideront provisoirement les usagers.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 janvier à 0 heure et le samedi 11 janvier à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, le type de temps doux et humide, qui intéresse l'Europe occidentale, persistera.

Samedi 11 janvier, les températures seront encore au-dessus de la normale en toutes régions. La matinée sera souvent brumeuse et les brouillards seront particulièrement nombreux de l'Aquitaine à la Loire et au Nord-Est. Dans la journée, le ciel sera passagèrement nuageux près de la Méditerranée. Il fera généralement beau en montagne, et des éclaircies assez larges se développeront de la Loire aux Pyrénées. Par contre, le ciel restera très nuageux dans le Nord-Ouest et le Nord, et il pleuvra un peu, par moments, en Bretagne et en Normandie.

Les vents, de sud à sud-ouest, seront modérés près des côtes, faibles dans l'intérieur.

Vendredi 10 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 033,9 millibars, soit 788 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Biarritz, 13 et 3 degrés ; Bordeaux, 13 et 2 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et —4 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble, 10 et —1 ; Lille, 10 et 7 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 8 et 2 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 14 et 4 ; Paris-Le Bourget, 12 et 8 ; Pau, 13 et —3 ; Perpignan, 16 et 1 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 5 et 2 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 7 et 3 ; Ajaccio, 15 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 7 degrés ; Athènes, 8 et 5 ; Bonn, 7 et 6 ; Bruxelles, 8 et 7 ; Le Caire, 19 (max.) ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 5 et 4 ; Genève, 6 et —3 ; Lisbonne, 8 et 1 ; Londres, 10 et 8 ; Madrid, 14 et —3 ; Moscou, —13 et —16 ; New-York, 9 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 4 ; Rome, 13 et —2 ; Stockholm, 2 et 1 ; Téhéran, 10 et 3.

Pêche

L'ÉLEVAGE DE SAUMONS DANS LES COTES-DU-NORD

Lannion (A.F.P.). — Deux cages à saumon ont été mises en place le 9 janvier dans la rivière de Tréguier (Côtes-du-Nord), près du port de la Roche-Jaune, pour élever des bébés saumons.

Ces cages, composées d'une armature métallique et d'un filet, ancrées au fond de la rivière, vont recevoir quatre mille à cinq mille petits saumons qui, depuis leur éclosion, ont été habitués à vivre progressivement dans l'eau douce, puis dans l'eau de mer.

Cet élevage est assuré par des marins-pêcheurs de Plougrescant sous le contrôle et avec l'aide du CNEXO (Centre national pour l'étude et l'expérimentation des océans).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 janvier 1975 :

DES DECRETS

● Portant promotions et nominations dans la magistrature.

DES ARRETES

● Relatif au nombre d'élèves à admettre dans chacune des carrières auxquelles prépare l'école nationale d'administration et à la répartition des postes offerts entre les deux voies d'études et de classement pour l'année 1976 ;

● Relatif aux modalités d'inscription aux concours d'entrée à l'école normale supérieure et à l'école normale supérieure de jeunes filles ;

● Fixant la date des épreuves du concours général des lycées et lycées techniques.

DES LISTES

● D'admission dans le corps des ingénieurs militaires des essences ;

● D'aptitude au grade d'inspecteur principal de la jeunesse, des sports et des loisirs ;

● D'aptitude à l'emploi de trésorier-payeur général ;

● D'aptitude aux fonctions de maître-assistant de pharmacie ;

● Des élèves ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de l'école nationale d'ingénieurs de Belfort ;

● Des élèves ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de l'école supérieure de mécanique de Nantes.

UN TABLEAU

● De classement et d'administration des réservistes du service national pour l'année 1975.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 047

HORIZONTALEMENT

I. Que cela prenne ou non, il n'y a pas de quoi en faire un drame ! Bruit alarmant. — II. Avait pour les images un véritable culte ; Fit un travail chirurgical. — III. Dans son genre, il est très fort ; Initiales d'un industriel français ; Bien gardé ; Donne lieu à beaucoup d'études. — IV. Les Marseillais la trouvent bien bonne ! ; Il est bien obligé d'admettre que pour avancer il faut monter ; Juras. — V. A donc atteint sa majorité ; Genre de cornichon un peu fade et commun à tous les pays ; A théoriquement du temps devant lui. — VI. Ordre de détente ; Jadis invoquée ; Est peut-être en quête d'un mauvais coup. — VII. Sont parfois le théâtre de réactions surprenantes ; Rend momentanément tout contrôle impossible ; Titre abrégé. — VIII. Vieil herbivore ; Lie ; Lettre grecque ; Point du jour. — IX. Objet d'attraction ; Possessif. — X. Valse sans doute fort bien ; Fond. — XI. Siège difficile à lever ; Naturels ; Rayon. — XII. Vieille figure ; De quoi remplir un petit verre (orthographe admise) ; Désigne un Grand de ce monde ; Noircis par pure coquetterie. — XIII. Rencontré par une personne malchanceuse ; De quoi sera-t-il fait ? ; Prophète. — XIV. Fin de participe ; Désignation qui manque de précision ; Au début d'une ancienne formule de congédiement. — XV. Se conduisent de main de maître ; Affections.

VERTICALEMENT

1. Tout ce qu'il faut pour avoir une bisque ; C'est généralement mieux que rien. — 2. Souvent entouré de fous et de serins ; Appuyer. — 3. Berceau d'un patriarche ; N'a pas forcément le charme slave ; Supporte une voûte ; Possessif. — 4. Quelque peu allongée après un froissement ; Coule en France. — 5. Indéfini ; Sonore quand elle est grosse ; Enleva le meilleur. — 6. Sillonnaient les mers ; Déplacé (inversé). — 7. Ne manque pas de tranchant ; Des ducs ou des tyrans. — 8. Le grand... écart ; Préfixe. — 9. Elle ne s'arrête pas à Perpignan ; Mangent entre les repas. — 10. Voyage en chemise ; Note ; Figure biblique ; D'un auxiliaire. — 11. Symbole chimique ; Remis à plus tard ; Assure aux vedettes un rôle prépondérant. — 12. Conjonction ; Utile auxiliaire du confiseur ; Initiales d'un célèbre compositeur. — 13. Abréviation ; Elément d'adresse ; Imposait un effort à un organe. — 14. De quoi se régaler ! ; Ce qui vieillit le plus vite. — 15. Point historique ; Concrétisées.

Solution du problème n° 1 046

Horizontalement

I. Série ; moi. — II. Argousins. — III. Ce ; Léon. — IV. Siestes. — V. Cil ; Troc. — VI. Epi ; Litre. — VII. Ré ; Bisets. — VIII. Il ; Ame ; Is. — IX. Serres ; Ee. — X. On. — XI. Saint-Just.

Verticalement

1. Sac ; Cerises. — 2. Erésipède. — 3. RG ; Ili. — 4. Iole ; Baron. — 5. Eues ; Liment. — 6. Sottises. — 7. Minerve (voir ce mot) ; Du. — 8. On ; Sortie. — 9. Lo ; Cessent.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries : I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

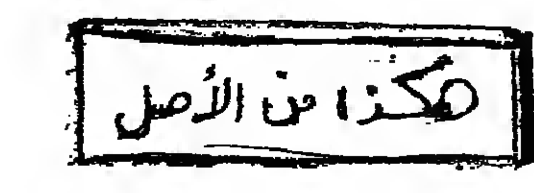
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

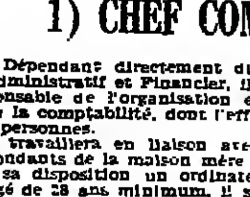
	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	26,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL
en expansion rapide (C.A. annuel 150 millions)
située dans la proche banlieue Sud de Paris
offre situation intéressante à :

1) CHEF COMPTABLE

Dépendant directement du Chef des Services Administratif et Financier, il sera entièrement responsable de l'organisation et du fonctionnement de la comptabilité, dont l'effectif actuel comprend 5 personnes.
Il travaillera en liaison avec les services correspondants de la maison mère en Allemagne. Il aura à sa disposition un ordinateur en sous-traitance.
Agé de 28 ans minimum, il sera titulaire du DECS complet et aura acquis une expérience de plusieurs années en comptabilité générale et analytique ainsi qu'en informatique.
La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire pour réussir pleinement dans ce poste. La rémunération, fonction de l'expérience du candidat, sera de l'ordre de 70 000 F par an.



2) COMPTABLE - TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Sous l'autorité du Chef Comptable il aura à surveiller et à ajuster les comptes de comptabilité générale et assurera le suivi des tableaux analytiques de gestion.
Agé de 23 ans minimum, il sera titulaire du BTS de comptabilité.
La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Pour ces deux postes, adr. C.V. et photo à n° 87.368, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



FRANCE

MANAGER - FINANCE AND ACCOUNTING DEPARTMENT

SAB a Swedish Company with an international operation, is a worldwide specialist in the field of braking equipments particularly for railway vehicles.

The French Subsidiary needs a top executive preferably of Swedish origin, to be responsible for the whole financial and accounting operation :
- General accounting.
- Budget.
- Money management, etc.
- Control and audit in cooperation with the parent company in Sweden.

The applicant should be a graduate from a reputed business school or equivalent (Civilekonom), and should have had several years of experience in a similar situation. Current French and English.

Place of assignment: head quarters in Saint-Cloud near Paris and frequent trips to AMIENS where the manufacturing operations are located.

Number of employees : 225 - Annual turnover : 70 Mil. Francs.

Answer, with resume, to Societe SAB, Secretariat de Direction,
305, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD - France

Société industrielle en pleine expansion
recherche pour
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Le candidat devra avoir 35 ans minimum, être diplômé de l'enseignement supérieur (Grande École ou Université), et posséder de bonnes connaissances juridiques. Homme de contact et d'ouverture, il aura le goût des relations humaines et l'expérience de la négociation sociale.

Il sera responsable :
- de la gestion du PERSONNEL — [illegible] expatriés, 600 Africains
- des APPROVISIONNEMENTS — commandes, réception du matériel, gestion de [illegible], [illegible]
- de la COMPTABILITE générale et analytique — gestion des budgets et suivi des Prix de Revient.

Logement [illegible] - Voiture de fonction - [illegible]

Préférence sera donnée à candidat ayant déjà occupé un poste analogue.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° [illegible], CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

leiden

Le Faculté des Lettres de l'Université de Leiden fait savoir qu'à partir du 1er septembre 1975

La Chaire de Sinologie

sera vacante.

Le candidat doit avoir une connaissance large et générale de la Sinologie, en particulier dans le domaine de la Chine prémoderne, et il doit être au courant de la Sinologie japonaise. L'enseignement comprend des cours de langue et de culture de la Chine prémoderne. Le candidat sera chargé de guider et de coordonner les recherches, de prendre part à l'organisation et d'apprendre la langue néerlandaise.

On peut prendre des renseignements chez le Prof. Dr. E. Zurcher, Institut de Sinologie, le Binnenvestgracht 33, Leiden.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser, avant le 15 février 1975, au secrétariat de l'U.E.R. des Etudes Orientales, le Binnenvestgracht 33, Leiden (Pays-Bas) avec un curriculum vitae, une liste de leurs publications et un aperçu de leurs recherches en cours. Ceux qui voudront attirer l'attention sur d'éventuels candidats sont également priés de s'adresser au secrétariat. (Vakature 74 421)

---

emplois régionaux

Banque Populaire

Notre Banque recherche pour diriger son service du commerce extérieur

UN COLLABORATEUR
CLASSE IV ENVIRON

possédant une bonne technique des opérations. Le candidat devra être apte à dynamiser sa fonction.
Les possibilités d'avenir sont largement ouvertes. Le poste est à tenir dans une agréable ville de Bourgogne du Sud.

C.V. manuscrit à adresser avec photo :
BANQUE POPULAIRE, B.P. 503, 71009 MACON.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE
offre poste de

CADRE SUPÉRIEUR

pour responsabilité commerciale sur :
LA SEINE MARITIME.
Il est exigé instruction supérieure, goût des contacts humains, sens de l'organisation, rémunération en rapport avec le poste.

Faire parvenir lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo à HAVAS RENNES, n° 436.

SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche
pour ses Supermarchés en Normandie

DIRECTEURS
CHEFS DE DÉPARTEMENT

Ecrire Agence HAVAS, N° 8.463 - 14000 CAEN.

Sté spécialisée dans les matériels de laboratoire médical implantée dans la région de Saint-Nazaire

recherche

CHEF DE FABRICATION

Placé sous l'autorité du Directeur général, il devra :
— Diriger la production de l'usine composée de 4 ateliers (tôlerie, mécanique, montage, verrerie) ;
— Adapter les postes et lignes de production aux nouveaux matériels lancés par la société.
Le candidat aura une très solide expérience de la fabrication, des connaissances étendues sur les techniques et technologies mises en œuvre, ainsi que sur les machines de production.
Sa compétence et son ascendant moral sont des facteurs essentiels.

Ecrire avec C.V. à :
SOCIETE JOUAN,
Z. I. de Brais,
44600 SAINT-NAZAIRE,
téléphone 22-91-09,
à l'attention de Mme Santiago.

Usine Marseille recherche

CHEF DE FABRICATION

Homme 35 ans minim., plusieurs années expérience matières premières industrie chimique ou alimentaire, ingénieur ou technicien de très bonne formation. Profil souhaité : homme de terrain, mais connaissant la gestion quotidienne d'une unité de production. Excellente connaissance des horaires et de l'organisation du travail. Bonne connaissance pratique de l'appareillage général de l'industrie chimique et/ou alimentaire. — Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à SUD-MARKETING, n° 11.193, 3, place F.-Baret, 13006 MARSEILLE.

emplois féminins

PEDICURE MEDICALE
recherchée
Marseille - Nice - Toulon
Ecrire HAVAS NICE 0844.

représent. offre

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES
offre
situation stable
à

TROIS REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

POUR VENTE A PROFESSIONNELS
(connaissance milieu médical appréciée)

Régions EST et NORMANDIE

- Formation assurée.
- Stage rémunéré.
- Retraite cadre.

Adr. curriculum vitae (manuscrit) et photo à :
Jacques VOISARD - E.T. - 123, rue d'Alésia.
75014 PARIS.

SOCIETE QUARTIER ETOILE
Secteur PRESSE ou EDITION
recherche

CHEF COMPTABLE

expérimenté, titulaire niveau D.E.C.S. minimum.

Adresser C.V., références ou prétentions à :
M. SIDICARO, Opera Mundi,
100, avenue Poincaré, PARIS (16e).

Import. société industrielle rech.

JEUNE INGENIEUR

BILING. FRANÇAIS-ANGLAIS pour promouvoir vente de matériel de transport et de manutention. Bonne rémunération, fréquents déplacem. à l'étranger, résidant rég. parisien. Adr. C.V. à n° 91.391, Publ. Roger BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 Paris, q.t.

Important Groupe Transports Internationaux
recherche
pour Service Contentieux - Assurances

COLLABORATEUR

Ayant formation juridique, rompu aux problèmes de réglementation et responsabilités dans transport.
Expérience assurances tous modes de transport nécessaire.
Tél. 202-77-10 (p. 271 et 272)

PALAIS-ROYAL SERVICE

— 2, rue Marengo, PARIS-1er
Mo PALAIS-ROYAL
260-34-24
— ou TOUR ARAGO
5, rue Bellini, PUTEAUX
Mo PONT-DE-NEUILLY
776-11-50/56-57

recrute immédiatement

COMPTABLES
AIDES COMPTABLES
QUALIFIES (EES)

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

1 CHEF DES SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS

pour importante Société chargée du service public

Formation SUP de CO ou DUES Comptable.
Notions d'informatique et connaissances plan OCAM appréciées.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 87.261, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

BUREAU D'INGENIERIE
recherche

UN INGENIEUR

diplômé, min. 5 ans expérience, bonnes connaissances dans technique du secteur agro-industriel pour seconder ingénieur Chef de Section dans études et surveillance de travaux. Anglais souhaité.
Env. C.V., à S.I.T., 11, r. Ernest-Pulchert - 78150 Le Chesnay
Tél. 954-52-31

IMPTE ENTREPRISE BATIMENT et T.P.
recherche

COMPTABLE
2e ECHELON

Ayant 7 à 10 ans d'expérience dans la profession, éventuellement poste à pourvoir en PROVINCE

13e mois - Avant. divers

Ecr. av. C.V., photo et prétent., à n° 87.365, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Clinique Médicale L. BELLAN
60240 CHAUMONT-en-VEXIN
recherche
SOUS DIRECTEUR

ECONOME

Connaissances Direction Person - Gestion - Economat.
Ecr. au MEDECIN DIRECTEUR avec références.

POUR SECONDER SON DIRECTEUR dans toutes ses tâches, une SOCIÉTÉ D'EDITION D'ENSEIGNEMENT exerçant son activité en France et dans les pays francophones,
recherche

UNIVERSITAIRE
DE HAUT NIVEAU

Age minimum 25 ans.
En dehors des qualités intellectuelles requises, le poste proposé exigera une très grande activité et une disponibilité permanente.

Ecr. avec C.V. sous référence n° 7.063, à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Fabric. matériel médical, filiale important groupe international appareils anesthésie, réanimation adultes et nouveau-nés, rech. libres de suite

VENDEURS

délégués technico-commerciaux connaiss. en électronique médicale, si possible introduits clientèle hôpitaux et cliniques pour
- Rég. Paris-Nord et banlieue ;
- Centre de la France.

Appointem. fixe, commiss., frais de voyages.
Adresser C.V. et prétentions à PESTY TECHNOMED, B.P. 20, 93100 Montreuil, ou téléph. pr rend.-vs 858-72-88.

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL
quartier Etoile
recherche

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF DE PUBLICITE

Connaissance de l'anglais exigée. Expér. en publicité pas obligat. Envoyer lettre manuscrite, C.V. et références à Mme Thomas, 51, av. des Ternes, 75017 PARIS.

Important organisme algérien recherche ingénieurs-urbanistes. Expérience exigée dans la conception de plans et des règlements d'urbanisme. — Ecrire d'urgence avec photo et C.V. n° T 63.658, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Cherche ménage retraités sans enfant pour garder pavillon Bois de Vincennes. Références exigées. — Ecrire PUBLICITAS NOVATION, 14, bd du Général-Leclerc, 92200 NEUILLY, qui tr.

Cherche personne qualifiée pour garder bébé deux jours par semaine Paris (15e). Tél. 734-60-65.

P.M.E. électronique Courbevoie recherche chef comptable, goût responsabilités, initiatives, connaissances informatique de bureau. — Téléphoner lundi 13 au 789-61-73, Mlle FARCY.

Architectes et dessinateurs qualifiés pour la conception et la préparation de dessins d'exécution et de coordination avec plus de 5 ans d'expérience, pour travailler à Téhéran. Agence Sardar. Ecrire à M. Sardari chez Mme PAINAUD, 11, RUE EMILE-DUBOIS PARIS-XIVe.

Ville de Mitry-Mory (77290) recrute un sous-bibliothécaire, titulaire CAFB. Adresser candidature et C.V. à M. LE MAIRE.

Pour le compte d'un grand organisme de crédit T.D. recrute
1 JEUNE CADRE INFORMATICIEN
pour exploitation de gestion. 2 ans d'expérience IBM 370 sous DOS.
Ecr. av. C.V. et photo à T.D., 101, bd Murat, 75016 PARIS.

JURISTE D'ENTREPRISE

recherché par société
Bonnes connaissances :
— Droit des sociétés ;
— Législation sociale ;
— Baux.
Adress. C.V., photo, prétent., à M. André, 40, r. Dussoubs-2e.

DAF FRANCE

recherche

LE CHEF DE SON DEPARTEMENT APRES-VENTE

Le candidat doit être un ingénieur ayant une connaissance technique et une expérience des véhicules industriels. Connaissance de l'anglais indispensable.
Age minimum : 35 ans.

Adresser Curriculum - Vitae et photo à DAF FRANCE - Département du Personnel -

95470 SURVILLIERS

Fabrique de vernis et laques. Région parisienne
recherche

INGENIEUR-CHIMISTE
OU EQUIVALENT

ayant connaissances approfond. vernis et laques industrie du bois. Serait responsable de la mise au point des formulations du LABO.

Ecr. av. C.V. et prét. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 60 983.

Etablissement public d'aménagement
Ville Nouvelle Marne-la-Vallée
recherche
pour service juridique (bureau études et contentieux)

JEUNE REDACTEUR

(niveau capacité droit) pour mise en forme et suivi dossiers courants. Envoyer C.V. prétentions : EPAMARNE, parc de Noisiel
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Nous proposons encore quelques places à

DEBUTANTS

issus de l'Enseignement supér. Formal. scient., techn., autres.
pour
un entraînement de 6 mois à la vie de l'Entreprise (stages, méthodes de gestion...) avec prise en charge des frais de formation.
Tél. : INSEP, 380-24-20, les 15 et 16 janvier.

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Nord-Ouest
recherche

UN INGÉNIEUR
E.N.S.A.M., E.C.A.M., I.C.A.M. ou équivalent

Avant 3 ans d'expérience min. dans la réalisation de matériel électronique professionnel pour occuper un poste de responsabilité dans son service.

METHODES USINAGE

Ecrire av. C.V., photo et prét. ss réf. n° 754 à IMPACT, 9, r. Arsène-Houssaye, PARIS-8e, q.tr.

Nous sommes une entreprise de renommée mondiale, et nos produits intéressent le secteur automobile
Nous recherchons pour notre secteur de la région parisienne

UN AGENT DE VENTE

Nous souhaiterions que les candidats :
— soient jeunes : 22 a. minim. ;
— aient un bon niveau de culture générale, le sens de la négociation ;
— soient parfaitement mobiles.

Après une période de formation complète aux techniques de vente et aux produits, des postes de responsabilité seront confiés aux candidats de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente (retournée), en indiq. prétent., n° 91.896 Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

2 ADJOINTS SURVEILLANTS GENERAUX (Hmes ou Fmes) pr assurer coordination entre différents serv. ds Ets scolaires. Age minimum 35 a., ou retraités de préfér. Autorité naturelle souhaitée. — Téléphoner pour rendez-vous 886-01-22 Joinville.

IMPTE Sté industrielle PARIS (12e) rech. :

INGENIEURS
ELECTRONICIENS
E.S.E., E.N.S.E.I.H.T., I.O.N., I.E.S.

début. ou ayant 2 ans expér. dans les circuits logiques et analogiques appliqués aux process-control et à l'électronique industrielle. Connais. en programmation très appréciée. — Ecr. avec C.V. et prétentions à : A.O.I.P., B.P. 301, PARIS (13e).

Filiale immobilière d'un important Groupe, spécialisé dans le logement aidé,
recherche

2 CADRES

1 CHEF DE SERVICE DE FORMATION SUPERIEURE
(I.E.P., H.E.C., DROIT...)

Age minimum 30 ans ;
— Expérience requise : au moins 5 ans dans le domaine de la promotion immobilière ;
— Sera chargé de la responsabilité du service construction ;
— Bonnes connaissances des mécanismes financiers et administratifs requises.

1 RESPONSABLE DE PROGRAMME
(I.E.P., H.E.C., DROIT...)

Sera chargé, très rapidement après une période de mise au courant, de la responsabilité globale d'opérations immobil. (montage, études, négociations foncières, financement, construction).

Une première expérience d'un an ou deux serait appréciée.

Adr. C.V. et prétent. à 8.971 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Pour INFORMATICIENS
— ING. système OS ou GE 6000
— ING. Grande Ecole
— ANALYSTE process, t. reel
Tél. 587-51-38

IMPTE SOCIETE BANLIEUE OUEST
recherche
pour son Département Circuits intégrés hybrides

UN INGENIEUR DEBUTANT GRANDES ECOLES

Intéressé par les problèmes de développement et fabrication circuits intégrés hybrides, connaissances micromécanique et électronique appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions, à n° 87.044, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Dem. mécanographe comptable Baronnet, administr. de biens
Tél. : 548-23-34.

RECH. VENDEURS qualifiés.
— Nous n'avons pas de temps à perdre : seules les candidat. sérieuses seront examinées.
— PREFERENCE donnée à : (vendeur électro-ménager - automobile, assur. immobil.)
Sérieuses perspectives d'avenir. Se prés. exclusiv. 70, bd Sébastopol, GUELFI, les 9 et 10 janv. 9 h. à 12 h. (ne pas téléphoner).

Edelmann

leader européen dans sa branche
(fabrication d'étuis pliants en carton et de machines de conditionnement pour certains types d'industrie)

RECHERCHE

pour faire face au développement rapide de sa filiale française (Paris-5e) et promouvoir ses techniques de pointe dans des secteurs nouveaux

HOMME JEUNE

— de tempérament dynamique et persévérant
— connaissant l'industrie du carton et l'impression
— ayant de solides notions d'allemand.

La rémunération est en rapport avec la qualification et les possibilités d'évolution rapide ouvertes ;

Nous envisageons, en alternative, de former un candidat non spécialisé, fonceur et sympathique

Envoyer C.V., photo à n° 7.158, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son département
INGÉNIERIE PARIS

UN SPÉCIALISTE
TRANSPORT/TRANSIT

MISSION :
— Prendre en charge les questions d'expédition de matériel destiné à l'exportation

PROFIL :
— Bonne connaissance des transports maritimes et des questions douanières exigée ;
— Connaissances des matériels industrie chimique, des transports route et rail, questions d'emballages maritimes et conteneurs appréciées.

Adresser curriculum vitae et prétentions : 12, quai Henri-IV, PARIS (4e).

Société de Distribution à Paris
cherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

ayant expérience de la vente d'articles de ménage ou d'autres branches voisines. Il aura la responsabilité de toutes questions de distribution avec un réseau de représentants pour la totalité de la France.

Son introduction à tous niveaux (détaillants, grossistes et leurs groupements, grands magasins, centrales d'achats, grandes surfaces) est importante. Son activité personnelle dans le marché est indispensable.

La position assume de la responsabilité.

Nous lui garantissons le soutien de notre organisation. Sa rémunération conviendra à cette tâche, fixe, intéressement après qualification, indemnités de déplacements et autres frais.

Ecrire sous n° 59 à REGIE PRESSE, GmbH, D-6 Frankfurt, Rathenauplatz 1a, RFA, qui transm.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE EN PLEINE EXPANSION
50 km Région Sud de Paris
RECHERCHE
pour renforcer son équipe technique

JEUNE INGÉNIEUR

ayant acquis une bonne expérience dans le domaine des vibrations.
Cet ingénieur assurera l'étude de suspensions antivibrations et le développement de produits nouveaux pour des secteurs d'applications très diversifiés.
Ecrire n° 7.134, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, q. tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois féminins

Centre René-Huguenin, 5, rue G.-Latouche, 92-St-Cloud, rech.
LABORANTINE DIPLOMEE
Expérience hématologie souhait. 40 h. par sem. Sal., si 2 ans expér., 2.540 R + gardes. Prime 7,50 %. 5 sem. congé. Ecr. ou tél. pr R.-VS 602-38-58 P. 315.

PIPELINE SERVICE recherche
SECRETAIRE
CONFIRMEE. ANGLAIS SOUH. Tél. : 506-19-50, 51 et 52, p. 135.

— Vous êtes titulaire d'une maîtrise de biochimie,
— Vous avez de bonnes connaissanc. d'allemand et d'anglais,
— Vous habitez la région parisienne.
Nous vous offrons un poste d'
ASSISTANTE
au Service Scientifique
Adr. C.V., photo et prétent. à : Boehringer Mannheim France SA 7, boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS
A l'attention de Mme U. Barban

SECRETAIRE DE DIRECT.
Excellente sténodactylo, très disponible, pour centre Paris. Envoyer lettre manuscrite uniquement, photo+C.V., à OMCO, nº 30, 123, rue La Fayette, q.tr.

Centre de recherche actuellement à Paris recherche
SECRETAIRE DIRECTION
(minimum 25 ans), niveau BTS, bonne sténodactylo, connaissance anglais, acceptant déménagem. dans le Midi en octobre 75. Env. C.V. avec références téléphoniq. éventuellement, sous nº 680.552.
REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

8e, sur Parc Monceau, dem. nurse ou J.F. expérimentée, de préférence parlant français, pr s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de trois ans. Temps plein, logée, nourrie. Réf. exig. Très bons gages. Se prés. de 9 h. à 17 h. à Mme MICHEL, C.C.T., 2, bd Magenta, Paris-10e. Téléph. le matin : 203-71-48.

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER COMMERCE rech.
SECRETAIRE-STENODACTYLO
(sténo française, dactylo, français, anglais, allemand) devant assurer communicat. téléphoniq. dans ces 3 langues. 40 h. par sem. : 8 h. 45-17 h. 30. Avantages sociaux - 13e mois Restaurant self-service.
Ecr. nº 87.169, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

demandes d'emploi

Jeune femme dynamique, 32 ans, 10 ans expér. édition, publicité, relations publiques, secrétariat direction, anglais, libre de suite, ch. situat. Paris. Tél. 607-68-37.

PSYCHOLOGUE
26 ans - Diplôm. Psycho. soc. et indus. cherche emploi ou intervent. région TOULOUSE. Ecr. Michel PEUCN, 3, r. du Midi, appt 56, 31400 Toulouse.

POUR CREATION OU DEVELOPPEMENT FILIALE OU SUCCURSALE STE FRANCAISE AU BRESIL
CADRE SUPERIEUR
Français, 43 ans, possédant carte résident permanent au BRESIL, parl. couramment ANGLAIS, PORTUGAIS, rech. un poste de responsabilités de haut niveau.
● Depuis 20 mois au Brésil pr implantation d'une société industr. et commerc., 16 ans d'expér. direction générale d'usines fabriquant des biens de consommat. (3.800 ouvriers), puis dans même groupe industriel multinational direction filiale import-export (Europe, Amérique Nord, URSS, Japon). Env. propositions de collaborations sous REF. 1030, à C.P.E., 17, rue des Acacias, 75017 PARIS, qui transm. Rendez-vous possible en janvier avec l'intéressé.

J.F. 11 a. exp., sténo angl., bnes not. allem., telex, ch. sit. stable. Ecr. nº 6.626, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 22 ans, bachelier, dégagé obligat. milit., parlant anglais, espagnol, portugais, ch. situat. Ecr. METAYER, 164, Faubourg Saint-Honoré, Paris-8e, référ. 670.

Cadre économique 30 a., agrégé lettres, expérience gestion, ch. poste direction ou à responsabilités Paris et toutes régions. Libre immédiatement. J.-M. DODU, 17, rue du Général-de-Galembert, 41000 BLOIS.

J.N. 23 a., lib. O.M., BAC, dipl. d'assistant documentaliste, 1 an d'exp., rech. emploi documentaliste. Ecrire V. CLAVEL, 6, rue Rémy-Dumoncel, 75014 PARIS.

Spécialiste confirmé ét. de marchés tourist. et hôtel. ch. empl. pr mettre au point et réaliser nouvelles formules d'hébergement tourist. rapid. commercialisables. Ecr. nº 2.164, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE CLINICIEN étudierait toutes propositions. Ecr. nº 2.160, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dessinatrice text. 26 a., format. ENSAIT, 3 a. expér. bonneterie, imprimé, tissage. Libre de suite. Ecr. nº 2.163, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 25 a., cult., lic. espagnol, connaiss. angl., ch. sit., référ. tourisme, compagnie aérienne. Téléph. h. b. 990-74-39, 986-69-93.

J. H. 26 a., nat. portugaise, niv. BAC, bonnes connaiss. français, tap. à la machine, ch. emploi stable bureau traduction ou autres, même temps partiel ou à domicile. — Téléph. 834-23-70.

J. F. cherche à dactylographier manuscrits ou thèses. — Ecrire nº 6.634, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J'assisterais efficacement un chef d'entreprise ou un directeur commercial à l'esprit ouvert. Je suis un spécialiste de l'édition publicitaire, de la prospection, de la vente par correspond. Mais tout m'intéresse. Fixez-moi un r.-vs, je m'y rendrai et nous ferons connais. : G. Lenglet, 5, r. de Rochechouart, 75009 Paris.

Secrétaire aide-comptable ayant 20 ans expérience cherche travail de bureau ou à domicile, dispos. voiture, machine électrique. — Téléphoner 084-40-02, de 9 h. 30 à 13 h. ou après 20 h.

J.H. 24 a., mar., dég. OM dipl. bac. technique, maîtr. physique ch. emploi stab. av. ou ss stage de format. Ecr. Playe, 117, rue Parmentier, 78800 HOUILLES.

enseignement



L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street. London.W1A 4DY.

Apprenez l'allemand en Allemagne
Fremdsprachen - Institut MAWRIZKI D - 6900 Heidelberg Wilhelm-Blum-Str. 12/14
Cours de vacances.
Cours permanents.
Formation professionnelle.
Correspondant commercial en langue étrangère, traducteur, interprète.

cours et leçons

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

J. F., pianiste étr., lic., primée, excel. cult. mus., va à domicile donn. leçons. Mme B. Coulamin, 9, bd de Picpus. 75012 Paris.

Jeune enseign. sup. donne cours part. MATH., ts nivx. 033-08-94.

COMPTABILITE. Cours par professeur. Préparation examens. Tél. : 705-36-64.

proposit. com. capitaux

PAPETERIES DU MOULIN - NEUF (84450)
CHATEAUNEUF-DE-CADAGNE
Spécialistes en papier toilette, recherchent agence pour l'exportation dans les pays du Marché commun.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

autos-vente

AUSTIN 1300 GT, 72, 30.000 kilomètres, parfait état, vente sous Argus. - P. DOLLE. Ets NEUBAUER. Téléphone : 754-93-02.

SIMCA 1301 Spéciale 72, parfait état, avec garantie. P. DOLLE, Ets NEUBAUER — 754 - 93 - 02.

V vdre cabr. 5 pl. Mercedes 280 S.E., intér. cuir, B.A. D.A., tr. b. état, mot. s/garant. prix élevé en raison qualité et rareté. Tél. : 628-14-26.

sports loisirs

SEJOURS AU SOLEIL
Tunisie inter saison : 7 jours 850 F.
Baléares inter saison : 7 jours 650 F.
Tél. : 285-38-32. Lic. à 620.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

AV. TRUDAINE
3 P., cft, imm. stdg, entièrem. rénové, asc., facilités. Visite : 3, R. GERANDO, 14 h.-17 h. 30.

Mº Vavin, bel imm. P. de T., tapis escal., chff., tél., 3 Pièces princip. + débarras av. fenêtre, poss. bains, entr., cuis., w.-c., balcon. - Téléphone : 225-32-71.

XVe, Volontaires. Part. vd gd 2 P., lam. habité, balcon Sud : 295.000 F. - 256-61-61, P. 5172.

Plein ciel — PRES ODEON : appt 2 Pces, tt conft, téléphone. CHARME. — ODE. 95-18.

Beau XVe, Part., prêt. à Part., vend dans imm. réc. de luxe : 3 P., 73 m². - Tél. : 577-94-48.

XVIe IENA
DS BEL IMM. PIERRE TAILLE 4e ETAGE. ASCENSEUR. TAPIS
5 PCES tt confort, 2 luxueuses s. de bains, moquette. Tél. Vide-ord. + CHBRE SERV. ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 625.000 F
Me voir, 14-19 h, samedi-lundi : 16, R. CHAILLOT - BAL. 22-04

6e ST-MICHEL - Imm. XVIIIe APPT 45 m2, dern. étage. A rénover. SS INTERMEDIAIRE 325-75-42 - 828-71-83

NATION - Imm. réc., standing Liv., 3 ch., tt cft, s/av. Etage élevé, vue. - 628-79-40.

ALIGRE S/place et cour, imm. p. de t., 3 p., cuis., tt cft, 3e étage. Prix 200.000 F, 343-32-67

15e R. GINOUX. Ds imm. gd standing, 98 m2 + 98 m2 Terras. de plain-pied. INONDE SOLEIL. Park. TEL. BEAUC. CHARME. - Cabinet DAUCHEZ 720-94-95 (poste 277)

NATION. Direct. propr., 2 Pces, moderne. 150.000 F. — 282-23-28.

Région parisienne

Urgent, cause départ, Part. vd
FACE BOIS VINCENNES
résident., P. de T., magnifique appt 6 P., 158 m², 2 bains + box + park., près Mº, Ecoles, tous commerc., 600.000 F cpt + 220.000 avec facil. ENT. 88-84.

CHATOU - CENTRE
(R.E.R.), dans petite résidence, Soleil - Balcon - PELOUSE.
3 P. PRIX TOT. : 168.000 F.
4 P. PRIX TOT. : 225.000 F.
Gros crédit, S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou. 976-30-02 (ORPI R.E.R. OUEST).

ST-MANDE BOIS. Tr. bel imm. récent, standing Beau séjour dble, 3 ch., s. de bs, s. d'eau, 2 wc, balcons, parking. Prix intéressant. - Tél. 343-62-14.

ST-GERMAIN Proche R.E.R.
Ds résid. gd stand, magnif. 5 p. tt cft, gd living, 3 ch., 2 bains, 150 m² habitab. Box. Cave. Prix 650.000 F. - S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou. 976-30-02.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appart. près NATION. Téléphone : 343-62-14.

hôtels-partic.

BOULOGNE RESIDENTIEL 10 pièces, très beau jardin - 637-14-40.

constructions neuves

NOUVEL ORLEANS 2 (SCI)
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
METRO ALESIA — LANCEMENT DE LA 1RE TRANCHE
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
PRIX DE LANCEMENT 4450 A 5250 F AU M2
BUREAU DE VENTE SUR PLACE OUVERT TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 538 87 11 OU 331 46 82.

BELL CONSTRUCTION
Construit votre maison en 4 mois, « Prête à Vivre ». Confort total électrique, des prestations élégantes, des aménagements soignés, le conseil décoration et quelque chose de plus dans le service...
PRIX MOYEN : 270.000 F.
Exposition « Les Fleurettes », RN 20. La Ville-du-Bois (PRES MONTLHERY). Téléphone : 901-21-29.

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 73 m², avec 1 emplact voiture, 197.597 F.
5 PCES, 98 m², avec 2 emplac. voitures, 272.391 F.
6 PCES, 109 m², avec 2 emplac. voitures, 296.347 F.
N. LE CLAIR - ALM. 13-72

bureaux

RUE DES ARCHIVES - IVe
Splendides bureaux 100 m², à vendre ou à louer. — 973-14-90.

villégiatures

MENUIRES-VAL-THORENS 1.850/2.300 m. Part. loue studios voisins et 2 P., sud, sur pistes. Tél. : 16-22 33-22-41.

locations meublées

Offre

VIe - ST-GERMAIN-DES-PRES STUDIO, cuisine, bains, téléph. 1.250 F. Téléphone : 326-22-77.

locations non meublées

Offre

RUE SAINT-LAZARE
Profession libérale. 200 m², appartement de caractère, entièr. décoré et équipé, aucuns travx, loyer mens. 2.900 F, bail 6 ans. Reprise justifié. Tél., pr R.-V., de 14 h. 30 à 19 h. : 266-22-43.

pavillons

3 km. Montfort-l'Amaury : Jolie résidence (72) entièrement de plain-pied, grand living, cuisine installée, 4 chbres, 2 bains, wc, chaufferie, garage, tt confl, 600 m² de jardin bien dessiné, endroit calme : 260.000 francs. A saisir, Mme MARTIN, Tél. : 486-07-38 et 487-24-62.

villas

PARC DE SCEAUX
LES PLUS BELLES VILLAS de 600.000 à 1.000.000 de francs. Exclus. Moutarron, RDB. 34-86.

appartements vente

GUELFI - 887-54-54 et 55-55

— 1 pce+cuis.+dchs, w.c., 23m2. Plac. 22 %. Px 29.500.
— Ent., 2 pces, cuis., w.-c. poss. Ensoleillées. Px 46.000.
— A saisir, ent., 3 p., cuis., salle d'eau, w.-c. Px 80.800.
— Neuf. Stud. duplex 87.000.
— République. Ent., 2 p., c., confort, 40m2. Prix 88.000.
— Avant le 15-2, studios nfs. Prix les 2 : 114.000 francs.
— Marais. Joli F-2. Ent., c., S. d'eau, w.-c., 3e ét. 140.000.
— Gds Blds. F-3, cft. 140.000.
— St-Michel. Joli F-2, conft. cuis. équipée. Prix 161.000.
— Pyramides. Magn. garçonn. cft, tr. claire. Prix 197.000.
— Mº St-Mandé. Stdg. F-3, 80m2, ascens. Prix 213.000.
— XVIIe. Magnif. F-2 cft, 2e étage. Prix 265.000 francs.
— Hôtel de Ville. Ent. liv., 3 ch., cuis., S. de b., w.-c., ch. ctl, 1er ét. clair. 266.000.
— Ile St-Louis. Luxueux duplex 60m2. Prix 276.000 F.
— République. Nf, liv. 35m2, ch. + cuis., s. de b., w.-c., park., 7e ét. asc. Px 297.000.
— Plein Centre. Calme, beau F-6, 120m2 cft, tél. 340.000.
— Marais. F-5, gd liv., 150m2, cft, soleil. Prix 445.000 F.
— Neuilly. F-5 duplex + terrasse, 125m2. Prix 590.000.
— St-Sulpice. Hall 23m2, récapt. 74m2. 3 ch. + 2 Service, confort. Prix 845.000.

Paris

ST-FR.-XAVIER. Stand. Récent. Superbe STUDIO confort. TEL. 190.000 F. - 577-96-65.

ROME PLEIN SOLEIL Tr. bx 3 PCES 58 m2. Asc. Cuis. emén. 22, rue Boursault. Vdi, Sam., 13-16 h.

19e Près PORTE des LILAS. PROPR. VD DANS IMM. STAND. 69., tr. beau living, chbre, cuis. équipée, s. de bs, w.-c. séparé. 62 m2 + cave + terrasse privative. — Prix : 200.000 F. — Tél. : 225-14-80.

16e 160, AV. VERSAILLES. Ds imm. réc., stdg. beau 5 P., 2 sanit. 100 m2, ét. élevé. Parft état. S. pl. samedi, 14-17 h.

16e AV. RODIN - 192 m2. Bel appt, séjour double, s. à m., 4 chbres, 2 s. bains, 2 chbres service. — 567-22-88.

PARC MONCEAU
Affaire except. Tapis escalier. 1er étage clair et ensoleillé
5 PIECES tout confort Bon état
Profession libérale autorisée
PRIX 415.000 F
S/place samedi, lundi, 14-19 h : 38, rue Cardinet - BAL. 23-83.

179, bd ST-GERMAIN - Bel imm., escal. cour. Vue dégagée, plein soleil. Gd séjour, calme + pet. pce. Trav. à prév. 128.000 F. SAMEDI, 14 à 18 h.

BOSQUET
BEL IMM. PIERRE de TAILLE RAVALE - ASC. VOTE, PAYE
5 P., entrée, cuis., bains, wc, chauf. central, moquette. REFAIT NEUF
PRIX 485.000 F
S/place samedi, lundi, 14-18 h : 20, rue CLER, ou BAL. 23-76.

Grands Boulevards
Ds imm. en cours rénovation par copropriétaires. Ravalement et toiture neufs
6 STUDIOS tout confort
salle d'eau, cuis. aménagée. Prix 49.000 F - 64.000 F - 84.000 F. - Le Propriétaire : 22, rue BEAUREGARD Vendredi-samedi, 14 à 19 h.

PLATEAU BEAUBOURG
Imm. de car., rénov., gd 2 p. cuis., bs, poutres, 250.000 F. Studio 110.000 F - 797-93-21.

PELLEPORT. Vue impren. Gd stdg 127 m², liv. dble. 3 chb., 2 bs, cuis. équ., tél. et park., 410.000 F. - Tél. : 797-93-21.

16e EXELMANS
Prop. vd direct. beaux 2 et 4 p, tt cft, bel imm. P.d.T., asc. Vis. s/pl. sam., lundi, 14 h. 30-18 h., 3, rue Fenelon-Latour.

187, rue MOUFFETARD. 3 ét., ravis. pet. studio, mezzanine, confort, calme. Sam. 14-17 h.

REPUBLIQUE. Part. vd 4 p., cft, 90 m². Tél. : 206-12-48.

MAUBERT
Petit stud., très clair, confort. Bon placement. Sam., 14, rue Domat (5e), de 11 h. à 14 h.

13e PRES FACULTE
A vdre ds bel immeuble 2 appts de 4 et 5 p., cuis., bs, conft, au 1er al 2e étg., 105 et 117 m². WAG. 96-17, poste 42.

RUE LAMARCK. 3 P., grande cuis., entr., wc, bains, pender., balc., 5e étg., esc., ch. cent. Px 267.000. HUSSON, 255-66-18.

Exceptionnel. Partic. à partic., vend duplex F-2, grand stdg, face ROLAND-GARROS, gd liv., gde chb., cuis. équip. Terrasse. chbre serv. indépendante, park. 2 places. Tél. 527-00-58. à partir de 20 h. pour r.-vous.

PONT BINEAU
Atelier artiste, poutr. appar., 51 m2. Ref. neuf. Imm. rénové. Prix 185.000 F. Tél. : 322-80-85.

6e - RUE PRINCESSE
DECORATION LUXUEUSE
Charmant appt. Liv. av. chemin. +ch., cuis., bns. Soleil. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40.

12e - VIEUX PARIS
(proxim. Marais) - Dans bel immeuble 18e rénové 100 %, ascenseur, v.a., chauffage cent., interphone - 50 STUDIOS ET DUPLEX de caractère, grand confort, équipés, décorés. Habitation au placement sélectionné.
LE PROPRIETAIRE : GIRPA. Téléphone : 325-25-25 + 56-78.

8, RUE BOISSONNADE
Près Jardin Luxembourg
Luxueux 2 p. ds imm. nf. Park.
GEFIC - ALM. 98-98
Mme Raynaud

12e - Mº BEL-AIR
BEAUX 5 PIECES
Balcon - Soleil - Jardin
A PARTIR : 388.500 F+parking
Tél. : PROFINA, 742-74-75

Région parisienne

LA CELLE-SAINT-CLOUD PARC
Lux. appt 140 m2, living 45 m2, bureau, 5 ch., 1 s. bns, 2 cab. toil., terras., jdin priv., garages. A SAISIR, 423.800 F. FRANCE PROMOTION IMMOB. 976-07-06.

CHATOU Résidentiel Prox. R.E.R.
Bel appt 105 m2, sél.+3 ch., cft, balc., garage. FRANCE PROM. IMMOBILIERE — 976-07-06.

BOULOGNE BEL IMM. Vue dégagée
44, RUE DE BELLEVUE
3 P., ent., bel. cuis. am., w.-c., s. eau, ch. cent. Im. PARK. 145.000 + C.F. Samedi, 14-19 h.

MARLY 3-4 P. Vue. 138.000 F + 8.000 C.F. 973-25-83.

MONTMORENCY, Urgent, Cse dép. Part. vd sél., logg., 2 ch., cuis. aménag., s. de bs, tél., dans résid. standg, prox. forêt, tennis, piscine. Tél. : 989-85-66.

BOULOGNE (BOIS)
3 P., cuis., entr., wc, bains, ch. c. impecc., sol., bel imm. ORPI - TEL. : 825-60-40.

NEUILLY, 5, r. Ang.-Verlen. Splend. 5 p., 160 m², étg. élevé, gar., ch. service. Spl. Sur placu samedi, de 14 h. à 17 heures.

AVON-FONTAINEBLEAU
Urgt, cause départ province, appart. 125 m² + loggia, imm. standg. Px 300.000 F. Vis. s/pl. samedi, dimanche, de 14 à 18 h.
13, RESIDENCE PALISST
Pour renseignem. : 345-55-66.

P. de prêf. à P. Vd appl 200m², gd stdg. ds pet. imm. rue de La Celle-Le Chesnay, pr. Parly-II. 3 s. bs, 2 park., téléph., 590.000 F. S'adr. M. MUGICA, 72, avenue Henri-Martin - 16e. Téléphone : 504-29-15.

Province

Part. vend direct. appt gd luxe Mont-Boron : 4 p., cuis., 2 s. de bs, 155 m², ch. de bonne, cave, double garage, parc, piscine, 2 saunas, vue impr. sur mer, terrasse 70 m² (prix 620.000 F). Ecr. Mme Fosse, 35, corniche André-Joly, Nice 06200, ou tél. hres rep. 89-39-20.

constructions neuves

VANVES (92)
A 2 pas de Porte Brancion
A 500 m du futur métro
A 8 min. de Montparnasse
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen
Pl imm. nf. 7 ét. 16 appts., cuis., s. bns équipée, chauff. électrique intégré individuel.
Vente directe par promoteur. 3 p. 74 m2. Studio 48 m2. Livr. immédiat.
Sur place : tous les jours, de 13 à 18 h. 30, sauf mardi. Tél. : 736-32-21

IXe - RUE DU DELTA
STUDIOS : 135.000 FRANCS. Habitables 1er trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE
STUDIOS : 109.000 FRANCS. PARKING COMPRIS. Habitables en mars 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND. 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe - RUE G.-PITARD
— Chambres ...... 91.500 F.
— 2 Pièces ...... 185.000 F.
— 3 Pièces ...... 271.000 F.
Habitables 1er trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

VINCENNES
• STUDIOS 1er •
20-22, rue des Vignerons
OU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : Mardi et vendredi, 14 à 18 h. ; samedi et dimanche, 10 à 18 h
S.O.G.E.I. : 331-65-61 +.

appartements occupés

7e BOURGOGNE-VARENNE
Appt 65 m². Rapp. 1.800 F mens. par profess. libér. - 705-22-60.

locations meublées

Offre

Part. à part. A louer appt 2 p., grand standing, meublé ou vide. Banlieue Ouest. Tél. 970-50-68.

Petite chbre Mairie 7e. Rue de Grenelle. - Tél. 535-01-24.

immeubles

XVIe - MUETTE
Imm. à vendre, rez-de-chaussée + 7 étages 1.000 m² dont 320 libres, rapport : 100.000 F ann. Téléphone : WAG. 96-17, P. 42. JOUBERT ET ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville - 17e.

locaux commerciaux

Paris-20e, 37, rue Saint-Fargeau, rez-de-chaussée, à louer 170 m² de bureaux, entièrement aménagés. — Renseignements à : M. FERRET - G. I. LAFONT, 27, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Téléphone : 553-97-39.

fonds de commerce

NICE vends fonds important salon de coiffure dames. Ecrire HAVAS NICE 0837.

hôtels-partic.

NEUILLY SOL. 39-18
Ds sq. priv entre jard. et cour, calme total, H.P. 1925, récept. + 4 ch. + serv., gar. 1.650.000 F. Vis sam. 14 h 30-16 h 30 r 7, sq. de Chézy (donne 80, r. de Chézy)

locations non meublées

Offre

IVe Gd 4 pièces, tout confort. Téléphone - 1.700 F Samedi, de 14 h. à 17 h. 30, 17, bd Bourdon.

P. à P. Im. nf., gd lux., stud. 45m² env., comp. bs, kitch. équ., tél. 1.150 cc. 525-72-81 (21-22 h.).

AULNAY-SOUS-BOIS
Loue en totalité pavillon compr. au 1er ét. : 3 p., cuis., s. d'eau, r.-de-ch. : 3 p., gar., 400 m² de jardin. Prix 1.500 F mensuel. Téléph. après 20 h., 929-39-75, pour vis. samedi ou dimanche.

ALESIA. 4 p., bs+cab. toil., tél. 100 m². 1.800 C.C. 874-27-76.

PARIS-16e. 3 P. cuis., s. bs, ch. cent., 90 m², 4e étg., asc. Px 1.600 F + 200 F chg. Vis. s/pl. lundi, mardi, ou sur rend.-vous, 119, av. Mozart, de 8 à 20 h. 525-22-45 et 278-46-64.

92-ST-CLOUD. « Parc Béarn », SPLEND. 3 p., cuis. éq., s. bs, park., tél. Gde terrass. en dupl. VUE EXCEPT. 26.000. 755-93-60.

FONTENAY-le-FLEURY. Résid. Parc Montaigne, 5-6 p., 112 m², Bon état. Cave. park., tél. 1.750 T.C.C. Téléphone : 460-31-22.

Demande

JEUNE HOMME CHERCHE A LOUER URGENT
2 PIECES
Cuis., bains et w.-c., dans le 11e, 12e ou Saint-Mandé. Mens. 850 F. Ecr. nº 6.633 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARTISTE SCULPTEUR recherche atelier en location. Ecr. à 6.628, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. appart. type F-3 neuf ou ancien, St-Maurice ou envir., desservi par métro ligne nº 8. Ecr. à 6.629, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

13e, prop. loue 7/8 burx, imp., 6 L tél., 3.750 F net. 584-08-23.

villas villas



SUCY-EN-BRIE (94)
Affaire exceptionnelle dans hameau à la française
Maison traditionnelle 6 - 7 pièces avec garage double - terrain 580 M2.
PRIX FERME ET DÉFINITIF : 325.000 F
Prendre contact avec Mlle RADENAC. Tous les jours de 14 h. à 19 h. Tél. 430-74-57.

FLERS-DE-L'ORNE
A 20 km. de Bagnoles, vds très b. villa (72), résid., 160 m², pl.-pied surélevé, tr. gd hall, séj., sal., chem., marb. bl., 4 chbres, 2 s. de b., cuis. éq., caves, gar., buand., chff. centr. fuel, téléph., 1.000 m² terr. Prix : 380.000 F. Crédit à reprend. sur 70.000 F. Ecr. nº 2.152, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA CELLE-ST-CLOUD villa 1965 très bon état, 6 p., séj. 50 m², cuis. équip., 3 bns, ss/sol amén. jardin 500 m². Prix 570.000 F. Tél. : 227-82-14.

propriétés

ANC. MOULIN restauré, vallée Eure, 7 pces, splend. chemin., cuis., 2 bs, wc, ch. cent., tél. + mais. gard. 2 p., 1.600 m parc borde s/ 80 m. riv. Px 475.000. AVIS, 25, rue Harleville, Maintenon 115-371 23-02-29, 278-09-51.

Provence. 20 min. Marignane. Moderne bastide 184 m², piscine 12 m., 3.000 m², panorama mer et mont., 5 min. lycée, Iles lac. Sacrifié 650.000 F cash. - Téléph. : 343-58-23 ou 91-80-95-72.

CHAPELLE XVe. GR. CACHET restaur. Pce 45 m², cheminée rust., plac. sculpt. époq., 3 ch., loggia. tt cft, cuis. Beau terr. clos. 193.000. AVIS, à la Cappeville. GISORS - Tél. 405.

VALLEE SEINE. Gde ferme de caract. - vaste entr., séj., cuis., pout. app., 3 ch., gren. amén., cave. 1.500 m² terr., 95.000 F av. 19.000 AVIS. 2, r. G.-Gaulle, Sens. T. 65-07-02 ou 275-07-51.

Maison tout conft, 9 p. — rd. 75 F. par autor. ouest. 60, Grand-Rue, 78-Chapel. Visite samedi-dim. F-5, CC+f. de b., cuis., bs, inst. 7.800 m. riv. truites, vue, arbr. Voie des Prés, 60-AUTHIEULE.

IMPORT. SOCIETE
rech. Banlieue Ouest (150 km max. de Paris) belles demeures de caract. av. gd parc. Ecr. ou tél. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 77, rue du Mal-Foch, LE VESINET 78110 ou 976-07-06.

PROPRIETE lisière bourg 6 pces, cuis., garage, dép., jard. Px 110.000 F.
FERMETTE 4 pces + dépend., 3.000 m², 175.000 F
FERME libre, bâtiments, magnif. vue LAC Sur 12 hectares. Prix 450.000 F
PROPRIETE splendide, 30 hect Vue sur LAC Prix 750.000 F
CREDIT 80 %. - THYRAULT 89 SAINT-FARGEAU Tél. 183.

70 KM OUEST Prox. Ferté Rivière, opté caract. Salon + s. à m., 4 ch., 2 s. de bs, tt cft, impecc., dép., tél. jard. cl. [illegible] LARGIER. ANJ. 18-83.

pavillons

ELANCOURT, Commanderie des Templiers, Pav. s/200 m² terr., sél. 40 m², 4 ch., s.-sol complet, 270.000 + 30.000 C. F. 460-14-53.

RUEIL Centre ville - Maison Mansart 1870 - Résid. Recept. 4 ch. Stud. indépendant. Jardin. 580.000 F. — 967-62-83.

terrains

A vendre : terr. constr. (certif. d'urban., à l'appui) 8.500 m², Eygalières, pied Alpilles, entièr. viabilisé (eau, électricité), vue panoram. impren. : Cévennes, Montagnette, vieux village, dentelles Mt Mirail, Mt Ventoux, alat. Vaucluse, Luberon. Tél. ou écrire Agence Foutrier-Mariodol. 84360 LAURIS (95-91-23) ou à : BOISSEL, 48, bd Beaumarchais. 75011 Paris. (Tél. : 805-39-19.)

Appel d'offres - Porte de Courcelles (17e) : terrain pour station-service et garage, 5.000 m² de plancher. — S.A.E.M.A. 1. Tél. : 739-78-43, M. Deslarge (de 10 à 12 heures).

CORSE
Vends terrains bord de mer. Ecrire Havas, Marseille, 30.824.

maisons de campagne

Vds, 4 km. Saint-Lary, Vallée d'Aure, Htes-Pyrénées, belle et grande maison du pays, aménag. chff. centr., sanit., 2 wc, 3 S. de B. + parc intér., bergerie et grange aménag. + jard. attén. Ecr. nº 7.739, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fermettes

140 km., entre forêt et rivière, au calme, FERMET. à colomb. restaur. en partie, séj. rustiq. 45 m², chem., ptres, cuis., S. de B., wc ; à l'ét., 3 ch., grenier. Eau + Electr., terr. 2.400 m², planté. Px 145.000 av. 40.000 cpt. Entrep. Baglaud, 27190 Conches (Eure). — Tél. : 16-32 34-21-14.

viagers

Libre Valbonne, Mas, 2.800 m², piscine, récept., 3 ch., sal. bns. Compt. 250.000 F. Rente 42.000 annuel. 2 T. 68 a. Roucet, 76, r. Paul-Doumer - 870-38-19.

Rech. viager import. ou non-oc. libre ou occupé. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 709-90-57.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

هكذا من الأصل

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES FEMMES DANS LA VIE MUNICIPALE

Une sur six cent cinquante

Les femmes sont-elles tentées par l'action publique politique ?

C'est à cette question que Mme Brigitte Gros, sénateur non inscrit des Yvelines, maire de Meulan, essaye de répondre dans un ouvrage qu'elle vient de publier, intitulé : « Qui sont ces femmes élues ? ».

« Je n'ai jamais vu aucune d'entre elles, qu'elles siègent dans un conseil municipal, départemental ou au Parlement, accepter de se laisser enfermer dans un rôle de « femme-otage » ou de « femme-caution », écrit-elle.

Mais un fait est que, sur les 466 000 conseillers municipaux de France, il n'y a que 20 719 femmes... Une Française sur 650.

Le département des Yvelines, qu'analyse en détail le maire de Meulan, n'apparaît pas du tout « misogyne ». En effet, sur 264 conseils municipaux, 205 comptent des femmes. Elles sont 435 conseillères municipales, soit 12 % de tous les élus communaux. Le département français le plus féminin est la Seine-Saint-Denis (18,1 %), la moyenne nationale n'atteignant que 4,4 %.

Mme Gros a envoyé aux femmes élues de son département un questionnaire sur leur comportement dans les mairies. Les communistes (37 sur 435) n'ont pas répondu.

« Nos époux ne nous mettent pas de bâton dans les roues pour exercer nos fonctions », *estiment la grande majorité des femmes*, « et nos enfants nous approuvent et ressentent même un sentiment de fierté », *même si la vie publique « mord » sur la vie familiale.* « Il n'y a pas de semaine anglaise pour un maire... Le samedi est le jour le plus chargé : permanences, inaugurations, visites des chantiers, bals le soir. Et le dimanche, manifestations sportives, banquets, réceptions. »

A quels sujets les femmes élues s'intéressent-elles le plus ? Les affaires scolaires (la médecine scolaire : une infirmière pour cinq mille enfants dans les Yvelines), l'urbanisme, l'environnement, le budget municipal.

Si 30 % des personnes interrogées affirment que les événements de mai 68 ont favorisé l'engagement des femmes dans la vie de la cité, 86 % ne pensent pas que cet engagement soit un écho aux idées défendues par le M.L.F., qui n'est qu'un « aiguillon ».

« Les femmes ne sont ni des singes, ni des objets de musée, ni des otages, mais des élues à part entière qui savent être responsables comme des hommes et avec eux — tout en restant femmes. Leur action, aujourd'hui encore, est considérée comme une sorte de performance. Mais avec le temps et l'évolution des esprits, elle tendra de plus en plus à devenir comme un engagement naturel et courant », *conclut Mme Gros.*

P.T.T.

Les déclarations de M. Pierre Lelong

(Suite de la première page.)

« Les causes en sont multiples. J'en citerai au moins cinq :

» 1) Dans toute entreprise en forte expansion se produisent des tensions, un sentiment de frustration, du fait que les objectifs semblent reculer au fur et à mesure que l'on s'en rapproche. C'est le cas des P.T.T., et notamment des télécommunications. De plus, dans cette branche, d'injustes campagnes de dénigrement, dans le passé, ont laissé des traces profondes.

» La mécanisation, très rapide, de certains services (téléphone, chèques postaux), perturbe les habitudes des personnels, crée, malgré toutes les précautions prises, des occasions de conflit et, à terme, bloque les perspectives de carrière des intéressés : le nombre d'emplois d'encadrement — donc de promotions possibles — est sensiblement réduit par l'automatisation.

» 2) L'« usure » de la grille de la fonction publique est particulièrement évidente lorsque l'on examine les P.T.T. Au fil des années, depuis 1946, la correspondance normale entre les grades et les fonctions a été détruite. Actuellement, pour une même fonction, c'est-à-dire pour effectuer, côte à côte, le même travail, coexistent souvent six ou sept grades différents. C'est le cas, notamment, dans les centres de tri. En sens inverse, à un même grade, correspondent souvent un grand nombre de fonctions, de nature et de niveau très divers. On imagine les comparaisons, les rancœurs, les récriminations auxquelles la multiplication et la permanence de ce genre de situation conduit nécessairement.

» Un autre aspect de cette usure du système réside dans l'accentuation progressive, depuis vingt ans, de la « pente » des carrières. Les traitements de début sont en général insuffisants, alors que les traitements de fin de carrière, qu'on atteint à l'ancienneté, sont parfois relativement très élevés. Le recrutement des jeunes agents devient de plus en plus difficile, et même, pour ce qui est de la région parisienne — où travaillent le tiers des effectifs, c'est-à-dire plus de cent mille personnes — totalement impossible.

» Les P.T.T. deviennent, alors, une immense machine à transplanter dans la région parisienne de jeunes agents recrutés dans leur province natale déracinés, mal rémunérés, dont l'idée fixe est de rentrer chez eux au plus vite, ce qui, bien sûr, n'est pas possible.

» Enfin, un troisième aspect de ce vieillissement réside dans le caractère de plus en plus artificiel des critères utilisés pour le recrutement dans les différents grades ou pour la distinction de ces grades les uns par rapport aux autres. Ces critères sont ceux de la fonction publique en général : cela veut dire, en gros, que pour appartenir à un grade de la catégorie A, il faut une licence ; pour la catégorie B, le niveau du baccalauréat est requis, etc. Or les diplômes d'enseignement général n'ont aucun rapport avec les compétences requises dans une entreprise comme les P.T.T. Un bon technicien du téléphone n'est pas nécessairement bachelier et vice-versa. Les recrutements devraient dépendre de diplômes d'enseignement professionnel ou technique, ou même d'examens pratiques et de tests organisés par les P.T.T.

» 3) A notre époque, les gens aiment comprendre la situation — notamment financière — de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Or la présentation des comptes des P.T.T. ne rend pas cette compréhension facile, et prête même le flanc à toutes les interprétations malveillantes. Il en est ainsi, par exemple, de ce qu'on appelle le « déficit des chèques postaux », notion péjorative, très injuste, quand on sait les conditions remarquables dans lesquelles fonctionne ce service. Il suffirait au ministère des finances, d'un petit effort de réorganisation de certains circuits financiers, pour que ce « déficit » — qui n'en est pas un — soit supprimé. Au besoin, un effort pourrait se faire en plusieurs étapes. Les répercussions psychologiques d'une telle mesure, au sein des P.T.T., seraient immenses. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres !

» 4) A l'intérieur de cet organisme considérable, l'information circule très mal. Les problèmes et les solutions, parfois mal analysés, mal expliqués, ne font souvent l'objet que d'une diffusion partielle ou de médiocre qualité. Les rumeurs circulent, les préjugés s'enracinent, les propagandes se donnent libre cours. Les syndicats disposent, eux, de réseaux d'information d'autant plus efficaces qu'il est toujours plus facile de critiquer que de justifier. Ils auraient tort de voir, dans l'effort que j'ai amorcé au début d'octobre dernier, et qui a été l'un des prétextes au déclenchement de la grève, une tentative de « politisation ». Ce serait absolument ridicule. Je souhaite uniquement développer, au sein et hors de l'entreprise, l'information objective, détaillée et compétente, sur les problèmes des P.T.T.

» 5) L'incertitude sur le statut juridique des P.T.T. doit cesser. S'étant développée depuis 1971, dans le climat de rumeurs que je viens de signaler, elle n'a jamais été fondée sur des décisions prises par le gouvernement, ni même sur des intentions de décisions bien arrêtées, mais, je le reconnais, sur des études, ou sur des prises de position comme celle d'une récente commission parlementaire. Les choses sont cependant claires, désormais : les P.T.T. peuvent et doivent demeurer un service public, une administration de l'Etat. C'est dans ce cadre que leur fonctionnement peut et doit être modernisé. C'est une réforme d'apparence plus modeste, mais plus réelle et plus difficile à mener que celle qui consisterait à délibérer — pendant une période qui ne saurait être inférieure à deux ans — de leur transformation en office ou en sociétés nationales.

» Pour ce qui est de l'administration centrale, il faut sans aucun doute renforcer l'autorité et l'efficacité des services fonctionnels (budget, personnel) qui existent actuellement, ce qui ne veut pas dire — bien au contraire — en augmenter les effectifs ! En effet, si c'est avec les directions opérationnelles (postes, télécommunications) que l'on gère, c'est avec ces services fonctionnels que l'on contrôle et que l'on réforme.

» Plusieurs des points qui précèdent sont d'ailleurs évoqués dans le protocole du 5 novembre, qui contient, d'autre part, un grand nombre de mesures catégorielles. Il était, et il demeure pratiquement impossible d'aller plus loin sans réformes d'ensemble.

» Du projet de ces réformes, j'avais saisi le gouvernement, par un dossier remis le 18 septembre. Un comité interministériel était prévu pour la fin de novembre. J'en avais immédiatement informé les syndicats, qui le savaient donc plusieurs semaines avant le déclenchement de la grève.

» Ce sont ces projets qu'il faut reprendre, en profitant de l'aspect positif des événements que nous venons de vivre : un véritable intérêt de la part de l'opinion publique, une meilleure connaissance des hommes et de certains aspects des problèmes.

● C'est la première fois que l'administration des P.T.T. maintient un réseau postal parallèle, après la fin de la grève, pour résorber la masse du courrier en souffrance. Cette poste parallèle est-elle fiable ? Ne serait-il pas plus judicieux d'attribuer des moyens supplémentaires au service postal traditionnel ?

— Il n'y a jamais eu de réseau postal « parallèle ». Au cours de la grève, j'ai simplement décidé la mise en place de centres de tri supplétifs qui répondaient à deux nécessités : la première était d'aider le redémarrage du tri, la seconde était de permettre une résorption rapide du courrier accumulé et grossi par la période des fêtes. Le retour à la normale m'a permis d'annoncer la suppression, sous leur forme actuelle, de ces centres supplétifs. Reste le problème général des centres de tri. De quoi s'agit-il ? D'un plan de modernisation et d'un programme nouveau pour la région parisienne. La création de neuf centres de tri nouveaux dans les départements de la couronne est maintenant décidée.

» Il faut rapidement acquérir des terrains, construire, commencer le travail partout où les locaux le permettent déjà. L'important c'est d'aller vite, le plus vite possible pour que, à la fin de 1976 au plus tard, la région parisienne dispose d'un réseau de centres de tri à la mesure de son expansion.

— Pensez-vous que le service public des postes puisse prochainement retrouver la relative efficacité qu'il connaissait avant la grève ? A quelles conditions ?

— Oui, pourvu que les réformes nécessaires soient entreprises et menées à bien. Cela implique, au gouvernement, la continuité et la volonté politique. Ces deux éléments existent. Cela suppose, du côté des syndicats, l'attachement à la maison P.T.T., une conscience certaine de l'intérêt général, un effort de réflexion et de méthode. Je veux croire que c'est possible. Cela demande, en outre, le soutien actif de l'opinion publique ainsi que l'attention intelligente — si possible mêlée de quelque sympathie — de ceux dont le métier est d'informer cette opinion. Concluez vous-mêmes... »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

Les projets des ministres pour 1975

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, ont, le 8 janvier, au cours de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux, annoncé quelques-uns de leurs projets pour l'année 1975.

Davantage d'autoroutes à péage

« Il y aura plus d'autoroutes à péage que prévu, et les péages actuels seront relevés pour faire face à l'augmentation des dépenses d'entretien », a déclaré M. Robert Galley, ministre de l'équipement, en présentant, jeudi 9 janvier, ses vœux à la presse. *« Notre orientation est de demander moins à l'impôt et plus à l'usager. Il y a soixante départements qui n'ont pas d'autoroute, il serait injuste de les faire payer pour ceux qui en ont. »*

En fait, le manque de crédits conduit à modifier l'équilibre entre les autoroutes financées par des fonds publics et les autoroutes à péage et à ne pas tenir les promesses qui avaient pu être faites pour certains tronçons, par exemple Lille-Valenciennes. Cela ne signifie pas que les autoroutes urbaines seront toutes à péage.

● **REFORME FONCIERE : au prochain conseil.**

M. Galley présentera ses projets au prochain conseil des ministres. Deux mesures pourraient être proposées au Parlement en mars. Ils viseraient à dissocier le droit de posséder un terrain et le droit d'y construire ; et à donner aux collectivités locales des possibilités plus grandes d'acheter des terrains grâce au droit de préemption. M. Galley envisage, d'autre part, de réviser le code de l'urbanisme, afin de le simplifier et de le dépoussiérer.

● **LOGEMENT : priorité au social.**

« Une réforme radicale et en profondeur du logement social sera engagée, a annoncé de son côté M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement. *Une commission sera créée prochainement pour étudier de nouvelles modalités de financement du logement social. Notre volonté est aussi d'aller vers les familles vivant en habitat ancien insalubre. Mais il ne s'agit pas d'en faire des logements chers, donc d'en déloger les occupants actuels. Ces logements devront conserver leur finalité sociale. »*

● **LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer.**

« Les associations sont trop de « défense » et pas assez de « promotion », estime M. Galley, *car les gens sont mal conscients des possibilités offertes aux citoyens d'agir au moment opportun. Il ne faut pas,* selon le ministre de l'équipement, *institutionnaliser leur représentation au sein des commissions et donner au représentant d'une association une signature qui aurait le poids de celle d'un maire, élu responsable, qui a parfois autour de lui plus de responsables de la ville que l'association n'a recueilli de signatures. Il faut toutefois écouter tous les groupes de citoyens, ceux qui crient, ceux qui braillent. Les institutionnaliser serait, comme disent les gauchistes, les récupérer. »*

Hausse des tarifs S.N.C.F. : + 8 à 9 % en avril

Les tarifs de la S.N.C.F. seront augmentés de 8 à 9 % vers le mois d'avril. Le dernier relèvement des barèmes des chemins de fer (+ 7,5 %) remonte au 1er avril 1974. Conformément à l'avenant au contrat de programme signé au printemps dernier entre la S.N.C.F. et l'Etat, celui-ci devrait compenser l'insuffisance et le retard de cette nouvelle majoration des tarifs.

● **NOUVELLE LIGNE PARIS-SUD-EST : feu vert.**

Après l'approbation par le conseil général de la Côte-d'Or du tracé de la future ligne ferrée Paris-Lyon, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sera lancée dans quelques jours. Les trains à très grande vitesse (T.G.V.) circuleront en 1980 sur cette nouvelle voie.

● **DESSERTE DE CERGY-PONTOISE : fin 1978.**

Le train remplacera l'Aérotrain pour desservir la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Cette liaison, qui utilisera, pour l'essentiel, des voies existantes, ira de Cergy-Préfecture à la gare Saint-Lazare via Nanterre-Université. Le coût global de cette ligne, dont la mise en service est prévue pour la fin de 1978, s'élèvera à 373 millions de francs, dont 78 millions pour le matériel roulant.

● **« FRANCE » : un hôtel flottant.**

A propos du paquebot *France*, actuellement désarmé et remisé au Havre, M. Cavaillé a indiqué que la solution qui apparaissait la plus sérieuse était l'utilisation du navire comme hôtel flottant, en accord avec les autorités de la ville de Philadelphie, à l'occasion des cérémonies du bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis.

● **TUNNEL SOUS LA MANCHE : *décision prochaine.***

Un protocole reportant les dates d'avalisation du projet par le Parlement britannique sera proposé dans quelques jours au gouvernement britannique et aux sociétés française et britannique du tunnel. Si ce protocole n'était pas approuvé, le projet serait reporté à une date indéterminée.

La semaine prochaine, plusieurs décisions seront adoptées au cours d'un comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE). En février, le train de lois et de textes nouveaux depuis longtemps promis sera soumis au conseil des ministres sous la forme d'un code de l'environnement.

Plusieurs mesures anti-gaspillage seront prises et M. Jarrot fait étudier les normes de protection des eaux et des sites qui devront être respectées dans l'implantation des centrales nucléaires, de même que ses services envisagent la récupération pour le chauffage des calories rejetées par ces centrales.

URBANISME

LE NOUVEL IMMEUBLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une lettre de M. Achille Peretti

Après l'article du 7 janvier sur le nouvel immeuble de l'Assemblée nationale, nous avons reçu la lettre suivante de M. Achille Peretti, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, ancien président de l'Assemblée nationale.

Quand j'ai accédé à la présidence de l'Assemblée nationale, il y avait un dossier de construction qui concernait le 101, rue de l'Université et qui prévoyait deux étages en dérogation, avec effectivement, ainsi que vous l'indiquez, un avis favorable du ministre André Malraux. J'ai fait connaître aussitôt qu'en aucun cas, étant donnée la rigueur dont je témoigne dans la ville que j'administre, je ne m'associerais à un projet qui ferait l'objet d'une dérogation. Il me semblait, et il me semble encore, que le législateur doit donner l'exemple.

Ma position fut acceptée et, à ce moment-là, évidemment, nous ne pouvions pas arriver à construire le nombre de bureaux suffisant pour que chaque député puisse recevoir une légitime satisfaction. Je vous rappelle, en effet, qu'avant que la construction ait été réalisée et après d'importants efforts faits par les questeurs, seuls responsables en fait dans ces opérations, les parlementaires disposaient en tout et pour tout d'un bureau pour... cinq députés et leurs secrétaires.

C'est alors que l'idée m'a été donnée de demander au ministère des affaires étrangères de nous céder l'hôtel particulier occupé par du personnel et une cantine au 103 de la rue de l'Université. Il a été ainsi possible de regagner en largeur ce qui avait été perdu en hauteur (les deux étages dérogatoires).

Enfin, ce n'est pas le président de l'Assemblée nationale qui assure la direction des opérations immobilières et qui demande, le cas échéant, le permis de construire. (...)

Ce que j'ai donc réellement fait personnellement, c'est de m'opposer à la construction d'un immeuble ayant deux étages de plus, et il n'est pas inutile que vous sachiez que toutes les décisions en la matière ont été soumises au bureau de l'Assemblée et votées à l'unanimité.

Comme vous le voyez, je n'ai vraiment pas été à l'origine, directe ou indirecte, d'une quelconque superstructure, qui semble au demeurant ne pas dépasser quelques mètres carrés et qui, si j'en juge par l'article paru dans *le Monde*, a fait l'objet d'une autorisation dont je n'avais pas à connaître.

● **UN COMITE D'INFORMATION SUR LA MER.** — Sur l'initiative de MM. François Bellanger, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg, et Joseph Martray, membre du Conseil économique et social, une association vient de se constituer, dénommée Comité national d'information sur les problèmes de la mer. (Adresse provisoire : 8, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.)

ÉCONOMIE

DÉMOGRAPHIE

Les projets de M. Durafour

UN RECENSEMENT DE LA POPULATION AURA LIEU EN 1975

« Il est faux de dire que le gouvernement souhaite un « volant de chômage ». Il est aussi faux d'affirmer que la France aura un million de chômeurs au printemps prochain. Rien, actuellement, ne permet d'avancer un tel chiffre, sinon peut-être un goût excessif de la dramatisation et de la recherche du sensationnel », a déclaré M. Michel Durafour, ministre du travail, en présentant ce jeudi 9 janvier, ses vœux aux journalistes sociaux.

« 1975, a précisé ensuite M. Durafour, *sera, pour le ministère du travail comme pour l'ensemble du gouvernement, l'année des réformes.* » Il a notamment insisté sur la nécessité d'améliorer le système actuel d'indemnisation du chômage partiel (modalités d'attribution, révision du montant des indemnités). Pour la Sécurité sociale, une des principales réformes concernera l'assiette des cotisations ; un projet sera déposé avant la fin du printemps en vue d'alléger les cotisations versées par les entreprises de main-d'œuvre.

L'année 1975 sera aussi celle des rapports entre les médecins, les dentistes, les biologistes et les caisses d'assurance-maladie, des conventions devant être adoptées ou renouvelées. L'objectif du ministre est de *« garantir aux praticiens l'exercice libéral de leur art »* et de faire preuve de *« rigueur quant à la justification de la progression des dépenses »*. Un recensement de la population française aura lieu au cours de cette année, le précédent datant de 1968.

INDUSTRIE

FRUEHAUF VA REPRENDRE L'USINE TITAN-CODER DE MAUBEUGE

La Société Fruehauf France, filiale du constructeur américain, a confirmé au ministre de l'industrie qu'elle allait implanter une unité de fabrication de semi-remorques et de containers dans les locaux de l'usine Titan-Coder de Maubeuge. Cette installation aura lieu dans les six mois à venir, et quatre cents personnes sur huit cent quarante seront employées. Ces informations ont été données jeudi aux organisations syndicales par M. Michel d'Ornano, au cours d'une audience, indique le ministère.

Le communiqué précise que la mise en place de cette solution industrielle se poursuit en collaboration avec la délégation à l'aménagement du territoire et le commissaire à la conversion industrielle du Nord-Pas-de-Calais.

A propos de l'usine de Marseille, M. d'Ornano a indiqué que le président du syndicat des réparateurs et vice-président des industries ferroviaires, M. Belleville, *« continuait ses recherches sur les conditions de la reprise sans délai des activités ferroviaires, et que cela permettrait d'employer approximativement quatre cent cinquante personnes ».*

● **LA PRODUCTION DE VOLKSWAGEN** a diminué de 15 % en 1974. Ses exportations vers les Etats-Unis ont chuté de 30 %. Les ventes sur le marché allemand ont tout de même progressé de 3 %.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

M. Fourcade confirme ses objectifs pour 1975

• Croissance économique d'environ 4 %
• Hausse des prix de 8 %

« Au cours des trois premiers mois de cette année, la hausse des prix de détail ne devrait pas dépasser 2,5 %. Au second trimestre, elle devrait descendre à un rythme annuel de 8 % », a déclaré, jeudi 9 janvier, M. Fourcade au cours du déjeuner-débat organisé par le groupe Réalités - Entreprise - Connaissance des arts.

Après avoir confirmé que l'objectif d'une hausse limitée à 8 % entre janvier et décembre 1975 pouvait être atteint (1), M. Fourcade a prévu la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, « qui sont en France encore supérieurs à ce qu'ils sont à l'étranger ». Mais, a précisé le ministre, les taux ne baisseront que dans la mesure où la hausse du coût de la vie se ralentira. La diminution d'un point du taux de l'escompte, intervenue jeudi 9 janvier, confirme ce mouvement.

Voici, sur différents sujets, l'essentiel des réponses faites par M. Fourcade :

● **Croissance économique.**

« *Le taux de croissance de la production intérieure brute que nous avons prévu — 4,2 % — est aussi important que le ralentissement du taux de l'inflation, car il conditionne l'emploi. Il faut donc le respecter. L'O.C.D.E. prévoit, quant à elle 3 %, mais en termes de produit national brut (P.N.B.). Si l'on passe au concept de l'O.C.D.E. (2), notre objectif n'est plus 4,2 % mais 3,8 % à 3,9 %.* »

L'écart entre nos 3,8 % et les 3 % de l'O.C.D.E. s'explique de deux façons, selon M. Fourcade. D'une part, les experts de l'O.C.D.E. attachent une très grande importance aux répercussions de l'état de santé de l'économie américaine sur le reste du monde, alors qu'il semble aux pouvoirs publics français que l'état de santé de l'économie allemande est beaucoup plus important pour nous. D'autre part, les informations sur lesquelles l'O.C.D.E. fonde ses prévisions datent un peu. Ainsi, l'enquête que mène actuellement l'Institut national de la statistique auprès de chefs d'entreprise montre que le pessimisme des industriels s'atténue un peu.

« *Il est probable*, a ajouté M. Fourcade, *que l'O.C.D.E. est un peu pessimiste ; il se pourrait que nous soyons un peu optimistes. Ce qui est certain, c'est qu'après l'année 1974, où nous avons réalisé le meilleur taux de croissance des pays industrialisés, nous serons encore, en 1975, parmi les deux ou trois pays qui connaîtront la croissance économique la plus rapide. Et c'est cela qui est important.* »

M. Fourcade a déclaré que le budget de l'État pour 1975 n'était pas un budget déflationniste et que l'État ne stériliserait pas comme il l'avait fait en 1974 les surplus budgétaires (excédents des recettes sur les dépenses). « *L'argent des contribuables sera dépensé* », a promis le ministre. M. Fourcade a ajouté que le gouvernement continuait à miser sur une consommation des ménages soutenue « *parce que dans notre économie industrialisée un désamorçage de la consommation des particuliers aurait pour le pays des effets autrement graves qu'un freinage momentané des investissements.* »

Le compte économique pour 1975 prévoit une progression de 3,5 % en volume de la consommation des ménages par rapport à 1974.

● **Crédits.**

A un chef d'entreprise qui lui demandait s'il ne serait pas opportun de mener une politique de crédits sélectifs, M. Fourcade a répondu : « *Le fisc a prélevé 6 milliards de francs d'impôts supplémentaires en juillet dernier sur les entreprises. Il les a redistribués pour favoriser l'exportation, d'une part, les petites et moyennes entreprises, d'autre part. Aller plus loin dans la sélectivité, ce serait risquer des gaspillages ici, du sous-investissement là. Le gros problème dans ce domaine va être, dans quelques mois, celui des fonds propres des entreprises, car là est la clé du financement des investissements à moyen terme.* »

« *Je suis très partisan d'une planification moderne, c'est-à-dire d'une planification comportant des objectifs à cinq et dix ans en matière, notamment, d'industrie, de qualité de la vie, etc. Si nous ne traçons aucune perspective à la nation — en matière d'armée, d'éducation nationale... — nous ne serons que des gestionnaires* », a déclaré M. Fourcade.

Le ministre a ajouté : « *J'ai beaucoup travaillé avec M. Ripert, le nouveau commissaire au Plan, notamment sur le problème du redéploiement de l'industrie française. Il faut que nous arrivions à diminuer — en valeur relative — le poids du tertiaire* [c'est-à-dire des services] *dans l'économie. Il faut aussi que nous augmentions le poids des industries d'équipement. Tant que le VII*e *Plan ne sera pas élaboré, j'utiliserai le comité de restructuration industrielle, qui vient d'être créé, pour conduire cette politique.* »

● **Prix pétroliers.**

« *En 1974, nous avons mené une politique un peu sévère en matière de prix pétroliers. Nous allons corriger cela.* »

● **Prises de participation étrangères.**

Si elles émanent de pays du Marché commun, la règle est la liberté, c'est-à-dire l'absence de contrôle strict. S'il s'agit de pays étrangers à la C.E.E., et notamment de pays pétroliers, le gouvernement français est nettement défavorable au rachat d'affaires existantes. En revanche, s'il s'agit de prises de participation minoritaires (10 à 15 % du capital) pour créer une activité et des emplois, la France est favorable.

● **Balance des paiements.**

Selon le ministre de l'économie et des finances, le déficit commercial de la France se sera élevé, en 1974, à 19 milliards de francs, au lieu de 32,8 milliards initialement prévus. Le déficit de la balance des paiements courants aura atteint 30 milliards de francs (au lieu des 35 milliards envisagés). Ce déficit de 30 milliards de francs sera financé pour moitié par les emprunts et pour une autre moitié par les mouvements de capitaux à court terme (3). Pour 1975, le ministre a annoncé que le déficit commercial serait de 10 milliards de francs et le déficit de la balance des paiements courants de 20 milliards de francs.

Le déficit cumulé pour 1974 et 1975 de notre balance des paiements sera donc de l'ordre de 50 milliards de francs (30 milliards en 1974 et 20 milliards en 1975). *C'est une somme plus faible*, a fait remarquer M. Fourcade, que la plus-value (56 milliards de francs) enregistrée avec la réévaluation de notre stock d'or. « *Mais c'est aussi le montant exact des contrats industriels conclus pendant la seule année 1974 avec les pays étrangers, notamment exportateurs de pétrole* », a souligné M. Fourcade.

● **Recyclage des capitaux.**

La position de la France est ouverte à toutes les solutions : bilatérale (d'État à État), recyclage par le canal de la *C.E.E.* (emprunt communautaire), recyclage par le *F.M.I.* (10 milliards de dollars), recyclage par un fonds de solidarité O.C.D.E. A propos de cette dernière formule, d'inspiration américaine, M. Fourcade a précisé qu'elle était « *intéressante* » dans la mesure où *elle n'était pas liée* à l'Agence de l'énergie instituée dans le cadre de l'O.C.D.E., également à l'initiative des États-Unis.

● **Fiscalité.**

« *Nous sommes favorables à un éventail ouvert des rémunérations. Mais les gens qui gagnent beaucoup d'argent doivent payer des impôts en conséquence* », a précisé M. Fourcade, qui a confirmé que la fraude fiscale serait punie de « *façon exemplaire* ». Il a indiqué que le fisc récupérait maintenant en amendes et redressements 4 milliards de francs environ par an. « *Il y aura bientôt une charte du contribuable. Cela pour éviter les tracasseries administratives.* »

Deux dossiers fiscaux importants seront discutés cette année : celui de la patente, qui donnera lieu à « *un débat très compliqué à l'Assemblée* » ; celui de la taxation des plus-values, « *qui est très important. On y mettra tout le temps pour que les choses soient faites sérieusement. Une commission va être créée dans ce but. Rien ne sera fait à la sauvette* », a promis M. Fourcade.

(1) En moyenne annuelle, c'est-à-dire en comparant l'indice des prix pour l'ensemble de l'année 1975 à celui de l'ensemble de l'année 1974, la hausse prévue est de *10 %*.

(2) La P.I.B. (production intérieure brute), concept utilisé dans les calculs français, ne comprend pas (contrairement au P.N.B. utilisé dans les prévisions de l'O.C.D.E.) les « *biens et services non marchands fournis par l'administration* », c'est-à-dire essentiellement le traitement des fonctionnaires. Comme ces traitements augmentent moins vite que la production globale, la croissance est moins rapide selon l'O.C.D.E. que selon les prévisionnistes français.

(3) Il est intéressant de constater que la moitié du déficit de notre balance des paiements courants sera financée par des opérations de trésorerie : décalages dans les règlements (leads and lags), délais de paiements du pétrole importé (le crédit de trois mois porte sur des sommes considérables depuis le renchérissement du brut).

LA BAISSE DU TAUX DE L'ESCOMPTE :
un geste politique qui consacre un renversement de tendance

La réduction du taux de l'escompte de la Banque de France, ramené jeudi 9 janvier de son niveau de 13 % à 12 % (le Monde du 10 janvier) est essentiellement un geste politique. Depuis plus de trois ans, en vertu des recommandations du rapport Wormser-Marjolin-Sadrin, le taux d'escompte officiel ne joue plus de rôle directeur, celui-ci étant confié désormais au marché monétaire.

Juché au sommet de la pyramide des taux, l'escompte n'a plus d'effet direct sur le coût des crédits accordés aux entreprises comme aux particuliers, à l'exception des six cent mille contrats de crédit à la construction qui sont indexés sur ces variations. Il est frappant de constater que sa diminution, le 9 janvier, a été annoncée après celle consentie par les banques sur leurs tarifs, en contrepartie des mesures d'assouplissement prises par la Banque de France (réduction des réserves obligatoires). Mais toutes ses variations n'en sont pas moins des gestes politiques, marquant la volonté d'accentuer un mouvement ou de renverser une tendance.

L'augmentation massive du taux d'escompte, en juin dernier (+ 2 %), la plus forte jamais enregistrée, venait appuyer le plan de refroidissement de l'économie, dans le sens d'une réduction de la demande. Aujourd'hui, sa réduction signifie que la tension du taux a pris fin, et que la décrue s'amorce, lentement mais sûrement. L'effet recherché il y a sept mois a été obtenu et même au-delà : il est donc temps d'alléger le fardeau qui pèse sur les entreprises et les particuliers. La décision de la Banque de France ne fait, au surplus, qu'officialiser une évolution déjà amorcée il y a deux mois par le début de la baisse du loyer de l'argent sur le marché monétaire, ramené de 14,5 % à 11,75 %.

Elle provoquera, indirectement, *l'amorce d'une réduction des taux de* crédits à moyen et long terme pour l'équipement et la construction, qui avaient atteint leurs plus hauts niveaux en juin dernier.

Partout la diminution des demandes de crédit, du fait de la récession, et la nécessité de relancer prudemment les économies, ont entravé une baisse des taux d'intérêt. Les taux français n'en restent pas moins parmi les plus élevés, bien au-dessus de ceux de l'Allemagne fédérale. Mais, dans ce dernier pays, le rythme de l'inflation est bien inférieur au nôtre, et ceci explique cela. — F. R.

LE TAUX FRANÇAIS ENCORE EN TÊTE

Voici les taux des principaux pays		Depuis le
France	12 %	9 janv. 75
Gr.-Bretagne	11,5 %	23 sept. 74
Grèce	11 %	15 févr. 74
Danemark	10 %	23 janv. 74
Canada	9,25 %	23 juill. 74
Finlande	9,25 %	1er juil. 73
Japon	9 %	22 déc. 73
Belgique	8,75 %	1er fév. 74
Turquie	8,75 %	28 nov. 73
Afr. du Sud	8 %	14 août 74
Italie	8 %	23 déc. 74
États-Unis	7,25 %	6 janv. 75
Pays-Bas	7 %	28 oct. 74
Espagne	7 %	10 août 74
Suède	7 %	16 août 74
Autriche	6,5 %	15 mai 74
Allemagne féd.	6 %	19 déc. 74
Norvège	5,5 %	30 mars 74
Suisse	5,5 %	21 janv. 74

LES INDUSTRIELS FRANÇAIS ENVISAGENT UNE LÉGÈRE PROGRESSION DE LEURS DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Les dépenses d'investissement des entreprises françaises progresseront de 13 % en valeur cette année, soit d'environ 3 à 4 % en volume, révèle *l'Institut national de la statistique* (INSEE) au vu d'une enquête réalisée par ses services à la fin novembre auprès de deux mille sept cents industriels. Quoique faible cette progression semble indiquer que les chefs d'entreprise ne sont pas aussi pessimistes qu'on aurait pu le penser. En effet, en juin dernier, les prévisions portaient sur une progression de 13 % en valeur : c'est dire que depuis l'été les industriels n'ont pas révisé leur programme comme on pouvait le craindre.

Il n'empêche qu'une progression de 3,5 % en volume marquerait un sérieux ralentissement par rapport à 1974 qui a vu les investissements progresser de 6 %.

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

LA RÉÉVALUATION DES STOCKS DE LA BANQUE DE FRANCE
L'or n'est plus au centre du système international des paiements

« *Il faut tirer toutes les conséquences de l'abandon de l'or au profit des D.T.S. comme instrument central de paiements dans le système international* », a déclaré jeudi 9 janvier M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, au cours du déjeuner organisé par le groupe *Réalités, Entreprise, Connaissance des arts*. (Voir ci-contre les déclarations du ministre sur différents sujets.)

« *C'est le sens de l'opération de réévaluation du stock d'or de la France au prix de 170,40 dollars l'once qui a été décidée* », a expliqué le ministre, en précisant que l'or doit toutefois demeurer un actif monétaire.

« *Tout d'abord*, a dit M. Fourcade, *le prix officiel de l'or devra être abandonné et c'est une décision qui devrait être prise la semaine prochaine à Washington. Ensuite, les banques centrales devront pouvoir acheter et vendre l'or librement. Ce sera chose faite dans dix-huit mois, malgré l'opposition actuelle de pays comme le Japon et le Canada. Enfin, l'or possédé par le Fonds monétaire international devra être rendu aux pays qui l'ont versé. Sur ce troisième point, nous sommes isolés. Mais il faut savoir être patient.* »

En ce qui concerne le financement du déficit extérieur, le ministre a rappelé que l'Iran et le Qatar déposeraient respectivement 1 milliard et 50 millions de dollars à la Banque de France. D'une façon générale, il est demandé aux pays producteurs de pétrole de régler le maximum de leurs commandes au comptant.

En 1974, il a été aussi nécessaire de recourir à des emprunts à moyen et long terme, 35 milliards de francs d'emprunts ont été autorisés au cours de l'année, mais les tirages effectifs au 20 décembre ne dépassaient pas 13 milliards. Les emprunts ont été conclus en général pour sept ans, à un taux d'intérêt inférieur à 10 %.

LES RÉSERVES DE CHANGE DE LA FRANCE ONT DIMINUÉ D'UN MILLIARD DE FRANCS EN DÉCEMBRE

Les avoirs officiels de change de la France ont diminué de 1 001 millions de francs à la fin du mois de décembre 1974 pour se situer à 40 382 millions de francs, contre 41 383 millions fin novembre.

Les réserves publiques de change proprement dites (or et devises) atteignaient 36 876 millions de francs, en diminution de 980 millions de francs par rapport au mois précédent. Cette évolution s'explique par le jeu en sens inverse de deux facteurs, indique le ministère de l'économie et des finances : d'une part, la France a participé, à concurrence de 3 240 millions de francs, à l'octroi, dans le cadre de la *C.E.E.*, à un concours financier à moyen terme à l'Italie, et les devises nécessaires ont été prélevées sur les réserves, la créance à moyen terme constituée sur l'Italie à cette occasion ne figurant pas dans celles-ci. D'autre part, les interventions opérées par la Banque de France sur le marché des changes se sont traduites par des achats de devises à hauteur de 1 260 millions de francs.

L'« INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE » : un prix plancher de 170 dollars.

Commentant la réévaluation des avoirs en or de la Banque de France, l'*International Herald Tribune* écrit notamment : « *Si les conséquences politiques de la décision française sont encore incertaines, les financiers ont rapidement relevé une conséquence pratique : l'apparition d'un nouveau prix-plancher officiel pour l'or, cette fois de l'ordre de 170 dollars l'once* ».

De son côté, le *Financial Times* affirme : « *La réévaluation des avoirs en or de la Banque de France va susciter une vigoureuse opposition de la part des pays producteurs de pétrole* », ce qui amènera l'OPEP « *à demander que le problème soit examiné dans sa totalité lors de la future conférence entre producteurs et consommateurs de pétrole* ».

PRIX MOYEN DE L'OR VENDU PAR LE TRÉSOR AMÉRICAIN : 165,67 DOLLARS L'ONCE

L'administration américaine va finalement vendre 754 000 onces d'or (23,4 tonnes) à quelque cinquante-neuf compagnies et particuliers qui ont placé des enchères lors de la vente effectuée lundi 6 janvier.

Les services généraux de l'administration confirment que le prix pondéré de l'or cédé par le gouvernement s'établit à 165,67 dollars l'once.

SÉCURITÉ SOCIALE

LE GOUVERNEMENT DONNE SON ACCORD A L'AUGMENTATION DE 2 F DES HONORAIRES MÉDICAUX

Le gouvernement vient de donner son agrément à l'augmentation des honoraires médicaux telle qu'elle avait été arrêtée à la fin de l'année dernière entre les caisses d'assurance maladie et la Fédération des médecins de France (F.M.F.). Tous les tarifs des consultations et des visites sont majorés de 2 francs sauf pour les neuro-psychiatres dont les honoraires sont majorés de 3 francs. La consultation du médecin *généraliste* est *portée de* 25 à 27 francs en zone A (région parisienne), et de 24 à 26 francs en zone B, et celle du spécialiste de 39 à 41 francs en zone A et de 37 à 39 francs en zone B ; la visite du généraliste passe à 37 francs en zone A et à 35 francs en zone B et la visite de nuit à 50 et 47 francs. L'ensemble de ces majorations prend effet à compter du 1er janvier 1975. En revanche, le gouvernement a repoussé au 1er avril les augmentations des lettres-clés K et Z alors que l'accord entre les caisses et la F.M.F. prévoyait leur entrée en vigueur dès le 1er janvier.

Rappelons que la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), qui n'a pas signé l'accord avec les caisses, avait réclamé des majorations de 3 francs pour la consultation des spécialistes ainsi que pour l'ensemble des visites des généralistes comme des spécialistes.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONSTRUCTION

Les entrepreneurs se montrent sceptiques sur l'efficacité des mesures de soutien

Les mesures de soutien de l'activité du bâtiment et des travaux publics ont reçu un accueil mitigé.

● A LA FEDERATION NATIONALE DU BATIMENT, on estime que les mesures décidées par le gouvernement constituent un *« geste de bonne volonté »*, mais on reste sceptique sur leur efficacité : *« On peut se demander si l'addition de ces quelques mesures suffira à renverser la tendance »*. Pour ces professionnels, *« ce n'est qu'un premier pas, qui doit être suivi d'autres, si l'on veut éviter la récession »*.

● A LA CONFEDERATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BATIMENT (CAPEB), M. Marcel Lecœur, son président, déclare : *« La décision de favoriser certaines régions nous paraît sage, mais il serait souhaitable que les crédits soient réparti sur un échiquier assez large, en tenant compte, non seulement des besoins exprimés, mais aussi de la nécessité économique de maintenir en vie un grand nombre d'entreprises artisanales indispensables. Il est navrant de constater qu'aucun effort n'a été fait pour aider les groupements d'artisans du bâtiment à faire connaître leurs possibilités de construire, à des prix compétitifs, des maisons conçues dans le style de la région, au lieu des cubes préfabriqués qui déshonorent le paysage. »*

AFFAIRES

PAS DE CHOMAGE TECHNIQUE CHEZ NAPHTACHIMIE

Malgré le vif ralentissement de la production de matières plastiques — polyéthylène (— 40 %), polypropylène (— 25 %), glycol (— 40 %) — due à une baisse de la demande, Naphtachimie, filiale à 50/50 de Rhône-Poulenc et des Pétroles BP, ne procédera pas, comme le bruit en avait couru, à des mesures de chômage technique dans son usine de Martigues où 3 000 personnes sont employées.

Dans la perspective d'une reprise, qui pourrait intervenir au cours du premier semestre, et pour pallier dans l'immédiat les inconvénients résultant de la réduction d'activité, la direction envisage d'employer momentanément une partie de son personnel à d'autres tâches que celles qui leur incombent, et de proposer à d'autres de prendre leurs congés par anticipation.

● LE GROUPE AIR LIQUIDE a cédé à la société d'ingénierie Technip la participation qu'il détenait dans la société Teal. Technip devient ainsi le seul promoteur des procédés Teal, utilisés dans les grandes usines de liquéfaction de gaz naturel.

EMPLOI

SECOND FABRICANT FRANÇAIS DE CONFECTION FÉMININE

Le groupe Big-Chief connaît de graves difficultés

Les sept cent trente salariés des deux usines de la société Big-Chief, situées à La Roche-sur-Yon et La Caillère (Vendée), occupent depuis le 6 janvier les locaux de l'entreprise, afin de protester contre la fermeture des ateliers pour « chômage technique », décidée par la direction de la firme.

Big-Chief, second fabricant français de confection féminine, est, en effet, en cessation de paiement à la suite de difficultés financières graves qui se sont soldées par un déficit de 12 millions de francs. Un mandataire de justice, M. Celepine, a été désigné à la fin du mois de décembre [illegible] (+ 4,02) ; services publics, 75,92 (+ 0,99).

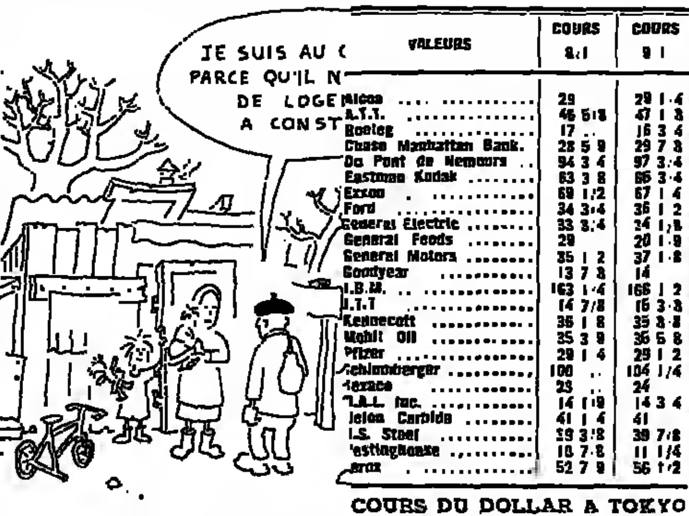
A Martigues (Bouches-du-Rhône), le comité d'établissement de l'usine Naphtachimie pourrait annoncer la mise en chômage technique, au cours du mois de février, d'une partie des trois mille salariés.

A Bordeaux, les deux cent cinquante employés de la fabrique d'imperméables Beauvais, mise en règlement judiciaire, occupent les locaux depuis le mercredi 8 janvier.

Par ailleurs, une délégation du personnel des établissements Perrier de Cholet (Maine-et-Loire), dont cinq cent trente-deux employés sont menacés de licenciement, est venue manifester, le 9 janvier, devant le ministère de l'industrie à Paris.

A Marseille, les quatre cents salariés de l'entreprise de grues automobiles Griffet, mise en règlement judiciaire depuis le 28 novembre, ont traversé la ville au volant de leurs engins.

Enfin un plan de relance pourrait permettre, dans les prochains mois, la reprise d'activité progressive des trois cent cinquante salariés des établissements Cedillon à Charolles (Saône-et-Loire).



VALEURS	COURS 8/1	COURS 9/1
Alcoa	29	29 1/4
A.T.T.	46 5/8	47 1/8
Boeing	17 ..	16 3/4
Chase Manhattan Bank	28 5/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	94 3/4	97 3/4
Eastman Kodak	63 3/8	65 3/4
Exxon	69 1/2	67 1/4
Ford	34 3/4	36 1/2
General Electric	33 3/4	34 1/8
General Foods	29	20 1/8
General Motors	35 1/2	37 1/8
Goodyear	13 7/8	14
I.B.M.	163 1/4	166 1/2
I.T.T.	14 7/8	16 3/8
Kennecott	36 1/8	35 3/8
Mobil Oil	35 3/8	36 5/8
Pfizer	29 1/4	29 1/2
Schlumberger	100 ..	104 1/4
Texaco	23 ..	24
U.A.L. Inc.	14 1/8	14 3/4
Union Carbide	41 1/4	41
U.S. Steel	39 3/8	39 7/8
Westinghouse	10 7/8	11 1/4
Xerox	52 7/8	56 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/1	10/1
1 dollar (en yens)	300 73	300 85

R — COMPTANT

Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
226	Un. Imm. France	115	116
127 60	Acier investiss.	90	90
72	Gestion Select.	.	174
119 .	Invest. et Gest.	85 30	85 30
140	Parisienne Plac.	138 50	134 .
113 70	Placem. inter	91	83 20
d288	Sofragi	139	187
116			
120 ..			
680	Abeille	194	194
166	Applic. Hydraul.	758	757
518	Artois	70	70 50
o906	Centen. Blanzy	308	306
d205	C. Roussel-Nobel	...	230
459	(My) Centrest	111	111
753	(ny) Champex	198 50	105 .
246	Charg. Réun. (p.)	.	2631
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Des menaces sur l'emploi continuent de peser dans plusieurs autres entreprises. A Bogny-sur-Meuse (Ardennes), la direction de la C.I.G.C.E.M., entreprise de gravures chimiques et de mécanique, a décidé la réduction des horaires hebdomadaires à quarante heures et le licenciement de cent quarante des cinq cent quatre-vingt-dix salariés. Ces derniers se sont mis en grève et occupent les locaux.

MANUEST : un Livre blanc sur les dépenses anormales de la direction.

(De notre correspondant.)

Nancy. — Les salariés de Manuest viennent de rendre public un Livre blanc qui dévoile, selon eux, *« les mécanismes de malversation financière qui ont amené leur entreprise au dépôt de bilan »*. Ce dossier d'une soixantaine de pages, établi par la section C.F.D.T. à l'aide de documents découverts dans les tiroirs de la direction au cours des congés payés, a été imprimé dans l'usine depuis l'occupation (31 octobre 1974). Sa publication, longtemps retardée, représente une réponse aux *« tentatives d'enlisement »* de l'affaire et une parade contre les plaintes déposées par le syndic contre la vente « sauvage » de meubles.

A une époque où l'entreprise était en difficulté, des factures témoignent de l'achat d'une B.M.W. et d'une DS-21 pour une somme de 75 000 F, d'un fusil de chasse (5 422 F), de l'entretien d'un garde-chasse en Alsace, sans compter le remboursement de frais de garage et d'essence aux responsables de la société, à leurs épouses et à leurs enfants. Le Livre blanc révèle d'autres découvertes : salaires versés à des personnes n'ayant jamais travaillé dans l'entreprise, existence d'un compte courant d'associés permettant à deux dirigeants de se prêter mutuellement de l'argent, factures du Crazy Horse Saloon et du Lido payées par la société. — C.L.

● LA FABRIQUE DE CHAUSSURES DE CHALABRE (Aude), contrôlée par le groupe Mapa - Hutchinson - Française des pétroles, qui emploie trois cent cinquante personnes, est occupée depuis le 9 janvier par les ouvriers, à l'annonce d'une prochaine fermeture de l'entreprise. — (Corresp.)

SALAIRES

Les syndicats jugent très insuffisantes les améliorations du pouvoir d'achat pour 1975 proposées par la direction de la S.N.C.F.

La troisième rencontre entre la direction de la S.N.C.F. et les sept fédérations de cheminots sur l'évolution des salaires en 1975 a été consacrée, pour l'essentiel, le 9 janvier, au maintien et à la progression du pouvoir d'achat.

Sur le premier point, la direction n'a pas fait de nouvelles suggestions par rapport à la précédente réunion (*le Monde* du 4 janvier) : elle propose, rappelons-le, un ajustement trimestriel des salaires en fonction de la hausse des prix constatée par l'I.N.S.E.E. pour les deux premiers mois du trimestre et d'une estimation pour le troisième mois, auxquelles s'ajouteraient une provision de 0,75 % le 1er avril et le 1er juillet, et de 0,50 % le 1er octobre.

Pour le premier trimestre une augmentation provisionnelle de 1 % serait accordée le 1er février. Les syndicats favorables à un réajustement trimestriel soulignent la faiblesse des provisions prévues, qui entraîneront un retard quasi permanent des salaires sur les prix ; la C.F.D.T. propose une provision plancher de 2 % le 1er janvier, 2,2 % le 1er avril, 1,1 % le 1er juillet et 0,9 % le 1er octobre.

La progression du pouvoir d'achat proposée par la direction, deuxième point de discussion lors de la réunion du 9 janvier, n'intéresse que le personnel d'exécution (environ 190 000 agents sur les 280 000 salariés de la S.N.C.F.). Il s'agirait d'accorder de un à trois points supplémentaires (un point vaut environ 9,50 francs par mois) à ce personnel au cours du deuxième semestre, ce qui, pour les catégories les plus basses, correspondrait à une augmentation de l'ordre de 1,8 % des rémunérations (selon la direction de la S.N.C.F., le douzième de la rémunération annuelle, primes comprises, est actuellement de 1 519 francs au niveau le plus bas).

Les syndicats jugent ces propositions très insuffisantes et s'inquiètent que rien ne soit prévu pour l'ensemble du personnel. La direction n'a en effet proposé au titre des mesures catégorielles que quelques correctifs dans le déroulement de carrière de certains agents de maîtrise.

Les discussions doivent continuer le 17 janvier.

Faits et chiffres

● LES DIRIGEANTS DE LA C.F.D.T. ET DE LA FEN se sont rencontrés le 8 janvier pour confronter leurs vues sur les luttes sociales au cours du dernier trimestre et dans les prochains mois. Certaines divergences, on le sait, avaient surgi entre les deux organisations à propos des accords dans la fonction publique. Les syndicalistes, dans un communiqué commun, sont convenus de rencontres plus fréquentes.

● LES ARTISANS ET LES CENTRES DE GESTION CONVENTIONNES. — M. Albert Léon, président de la Confédération nationale de l'artisanat et des métiers, a confirmé, lors d'une réunion de presse, l'opposition des artisans à ces centres, en raison de l'emprise de l'administration fiscale sur les travailleurs indépendants que ces centres supposent.

● UNE ERREUR S'EST INTRODUITE DANS LES STATISTIQUES PUBLIEES PAR LE MINISTERE DU TRAVAIL sur les résultats des élections dans les comités d'entreprise que *le Monde* a publiées dans ses éditions du 31 décembre 1974. En 1971, les « autres syndicats » ont obtenu dans le collège des ouvriers 5,2 % des suffrages exprimés, et non pas 8 %, dans le collège des cadres 9,9 %, et non pas 13,3 %. Ces rectifications ne modifient pas les résultats donnés pour les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et « non-syndiqués ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 7/8	2 7/8	1 sem. 6 1/2	8 1/2	1 sem. 3	5
1 mois	8 1/2	9 ..	7 1/8	7 5/8	8 7/8	7 3/8
3 mois	8 3/8	8 7/8	6 5/8	7 1/8	7	7 1/2
6 mois	8 3/8	8 7/8	6 7/8	7 3/8	7	7 1/2

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

M. D'ORNANO ANNONCE LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CAMPAGNE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

« *Plus de la moitié du chemin qui fixait à 10 % les économies d'énergie en 1975, par rapport à 1973, a été parcourue en 1974* », a déclaré, jeudi, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. L'effort va être poursuivi, a indiqué le ministre, et une nouvelle campagne d'information sur les économies d'énergie va bientôt être lancée.

Le ministre a, par ailleurs, confirmé que huit plans sectoriels « pilote » seraient présentés en janvier : la machine-outil, la periinformatique, le bois, le papier et l'imprimerie figurerons parmi les secteurs concernés.

● *L'agence Algérie-Presse-Service* a qualifié, le 9 janvier, le recyclage des pétrodollars par les pays occidentaux de « *hold-up du siècle* » et a dénoncé la « *diplomatie de la confrontation* » de M. Kissinger et critiqué la « *soumission totale* » des Européens à Washington.

« *Les pays industrialisés riches sont en priorité préoccupés de « faire main basse » sur ces pétrodollars,* écrit l'A.P.S. qui souligne que « *cette prétention des pays occidentaux à récupérer l'argent qu'ils paient contre l'acquisition du pétrole va devoir se généraliser comme un droit valable pour tout acheteur d'un produit et lui permettre d'affirmer ainsi son privilège de recouvrer les sommes qu'il a payées pour l'achat de ce produit* ».

A L'ÉTRANGER

Malgré l'augmentation du chômage

Le gouvernement allemand ne prendra pas de nouvelles mesures de relance

De notre correspondant

Bonn. — Face à l'augmentation du chômage, les syndicats ont, le jeudi 9 janvier, demandé au gouvernement fédéral de prendre rapidement des mesures de relance de l'économie. M. Friderichs, ministre de l'économie, a immédiatement répondu qu'il était hors de question d'élargir le programme conjoncturel adopté au mois de décembre dernier ou de décider de nouveaux plans de relance.

L'Office fédéral du travail a confirmé jeudi que la situation s'était aggravée en décembre sur le marché de l'emploi. Officiellement, le nombre des chômeurs s'est élevé à 945 900 (en augmentation de 18,3 % par rapport à novembre), ce qui représente 4,2 % de la population active (5,4 % pour les travailleurs immigrés). Les experts ne doutent cependant pas que le seuil du million de chômeurs ait été déjà dépassé. Ne serait-ce que parce que les jeunes à la recherche d'une première place — 130 000 à 150 000 — ne sont pas tous compris dans les statistiques officielles du chômage ?

Le directeur de l'Office fédéral estime quant à lui que le million de chômeurs sera largement dépassé fin janvier. Il pense toutefois que l'augmentation brutale du chômage partiel (+ 52,4 %) indique que les entrepreneurs évitent de se séparer définitivement de leur personnel parce qu'ils croient à une reprise prochaine. Au début de l'automne, le ministre de l'économie avait tenu le même raisonnement, estimant que le chômage partiel permettait d'éviter un chômage massif. En réalité, il est apparu que les fermetures temporaires d'usines n'étaient bien souvent que le prélude à des licenciements. — D. Vt.

LE SALAIRE MINIMUM BELGE S'ÉTABLIRA A 1 860 F PAR MOIS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un mois après les organisations syndicales, la Fédération des entreprises belges (F.E.B.) a accepté, le jeudi 9 janvier, après de longues hésitations, le projet d'accord interprofessionnel 1975-1976 pour les travailleurs du secteur privé, soit deux millions de personnes.

Le salaire minimum brut, équivalent du SMIC français, s'établira, à partir de juin 1976, pour les plus de vingt et un ans, à 15 500 francs belges par mois (1 860 francs français).

L'accord prévoit aussi la retraite à soixante-quatre ans — au lieu de soixante-cinq, — à l'issue d'une carrière de quarante-cinq ans, ou pour ceux exerçant un « travail lourd, insalubre ou dangereux ». Les allocations de vacances seront augmentées de 5 %, et les femmes auront des congés de maternité avec plein salaire pendant quatorze semaines. La semaine de travail ne pourra plus dépasser quarante heures, et le projet recommande aux patrons d'intervenir à raison de 50 % dans les frais de transport des travailleurs, même si ceux-ci utilisent leurs propres véhicules. Enfin, les syndicats auront « *un droit de regard sur les cadences de travail* ». — P. de V.

● UN COLLOQUE ANGLO-AMERICAIN sur les conséquences économiques et financières de la crise du pétrole aura lieu près d'Exford (G.-B.) du 31 janvier au 2 février. MM. William Simon, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, Arthur Burns, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, Denis Healey, chanceller de l'Echiquier, et Gordon Richardson, gouverneur de la Banque d'Angleterre, notamment, y participeront. — *(A.F.P.)*

LA HAUSSE DES PRIX S'ÉTABLIT A MOINS DE 6 %

En R.F.A., le coût de la vie a augmenté de 0,3 % en décembre. En un an, par rapport à décembre 1973, la hausse s'établit à 5,9 % (6,5 % en novembre et 7,1 % en octobre). Pour l'ensemble de 1974, les prix à la consommation se sont accrus de 7 % par rapport à 1973 (0,9 % en 1973 ; 5,5 % en 1972 ; 5,3 % en 1971).

AGRICULTURE

L'augmentation des prix divise les organisations paysannes européennes

L'assemblée générale du Comité des organisations professionnelles agricoles de la Communauté européenne (C.O.P.A.) se réunit ce vendredi 10 janvier, à Amsterdam, afin de prendre position sur les propositions de prix pour la prochaine campagne. Vraisemblablement, le C.O.P.A. se determinera pour une augmentation uniforme de 15 % pour tous les produits.

Il s'agit d'un compromis difficile entre des positions divergentes. Les agriculteurs des pays dont la monnaie s'est réévaluée, notamment les Allemands, sont hostiles à des augmentations de prix différentes selon les pays, comme le propose la Commission européenne. En outre, ils seraient prêts à accepter un relèvement moyen voisin de 10 %, pourcentage proposé par le collège bruxellois. Les agriculteurs français sont d'un avis différent. Ils estiment que les hausses des coûts de revient étant très inégales chez les Neuf, les augmentations différentes sont justifiées.

Compte tenu d'un alourdissement des charges d'exploitation de l'ordre de 20 % en France, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) demande que la hausse moyenne des prix français soit au moins supérieure de 8,5 % à celle des prix allemands. En outre, la F.N.S.E.A. souhaite une revalorisation plus importante des productions animales, alors que la Commission européenne a favorisé dans ses propositions les productions végétales.

Les divergences entre agriculteurs des différents pays membres de la C.E.E. se retrouvent chez les organisations d'un même pays. Les céréaliers français, par exemple, demandent une revalorisation de 17 % pour leurs produits, et ils estiment que leurs coûts de production ayant augmenté plus rapidement que ceux des éleveurs, la hiérarchie des prix doit leur être favorable.

Enfin, les exploitants français pensent qu'il est nécessaire d'organiser des manifestations pour peser sur les décisions du conseil des Neuf, mais certains de leurs partenaires sont hostiles à de telles démonstrations.

Les ministres de l'agriculture ouvriront le dossier des prix lundi 13 et mardi 14. La décision finale devrait intervenir avant la fin du mois de janvier. M. Bonnet, ministre français de l'agriculture, qui a été reçu vendredi matin 10 janvier *par M. Giscard d'Estaing*, a indiqué aux professionnels qu'il défendrait une augmentation d'au moins 10 %. La position de Paris sur un désarmement de 3,5 % des montants compensatoires n'est pas encore connue.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

RÉSULTATS PROVISOIRES ANNÉE 1974

La consommation intérieure d'électricité, durant l'année 1974, s'est élevée à 179,7 milliards de *kilowatts-heures*, soit un *accroissement* de 4,9 % sur l'année précédente.

La consommation nette, soit 168 milliards de kWh, est en accroissement de 5 % sur 1973 et est 1,9 fois plus élevée qu'en 1964. La part fournie par E.D.F. pour cette consommation nette est en augmentation de 5,7 % sur 1973 et est deux fois plus élevée qu'en 1964.

La consommation en basse tension (usages domestiques et tertiaire) a marqué un accroissement de 7,5 % sur 1973 et est deux fois et demi plus élevée qu'il y a dix ans.

La puissance appelée sur le réseau a atteint 29,3 millions de kilowatts.

L'hydraulicité ayant été sensiblement égale à la moyenne, la production se répartit ainsi :

— Production thermique nucléaire .... 8 %
— Production thermique classique .... 61 %
— Production hydraulique... 31 %

La part du fuel a été de 36 % et celle du charbon de 15 % dans la production d'électricité.

La production d'Electricité de France et de ses filiales représente 82 % de la production totale française d'électricité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 5 % 1961

Les intérêts courus du 25 janvier 1974 au 24 janvier 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 25 janvier 1975, à raison de F 12,50 par titre de 250 F, contre détachement du coupon N° 14 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 1,50 (montant global : F 14,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de *prélèvement libératoire sera* de F 2,00, soit un net de F 10,50.

A compter de la même date les 115.560 obligations de la série désignée par le nombre « 26 », sorti au tirage du 21 novembre 1974, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 275,00 coupon N° 15 au 25 janvier 1976 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale *de l'énergie, à Paris, 17 rue Caumartin*, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

ERICSSON - FRANCE

IMPORTANTE COMMANDE A L'EXPORTATION

La Société française des téléphones Ericsson vient d'obtenir du *ministère* des P.T.T. du Maroc un important contrat pour la fourniture de centraux téléphoniques publics.

Ces installations seront réalisées en Crossbar CP 400, le système conçu par la société et qui équipe actuellement une grande partie du réseau français.

La commande qui vient d'être passée pour un montant de 24 millions de francs, et qui doit faire l'objet de développements ultérieurs, porte sur vingt-six centraux répartis sur l'ensemble du territoire marocain.

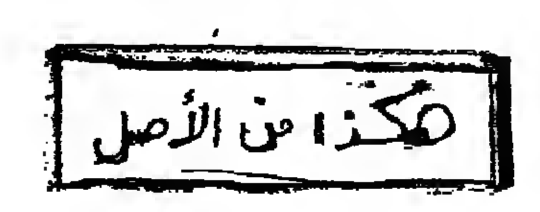
LES M

PARIS 9 JANVIER

La hausse des valeurs françaises a repris

OURSE DE PARIS





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 JANVIER

La hausse des valeurs françaises a repris

La hausse a repris jeudi à la Bourse de Paris, où la baisse du taux d'escompte de la Banque de France, annoncée en cours de séance, a amplifié l'amélioration enregistrée dès l'ouverture. L'indice Cappelliez a monté de près de 2 % et les progressions ont été nombreuses dans la plupart des compartiments, notamment aux banques, favorisées par la détente du loyer de l'argent, aux travaux publics, à l'alimentation, etc.

La consolidation du premier mouvement de hausse, qui avait provoqué un coup d'arrêt mardi, a permis la reprise d'une marche en avant désormais traditionnelle au début de janvier, et cela depuis cinq années consécutives. Sans doute ce mouvement paraît-il fragile à beaucoup, mais il s'insère dans une tendance mondiale à l'amélioration des climats boursiers que la Bourse de Paris ne saurait ignorer.

La baisse du taux d'escompte, bien qu'elle ait perdu la plus grande partie de sa signification, constitue une signe supplémentaire du retour discret à un optimisme prudent autour de la corbeille. Elle privilégie, outre les banques, les valeurs à revenu élevé, pénalisées antérieurement par la hausse des taux.

Avance de Financière de Paris, Cie Bancaire, Lafarge, Carrefour, Bull, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, PUK.

Sur le marché de l'or, nouvelle hausse du lingot à 26 530 F contre 26 150 F, et du napoléon à 280,80 F contre 274,70 F. La rente 4 1/2 % 1973 n'a fait que confirmer sa reprise de la veille.

Aux valeurs étrangères, repli des valeurs américaines, en liaison avec celui de Wall Street, et des pétroles internationaux.

LONDRES

Légère amélioration

Le marché se raffermit légèrement dans l'espoir d'une réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre. Hausse des pétroles sur les assurances données par le gouvernement au sujet des bénéfices tirés de la mer du Nord. Les mines d'or ont peu varié.

OR (ouverture) (dollars) : 178 75 contre 179

VALEURS	CLÔTURE 9/1	COURS 10/1
War Loan 3 1/2 %	21 3/8	21 1/4
Beecham	110 1/4	110 3/4
British Petroleum	194 1/2	200 ...
Shell	131	130
Vickers	65 2/4	65 1/4
Imperial Chemical	127 ...	128
Courtaulds	55 3/4	55 1/4
De Beers	172	165
* Western Holdings	32 3/4	32 3/4
Rio Tinto Zinc Corp	85 ...	83
* West Driefontein	37 ...	37 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	8 janv.	9 janv.
Valeurs françaises	104,7	106,6
Valeurs étrangères	103,1	102,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,2	62,9

MARCHE MONETAIRE

	taux Banque de France	taux du marché
Effets publics	....	...
Effets privés	....	11 3/4 %
Moyen terme	....	10 7/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — L'établissement lancera le 13 janvier un emprunt de 1 milliard de francs au taux de 11,30 %.

DE BEERS. — Le chiffre d'affaires de la Central Selling Organisation, organisme de vente de la compagnie, a baissé de 7,3 % en 1974, pour revenir de 920,65 à 849,14 millions de rands. La plus grande partie de cette baisse a été acquise durant le second semestre.

NEW YORK

Redressement sensible

Des ventes bénéficiaires ont à nouveau pesé sur les cours jeudi en début de séance à Wall Street. Mais un mouvement de reprise s'est produit vers midi, et en clôture le marché avait effacé et même très au-delà ses pertes initiales. L'indice des industrielles s'est établi à 645,26, soit à 9,86 points au-dessus de son niveau de la veille.

L'activité s'est accélérée : 16,34 millions de titres ont changé de mains contre 12,60 millions précédemment.

Derechef, la politique de détente monétaire pratiquée par la Réserve fédérale a exercé ses effets bénéfiques. Nombre de « brokers » s'attendent dès lors, dans la mesure où les décisions de caractère économique dont le président Ford devrait donner la teneur le 20 janvier prochain dans son discours sur l'état de l'Union ne s'avéreraient pas décevantes, à une poursuite du mouvement de hausse durant le premier semestre.

Progrès des ordinateurs, des automobiles, des pétroles et des produits chimiques. Recul des mines d'or.

Sur 1 772 valeurs traitées, 973 ont monté, 420 ont baissé et 379 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 150,63 (+ 4,02) ; services publics, 75,92 (+ 0,89).

VALEURS	COURS 8/1	COURS 9/1
Alcoa	29	29 1/4
A.T.T.	46 5/8	47 1/8
Boeing	17 ...	18 3/4
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	94 1/4	97 2/4
Eastman Kodak	63 3/8	65 2/4
Exxon	66 1/2	67 1/4
Ford	34 3/4	35 1/2
General Electric	33 2/4	34 1/8
General Foods	20	20 1/8
General Motors	35 1/2	37 1/8
Goodyear	13 7/8	14
I.B.M.	183 1/4	188 1/2
I.T.T.	14 7/8	15 2/8
Kennecott	38 1/8	35 3/8
Mobil Oil	35 2/8	35 5/8
Pfizer	28 1/4	28 1/2
Schlumberger	100 ..	104 1/4
Texaco	23 ..	24
U.A.L. Inc.	14 1/8	14 3/4
Union Carbide	41 1/4	41
U.S. Steel	38 3/8	38 7/8
Westinghouse	10 7/8	11 1/4
Xerox	52 7/2	50 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/1	10/1
1 dollar (en yens)	300 73	300 85

BOURSE DE PARIS — 9 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 10	2 430
5 %	57 20	4 099
5 % 1920-1980	...	4 699
3 % amort. 45-54	82	1 332
4 1/4 % 1963	98 20	2 738
4 1/4-4 3/4 % 63	83 05	1 314
Emp. N. Eq. 5 1/2 62	95 65	1 311
Emp. N. Eq. 6 % 66	94	1 660
Emp. N. Eq. 6 % 67	91 60	3 966
Empr. 7 % 1973	98 75	2 886
E.D.F. 6 1/2 1960		4 185
— 5 % 1960	96 10	4 493

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	356	356
— parts 1950	366	386
Ch. France 3 %	...	108 50
Abeille-I.G.A.R.D.	454	464
Abeille (Vie)	239	235
A.G.P.	335 50	343
Concorde	245	260
Epargne France	...	343
Fonc. T.I.A.R.D.	87 50	87 50
Foncière (Vie)	d308	313
France (I.A.R.D.)	357	347

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	270	280
Préservatrice S.A.	290	300
Prévoyance	1070	1071
Protectrice A.I.R.	255	258
Alsacienne Banque	308	300
(Li) Bque Dupont	280	288
Banque Hervet	250	260
Banque Indochine	160	163 60
Sté B. et Partic.	339	347
Banque Worms	142	144
C.F.E.C.	...	655
C.G.I.B.	86 20	80 60
Codetel	115	111
Cofica	..	40 60
C.A.M.E.	d 5 85	d 5 85
Créd. gén. indust.	114	115
(M) Crédit Mod.	..	65
Financière Sofal	189 19	138 90
Finextel	110 70	113
Fr. Cr. et B. (Cie)	70 60	71 20
France-Bail	178	180
Hydro-Energie	35 10	35 10
Immobanque	126 50	128
Immoffice	189	188
Interbail	123 15	122 50
Locafinancière	114 60	112
Lyon-Alemand	125	124 50
Soc. Mars. Crédit	281	261

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq.	225	225
SLIMINCO	129	127 60
310 Cant. Banque	72	72
SOFICOMI	123	118
Sovabail	134 80	140
UCIP-Bail	112 60	112 70
Ufiner	d232	d235
Unibail	114 50	112
Un. Ind. Crédit	125	128
Fonc. Cant.-d'Eau	585	580
(M) S.E.F.I.P.	185	188
Fonc. Lyonnaise	506	515
Immob. Marseille	d830	d805
Louvre	d201	d205
Midi	434	450
Rente foncière	0773	763
S.I.L.I.C.	245	244
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	...	240
Cofigo	110 10	111
Foncina	...	114
Gr. Fin. Constr.	...	115
Immindo	97	98 18
Imminvest	89	88
Cie Lyon. Imm.	91	57 40
Sagimo	99	100
UFIMEG	83	82
U.G.I.M.O.	98 10	99 10
Union Habit.	126	125

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. gén. France	116	119
Amer. Investiss.	94	98
Gestion Sélect.	..	174
Invest. et Gest.	35 30	35 30
Parisienne Plac.	138 50	134
Placem. inter.	81	83 20
Sofragi	189	187
Abeille	194	194
Applic. Hydraul.	754	757
Artois	78	78 50
Centen. Blanzy	380	306
C. Bancaire-Nobel	...	234
(Ny) Centrest	111	111
(Ny) Champex	103 50	105
Charg. Réun. (p.)	..	2631
Orléans	85	89 30
(Li) Dév. R. Nord	d128	d128
Electro-Financ.	230 20	238
Fin. Bretagne		35
Fin. Haussmann	54	55 50
Financière Ital.		110
Gaz et Eaux	300	299 50
La Mure	32 50	32 50
Lebon et Cie	189 50	190 50
(My) Lordex	110 ..	111
Cie Marocaine	.. ..	28 ..
O.V.A.I.M.	42 ..	43
OPB-Paribas	91 ..	91 ..

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
561	4,50 % 1973	537 80	540 10	536 60	538 10
980	C.N.E. 3 %	1004	1517	1016	1009
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
490	Cie Gle Eaux	531	550	549	540
89	Electro-Méc.	108	107 80	107 60	106 60
173	Esp. Matra	194	210	209	219
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
141	Dunlop-Caby	145	146 40		
74	Opfi-Paribas	71 50	72		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ÉCHANG.

SICAV

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/1
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/1
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le Monde
publiera demain son supplément hebdomadaire

LE MONDE AUJOURD'HUI

- CROQUIS : L'incident ? Quel incident ?
- TEMOIGNAGE : Un épisode inédit de l'affaire Sorge, par Robert Guillain.
- AU FIL DE LA SEMAINE : Six heures pour mourir, par Pierre Viansson-Ponté.
- Lettre de Shillong, par Patrice de Beer.
- L'HISTOIRE : Le vocabulaire politique (des années 1880 à mai 1968), par Jean-Marie Mayeur.
- La vie du langage, par Jacques Cellard.
- RADIO-TELEVISION : Les « mises au point » sur FR 3, par Catherine Humblot ; Yves Montand sur le « Banc public », par Claude Sarraute.

A B C D F G H

CHARGÉ DE MISSION PAR M. CHIRAC

M. Soustelle s'informe en Grande-Bretagne sur la recherche dans le domaine des sciences de l'homme

De notre correspondant

Londres. — Arrivé à Londres jeudi 9 janvier, M. Jacques Soustelle, chargé de mission par le premier ministre, doit voir dans quelle mesure l'exemple britannique peut inspirer, en France, une réforme des sciences de l'homme.

M. Soustelle croit pouvoir discerner aujourd'hui un « *tournant* ». Selon lui, le président Pompidou était trop exclusivement impressionné par la technique. M. Giscard d'Estaing, au contraire, attacherait une importance *au moins* égale aux recherches qui permettent une meilleure compréhension de la société contemporaine.

L'objectif est une éventuelle restructuration des sciences humaines en France, en s'inspirant éventuellement de l'exemple de l'étranger. Après sa visite en Grande-Bretagne, M. Soustelle doit se rendre aux Etats-Unis. C'est outre-Atlantique, en effet, que la recherche bénéficie du traitement *le* plus généreux de la part des autorités fiscales.

En Grande-Bretagne aussi, le régime des *fondations* est envisagé avec beaucoup de compréhension par le gouvernement. M. Soustelle estime qu'en ce domaine la législation française est, à l'heure actuelle, la plus restrictive dans le monde et qu'elle décourage le mécénat.

Dans d'autres secteurs également l'expérience anglo-saxonne n'est pas négligeable. En Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, le cloisonnement n'est pas aussi strict qu'en France entre l'enseignement et la recherche. Les liens entre les études fondamentales et les problèmes de la société contemporaine sont beaucoup plus souples dans le système britannique.

Cette mission doit aboutir à un rapport : son sort ne sera pas nécessairement meilleur que celui de beaucoup d'autres études du même genre. La doctrine du « changement » mettra-t-elle, dans un avenir assez proche, une réorganisation et un développement des sciences humaines dans une France en pleine transformation sociale ? — J. W.

LES NOUVELLES FANTAISIES DU GÉNÉRAL IDI AMIN DADA

Le président Idi Amin Dada vient de nommer ambassadeur auprès du Saint-Siège, une jeune Ougandaise de vingt-sept ans, Mlle Bernadette P.A. Olowo, qui représente déjà son pays à Bonn.

On ignorait vendredi 10 janvier en fin de matinée si cette accréditation avait été acceptée. Jusqu'à présent, la curie romaine s'était refusée à toute concession au sujet d'une représentation féminine.

Il y a quelque temps, le gouvernement de Bonn dut même renoncer à nommer une secrétaire d'ambassade au Vatican.

Le général Idi Amin Dada a déclaré vendredi devant les membres de son gouvernement que les Ougandais qui ont quitté leur pays souffrent. *Ils manquent tout d'abord d'argent*, a-t-il dit, et puis ils font l'amour avec des hommes, car « *les impérialistes de nos jours, font l'amour avec les hommes plutôt qu'avec les femmes* ».

Le général a lancé un sévère avertissement aux hommes d'affaires ougandais qui font des bénéfices trop importants sur des produits importés du Kenya, où ils sont acquis à bon marché. Il a menacé de faire « saisir » leurs entreprises par l'armée.

● *Les quelque trois cents fonctionnaires de Saint-Pierre et Miquelon*, qui se plaignent de n'avoir pas reçu d'augmentation de salaire depuis quatre ans, ont suspendu jeudi 9 janvier le mouvement de grève qu'ils observaient *depuis dimanche*, dans l'attente du résultat des négociations qui doivent s'engager avec deux hauts fonctionnaires venus de Paris. Toutefois, la reprise du travail n'est que *temporaire*, et le mouvement de grève reprendra si les négociations n'aboutissent pas. — (A.F.P., Reuter.)

● *Hippisme.* — Le prix Pierrefonds, qui se disputait le 9 janvier à Vincennes, et qui servait de support au pari tiercé, a été remporté par *Eiche*, devant *Ecole de Maretre* et *Evelette*. La combinaison gagnante est 12, 14, 3.

Le numéro du « Monde » daté 10 janvier 1975 a été tiré à 568 265 exemplaires.

POUR LEUR ARMÉE DE TERRE

Les États-Unis sélectionnent un missile tactique franco-allemand

L'armée de terre américaine a annoncé jeudi 9 janvier à Washington l'octroi d'un contrat d'études et de recherches — environ 109 millions de dollars *(490 millions de francs)* — à la société Hughes Aircraft pour la mise au point, à partir de brevets franco-ouest-allemands, du missile antiaérien Roland-2. Ce *contrat* entre dans le cadre des efforts, aux Etats-Unis, pour la construction d'un système d'armes sol-air tous temps à basse altitude.

Selon l'armée de terre américaine, la mise au point du missile se fera aux Etats-Unis sous licence des firmes Messerschmitt-Bolkow-Blohm et Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui ont été chargées par les gouvernements allemand et français d'élaborer un tel système d'armes perfectionné. Roland-2 a été choisi, a indiqué le porte-parole *de* l'armée *américaine*, parce qu'il s'agit du « *système* le *plus efficace pour son prix* ».

Lorsque l'armée de terre américaine décidera, dans cinq ans environ, de retenir *définitivement* le missile Roland-2, le contrat pourrait atteindre, selon le Pentagone, un total de 1 400 millions de dollars (soit 6 200 millions de *francs)*.

Les experts militaires américains considèrent que ce contrat est l'un des plus significatifs qu'ait jamais conclus le Pentagone en *vue de* la *mise* au *point* aux Etats-Unis d'une arme d'origine étrangère.

Depuis plusieurs mois, le Roland 2 était en concurrence avec un missile britannique (le Rapier) et un missile développé par la société française Matra, le Crotale, pour les besoins de l'armée de l'air et de la marine françaises. Conçu en coopération franco-allemande, le Roland est destiné à la défense contre des avions volant entre 15 et 3 000 mètres d'altitude jusqu'à des vitesses de Mach 1,3. L'ensemble du système est monté sur un véhicule chenillé qui dispose de dix missiles. *Deux versions existent* : le Roland 1 temps clair et le Roland 2 tous temps, qui est complété par un radar. La France, la République *fédérale* d'Allemagne, *le* Brésil, *ont acheté* de tels missiles.

En sélectionnant le Roland-2, les Etats-Unis affirment qu'ils sont prêts à acquérir — à moins que leurs propres industriels fabriquent des matériels comparables et moins chers — des équipements militaires conçus par les pays européens, dans l'espoir de standardiser le plus possible les armements des nations occidentales. A charge pour les pays européens de se tenir prêts à acheter du matériel américain. En France, on considère qu'une telle politique d'harmonisation est une raison supplémentaire pour disposer, en particulier, d'une industrie aéronautique puissante et technologiquement développée.

Nominations d'ambassadeurs

M. ANDRÉ ROGER A TANANARIVE

Le *Journal officiel* du 11 janvier annonce la nomination de M. André Roger comme ambassadeur de France à Tananarive (Madagascar), en remplacement de M. Maurice Delauney.

[Né le 12 avril 1914, M. André Roger, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, a été attaché de consulat à Barcelone en 1941-1942. Révoqué par Vichy, il a occupé, après la guerre, divers postes à Madrid, Bruxelles, Varsovie et Berne. Sous-directeur du personnel à l'administration centrale en 1959, puis consul général à Genève en 1964, il était ambassadeur à Lagos (Nigéria) depuis 1972.]

M. ROBERT DUVAUCHELLE A DACCA

M. Robert Duvauchelle est nommé ambassadeur à Dacca (Bangladesh), en remplacement de M. Pierre Millet.

[Né le 28 avril 1914, M. Robert Duvauchelle, diplômé de l'Ecole nationale d'administration, a été consul à Chittagong du 1952 à 1953, puis vice-consul à Madras, consul adjoint à Pondichéry, conseiller à Conakry, Abidjan et consul général à Pondichéry. De 1971 à 1973, il a été ambassadeur à Mogadiscio (Somalie).]

● *Le trafiquant* de *drogue Joseph Morro* a été condamné, ce vendredi 10 janvier, à seize années d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour par la septième chambre du tribunal de grande instance de Marseille.

La condition militaire

« LES CAPITAINES DE L'ARMEE FRANÇAISE SONT JOYEUX » estime le ministre de la défense

« *Les capitaines de l'armée française sont joyeux* », a déclaré, vendredi 10 janvier, à Paris, le ministre de la défense en réponse à des questions de journalistes sur la condition et le moral des officiers après « *l'affaire* » de Draguignan et le procès de trois soldats qui a suivi à Marseille. « Je *note*, a encore dit le ministre, *la sérénité de la justice militaire et je suis étonné de l'acharnement mis par une extrême minorité de citoyens français ou d'étrangers à vouloir abîmer une institution, l'institution militaire, qui est et demeure solide. C'est un goût systématique pour la démolition.* »

Considérant qu'il n'y a eu que trois soldats inculpés à Draguignan, alors que l'on compte trois cent mille soldats du contingent, le ministre de la défense a affirmé : « *Nous ne sommes pas au bord du désastre. On publie de prétendus extraits d'un rapport sur le moral, du général de Boissieu. On fouille dans mes corbeilles. A force de dire que quelqu'un est malade, on le rend malade. Si l'on admet la notion d'un service militaire à base de conscription, je trouve anormal qu'on vienne faire du spectacle dans un procès et qu'on vienne soutenir, au nom de partis politiques, qui ne sont pas contre une armée nationale, des gens qui commettent des fautes contre la discipline.* »

« *L'armée*, estime encore le ministre de la défense, *constitue actuellement un enjeu de société. L'antimilitarisme s'organise et prend une forme professionnelle.* »

Invité à dire s'il était prêt à rendre public le rapport du général de Boissieu (*le Monde* du 3 décembre 1974), le ministre de la défense a répliqué : « *Il est grave de retirer quelques phrases de ce rapport et de les publier sans leur contexte. On pourrait envisager de rendre public ce rapport, tout comme on pourrait publier le rapport d'un inspecteur d'une arme qui estime que les capitaines sont joyeux, mais je n'ai pas à mettre sur la place publique les affaires de l'armée.* »

Le ministre de la défense a indiqué également qu'« *il n'y a pas de brimades dans l'armée française. Ce n'est pas sérieux ni objectif* », et il a réaffirmé sa volonté de consulter les cadres sur les projets de leur statut.

● *Le docteur Gordon Brown*, qui contribua voilà vingt ans à la mise au point du vaccin Salk contre la poliomyélite, est mort le 8 janvier, à l'âge de soixante-deux ans, à l'hôpital de l'Université du Michigan, à Ann-Harbor. Le docteur Brown avait également participé aux recherches pour la mise au point d'un vaccin antigrippal.